

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère d'enseignement supérieur et de recherche scientifique

Université d'Oran



Faculté de sciences économiques, sciences
commerciales et sciences de gestion

Thèse

Présentée en vue de l'obtention
du diplôme de Doctorat en sciences commerciales
Option : Economie internationale

Compétitivité économique: quel potentiel pour l'Algérie?

Présentée et soutenue publiquement par le Candidat:
SEDDI Ali

Sous la direction du :
Pr. DERBAL Abdelkader

Membres du jury :

Pr. MIRAOUI Abdelkrim	Université d'Oran	Président
Pr. DERBAL Abdelkader	Université d'Oran	Rapporteur
Pr. BENBOUZIANE Mohamed	Université de Tlemcen	Examineur
Pr. CHERABI Abdelaziz	Université de Constantine	Examineur
Dr. BOULENOUAR Bachir	Université d'Oran	Examineur
Dr. BOUSSAFI Kamel	L'Ecole Supérieure de Commerce- Alger	Examineur

Année universitaire: 2011-2012

Remerciements

Je tiens à remercier mon directeur de recherche, le professeur **DERBAL Abdelkader**, d'avoir accepté de diriger cette thèse, pour tous ses précieux conseils, sa compréhension et sa totale disponibilité. Ainsi que son soutien moral et physique pour réaliser ce travail.

Il en est de même pour tous les membres de jury de soutenance qui ont bien voulu juger ce travail : **Pr. MIRAOUI Abdelkrim, Pr. BENBOUZIANE Mohamed, Pr. CHERABI Abdelaziz, Dr. BOULENOUAR Bachir et le Dr. BOUSSAFI Kamel.**

Mes remerciements s'adressent aussi à tous ceux qui ont participé et aidé pour que ce travail voie le jour.

Table des matières

Remerciements.....	i
Table des matières	ii
Introduction générale	1
Chapitre 1: La compétitivité, fondements, origines, concepts et définitions	8
Introduction.....	9
Section1 : Les fondements de la compétitivité	10
1-1- Mondialisation, libéralisation, ouverture et concurrence.....	10
1-1-1- Mondialisation et ouverture.....	10
1-1-2- Risques et opportunités de la mondialisation.....	11
1-2- Ouverture et concurrence: L'impératif de compétitivité.....	12
Section 2 : Emergence du terme « compétitivité »	15
2-1- La compétitivité : genèse et évolution.....	16
2-2- L'essor du terme compétitivité dans l'économie internationale.....	16
Section 3 : La compétitivité, de quoi parle-t-on ?	17
3-1- La compétitivité entre l'amélioration des produits et l'amélioration du niveau de vie....	17
3-2- Compétitivité ex post ou ex ante ?.....	18
3-3- Définitions du concept compétitivité, absence d'un consensus !.....	19
3-3-1- Différents définitions du concept de compétitivité.....	19
3-3-2- La compétitivité de l'entreprise versus celle de la nation.....	22
Section 4 : La compétitivité : méprises et critiques	23
4-1 - Les méprises à propos de la compétitivité.....	23
4-1-1- La course concurrentielle entre pays et le jeu à somme nulle.....	23
4-1-2- Avantages comparatifs et les trois lacunes	23
4-1-3- Avantages comparatifs et compétitifs : le pays comparé à une grande entreprise.....	24
4-1-4- Les méprises entre attractivité et compétitivité.....	25
4-2- Critiques de la compétitivité	25
4-2- 1- L'idéologie de la compétitivité.....	25
4-2-2- Les effets de l'idéologie et de la politique de la compétitivité.....	26
Conclusion.....	29
Chapitre 2 : Revue de la littérature théorique	30
Introduction	31
Section 1 : La compétitivité au niveau microéconomique (au niveau de l'entreprise) ...	32
Section 2 : La compétitivité au niveau macroéconomique (au niveau de la nation)	33
Section 3 : Théories du commerce international	34
3-1- La théorie classique.....	34
3-2- Théorie néoclassique : Le modèle d'Heckscher, Ohlin et Samuelson (HOS)	36
3-3- L'hypothèse de Linder.....	36
3-4- La nouvelle théorie du commerce international.....	36
3-5- La nouvelle «nouvelle » théorie du commerce international.....	38

3-5-1- Le modèle de Melitz.....	38
3-5-2- Le modèle d'Antras	38
Section 4 : Théorie de l'avantage concurrentiel des nations (Théorie de Porter)	39
4-1-Les facteurs	40
4-2-La demande	40
4-3-Les industries amont et apparentées	40
4-4-La stratégie, la structure et la rivalité des entreprises	40
4-5-Le rôle du hasard.....	41
4-6-Le rôle de l'Etat	41
Conclusion.....	42
Chapitre 3 : Revue de la littérature empirique.....	43
Introduction.....	44
Section 1 : La compétitivité selon le rapport de IMD "The World Competitiveness Yearbook"	45
Section 2 : La compétitivité selon le rapport de WEF "The Global Competitiveness Report"	49
2-1- Les quatre "piliers" de base de l'économie (conditions de base)	50
2-1-1- L'environnement institutionnel	50
2-1-2 – Les infrastructures.....	50
2-1-3 – La stabilité macroéconomique	51
2-1-4 – Le système de santé et le système éducatif de base.....	51
2-2- Les quatre "piliers" accélérateurs de croissance.....	51
2-2-1 – L'enseignement supérieur et la formation professionnelle	51
2-2-2– Le fonctionnement efficient des marchés de produits et de services.....	51
2-2-3– L'efficience et la flexibilité du marché du travail	51
2-2-4- Marchés financiers sophistiqués.....	52
2-3- Les quatre "piliers" de l'économie de la connaissance.....	52
2-3-1– L'agilité technologique.....	52
2-3-2– Taille du marché	52
2-3-3– Organisation intra et interentreprises	52
2-3-4– L'innovation.....	53
Section 3 : La compétitivité selon le rapport de d'OCDE.....	54
Section 4: La compétitivité selon d'autres rapports.....	56
4-1- la vision idéologique de l'ONU	56
4-2- la compétitivité selon l'Heritage Foundation et le magazine Forbes.....	56
Section 5 : Des critiques méthodologiques nombreuses.....	56
5-1- La qualité des sources.....	56
5-2- Le choix des indicateurs.....	57
5-3- Le mode de calcul de l'indicateur de synthèse.....	57
5-4- Une utilité pratique limitée.....	57

Conclusion.....	59
Chapitre 4: Types, déterminants et dimensions de la compétitivité.....	60
Introduction.....	61
Section 1 : Les différents types de la compétitivité.....	62
1-1- La compétitivité prix.....	62
1-2- La compétitivité hors-prix.....	62
Section 2 : Les déterminants de la compétitivité.....	64
2-1- Les quatre niveaux des déterminants de la compétitivité.....	64
2-2- Les déterminants de la compétitivité de l'entreprise.....	65
2-3- Les déterminants de la compétitivité de la nation.....	66
2-3-1- Les dotations en ressources.....	66
2-3-2- La technologie.....	67
2-3-3- Les caractéristiques du produit.....	67
2-3-4- Les économies d'échelle.....	67
2-3-5- La régulation fiscale monétaire et les politiques des échanges.....	67
2-3-6- Le taux de change.....	68
2-3-7- Le coût de transport international.....	68
Section 3 : Les dimensions de la compétitivité.....	68
3-1- La concurrence et la relativité.....	68
3-2- L'avantage concurrentiel.....	68
3-3- La dimension sociale de la compétitivité.....	69
3-4- La compétitivité et la potentialité.....	69
3-5- La compétitivité et la performance.....	69
Conclusion.....	70
Chapitre 5:Les indicateurs de la compétitivité.....	71
Introduction.....	72
Section 1 : Les indicateurs de la compétitivité au niveau de l'entreprise.....	73
Section 2 : Les indicateurs de la compétitivité de la branche d'activité économique.....	74
2-1- Indicateurs des coûts et de la productivité.....	75
2-2- Coût des ressources domestiques (RDC).....	76
Section 3 : Les indicateurs de la compétitivité du pays.....	76
3-1- Mesures relatives aux coûts de production.....	76
3-2- Mesures relatives aux échanges commerciaux.....	76
3-2-1- La part dans le marché de l'exportation, (XMS) :.....	77
3-2-2- L'Avantage Comparatif Révélé (ACR).....	77
3-2-3- Indice des exportations nettes de Balassa et Bauwen, (NX).....	78
3-3- Les indicateurs « ratios ».....	78
3-3-1- Le taux de couverture comparatif.....	78
3-3-2- La mesure des ACR par le taux de couverture comparatif.....	78
3-3-3- Les indicateurs de contribution au solde commercial.....	79

3-3-3-1- L'indicateur de Balassa 1966.....	79
3-3-3-2- La méthode de la contribution au solde.....	79
Conclusion.....	81
Chapitre 6 : Compétitivité et organisation géographique.....	82
Introduction.....	83
Section 1 : Clusters : Définition, formation et compétitivité.....	84
1-1- Définition du cluster.....	84
1-2- Clusters et compétitivité.....	84
1-3- Les synergies dans les clusters.....	85
1-4- Clusters: activités de production et activités de soutien.....	85
1-5- Pistes d'explication concernant la formation des clusters.....	85
1-5-1- Les externalités	85
1-5-2- Les coûts de transaction.....	86
Section 2 : Arguments légitimant les clusters dans les différentes études.....	86
2-1- Le diamant de Porter	87
2-2- Les limites du diamant de Porter	88
Section 3: Théorie économique et clusters.....	89
3-1- Clusters et économie d'échelle	89
3-1-1- La taille du marché local	89
3-1-2- L'étendue du marché local du travail	90
3-1-3- La spécialisation du marché local du travail	90
3-1-4- Les gains économiques et les politiques des clusters	90
3-2- Les coûts de localisation dans un cluster	91
Section 4 : Clusters et mobilité des facteurs de production.....	92
Section 5 : Politique des clusters dans un cadre dynamique.....	93
Section 6 : Les risques de la spécialisation régionale.....	93
Conclusion.....	94
Chapitre 07 : L'économie algérienne vue d'ensemble.....	95
Introduction.....	96
Section 1 : Economie algérienne et choix historique.....	97
1-1- Le modèle algérien de développement.....	97
1-2- Les choix de développement.....	97
1-2-1- La situation au lendemain de l'indépendance	97
1-2-2-La politique de développement appliquée de 1967 A 1978-79.....	97
Section 2 : Choc pétrolier, réformes, transition vers l'économie de marché et accompagnement	99
2-1- L'effondrement du prix des hydrocarbures et le lancement du processus de réforme... ..	99
2-2- Les plans d'ajustement structurel (PAS)	100
2-3- Les perspectives de libéralisation accrue.....	101
2-4- Les autres réformes économiques entreprises.....	101

2-4-1- La libéralisation du commerce extérieur	101
2-4-2- L'attraction des investissements privés étrangers	101
2-5- L'accompagnement des réformes en Algérie.....	103
Section 3 : Evolution récente de l'économie algérienne 1998-2010.....	103
Section 4 : principaux problèmes et enjeux pour l'économie algérienne.	108
4-1- Faible diversification des sources de croissance et de la base productive de l'économie	108
4-2- Hydrocarbures et syndrome hollandais en Algérie.....	109
4-3- Déséquilibres dans le développement régional01	111
4-4- Climat des affaires non propice au développement du secteur privé.....	112
4-5- Insuffisance de l'efficacité du secteur bancaire et financier.....	112
4-6- Faiblesse des capacités de l'administration publique.....	112
Conclusion.....	113
Chapitre 08: Compétitivité macroéconomique de l'économie Algérienne.....	114
Introduction.....	115
Section 1 : L'Algérie dans les différents rapports de compétitivité.....	116
1-1- l'Algérie dans les rapports de World Economic Forum (WEF)	116
1-2- L'Algérie dans les rapports de la banque mondiale (Doing Business)	121
1-3- L'Algérie dans les rapports du FMI.....	123
1-3-1- Développements favorables et défis à confronter.....	123
1-3-2- L'économie algérienne et la crise économique.....	123
1-3-3- Une orientation budgétaire expansionniste.....	126
1-3-4- Le taux de change effectif réel.....	127
1-3-5- L'excédent du compte courant.....	128
Section 2 : Indicateurs généraux.....	129
2-1- Diagnostic de la Banque Mondiale sur les dépenses publiques algériennes.....	129
2-2- Dette publique algérienne.....	129
2-3- Dette extérieure algérienne.....	129
2-4- Réserves en or.....	130
2-5- Le taux de l'inflation.....	130
2-6- Réserves de change état des lieux.....	131
Section 3 : Indicateurs et structure du commerce extérieur algérien.....	132
3-1- La balance commerciale	132
3-2- Les importations et les exportations algériennes	132
Section 4 : IED en Algérie.....	137
4-1- Flux entrants et sortants d'investissement direct étranger (IDE)	138
4-2- Potentiel en matière d'investissements directs étrangers	138
Section 5 : Autres indicateurs et dimensions de la compétitivité.....	139
5-1- La productivité.....	139
5-2- L'Indice de développement humain IDH (PNUD)	140
5-3- La gouvernance.....	140

Conclusion.....	141
Chapitre 09 : Compétitivité misoéconomique de l'économie Algérienne.....	142
Introduction.....	143
Section 1: Ouverture et structure du commerce extérieur	144
1-1- L'ouverture de l'économie algérienne	144
1-2- Structure du commerce extérieur	145
Section 2 : Spécialisation et évolution des avantages comparatifs en Algérie	150
2-1- Évolution de la spécialisation de l'économie Algérienne	150
2-2- Le secteur industriel (hors hydrocarbures)	152
2-3- Dynamique des avantages comparatifs dans quelques produits et branches d'activité en Algérie	152
Section 3 : Secteurs à exploiter et promouvoir en Algérie	156
3-1- Les hydrocarbures	156
3-2- Les mines.....	156
3-3- La pêche et les ressources halieutiques.....	159
3-4- Le tourisme.....	162
Section 4 : Produits potentiellement compétitifs en Algérie.....	164
4-1- Produits exportés par l'Algérie.....	164
4-2- La position de l'Algérie sur le marché mondial.....	165
Section 5 : Formation des clusters en Algérie : L'idée des pôles de compétitivité et d'excellence	169
5-1- Les objectifs.....	169
5-2- Les six pôles de compétitivité pré-identifiés par le SNAT 2025.....	170
Conclusion.....	171
Conclusion générale	172
Bibliographie	180
Liste des figures et des tableaux.....	190
Annexe	192

Introduction générale

Introduction générale

1. Le cadre général de la recherche

Dans un nouveau contexte mondial caractérisé par une concurrence accrue, le défi le plus complexe auquel sont confrontés les pays en développement, dont l'Algérie, est sans doute celui de rendre leurs économies compétitives et de rétablir les déséquilibres causés par la mondialisation. Dans ce cadre, les enjeux de la compétitivité internationale et l'intégration dans l'économie mondiale prennent une importance accrue dans le débat sur le développement, et rien n'indique que cette importance diminuera dans un proche avenir.

La compétitivité internationale est plus que jamais un impératif économique et socioculturel. Cet impératif s'est imposé progressivement comme un fait incontournable à tous ceux qui interviennent sur le marché. Il s'intègre dans un processus permanent d'internationalisation des échanges de bien et de services, et suppose la création par les entreprises d'une nation d'une valeur exceptionnelle à leurs clients, actionnaires et salariés, gardant au même temps un niveau de vie qui est à la fois en progression et durable pour les citoyens. Cette réalisation suppose la prise en compte des conditions macroéconomiques vecteur de fluctuation de l'environnement (facteurs endogènes, exogènes) dans lequel évolue l'entreprise.

Des mutations rapides, profondes et complexes marquent le nouveau contexte de libéralisation de l'économie et de mondialisation. Ce contexte offre des opportunités et des défis aux pays en développement. Dans ce nouveau contexte, chaque pays doit se préparer et mettre en œuvre un programme global de restructuration et de mise à niveau en vue de prendre avantage des effets positifs de la libéralisation et de renforcer les capacités de production, de vente et d'exportation.

L'exigence pour l'Algérie de s'intégrer dans l'économie régionale et mondiale, et de faire face à cet avènement incontournable de la mondialisation, devait passer par l'instauration d'une économie compétitive, qui se traduit par une transformation structurelle de l'économie algérienne concernant la dépendance vis-à-vis de l'exportation des hydrocarbures, la diversification de l'économie, ainsi que l'augmentation continue du PIB par habitant...

L'Algérie est un pays influent au Maghreb en raison de l'importance de son territoire, de ses ressources naturelles, de sa population et de son histoire singulière faite par beaucoup de sacrifice. Le développement économique du pays est lui aussi l'objet d'une histoire contrastée, voire contradictoire. L'économie algérienne a été secouée par de profondes mutations. Les réformes appliquées dès le début de la décennie quatre-vingts et quatre-vingt-dix touchent les fondements du système social et économique algérien. Elles sont à l'origine d'une véritable évolution, aussi importante que celle qui a prévalu à l'instauration de la nouvelle société post indépendance et à une reconfiguration du territoire, lorsqu'il s'agissait de reconstruire un Etat extrêmement déstructuré par l'action coloniale.¹

2. Problématique et questions de recherche

L'ouverture des frontières devient une fatalité, y compris pour des économies longtemps fermées. Depuis trois décennies, les pays en développement procèdent, dans le cadre des plans d'ajustement structurel et suite à leur adhésion à l'OMC, à une libéralisation de leur économie. La confrontation avec les marchés internationaux constitue pour eux à la fois une bonne occasion et un risque. Une occasion qui permet à ces pays d'avoir accès à de nouveaux marchés et d'attirer des flux d'IDE. Et un risque de rester à l'écart des flux commerciaux pour des pays insuffisamment préparés à cette ouverture et incapables de développer leur secteur productif.

Les situations des Pays en développement par rapport à la libéralisation varient d'un pays à l'autre. Nombreux sont ceux qui ne sont pas prêts, aussi bien au niveau technologique, qu'institutionnel ou humain. Leur intégration sera ainsi rendue difficile par la faiblesse de leur tissu industriel et, plus généralement, par le manque de compétitivité de leur secteur productif.

Dans cette vision l'Algérie se trouve aujourd'hui devant une réalité d'ouverture des frontières qui ont été protégées pendant des décennies. L'ajustement structurel imposé par le FMI, l'adhésion à l'OMC (qui est toujours, dans la même situation de départ), et le partenariat avec l'Union européenne (la levée progressive des barrières douanières, entamée le 1er septembre 2005, dans la perspective de l'instauration d'une zone de libre échange en 2017), présentent pour l'Algérie à la fois une opportunité et un défi. Une opportunité de croissance avec la possibilité d'accéder à de nouveaux marchés régionaux

¹ - BOUDJENAH, Y., 2002. Algérie décomposition d'une industrie, La restructuration des entreprises publiques (1980-2000) : l'Etat en question. Paris: L'Harmattan.

(ZLE avec EU) et le marché mondial (adhésion à l'OMC), mais également le risque de ne pas avoir la capacité de concurrencer les produits manufacturés notamment à cause d'un retard industriel et technologique accumulé.

Notre travail de recherche traite la problématique de la promotion de la compétitivité de l'économie algérienne face au phénomène de la mondialisation et aux changements que connaissent la région MENA en général et la zone maghrébine en particulier. Ainsi, nous souhaitons mettre en place une démarche méthodologique basée sur des méthodes quantitatives calculant les avantages comparatifs ; développer et promouvoir ces avantages dans un esprit de durabilité prenant en compte les enjeux de la concurrence internationale accrue ; ainsi que faire une analyse systémique de l'environnement des acteurs économiques. A cet effet, nous avons posé la question centrale suivante : **Dans un cadre économique régional et mondial dynamique. Quelles sont les possibilités de compétitivité de l'économie algérienne ?**

Cette question représente notre point de départ de recherche, et de celle-ci on peut aussi poser les questions suivantes :

- Est ce que l'Algérie possède ou a la possibilité de posséder des produits compétitifs (avantages concurrentiels)?
- S'il y a des produits compétitifs (avantages concurrentiels) comment faire pour : forger, améliorer et préserver cette compétitivité ?
- Dans l'horizon de 2017, est ce que l'Algérie a des produits ou bien des secteurs à protéger ? (protection d'industries naissantes ou stratégiques).

3. Cadre Conceptuel

L'examen de la littérature traitant du concept de compétitivité révèle l'absence d'une définition unique du terme pour guider les efforts des chercheurs. Aussi, il apparaît que la compétitivité change avec le niveau de l'analyse menée (nation, secteur, entreprise), le bien analysé (bien homogène ou différencié), et enfin l'objectif de l'analyse (MUCCHIELLI 2002). D'une part le terme "compétitivité" désigne l'aptitude à affronter des situations de concurrence et à rivaliser avec autrui. Fréquemment employée par les économistes, la notion a été initialement définie et appréhendée au niveau de l'entreprise, puis transposée au plan macroéconomique, au niveau d'un secteur d'activité ou d'un pays.

D'une autre part le concept de la compétitivité n'est pas statique. C'est un concept relatif dont la perception change avec le niveau d'analyse menée. Ainsi, une multitude de facteurs, aussi bien domestiques qu'internationaux, peuvent avoir des effets profonds sur la

compétitivité d'une entité donnée. Les indicateurs d'évaluation de ce concept qu'on retrouve dans la littérature économique présentent tous des limites et, par conséquent, devraient être utilisés avec précautions.

Dans un premier temps nous allons faire un éclairage du concept de la compétitivité. Puis décrire le cadre et les fondements théoriques de la compétitivité :

- Au niveau théorique, plusieurs théories et modèles sont apparus pour justifier le nouveau contexte concurrentiel mondial, avec des nouvelles hypothèses sur : la concurrence imparfaite, l'asymétrie d'information, l'existence d'économies d'échelle (REINERT 1994)....
- Une revue de la littérature sera présentée pour cerner la problématique traitée. Avec la concentration sur les théories du commerce international tel que : l'avantage comparatif (D. RICARDO), dotation factorielle (HOS), Hypothèse de LINDER... et enfin l'évolution vers la fameuse théorie de (M. PORTER) l'avantage concurrentiel des nations, ou bien, de la compétitivité des nations.

4. Méthodologie : Outils d'analyse

Pour compléter le travail théorique, nous allons faire une étude de terrain c'est-à-dire :

- Au niveau opérationnel, l'idée du travail est inspirée des travaux de B. BALASSA, et M. PORTER : le premier sur les avantages comparatifs révélés et le second sur les avantages concurrentiels des nations.

Pour sélectionner les produits potentiellement compétitifs, il faut d'abord étudier les marchés régionaux, le marché mondial et l'environnement interne de ces produits, et proposer la grille d'analyse suivante :

Variables	Environnement externe			Environnement interne	Compétitivité (indicateurs: RCA par exemple)	
	Evolution du Marché mondial	Evolution du Marché régional	Concurrents		Compétitivité actuelle	Compétitivité potentielle
Produits/ secteurs				Climat des affaires		
P/S 1 *						
P/S 2						
P/S 3						
P/S 4						
...						

(*) Produits/ secteurs

- Application des modèles et des méthodes pour répondre aux questions de recherche ;
- Analyse de la compétitivité macroéconomique de l'économie Algérienne ;
- Le calcul des différents indices de la compétitivité selon les secteurs et les produits ;
- Les produits sélectionnés doivent être des sources importantes de revenus en espèces, de recettes d'exportation et/ou d'alimentation qui peuvent aider l'Algérie à faire face à la demande nationale. Sur cette base, on a sélectionné les produits qui se caractérisent par :
 - Un potentiel élevé de production ;
 - Une augmentation de leur consommation par habitant ;
 - Un accroissement des possibilités d'échange au niveau régional et international ;
 - Un potentiel à créer des liens vers l'amont et vers l'aval au sein de l'économie nationale.¹

5. Objectifs de recherche

Au niveau théorique, deux observations peuvent être considérées comme point de départ de cette recherche. La première est que certaines personnes ont souvent tendance à décrire la compétitivité d'un pays sur une même teinte plutôt que de la nuancer, c'est-à-dire, à juger un pays d'être compétitif ou non sans faire une évaluation plus équilibrée. Par conséquent, leurs opinions sont souvent contradictoires. La deuxième observation est qu'il existe beaucoup de rapports internationaux qui classent un grand nombre de pays en termes de compétitivité. Ces rapports fournissent souvent des classements différents pour un pays donné, et donc les lecteurs de ces rapports se retrouvent souvent avec une image confuse.

La première observation reflète la réalité du manque d'une définition communément admise de la compétitivité nationale.

La seconde reflète les problèmes méthodologiques de l'indexation et du classement couramment utilisés par les rapports internationaux sur la compétitivité.

Sur le plan pratique nos objectifs sont les suivants :

- Faire une étude générale sur la compétitivité de l'économie Algérienne [variables macroéconomiques (PIB par habitant, inflation, chômage, taux de change, solde du compte courant...), environnement des affaires (institutions, infrastructures, stabilité économique...)] ;
- Analyser la position de l'économie Algérienne dans les différents rapports de compétitivité : régionaux et mondiaux depuis 2003 ;

1- La compétitivité n'a pu être évaluée que pour les produits pour lesquels il existait des données.

- L'application des indicateurs (ACR, Indice de concentration, indice de diversification...).

Alors que l'objectif général reste de mettre à la disposition des décideurs (notamment économiques) un outil de décision qui aide à la sélection des secteurs et des produits à protéger et à subventionner dans le cadre des négociations avec l'OMC et l'UE. (Valorisation des travaux universitaires).

6. Sources d'information utilisées

- Statistiques publiées par les différents organismes spécialisés au niveau national (ONS, CNIS, CACI...) et international (BM, FMI, CNUCED.)
- Des études académiques et professionnelles dans le domaine.
- Rapports de compétitivité internationale (WEF [Global Competitiveness Report], IMD [World Competitiveness Year Book], CEPII.)

7. Structure du travail

La présente thèse s'articule autour de onze chapitres: les six premiers couvrent les aspects théoriques de notre thème de recherche, et les trois derniers concernent notre étude pratique sur l'économie Algérienne.

Dans un premier temps, nous allons parlés de quelques fondements et origines du terme de « compétitivité », ensuite nous approcherons la littérature théorique qui concerne notre thème, et en fin nous aborderons la littérature empirique de notre principal sujet.

Afin de cerner la notion de compétitivité, nous analyserons dans un deuxième temps, les déterminants de la compétitivité, puis ses indicateurs au niveau des entreprises, des secteurs et de la nation, et en fin nous ferons le rapport entre l'organisation géographique sous forme des clusters et la compétitivité.

Enfin, les trois derniers chapitres de notre travail ont pour but d'apprécier les stratégies de l'insertion d'économie algérienne dans l'économie mondiale, nous étudierons la compétitivité de l'économie algérienne selon différents points de vue: macroéconomique (classement dans les rapports de la compétitivité, indicateurs macroéconomiques, indicateurs du commerce extérieur) ; sectoriel (la sélection des secteurs potentiellement compétitifs) et microéconomique (l'évaluation de l'environnement de l'entreprise algérienne).

Chapitre 1: La compétitivité, fondements, origines, concepts et définitions

Chapitre 1: La compétitivité, fondements, origines, concepts et définitions

Introduction

Dans un article intitulé ‘**La compétitivité 20 ans après**’ publié sur le site de IIMD, l’auteur a constaté que : La compétitivité est probablement le terme le plus utilisé et abusé dans l’économie moderne. Il suffit de taper «Competitiveness ou bien compétitivité» dans le Moteur de recherche Google pour recevoir environ 30 millions de résultats.

En fait, la plupart des pays ont créé leur conseil de la compétitivité. Les institutions privées et publiques consacrent beaucoup d’efforts et allouent des montants considérables pour enquêter sur le sujet. Les médias ont poussé la question au premier plan du débat public. La compétitivité, de nos jours, règle l’agenda économique.

Le terme “compétitivité” a été précédé par plusieurs précurseurs qui ont participé à sa création et son élaboration tel qu’il est connu aujourd’hui. Ce terme, «dont l’origine latine (competere) évoque l’idée de “rechercher ensemble”, mais aussi celle de “se rencontrer en un même point”, désigne l’aptitude à affronter des situations de concurrence et à rivaliser avec autrui. Fréquemment employée par les économistes, la notion a été initialement définie et appréhendée au niveau de l’entreprise, puis transposée au plan macroéconomique, au niveau d’un secteur d’activité ou d’un pays. Un tel glissement suscite néanmoins des controverses ».¹

« Mais aujourd’hui le terme est souvent utilisé vis-à-vis de l’étranger. Nos produits sont compétitifs à l’exportation, notre territoire est attractif et donc compétitif vis-à-vis des investissements directs étrangers».²

Ce chapitre répond à la question suivante : *La compétitivité, de quoi parle-t-on ?*

La réponse à cette question nous amène à traiter les points suivants :

- Les fondements de la compétitivité ;
- La genèse de la compétitivité dans l’économie internationale ;
- La compétitivité, concepts et définitions ;
- La compétitivité, méprises et critiques.

¹ - MUCHIELLI, J-L., compétitivité, commerce, concurrence, croissance, développement, entreprise. P. 01.

² - MUCHIELLI, J-L., 2002. La compétitivité: définitions, indicateurs et déterminants. ACCOMEX n° 44. P. 09.

Section 1 : Les fondements de la compétitivité

La compétitivité est certes un terme récent, mais le concept est très ancien, certains aspects de la compétitivité remontent selon REINERT (1994) au moins au 15^{ème} siècle¹. Dans cette section nous allons essayer de présenter certains des fondements, des concepts et des événements qui ont été des déterminants majeurs de la naissance et la formation du concepts de « compétitivité ». Ainsi nous allons tenter de suivre son émergence dans la littérature économique, et même ce qui peut avoir contribué à l'élaboration de ce concept tel qu'il est actuellement défini. Et pour atteindre ce but, nous commencerons d'abord par la définition du phénomène de la « Mondialisation économique », accompagnée par l'ouverture des frontières, et la mise en concurrence des économies comme un antécédent incitant à la compétitivité.

Une nouvelle « ère de la concurrence » s'est ouverte il y a plus de 30 ans pour une mondialisation accélérée, qui se base sur la libéralisation des mouvements de capitaux, la privatisation lourde des entreprises et la déréglementation des marchés. D'où l'ouverture des économies à la concurrence internationale constitue un phénomène essentiel, général et quasiment incontournable même pour des économies longtemps protégées. Cette même ouverture des économies au commerce international les conduit à être confrontées à la concurrence extérieure, ce qui permet aux entreprises d'accroître leurs parts des marchés, mais sous la contrainte d'être compétitives.

L'ouverture des frontières permet aux entreprises de faire le choix de s'implanter dans un pays étranger pour accéder aux matières premières, à la main d'œuvre peu coûteuse et à des conditions attractives. Elles s'ouvrent aussi à de nouveaux marchés et réalisent des économies d'échelle. Elle rend également accessible à la consommation une offre de produits et de services très vaste, susceptible de répondre à des besoins multiples, à des prix très concurrentiels.

Trois grands types d'avantages sont, donc, procurés par l'ouverture : l'effet de dimension, l'effet de concurrence et l'effet de diversification. La mondialisation pousse les entreprises à accroître leur valeur ajoutée et à améliorer leur compétitivité, c'est-à-dire à offrir des biens ou des services innovants, de bonne qualité et à un bon prix.

1-1- Mondialisation, libéralisation, ouverture et concurrence

1-1-1-Mondialisation et ouverture : *« Le terme « mondialisation » est très fréquemment utilisé pour décrire l'internationalisation croissante des marchés de biens et de services, du système financier, des entreprises, des secteurs d'activité, de la technologie et de la concurrence ».*²

¹ - REINERT, E S., 1994. Competitiveness and its Predecessors – a 500-year Cross-National Perspective. Paper prepared for the Business History Conference. Williamsburg, Virginia. March 11-13.

² - OCDE, 2005. Mesurer la mondialisation, Manuel de l'OCDE sur les indicateurs de la mondialisation économique. P. 16.

Il existe trois principales forces qu'ont joué un rôle primordial dans le processus de mondialisation : la libéralisation des circulations de capitaux et la déréglementation, particulièrement des services financiers ; la vaste ouverture des marchés aux échanges et à l'investissement, encourageant l'accroissement de la concurrence internationale ; et le rôle essentiel qu'ont joué les technologies de l'information et de la communication dans l'activité économique. Le processus de mondialisation pourrait être considéré initialement comme un phénomène particulièrement micro-économique, déplacé par les stratégies et le comportement des entreprises qui ont répondu favorablement à ces changements. Les pouvoirs publics, ont aussi joué un rôle important, à travers les organisations internationales. Aussi le GATT, puis l'OMC a participé à l'expansion du processus de mondialisation et d'ouverture des marchés grâce à la réduction régulière des barrières tarifaires via différents cycles de négociations commerciales, alors que le FMI a travaillé pour garantir un fonctionnement convenable du système monétaire international.¹

Sous les conditions d'une économie mondialisée, les frontières nationales et les distances se sont considérablement estompées suivant que les obstacles aux transactions économiques aient été supprimés. L'interdépendance des marchés dans les différentes nations est devenue de plus en plus une réalité à cause de mutations induites par la dynamique des échanges, des capitaux et des flux technologiques, qui ont comme principaux vecteurs les firmes multinationales, ces firmes se sont organisées en réseaux transnationaux dans un contexte de vive concurrence internationale et d'interactions stratégiques grâce aux technologies de l'information et de la communication.

1-1-2- Risques et opportunités de la mondialisation : Pour s'intégrer à l'économie internationale, la mondialisation offre aux pays en développement de nombreuses potentialités. On peut ajouter, à cet effet, que la croissance continue du commerce international et la consolidation des normes multilatérales et des mécanismes de règlement des différends, dans le cadre de l'OMC, représentent des facteurs favorables. Les pays en développement sont également obligés à rendre leurs politiques compatibles avec les mécanismes institutionnels imposés par l'OMC, ce qui s'avère difficile voire très contraignant et limitatif.

Le développement financier mondialisé qui a créé des possibilités de financement et de couverture des risques financiers, a également dévoilé les grands problèmes qui découlent de l'asymétrie entre les forces du marché et la faiblesse dans les réglementations (cadres institutionnels). À ces difficultés viennent s'ajouter les problèmes propres aux marchés financiers et, notamment la volatilité, qui a frappé de manière violente les pays émergents durant les trois dernières décennies. Ces phénomènes sont ajoutés à l'incapacité du marché à faire la distinction entre les différents groupes d'emprunteurs, ce qui donne un effet de "contagion" sur le plan du comportement du marché financier, aussi bien dans les périodes d'essor que de crises. Les pays en développement sont alors confrontés à une

¹ - OCDE, Mesurer la mondialisation. Op.cit.

mondialisation risquée à cause de l'instabilité financière qui peut avoir un impact négatif sur la croissance économique.¹

Parmi les symptômes de la mondialisation on trouve également la forte concentration économique existant à travers le monde et les tensions associées à la répartition causées par ce phénomène, entre une nation et une autre et au sein d'une même nation. Cette situation s'explique particulièrement par de fortes obligations concernant l'éducation et le savoir, exigées par la technologie et les marchés mondiaux qui menacent d'écarter du processus tous ceux qui sont insuffisamment préparés et de concentrer davantage la disponibilité de ces technologies et le développement des nouveaux savoirs toujours aux mains de quelques pays, groupes sociaux et firmes.

Ce phénomène de mondialisation peut aussi participer au développement et à la valorisation d'avantages comparatifs liés à l'environnement, spécialement, l'exploitation raisonnable du capital naturel à valeur économique, écologique ou à valeur esthétique, scientifique et historique. Ces facteurs positifs peuvent mener à un nombre illimité de politiques liées au développement de l'écotourisme, à la recherche de nouveaux médicaments ou produits agricoles, à l'exploitation du savoir expérimental dans la gestion des ressources naturelles et des propriétés économiques de la biodiversité locale, à l'exploitation de l'offre écologique régionale et à la valorisation ayant pour but la prospérité de créneaux écologiques uniques. Au niveau d'une nation, la mondialisation peut soutenir l'amélioration des politiques publiques en augmentant l'exécution de stratégies à court et à moyen terme qui auraient un impact négatif sur le développement à long terme. Et parmi les risques qui se posent dans ce fait : la perte éventuelle d'avantages comparatifs traditionnels, sans être remplacés par d'autres.²

1-2- Ouverture et concurrence : L'impératif de compétitivité : à l'ère de la mondialisation, l'ouverture des économies à la concurrence internationale est un événement indispensable, global et quasiment inéluctable.

C'est un événement indispensable, car la théorie et la pratique nous apprennent qu'aucun pays ne peut, logiquement, prétendre fournir tous les biens que ses agents souhaitent consommer ou investir. Il sera donc avantageux pour tous de se spécialiser et d'importer de l'extérieur ce que les entreprises du pays produisent relativement plus cher que celles de ses partenaires. Le pays obtiendra donc plus de biens par l'échange qu'il n'aurait pu en produire à l'intérieur par des facteurs contenus dans ses exportations.

C'est un événement global, qui s'amplifie dans le temps et dans l'espace. Dans le temps, où nous constatons que toutes les nations effectuent, de manière graduelle, une partie de plus en plus importante de leur PIB avec l'extérieur, comme dans l'espace où les nations sont d'autant plus ouvertes que leur dimension économique est réduite, les

¹ - OCAMPO, J A. & MARTIN, J., 2005. Mondialisation et développement : Un regard de l'Amérique latine et des Caraïbes, Santiago du Chili. PP. 26-28.

² - Ibid.

empêchant, peut être, de produire rentablement de nombreux biens, et les menant à se spécialiser sur un nombre limité de produits.

Enfin, c'est un événement incontournable, comme l'indique la volonté de la quasi-totalité des pays du monde d'adhérer à l'OMC, d'en appliquer les règles, et de profiter de ses avantages, même si cela peut les mener à changer leur législation interne.

Cette tendance d'ouverture à l'international, mène à unifier le marché mondial. Le premier impact de cette ouverture est, alors, la naissance d'une concurrence directe des appareils productifs des différents pays : il y aura confrontation sur les marchés des produits offerts par les entreprises de différentes nations, et les combinaisons de prix et de qualité qui sauront le mieux répondre aux attentes des consommateurs l'emporteront. Il surviendra donc que certaines nations réussissent mieux que d'autres à s'intégrer au système économique mondial, et profiteront d'une amélioration continue de leur position grâce à une dynamique de l'ouverture et de l'avantage comparatif. Par contre d'autres verront la concurrence extérieure diminuer leurs capacités de production et l'ouverture paraîtra se réduire pour eux à l'émergence d'une contrainte additionnelle et à une réduction du degré d'autonomie de leur politique économique.¹

Comme nous l'avons déjà évoqué, l'extension des échanges, la libéralisation des mouvements de capitaux ainsi que les progrès réalisés dans le domaine des techniques de communication ont eu pour conséquence de renforcer ce que l'on appelle la « concurrence globale ». ² La théorie économique classique nous apprend que la concurrence fonctionne le mieux et produit des résultats affirmés lorsque le marché est relativement dispensé de distorsions.³ Beaucoup d'analyses montrent que la concurrence est un élément indispensable du renforcement et du maintien de la compétitivité d'une économie.⁴

« La concurrence est une dimension essentielle de la vie sociale organisée. Elle est un phénomène normal de l'économie et une source importante de production de la richesse. La concurrence en vue d'exploiter les ressources naturelles et de créer des ressources artificielles pour satisfaire, à faible coût et avec une qualité majorée, les

¹ - HENNER, H-F., la politique de compétitivité dans le cadre de la mondialisation. PP. 3-4.

² - CNUCED, 2001. Protection du consommateur, concurrence, compétitivité et développement. TD/B/COM.1/EM.17/3. P. 05.

³ - Dans la plupart des pays en développement, les conditions d'une concurrence parfaite sont loin d'être remplies et les bienfaits d'un renforcement de l'efficacité économique ne se traduisent pas nécessairement toujours par un gain pour les consommateurs. La corrélation entre une plus grande compétitivité et le développement apparaît ainsi plus floue. Par exemple, l'expérience de nombreux pays en développement a conduit à s'interroger sur les incidences positives pour les consommateurs et pour le développement d'un renforcement de la concurrence résultant de la libéralisation du commerce et de l'investissement et de la privatisation.

⁴ - Dans une étude présentant une grande enquête sur l'activité internationale des entreprises industrielles, Porter (1990) constate que ce sont les entreprises qui sont confrontées à une vigoureuse concurrence intérieure qui obtiennent les meilleurs résultats sur les marchés internationaux. Des travaux plus récents du même auteur (2000), montrent que, au Japon, seules les industries soumises à une forte concurrence intérieure restent compétitives sur les marchés internationaux dans le contexte de l'actuelle récession que connaît le pays – il s'agit, par exemple, de producteurs de biens de consommation tels que appareils-photo, automobiles et matériels audio.

*besoins individuels et collectifs a largement contribué au bien-être de nos sociétés. La concurrence est l'une des forces motrices de l'innovation technologique et de la croissance de la productivité ».*¹

La concurrence est en mesure de garantir l'utilisation optimale des ressources au profit de tous, selon la théorie économique. Elle a joué également un rôle primordial dans l'expansion des économies et le progrès socio-économique.

*« La force intime de la concurrence, qui explique sa valeur élevée aux yeux de la société, tient au fait qu'elle signifie « rechercher ensemble » (en latin, cum petere). Trouver à plusieurs la meilleure solution à un problème, au bon endroit et au moment opportun. Elle veut aussi dire que le choix ne se limite pas à un seul ».*²

On arrive parfois à estimer que les objectifs tracés de la politique de la concurrence pourraient être atteints, au moins partiellement, sous l'égide des politiques d'ouverture du commerce et de l'investissement. Par exemple, une petite économie ouverte, peut obtenir des avantages importants pour la concurrence sur de nombreux marchés en autorisant des fournisseurs étrangers à disputer ces marchés³. De même, les politiques d'ouverture de l'investissement devraient rationnellement permettre de réduire les possibilités qu'ont les firmes du pays d'accaparer les marchés et de bénéficier de rentes monopolistiques. La validité de l'idée selon laquelle ces politiques peuvent se substituer à une politique de la concurrence est basée sur l'hypothèse que ces influences extérieures viendront à bout des structures anticoncurrentielles du marché. Or, ce n'est pas toujours vrai. La compétition entre les firmes ne peut pas être renforcée par l'ouverture, et dans certaines circonstances c'est même l'inverse qui se produit. Cela tend à montrer le rôle spécifique de la politique de la concurrence.

Il y a des branches d'activité qui sont plus insoumises à la concurrence que d'autres. L'exemple le plus courant c'est les secteurs opérant en réseaux tels que celui de l'électricité ou de l'eau. Ces secteurs nécessitent d'énormes investissements et des fonds lourds ce qui empêche d'y pénétrer, de plus, leur marché dispose de peu de structures concurrentielles même avec une participation étrangère. Ici, une réglementation s'impose.⁴

L'ouverture des économies les conduit à être confrontées à la concurrence internationale. La bonne insertion des pays dans un marché mondial élargi semble devoir

¹ - Groupe de Lisbonne, 1993. Limites à la compétitivité : pour un nouveau contrat mondial, Paris: La Découverte. P. 156.

² - Ibid.

Avec le temps, la concurrence s'est rapprochée de la notion de « Lutte entre rivaux ». Et même s'est transformée en procédé destiné à mettre en déroute les concurrents, par la vente de produits et de services aux conditions les plus favorables possible.

³ - Cf. BOUDHIAF, M. & SIROEN, J-M., 2001. Ouverture économique et développement réalité et ambiguïtés d'une relation, in ouverture et développement économique. Collection approfondissement de la connaissance économique. Paris: Economica.

⁴ - Rapport du commerce mondial, 2004. P. 160.

passer par un renforcement de la compétitivité des produits et des firmes et même de leur environnement.¹

D'une part, la concurrence montre la nécessité pour les firmes d'affronter leurs concurrents sur tous les marchés et dans plusieurs domaines. Les firmes sont obligées de mobiliser simultanément toute une palette de compétences pour faire face à cette concurrence. Dans ce nouveau cadre, leur compétitivité dépend de plus en plus de la synergie engendrée par un éventail de savoirs spécialisés technologiques, industriels, commerciaux, financiers, administratifs et culturels issus de plusieurs régions géographiques. Désormais, de plus en plus de firmes sont en concurrence sur leur propre marché comme sur les marchés extérieurs avec d'autres firmes en provenance du monde entier.

D'une autre part, dans une économie mondialisée, la compétitivité des firmes, des industries et même des nations dépendent de l'innovation et la flexibilité nécessaires pour s'adapter au changement permanent des conditions du marché. Le perfectionnement continu des technologies, des produits, des procédés, et l'amélioration de l'environnement des affaires sont ainsi devenues les bases du maintien de la compétitivité dans une économie internationale libéralisée.

Mais la question qui reste à poser c'est : Comment le terme « compétitivité » est devenu, en quelques années, parmi les termes les plus réputés en économie internationale ?

Section 2 : Emergence du terme « compétitivité »

L'emploi du mot compétitivité est devenu répétitif depuis plus de trois décennies, à la fois dans le discours des économistes, les organisations internationales, les politiciens et les acteurs de terrain, à travers le monde. De manière générale, ce terme fait référence à l'ensemble des facteurs essentiels à une réussite économique à long terme. La compétitivité est devenue une pierre angulaire du discours des économistes et des managers à travers le monde, dans un contexte marqué par une concurrence accrue entre les entreprises et même entre les nations.²

Nous aborderons dans cette section, la genèse du terme « compétitivité » dans l'économie internationale, et comment, en quelques années, ce terme est devenu un mot-clé des politiques économiques qui visent à améliorer, sans cesse, le bien-être de toute la population et tous les individus.

¹ - HENNER, H-F., la politique de compétitivité dans le cadre de la mondialisation. Op.cit. PP. 3-4.

² - Même qu'il y a des économistes refusent l'usage de ce terme au niveau des nations, Cf. page 24.

2-1-La compétitivité : genèse et évolution : Un simple constat de la pratique et la théorie du management révèle qu'un flux continu de nouveaux concepts naissent, deviennent à la mode, puis disparaissent du jargon du management. Mais exceptionnellement, le terme compétitivité est passé de la théorie du management au domaine de l'économie et la politique publique. Et malgré d'être dans la plupart du temps mal défini, le terme compétitivité semble combler un besoin dans le discours public.

En outre, ce concept nous conduit à des questions importantes qui sont essentielles pour la compréhension de la répartition des richesses, au niveau national et international.

Selon REINERT (1995) malgré son apparition relativement récente sur la scène, le terme *compétitivité*, porte sur des questions qui ont été centrales dans les politiques publiques au moins au cours des 500 dernières années.¹ L'auteur souligne aussi que l'utilisation correcte du terme compétitivité expose des faiblesses importantes dans le paradigme économique néo-classique. Cela pourrait alors rendre compte de la véhémence avec laquelle certains économistes, du courant dominant, attaquent l'utilisation du terme.

2-2-L'essor du terme *compétitivité* dans l'économie internationale : Le terme «compétitivité » est souvent mal défini au niveau macroéconomique. Alors qu'au niveau microéconomique, le terme est assez simple, la compétitivité renvoie à la capacité d'une entreprise de rivaliser, de grandir et être rentable dans le marché. Au niveau macro, il n'existait pas de définition universellement admise². Selon Porter, le seul concept de compétitivité significatif au niveau national est celui de productivité. L'objectif principal d'un pays est de produire un niveau de vie élevé, et en augmentation, pour ses citoyens.³

Par ailleurs, *The European Competitiveness Report* présente deux utilisations distinctes du terme : d'un côté il se réfère à l'efficacité relative (dynamique ou statique), d'autre part à la performance commerciale internationale relative (part de marché, l'avantage comparatif révélé). Mais là aussi, ces définitions semblent insatisfaisantes.

Selon Reinert (1995), qui a analysé 500 ans de la théorie de la compétitivité et qui a constaté que même si le terme est relativement récent, des idées équivalentes ont prévalu pendant des siècles. Il a commencé par *Bruce Scott*⁴ qui donne à la compétitivité la définition suivante : « *La compétitivité d'une nation se réfère à la capacité d'un pays à créer, produire, distribuer et/ou produire des services dans le commerce international tout en ayant des gains de revenus et de ressources croissants* ». ⁵

¹ - REINERT, E S., *Competitiveness and its Predecessors - a 500-year Cross-National Perspective*. Op.cit. P. 1.

² - PORTER, M., 1993. *L'Avantage Concurrentiel des Nations*. Inter Edition. p. XVI.

³ - *L'Avantage Concurrentiel des Nations in la Concurrence selon PORTER*. 1999. Paris: Edition Village Mondial. P. 168.

⁴ - SCOTT, B R. & LODGE, G. C., 1985. *US Competitiveness in the World Economy*. P. 3.

⁵ - ZINI, S., *Les Indicateurs de compétitivité*, FEM, IMD, AT Kearney. P. 08.

D'après ces deux définitions, la compétitivité nationale est limitée à des activités qui sont compétitifs au sens microéconomique et qui augmentent simultanément le niveau de la vie de la société.

Il a ajouté également la définition adoptée par l'OCDE comme suit : « *la mesure dans laquelle un pays peut, dans un contexte de marché libre et loyal, produire des biens et services qui répondent aux normes des marchés internationaux tout en assurant et en augmentant le revenu réel de sa population à long terme* ». (OCDE, 2009) ¹

Il a constaté également que les critiques dirigées contre la compétitivité par Krugman et les économistes néoclassiques peuvent être expliquées en reconnaissant que la compétitivité n'a pas de sens selon les hypothèses d'une grande partie de la théorie néoclassique (entreprises représentatives avec information parfaite et absence de l'économie d'échelle). ²

Section 3 : La compétitivité, de quoi parle-t-on ?

La notion de la compétitivité est encore mal définie. Longtemps réservée à l'étude de la gestion des entreprises, elle a progressivement été utilisée pour qualifier l'état d'un pays, sans lui donner un sens précis. Certains auteurs contestent encore de l'utiliser pour qualifier une économie. P. Krugman dénonça ainsi l'usage du terme de compétitivité pour qualifier une économie nationale, moins pour son sens indéfini que pour l'idéologie qu'elle porte : en laissant admettre que les pays se font concurrence au même titre que les entreprises, l'idée fondamentale du principe des avantages comparatifs (tous les pays gagnent à l'échange international) est dissimulée. En outre, la croissance du revenu réel d'un pays repose essentiellement sur la productivité des facteurs domestiques, et non pas sur le concept, mal cerné, de compétitivité.

Pourtant, dans une situation d'interdépendance croissante des économies, le concept de compétitivité d'un pays couvre quelque intérêt : certains l'appréhendent en tant que élément de compétitivité des entreprises (Porter, 1990) ; d'autres voient dans cette notion le déterminant de la localisation des IDE, donc un défi majeur. En outre, un consensus se dessine peu à peu, justifiant l'usage de cette notion. ³

3.1. La compétitivité entre l'amélioration des produits et l'amélioration du niveau de vie

La compétitivité d'un pays était définie dans les documents officiels des organisations internationales et des administrations nationales, jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix, comme étant la combinaison de bons résultats au niveau des exportations

¹ - Measuring Up, Malaysia In, 2009. IMD World Competitiveness Yearbook. P. 3.

² - HASSETT, K A., HUBBARD, R G. & JENSEN M H., 2011. Rethinking Competitiveness, American Enterprise Institute for Public Policy Research. P. 5.

³ - MARNIESSE, S. & FILIPIAK, E., 2003. Compétitivité et mise à niveau des entreprises. Approches théoriques et déclinaisons opérationnelles, Agence Française de Développement, Paris: MAGELLAN & Cie. PP. 43-44.

et le maintien ou l'amélioration du niveau de vie. Aux États-Unis, la *President's Commission on Industrial Competitiveness*, définit la compétitivité comme «*la capacité d'une nation, dans le contexte d'un marché libre et équitable, à fabriquer des biens et des services répondant aux exigences des marchés internationaux, tout en maintenant ou en augmentant le revenu réel de ses citoyens*», la compétitivité est «*la capacité à fabriquer des biens et des services qui répondent aux exigences des marchés internationaux, tout en offrant aux citoyens un niveau de vie qui, tout à la fois s'élève et puisse être réservé à long terme*» selon le *Competitiveness Policy Council* (1992). Et enfin, pour l'OCDE (1996) la compétitivité est «*la capacité d'entreprises, d'industries, de régions, de nations ou d'ensembles supranationaux de générer de façon durable un revenu et un niveau d'emploi relativement élevés, tout en étant et restant exposés à la concurrence internationale*».¹

Le rapport Jacquemin et Pench (1997), synthèse des travaux du Groupe consultatif sur la compétitivité de la Commission européenne, souligne que le discours sur la compétitivité est essentiellement axé sur les moyens : «*la notion de compétitivité ne constitue ni une fin en soi, ni un objectif. Elle est un moyen efficace de relever le niveau de vie et d'améliorer le bien-être social. C'est un outil...*».²

Ultérieurement, les différents documents officiels ne prennent plus en compte la concurrence internationale et retiennent l'objectif d'améliorer et d'accroître le bien-être de ses habitants.

Enfin, selon le rapport de compétitivité européenne de 2001, la direction générale des entreprises de la commission européenne définit la compétitivité comme «*la capacité à atteindre une progression soutenue des revenus réels et des conditions de vie dans les régions ou les États, produisant des postes de travail pour tous les demandeurs d'emploi*». La définition officielle de la compétitivité d'un pays s'est donc élargie pour devenir «*la capacité à améliorer durablement le niveau de vie de ses habitants et à leur procurer un haut niveau d'emploi et de cohésion sociale*».³

3.2. Compétitivité ex post ou ex ante ?

On distingue deux approches complémentaires concernant l'évaluation de la compétitivité d'une nation: l'évaluation à partir d'indicateurs de performances globales ou partiels ; et l'évaluation à partir des déterminants de ces performances.

La première «*la compétitivité ex post*» peut induire en erreur, parce que, comme le soulignaient Jacquemin et Pench, «*elle ne tient pas compte des différences dans les conditions de départ ni des mécanismes de rééquilibrage (par exemple à long terme ajustement du taux de change réel pour restaurer l'équilibre commercial)...*». Il faut donc concentrer sur les variables explicatives de la compétitivité.

¹ - DEBONNEUIL M. & FONTAGNE, L., 2003. Compétitivité. Paris: La Documentation française. PP. 12-13.

² - Ibid.

³ -Idem.

La deuxième « la compétitivité *ex ante* » s'intéresse à la capacité à réaliser de hauts niveaux de compétitivité *ex post* et donc sur ses déterminants. Les indicateurs composites du Forum économique mondial, agrégeant différentes variables explicatives de la croissance économique, représentent selon Debonneuil et Fontagne une utilisation très discutable de cette deuxième approche et donnent lieu à des classements de nations sans robustesse statistique.¹

3-3-Définitions du concept compétitivité, absence d'un consensus !

Comme nous l'avons vu, « le terme "compétitivité", dont l'origine latine (*com petere*) évoque l'idée de "rechercher ensemble", mais aussi celle de "se rencontrer en un même point", désigne l'aptitude à affronter des situations de concurrence et à rivaliser avec autrui. Fréquemment employée par les économistes, la notion a été initialement définie et appréhendée au niveau de l'entreprise, puis transposée au plan macroéconomique, au niveau d'un secteur d'activité ou d'un pays ».²

La revue de la littérature traitant la notion de compétitivité montre l'absence d'une définition unique du terme pour orienter les efforts des chercheurs. Il apparaît également que ce concept change avec chaque niveau d'analyse menée (firme, secteur, pays), le bien analysé (bien homogène ou différencié), et enfin le but de l'analyse. Pour éclairer ce point, nous allons présenter quelques définitions ci-après :

3-3-1- Différents définitions du concept de compétitivité : Malgré l'usage intensif du concept de compétitivité, un consensus sur la définition du terme est loin d'être atteint.

Pour certains auteurs, la compétitivité est la capacité de pénétrer et de s'imposer sur de nouveaux marchés. Pour d'autres, la compétitivité reflète plutôt la capacité de maintenir une balance commerciale positive.

- *La compétitivité des nations est un domaine de la connaissance économique, lequel analyse les faits et les politiques qui charpentent la capacité des nations à créer et à maintenir un environnement qui soutient la création de plus de richesses pour les entreprises et plus de prospérité pour les individus* (définition académique).
- Une version plus courte, moins complète mais plus orientée vers le monde des affaires est aussi utilisée : *La compétitivité des nations analyse et classe la capacité des nations à créer et maintenir un environnement qui soutient la compétitivité des entreprises* (business définition). (IMD)³

¹ - DEBONNEUIL M. & FONTAGNE, L., Op.cit.

² - MUCCHIELLI, J-L., COMPÉTITIVITÉ.

ses.ens- lyon.fr/servlet/com.univ.collaboratif.util.LectureFichiergw?...

³ - PHILIPPAS, N., 2005/10-11A. Compétitivité : Classements internationaux, SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie. Carrefour de l'économie. P. 6.

- *La compétitivité est la capacité de fournir des biens et services au temps, place et forme requise par les acheteurs étrangers à prix égal ou meilleur que celui des autres fournisseurs potentiels, tout en gagnant au moins le coût d'opportunité des ressources employées.* (Sharples et Milham, 1990).¹
- *La capacité de maintenir, dans une économie globale, un taux de croissance acceptable du niveau de vie de la population avec une distribution équitable, tout en offrant un emploi à tous ceux désirant travailler sans pour autant réduire le potentiel de croissance du niveau de vie des générations futures.* (Landau, 1992).
- Au niveau d'une région ou d'un pays, la compétitivité est définie par la Commission européenne comme *"l'ensemble des facteurs essentiels à une réussite économique à long terme"*. *"Une nation est compétitive si elle parvient à accroître durablement le bien-être de ses habitants. Avec l'augmentation de la productivité des facteurs de production"*.
- Par analogie *"Une industrie compétitive est celle qui possède la capacité de gagner un profit et maintenir une part du marché domestique et/ou international"* (Agriculture Canada, 1991).
- Par extension, un territoire est compétitif s'il arrive à attirer des activités sur son sol.²
- La compétitivité d'une nation est la capacité à améliorer durablement le niveau de vie de ses habitants et à leur procurer un haut niveau d'emploi et de cohésion sociale.³
- Pour Laura D'Andrea Tyson (1992), la compétitivité est *« notre capacité à produire des biens et services qui passent le test de la compétition internationale tandis que nos citoyens jouissent d'un niveau de vie qui est à la fois en progression et durable »*.⁴
- Le CEPII (1998) définit *la compétitivité d'une nation à long terme comme sa capacité à améliorer le niveau de vie de ses habitants.*
- Les économistes de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) définissent la compétitivité comme *« l'intensité avec laquelle un pays peut, dans le cadre d'un marché libre et organisé, produire des biens et des services capables d'affronter les marchés internationaux tout en maintenant et améliorant le niveau de vie de ses habitants sur une longue période »*.
- Selon la Commission des Communautés européennes étudie la compétitivité aux États-Unis, au Japon et dans la CE (Rapport économique annuel 1993). La compétitivité y est définie au niveau d'une nation comme la capacité *« d'accroître sa part des marchés d'exportation ou de soutenir un taux de croissance plus élevé sans que son solde courant se détériore »*. Si dans ce contexte l'indicateur *« de*

¹ - LACHAAL, L., La compétitivité : Concepts, définitions et applications, Institut National de la Recherche Agronomique de Tunis (INRAT). P. 30.

² - Ibid.

³ - DEBONNEUIL M. & FONTAGNE, L., Op.cit. P. 8

⁴ - KRUGMAN, P., 1999. La mondialisation n'est pas coupable, vertus et limites de libre échange. Casbah édition. P. 21.

compétitivité le plus couramment utilisé est fondé sur les coûts salariaux unitaires... »
C'est qu'il permet d'établir un indice des coûts salariaux d'un pays par rapport aux indices de coûts salariaux de ses partenaires étrangers.¹

Mais de telles définitions, d'après Krugman, ne donnent pas l'importance à la productivité des facteurs domestiques dans l'augmentation du niveau de revenu réel des individus. Par ailleurs, elles considèrent l'économie internationale comme un jeu à somme nulle où les pays à l'instar des firmes entrent en concurrence pour des parts de marchés. Et elles partent particulièrement, de la notion de compétitivité d'une entreprise vendant des biens et services pour définir la compétitivité d'un pays, mais à l'échelle de ce dernier la compétitivité est inappropriée.²

Les auteurs qui défendent la pertinence du concept de compétitivité d'un pays Prestowitz (1994), Burton (1994) reconnaissent l'importance de la productivité des facteurs domestiques dans la création de revenu réel élevé en définissant la compétitivité comme Tyson. Mais par contre, cette productivité est augmentée par des politiques de libéralisation commerciale et de création de conditions propices aux entreprises. La pertinence du concept de compétitivité de la nation est avérée dans le domaine de la politique économique. La compétitivité est l'expression du bien être des individus, qui peut être mesuré par le PNB par tête, par le niveau de création d'emplois, mais aussi : par des parts de marché si on cherche à mettre en évidence les vecteurs de cette compétitivité, selon Muccheili (2002).³

On peut conclure que malgré la multiplicité et la diversité des définitions de la compétitivité, il y a lieu de mentionner les deux points communs suivants :

- La relativité du concept de compétitivité, c'est-à-dire, l'appréciation de la compétitivité d'une firme, d'un secteur ou d'un pays est souvent faite par rapport à une entité similaire ;
- La compétitivité est un concept dynamique et considérablement lié aux conditions économiques du pays ainsi que les conditions du marché international.

Alors, pour préserver sa compétitivité, une entité est amenée à suivre un processus continu d'ajustement en guise de réponse à des forces et des à facteurs intervenant dans la détermination de sa position concurrentielle sur le marché. ⁴

¹ - PARANQUE, B., 2e trimestre 1995. Compétitivité des entreprises et forces concurrentielles. BULLETIN DE LA BANQUE DE FRANCE. Supplément « Études ». P. 121.

² - FAYB, K D., 2004. Analyse des déterminants de la compétitivité internationale Sénégalaise. Mémoire de DEA en Economie Internationale. P. 24.

³ - Ibid.

⁴ - LACHAAL, L., La compétitivité : Concepts, définitions et applications. Op.cit. P. 30.

3-3-2-La compétitivité de l'entreprise versus celle de la nation : La croissance d'une firme et ses résultats à long terme représentent sa compétitivité selon trois critères : le prix, la qualité et les coûts. Une firme est compétitive si elle arrive à réaliser des résultats supérieurs à ses concurrents.

Plusieurs auteurs admettent l'idée d'une lutte entre nations pour analyser la compétitivité. Chaque pays est considéré comme une grande entreprise en concurrence sur le marché mondial. Alors les États-Unis, l'Europe et le Japon sont considérés comme des concurrents, au même titre que des firmes telles que Coca-Cola et Pepsi-Cola.

Néanmoins, comme l'a rappelé Krugman dans son ouvrage « La Mondialisation n'est pas coupable » (1998), l'analogie est impropre : une firme vend toute sa production, ou presque, à l'extérieur de son organisation, et ses salariés consomment peu de cette production, au contraire d'une nation où la moitié, ou même plus, de ce qui est produit est destiné aux consommateurs nationaux. De plus, les ventes de produits de Coca-Cola se font peu vers les travailleurs de son concurrent Pepsi-Cola, mais vers l'ensemble des consommateurs, et réciproquement pour Pepsi-Cola, à la différence des nations qui commercent entre eux (l'Allemagne représente le principal fournisseur et en même temps le principal client de la France). Il est donc inutile de pousser trop loin la comparaison nation-firme. Selon Krugman, *“la compétitivité ne serait que le mot poétique pour exprimer la productivité d'un pays”*. La meilleure mesure serait alors celle de l'évolution de la productivité des facteurs de production à long terme. La paix civile, l'absence de corruption et la démocratie, deviennent alors les facteurs clés de la compétitivité.¹

"Chercher à expliquer la 'compétitivité' au niveau national est incorrecte. Ce qu'on doit comprendre, ce sont les déterminants de la productivité et le taux de croissance de la productivité. Pour trouver des solutions, on devrait focaliser, non pas sur l'ensemble de l'économie, mais plutôt sur des industries spécifiques ou encore des segments d'industrie" (Porter, 1990).

En outre, une nation ne peut pas être compétitive dans tous les secteurs ou tous les produits à la fois. Et pour cela, la compétitivité doit être appréhendée non pas à un niveau trop agrégé mais à celui des secteurs d'activité.

Finalement, on peut conclure, bien que les firmes soient la pierre angulaire de la compétitivité entre les pays, il faut reconnaître que les décisions des pouvoirs publics sont les clés de la création de l'environnement, du cadre dans lequel les entreprises opèrent et réussissent. Particulièrement lorsqu'on parle de l'attractivité d'un pays ; une part importante de ce qu'on appelle l'avantage compétitif d'un pays résulte des politiques d'incitation appliquées pour attirer l'investissement direct étranger.

L'exemple clair, dans ce cas, sont les politiques d'éducation et de Know-how. En effet, les économies développées, à l'instar des États-Unis ou bien du Japon, ne sont plus basées

¹ - MUCCHIELLI, J-L., Compétitivité, corrélats, commerce, concurrence, croissance, développement et entreprise. P.3.

seulement sur les produits et les services, la compétitivité de leurs produits et de leurs services dépend bien du stock de connaissance utilisé pour produire ces biens et services. De ce fait, la connaissance est peut être un élément déterminant de la compétitivité d'une nation. La manière dont cette connaissance est acquise et gouvernée relève particulièrement de la responsabilité des nations de telle sorte que l'on puisse bien parler de compétition entre les nations.¹

Section 4 : La compétitivité : méprises et critiques

4-1 - Les méprises à propos de la compétitivité

4-1-1- La course concurrentielle entre pays et le jeu à somme nulle : selon Krugman, les politiciens préfèrent bien lier les fondements des déséquilibres comme le chômage, par exemple, au manque de compétitivité vis à vis des partenaires étrangers. Alors, ils réduisent l'économie internationale à un combat entre nations qui amènerait une situation dite de jeu à somme nulle, c'est-à-dire que ce qu'un pays gagnerait dans le commerce international, son partenaire le perdrait.

La multiplication des anti-mondialistes confirme cette idée selon laquelle, dans le commerce international, il y a un perdant et un gagnant et que si on ne peut pas gagner, alors il ne faut pas accepter d'échanger. Dans cet ordre d'idée, les pays en voie de développement se feraient exploiter par les pays développés, alors que ces derniers seraient dans l'incapacité de concurrencer devant les pratiques déloyales de dumping social ou monétaire employées par les pays en voie de développement. Il serait donc judicieux d'inciter les uns et les autres à décliner les propositions d'échange.

Il est clair qu'aucun pays n'accepte un échange dont il en sortirait perdant. Or, les commentateurs s'accorderaient à dire que ce ne sont pas toujours les mêmes qui perdent, parfois ce sont les pays développés et d'autres les pays en développement qui perdent.

4-1-2- Avantages comparatifs et les trois lacunes : Ces points de vue concernant la compétitivité internationale négligent trois choses importantes.

Premièrement, il faut considérer les théories du commerce international dans ce domaine. Ainsi, la théorie de Ricardo confirme que l'échange international au niveau des pays est un jeu gagnant-gagnant. La deuxième méprise est encore plus répandue puisqu'on juge à tort que cette théorie est une " doctrine " qui plus est, libérale, qui serait une justification du tout marché et du " laissez-faire, laissez passer ".²

En réalité, l'idée principale de l'avantage comparatif c'est qu'il est applicable et adéquat aussi bien pour une économie planifiée que pour une économie de marché, puisqu'il s'agit de se dire qu'il vaut mieux se spécialiser dans ce que l'on sait le mieux faire et d'échanger ensuite ses compétences contre celles d'un partenaire.

¹ - LACHAAL, L., La compétitivité : Concepts, définitions et applications. Op.cit. P. 30.

² - PETRELLA, R., 2001. Critique de la compétitivité. Texte pour la conférence de Valencia. P. 9.

Finalement, la troisième confusion concerne les conséquences du commerce international. Dans la mesure où le commerce permet aux nations d'échanger leur savoir faire et leurs compétences, il est mieux que le non-échange. Néanmoins dans le processus d'échange, les pays qui produisent les biens substitués des importations sont plus menacés par la compétitivité d'autres pays (la concurrence internationale) que ceux qui fabriquent les biens exportés qui font, en revanche, un gain. Par exemple, l'industrie du textile, ses territoires, ses salariés, seront menacés par les importations asiatiques et ces secteurs vont perdre de l'importance rendant difficile la reconversion des ouvriers et des régions. Tant dis qu'une autre industrie embauchera et fera enrichir sa région et son pays d'implantation.

La théorie économique nous apprend alors que, pour que le gain soit bien réparti sur l'ensemble de la nation, il faut garantir une fonction de distribution des gagnants vers les perdants. Si cette fonction de répartition fonctionne mal, il faut alors se poser la question de l'efficacité de l'Etat et de ses agents plutôt que de remettre en cause l'échange lui-même. La question de la compétitivité est alors repoussée vers le haut, vers les rouages de l'Etat lui-même et sa gouvernance globale. Un pays compétitif serait donc un pays avec une bonne gouvernance de l'Etat. L'absence de corruption, la transparence et la démocratie deviendraient alors les facteurs décisifs de la compétitivité d'une nation. On constate toujours que les pays qui réalisent le moins de croissance et d'amélioration de bien-être à l'ensemble de leur population sont aussi ceux qui sont le plus souvent en guerre, où l'on remarque une absence de démocratie et où la corruption touche profondément le système économique et social.¹

4-1-3-Avantages comparatifs et compétitifs : le pays comparé à une grande entreprise : D'après l'ex-président américain Bill Clinton, chaque pays " *est comme une grande entreprise en concurrence sur le marché mondial* ". Les Etats-Unis, l'Europe et le Japon seraient par exemple des concurrents de la même manière que les compagnies de Coca-Cola et Pepsi-Cola.

Mais selon Krugman, il est clair que cela n'a rien à voir pour de nombreuses raisons : Une firme par définition vend tout ou quasiment à l'extérieur de son organisation. La situation est entièrement différente pour un pays où la plus grande partie (entre 60 et 90 %) de ce qui est produit dans le pays est consommé par les consommateurs de ce même pays.²

¹ - Ibid.

² - MUCCHIELLI, J-L., 2002. La Compétitivité : définitions ; indicateurs et déterminants. Dossier team. PP. 9-10.

- Cf. P.22.

4-1-4- Les méprises entre attractivité et compétitivité : En fait, il existe des contradictions entre certains concepts de compétitivité internationale, la plus claire c'est celle qui concerne le commerce extérieur et les investissements étrangers. Au premier abord, une nation est considérée compétitive si elle est capable de maintenir ses parts de marché à l'étranger et son excédent commercial et avoir, parallèlement, un territoire compétitif, c'est-à-dire capable d'attirer des investissements étrangers sur son sol. Si son territoire est plus attractif que celui des autres nations, il devrait y avoir moins d'investissements sortants que d'investissements entrants et la balance des capitaux directs devrait être excédentaire. Mais, du point de vue macroéconomique les deux positions sont simultanément difficiles à envisager. Partant du principe comptable que la balance des paiements, comme document comptable, doit être équilibrée et que celle-ci est composée de la balance des biens et services (BC) et de la balance des capitaux (BK), alors, on a l'équation d'équilibre suivante :

$$BP = BC + BK \text{ avec } BP = 0 \Rightarrow BC = -BK$$

La balance des biens et services va être l'inverse de la balance des capitaux. Donc un déficit des capitaux va coïncider avec un excédent commercial et vice versa.¹

4-2- Critiques de la compétitivité

4-2-1- L'idéologie de la compétitivité : Avant le 11 septembre, l'idéologie de la compétitivité est résumée par quelques petites idées : les pays sont engagés dans une guerre économique, industrielle et technologique sans pitié à l'échelle planétaire. L'objectif principal est de survivre. La survie est impossible sans être compétitif ; hors compétitivité, pas de croissance, pas de bien-être économique et social, et surtout pas d'indépendance politique ; le rôle essentiel de l'Etat, des villes, de l'école, et même des syndicats est de préparer l'environnement le plus favorable aux entreprises pour qu'elles soient (ou deviennent, ou restent) compétitives dans cette guerre mondiale²

« La compétitivité a eu ses évangélistes, ses théologiens, ses prêtres et, bien entendu, ses fidèles : c'est-à-dire l'opinion publique "matraquée" par les discours sur la compétitivité.

Les principaux évangélistes ont été les quelques dizaines d'économistes et d'experts de renommée internationale qui, aux Etats-Unis, en Europe et au Japon, ont prétendu avoir trouvé les "lois naturelles" de l'économie moderne - dite de marché - en y introduisant de nombreux ingrédients empruntés à des théories philosophiques et scientifiques liées, à tort ou à raison, à Hobbes (« l'homme est loup pour les autres »), Darwin (« la sélection naturelle »), Spencer (« la sélection par les plus aptes »), Nietzsche (l'importance de l'hero).. »³

Dans les années quatre-vingt-dix, le monde est transformé en une célébration planétaire de la religion de l'économie capitaliste au nom de la Sainte Trinité Libéralisation,

¹ -Ibid.

² - PETRELLA, R., 2001. Critique de la compétitivité. Texte pour la conférence de Valencia. Op.cit.

³ - Pour plus des détails, Cf. PETRELLA, R., Op.cit. PP. 8-11.

Dérégulation et Privatisation. (Cf. la figure 1-1 une illustration démonstrative de la «nouvelle théologie de l'économie capitaliste mondiale »).¹

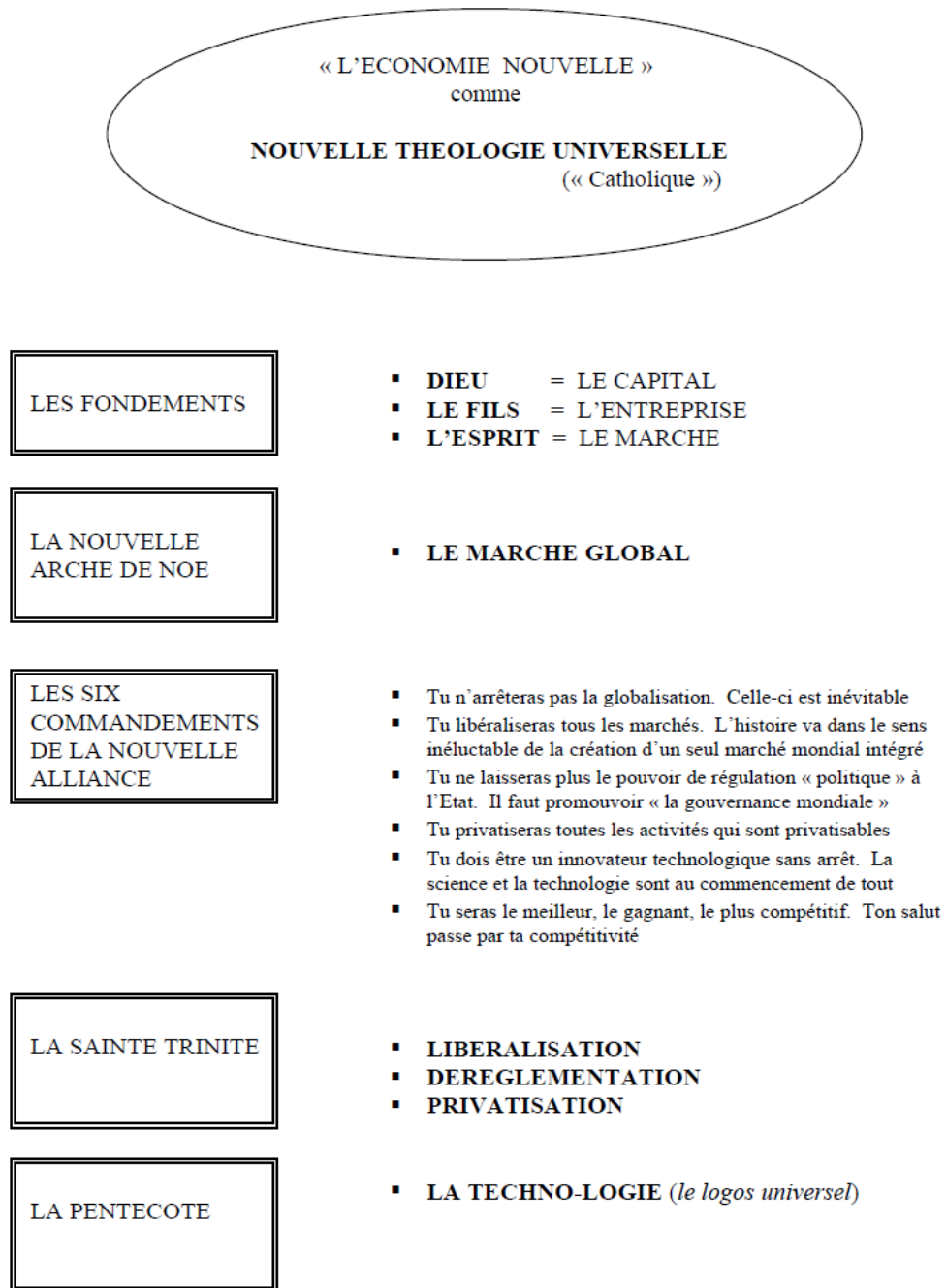
4-2-2-Les effets de l'idéologie et de la politique de la compétitivité

- La consolidation de la suprématie de la logique de guerre entre les entreprises, les opérateurs économiques, et même les Etats, au sein des sociétés à l'échelle mondiale.
- La réduction du rôle de l'Etat dans la pensée et dans les visions et les stratégies des agents économiques, politiques et du grand public, face à l'agrandissement d'un grand système d'ingénierie financière, juridique et bureaucratique mis à la disposition de la performance commerciale des firmes.
- La baisse considérable des pratiques de la démocratie.
- L'affaiblissement du pouvoir de régulation politique, et de définition et de promotion de l'intérêt général de la part de l'Etat.
- La marchandisation de la vie. L'histoire du XIXe et du XXe siècle a été l'histoire de la diminution, voire de l'élimination des excès pervers du capitalisme et de sa prétention à gouverner la société.
- Et finalement, l'aggravation de la violence culturelle à travers le monde. Celle-ci a pris deux principales formes. Premièrement, il s'agit de l'affaiblissement de la réflexion et des débats sur l'éthique, la connaissance, la science, la technologie, le bien-être, la richesse, le progrès, la paix et la guerre, les rapports Nord-Sud et l'environnement, engendrés par la mondialisation compétitive. En deuxième lieu, la marginalisation, voire l'élimination, de la valeur des cultures et des modes de vie qui n'ont pas pu, ou voulu, admettre de s'insérer dans la marche « triomphante » de l'Occident.²

¹ - Ibid.

² - Idem.

Figure 1-1 : nouvelle théologie de l'économie capitaliste mondiale



LA GRACE	▪ LA RENTABILITE
LE SALUT	▪ ETRE COMPETITIF
LE PECHE	▪ NE PAS SE SOUMETTRE AU MARCHE OLIGOPOLISTIQUE MONDIAL
LES GRANDS THEOLOGIENS	▪ SMITH – D. RICARDO
LES NOUVEAUX EVANGELISTES	▪ LES GOUROUS DES GRANDES UNIVERSITES DES ETATS-UNIS , D'EUROPE, ET DU JAPON <i>(Les consultants)</i>
LES LIEUX DE FORMATION DES « PRETRES »	▪ LES ECOLES DE MANAGEMENT, BUSINESS, ADMINISTRATION
LA PROCLAMATION « QUOTIDIENNE » DU NOUVEAU CATECHISME	▪ FINANCIAL TIMES, THE WALL STREET JOURNAL, EL MUNDO , THE ECONOMIST, IL SOLE 24 ORE, LE FIGARO, FRANKFURT ALLGEMEINE ZEITUNG ...

Source : PETRELLA, R., Critique de la compétitivité. Op.cit. PP. 6-7.

Conclusion

Le concept de la compétitivité a toujours existé, depuis le 15^{ème} siècle, malgré que le terme soit récent.

L'ouverture des frontières est, de plus en plus, une réalité. Si certains pays ont longtemps été tenus en dehors de ce mouvement de libéralisation, ils sont aujourd'hui, en particulier depuis l'adoption des plans d'ajustement structurel, sur la voie d'une ouverture à marche forcée.

Pour la plupart des économistes, la compétitivité de la nation (rattachée aux échanges commerciaux) est un concept pertinent dans la mesure où elle est la capacité d'un pays à réaliser son objectif de croissance économique en s'insérant dans le commerce international.

En se basant sur ce premier chapitre, il est clair qu'il y a certaines lacunes dans la littérature existante sur la compétitivité nationale. Premièrement, il n'y a pas une définition communément acceptée de la compétitivité nationale. Alors que de nombreuses définitions sont offertes, il y a encore un manque de conceptualisation globale de la compétitivité nationale. Deuxièmement, dans les définitions existantes et les cadres conceptuels de la compétitivité nationale, la plupart d'entre eux négligent l'aspect dynamique de la compétitivité nationale, à savoir l'évolution de la compétitivité nationale.

Chapitre 2 : Revue de la littérature théorique

Chapitre 2 : Revue de la littérature théorique

Introduction

Au cours des trente dernières années, le terme « *compétitivité* » a été largement utilisé, et parfois abusé. En fait, les questions et les enjeux qui sont au cœur de la notion de la compétitivité sont essentiellement celles auxquelles les décideurs politiques et les théoriciens de l'économie ont tentés de répondre depuis des dizaines, voire des centaines d'années, à la recherche d'une meilleure compréhension des questions qui sont essentielles à l'amélioration du bien-être économique et à la répartition équitable des richesses.¹

Aujourd'hui, et dans la plus part des pays, c'est primordial d'avoir un dispositif (conseil) chargé des questions de la compétitivité, ce qui reflète son importance pour les gouvernements, qui fixent généralement des objectifs à atteindre dans le cadre général de la compétitivité, tels que : l'évolution vers une économie basée sur le savoir, une croissance durable, la création de l'emploi, etc.

Dans ce cadre, l'objectif de ce chapitre est de rechercher une meilleure compréhension du concept de la compétitivité et suivre l'émergence de ce concept au fil du temps dans la littérature, selon le plan suivant :

- La théorie classique ;
- La théorie néoclassique ;
- La nouvelle théorie du commerce international ;
- La nouvelle « nouvelle » théorie du commerce international ;
- Enfin, la théorie de l'avantage concurrentiel de Porter.

¹ - Xin Li, 2011. Toward an Integrative Framework of National Competitiveness: An application to China. PhD Series 26. Copenhagen Business School. P. 9.

Avant de plonger dans la littérature qui traite le concept de la compétitivité, il est d'abord important d'introduire la notion plus large de la compétitivité, telle qu'elle a été utilisée à la fois au niveau micro-économique et macroéconomique.

Section 1 : La compétitivité au niveau microéconomique (au niveau de l'entreprise)

L'analyse de la compétitivité au niveau microéconomique se concentre sur les rapports entre les facteurs de compétitivité d'une entreprise et l'ensemble de ses fonctions et des décisions qui touchent à son financement, son activité, son management, sa rentabilité, son équilibre financier et sa croissance à long terme ¹

En effet, l'examen de la littérature empirique montre qu'il n'est pas approprié de traiter la compétitivité au niveau d'une économie nationale globale. Au premier abord, aucune nation n'est compétitive dans tous les secteurs d'activité (Porter 1990). On constate que c'est au niveau d'industries spécifiques que tel ou tel pays bénéficie d'avantages compétitifs majeurs, à l'instar de la Suisse dans les domaines des services financiers, de la pharmacie et de la chimie par exemple. En outre, dans la majorité des pays, les industries les plus compétitives se caractérisent par une concentration spatiale des entreprises (les TIC dans la Silicon Valley, le pôle de la chaussure en Italie du nord et les services financiers à Singapour). La création de valeur est donc un processus principalement local (Porter 1998).

Par ailleurs, l'interaction de la sophistication des activités et des stratégies des entreprises ainsi que l'environnement des affaires renforcent les bases microéconomiques de la compétitivité. L'environnement des affaires, qui a été modélisé par Michael Porter sous la forme d'un losange, regroupe quatre types de déterminants en matière de compétitivité : les facteurs de production ; les conditions de concurrence ; les industries connexes et apparentées et les conditions de la demande². Dans le même modèle les politiques gouvernementales ont également un rôle essentiel par leur capacité à catalyser les composantes et la dynamique de ce système à travers notamment les politiques d'éducation et de technologie, l'instauration d'infrastructures efficaces, l'installation et la promotion de pôles de compétitivité, l'ouverture des marchés à la concurrence.³

L'étude de la compétitivité au niveau microéconomique permet de déterminer davantage le rôle décisif des entreprises, des institutions de recherche et d'éducation, des associations industrielles, ainsi que des institutions gouvernementales. On constate que l'amélioration de la compétitivité est liée principalement à la contribution de ces instances dans l'innovation, qui permet de créer de la valeur en renforçant la productivité. Ainsi,

¹ - PARANQUE, B., Compétitivité et rentabilité des entreprises industrielles. P. 1.

² - Cf. la section 4 de ce chapitre.

³ - GUGLER, P., 3-2008. Compétitivité: un concept complexe de nature microéconomique, in, La Vie économique, Revue de politique économique. P. 36.

l'objectif est fixé et devrait nous détourner des formules inefficaces et contre-productives tel que le fait de vouloir lier la compétitivité aux bas salaires ou à une faible monnaie. Car le but d'une société n'est pas d'appauvrir la population ou de solder sa production mais bien le contraire. Uniquement une grande productivité aide à garantir des salaires élevés et une véritable prospérité économique. Pour atteindre de concrets résultats en matière de productivité, la logique de chaque politique de compétitivité doit être donc de nature plus microéconomique et structurelle.

Enfin, mieux définir le concept de la compétitivité au niveau microéconomique paraît plus facile qu'au niveau macroéconomique, en effet, à ce niveau la notion de compétitivité est simple et clairement définie. Cette définition est fondée sur l'aptitude des entreprises à affronter l'examen de la concurrence, de croître et d'être rentable. La compétitivité, ici, réside dans la productivité et la rentabilité des entreprises dans les limites des exigences d'un marché ouvert en termes de prix et de qualité. Pour rester sur le marché des affaires chaque entreprise doit satisfaire ces exigences, et la part de marché de toute entreprise est liée à ses performances par rapport à ses concurrents, les entreprises non compétitives sont obligées d'abandonner le marché.

Section 2 : La compétitivité au niveau macroéconomique (au niveau de la nation)

Au niveau d'un pays la notion de compétitivité est beaucoup plus mal cernée et plus largement critiquée, malgré le fait que le renforcement de la compétitivité d'une nation ou d'une région est généralement présenté comme un objectif central de la politique économique. L'absence d'un consensus sur la définition, est en soi, une source de réfutation à la notion de la compétitivité macroéconomique; surtout l'argument qu'il est dangereux de baser la politique économique autour d'un tel concept ambiguë qui admet des interprétations diverses.

Une ligne plus stricte de critique, soutient que le concept de « compétitivité nationale » est essentiellement *presque totalement sans fondement*¹ et un mot vide de sens². Krugman (1994), qui va même jusqu'à décrire le concept de la « compétitivité nationale » comme une *obsession fautive et dangereuse à la fois*³. Il soulève trois points clés de l'opposition :

- Il est incorrect de faire une analogie entre un pays et une firme, par exemple, une firme non compétitive finira par quitter le marché, mais ce n'est pas le cas pour un pays. Il n'y a pas d'équivalent de la notion de « bottom-line » pour un pays.

1 - KRUGMAN, P., La mondialisation n'est pas coupable. Op.cit. P. 20.

2 - Ibid; P. 36.

3 - Idem.

- Prenons en compte que l'objectif des firmes est, peut être, de saisir des parts de marché et que la réussite d'une entreprise sera au détriment des autres, le succès d'un pays ou une région est la création des opportunités. Autrement dit, il est bien connu que le commerce international n'est pas un «jeu à somme nulle».¹
- La compétitivité n'est rien d'autre qu'un synonyme de la productivité, la croissance du niveau de vie national va de paire avec le taux de croissance de la productivité.

Enfin, ces points sont bien reconnus par les tenants de la notion de compétitivité macroéconomique.

Dans ce qu'on pourrait appeler le "consensus" de la compétitivité macroéconomique il y a une reconnaissance générale que l'amélioration de la performance économique d'une nation ne doit pas être au détriment d'une autre ; et la productivité est l'une des préoccupations centrales de la compétitivité.²

Pour conclure, on peut dire que la compétitivité n'est pas seulement en fonction d'ajustements macroéconomiques ou d'une dotation naturelle en facteurs de production; elle résulte aussi de la possibilité d'obtenir une forte productivité en exploitant au mieux ces ressources. En effet, si la capacité de production est faible ou inexistante les bons paramètres macroéconomiques fondamentaux ne sont pas une condition suffisante pour rendre une entreprise compétitive. D'après Porter, *«pour qu'une bonne politique macroéconomique se traduise par une productivité croissante, elle doit s'accompagner d'améliorations microéconomiques»* (Porter, 2000). Des politiques microéconomiques actives et des mesures visant à ébaucher de nouveaux sites industriels sont demandées par la concurrence sous ses nouvelles formes; les firmes, pour leur part, sont appelées à restructurer leurs activités et leurs installations et embaucher de la main-d'œuvre qualifiée.³

Section 3 : Théories du commerce international

La revue de littérature que nous allons parcourir vise à recenser les différentes théories du commerce international :

3-1-La théorie classique : Selon la théorie économique classique, la spécialisation sous la forme de la division internationale du travail d'Adam Smith (1776), prévoit des différences de productivité entre les pays. D'après Smith, l'investissement en capital et le commerce aident à cette spécialisation et à faire accroître la productivité et la croissance de la production. En outre, la croissance pourrait être renforcée, puisque la production

¹ - MARTIN, R L., A Study on the Factors of Regional Competitiveness. P. 8.

² - Ce «consensus» est déjà illustré par les définitions proposées dans le chapitre précédent.

³ - CNUCED, 2003. Amélioration de la compétitivité des PME par le renforcement des capacités productives. TD/B/COM.3/51. P.4.

croissante permet une division supplémentaire du travail et donc une croissance supplémentaire.¹

Réfutant le raisonnement des mercantilistes, Adam Smith, présente deux arguments. Le premier est celui de l'avantage absolu : l'importation résulte d'un gain à l'échange et il est opportun pour un pays d'importer de l'étranger ce qui y est disponible à moindre coût. De la même façon qu'il exportera les biens pour lesquels il produit dans des conditions plus avantageuses. Alors que le second argument considère la taille des marchés : le principe de division du travail, que Smith a considéré comme la pièce motrice de la croissance, est limité par la taille du marché. Ce principe, qui s'applique dans une économie fermée est aussi juste en économie ouverte : ouvrir l'économie, c'est accéder à un plus grand marché, et donc, profiter de techniques plus efficaces.

Ultérieurement, David Ricardo (1817) a prouvé que les gains provenant de l'échange pourrait être réalisés lorsque les deux pays se spécialisent dans la production de biens pour lesquels ils ont un avantage comparatif.

Ricardo a comblé la lacune laissée par Smith se rapportant à la nécessité d'avoir un avantage absolu pour chaque pays et au moins pour un bien. Il indique que même la participation d'un pays pratiquement sans avantage dans tous les biens est à l'origine d'un gain net. Ses principes constituent le premier ouvrage scientifique d'économie internationale, il faut mentionner deux apports différents : le principe d'avantage comparatif, qui corrige la déficience laissée par Smith et va constituer la base de toute l'approche classique du commerce international ; la potentialité d'un échange fondé sur des différences d'efficacité de production entre nations.

D'après le cadre Ricardien, Il ya quelques remarques importantes à mentionner:

- Les écarts de technologie entre les pays et les industries les incitent à commercer au niveau international.
- La supériorité technologique n'est pas la garantie d'une industrie capable d'affronter la concurrence. Quoique, une industrie nationale finira, tout de même, par disparaître sans un avantage comparatif.

« Alors, la théorie classique du commerce international montre que le commerce international n'est pas un jeu à somme nulle : la spécialisation des pays et l'échange sont à l'origine d'un gain net, ayant pour contrepartie des effets redistributifs au sein des pays qui se spécialisent. Ne permettant pas d'introduire de façon satisfaisante l'imperfection de la concurrence ou les rendements croissants, et confrontée à des problèmes de validation

¹ - MARTIN, R L., A Study on the Factors of Regional Competitiveness. Op.cit. P.10.

empirique, la théorie classique a néanmoins laissé la place à la nouvelle théorie du commerce international ». ¹

3-2-Théorie néoclassique : Le modèle d'Heckscher, Ohlin et Samuelson (HOS) : Les travaux de Ricardo ont été approfondis par l'analyse néo-classique du commerce international. En effet, l'origine des différences de coût de production entre les pays par de diverses dotations en ressources naturelles est explicitée. Les fondements d'une nouvelle explication des échanges, basée sur la rareté des ressources productives, ont été avancés par deux économistes suédois. Toutes les économies se ressemblent et leur technologie est similaire, cependant une seule caractéristique les différencie : les facteurs de production ne sont pas disponibles de la même façon dans tous les pays. Dans un article célèbre, Heckscher a énoncé ce principe de rareté. Son disciple Ohlin a développé davantage l'idée de son maître. Samuelson, quant à lui, a formalisé les principaux points de cette nouvelle théorie dans ses travaux. ²

Stolper et Samuelson, ont démontré, à partir des années 1940, que le commerce international pouvait désamorcer certains groupes et partant créer des comportements protectionnistes. Il va sans dire que cette conclusion, à laquelle sont arrivés les deux auteurs en situation de marchés concurrentiels totalement flexibles, générera à partir des années 60-70 un débat sur les causes endogènes du protectionnisme et de la politique de redistribution.

3-3- L'hypothèse de Linder : Celui-ci distingue les ressources naturelles et les biens qui les utilisent, et pour lesquelles la théorie des coûts comparatifs peut être appliquée; des produits manufacturés et pour lesquels la demande serait l'argument capital de l'échange.

3-4- La nouvelle théorie du commerce international : Un renouvellement substantiel de l'analyse du commerce international a marqué les années 1980-90. De nombreux travaux ont été menés pour tester la pertinence empirique des modèles de Ricardo et de Heckscher-Ohlin - Samuelson. En effet, au début des années 1980, les travaux de deux éminents économistes, en l'occurrence Helpman et Krugman, ont relevé un certain nombre de faits que n'explique pas la théorie traditionnelle du commerce international. A cet égard, il y a lieu de souligner trois faits :

La part du commerce intra-branche dans le commerce mondial des marchandises n'a cessé d'augmenter depuis la moitié du siècle dernier. En effet, le commerce intra-branche a atteint près de 50 pour cent du commerce international. Les modèles Ricardiens et Heckscher-Ohlin-Samuelson ne donnent pas une explication convaincante de ce phénomène qu'est l'existence d'un commerce intra-branche.

¹ - FONTAGNE, L., Commerce international, lionel.fontagne.free.fr/papers/cominter.PDF. P.1.

² - KRUGMAN, P. & OBSTFELD, M., 2006. Économie internationale. 7 éd. Paris: Pearson Education. P. 59.

Contrairement aux enseignements de la théorie traditionnelle, le commerce mondial des marchandises a connu un essor important surtout entre pays développés dont les structures économiques sont similaires par rapport à plusieurs aspects. En effet, ces pays se spécialisent dans les biens d'équipement et sont caractérisés par les mêmes dotations factorielles et utilisent les mêmes techniques de production nécessitant d'importants coûts fixes d'installation et de recherche et développement.

Par ailleurs, il y a lieu de signaler que la libéralisation graduelle des échanges, suite aux différents accords de GATT/OMC, a engendré des gains substantiellement supérieurs à ceux prévus par les théories traditionnelles du commerce international.

Ainsi, il s'avère que le paradigme de la concurrence pure et parfaite ne peut plus expliquer les trois situations. Quant au rôle prépondérant des échanges intra-branche, il peut être expliqué par le fait que les agents économiques n'achètent pas les produits importés pour combler un manque dans la production nationale, mais considèrent, plutôt, que ces produits sont différenciés. Ainsi, l'on peut dire que les produits internationalement différents peuvent être à l'origine des échanges commerciaux entre pays. L'hypothèse de l'homogénéité des biens de la concurrence pure et parfaite ne peut plus tenir.¹

Quant au fait de l'importance accrue des échanges entre pays développés possédant des structures économiques similaires, la taille des marchés a certainement un rôle à jouer dans la spécialisation et le volume des échanges entre les pays. A ce propos, les modèles Ricardiens et HOS, n'accordent aucun crédit à l'attractivité des marchés dans la détermination et l'intensité des avantages comparatifs des pays. En effet, dans ces modèles les coûts de production sont considérés constants, or si cette condition restrictive est retirée, il n'est pas invraisemblable que l'existence de rendements croissants d'échelle explique une partie importante des échanges entre pays.²

Enfin, les gains engendrés par des échanges plus importants que ceux prévus par les théories traditionnelles sont dus au fait que ces derniers ont tendance à négliger l'intensification de la concurrence qu'engendre le libre échange.

Il est évident que les rendements croissants et la concurrence imparfaite constituent les deux aspects les plus importants de la nouvelle théorie du commerce international.

Ces deux aspects sont absents dans le paradigme de la concurrence pure et parfaite. La nouvelle théorie du commerce international fait des rendements croissants une raison principale de la spécialisation des pays et des échanges entre eux. En effet, elle contribue à élucider, expliquer et analyser les échanges entre les nations possédant des dotations factorielles similaires avec une technologie identique. En outre, la nouvelle théorie du

¹ - COISSARD, S., L'économie internationale selon Paul KRUGMAN.
www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/AFRI%2042.pdf . P. 832.

² - Ibid. P. 834.

commerce international explique clairement le développement des échanges intra-branche dans le commerce mondial.

Il va sans dire que la nouvelle théorie du commerce international ne vient pas contredire les théories traditionnelles, loin s'en faut, elle vient les compléter. Enfin de compte cette nouvelle théorie du commerce international autorise les pouvoirs publics à interférer dans les échanges pour assister les entreprises à pénétrer les marchés et à capter une partie de la rente.

3-5- La nouvelle «nouvelle » théorie du commerce international

Ces dernières années, de nouveaux modèles des échanges internationaux ont été élaborés et ce, pour prendre en considération les nouvelles tendances constatées au niveau des entreprises. Ces nouveaux modèles du commerce international prennent en considération les différences entre les coûts marginaux des entreprises et les coûts fixes de l'entrée sur le marché.

3-5-1-Le modèle de Melitz : La concurrence monopolistique se trouve au cœur du modèle de Méltiz. Autrement dit, le modèle de Méltiz prend en considération les différences entre les entreprises dans le cadre du modèle de la "nouvelle " théorie du commerce international de Krugman (1980).¹

On retient de la contribution de Méltiz que l'ouverture sur les échanges entraîne des gains de bien être. Dans une de ses contributions récente, Méltiz (2003) montre que l'exposition aux échanges internationaux suite à une réduction par exemple des coûts commerciaux, conduit les entreprises les moins efficaces à quitter le marché au profit des entreprises plus efficaces.

Par ailleurs, Méltiz démontre aussi que lorsque les coûts d'entrée sur de nouveaux marchés sont élevés, l'ouverture sur les échanges extérieurs ne profite qu'aux entreprises les plus efficaces qui peuvent supporter ces coûts d'entrée.

Il y a lieu de noter que le modèle de Méltiz constitue, sans doute, une avancée majeure dans l'explication de la structure du commerce international observée et explique suffisamment les gains que procurent l'ouverture au commerce mondial.²

3-5-2- Le modèle d'Antras: Les travaux d'Antras et Helpman montrent des niveaux de productivité différents qui caractérisent les entreprises. Les entreprises peuvent produire leurs propres inputs et les acquérir sur le marché local et international. Chacune des quatre options supposent des coûts fixes différents. Les IDE verticaux impliquent le plus souvent des coûts supplémentaires occasionnés par la communication et le contrôle, alors que l'externalisation suppose, quant à elle, outre les coûts contractuels, des coûts de recherche. Partant de cette situation, les deux auteurs Antras et Helpman, suggèrent que les IDE sont

¹ - Pour avoir une idée plus détaillée sur les hypothèses de ce modèle cf. Rapport du commerce international de l'OMC, 2008. P. 61.

² - Rapport du commerce international de l'OMC. 2008. Op.cit. P. 61.

plus coûteux que l'opération de l'externalisation, que ce soit à l'extérieur ou bien à l'intérieur du pays. Ils trouvent, par ailleurs, que les opérations d'externalisation et d'intégration sont plus coûteuses à l'étranger par rapport au marché domestique.

Tenant compte de cette différence de coûts, l'opération d'intégration verticale est préférée par les entreprises relativement plus productives, à celle de l'externalisation.

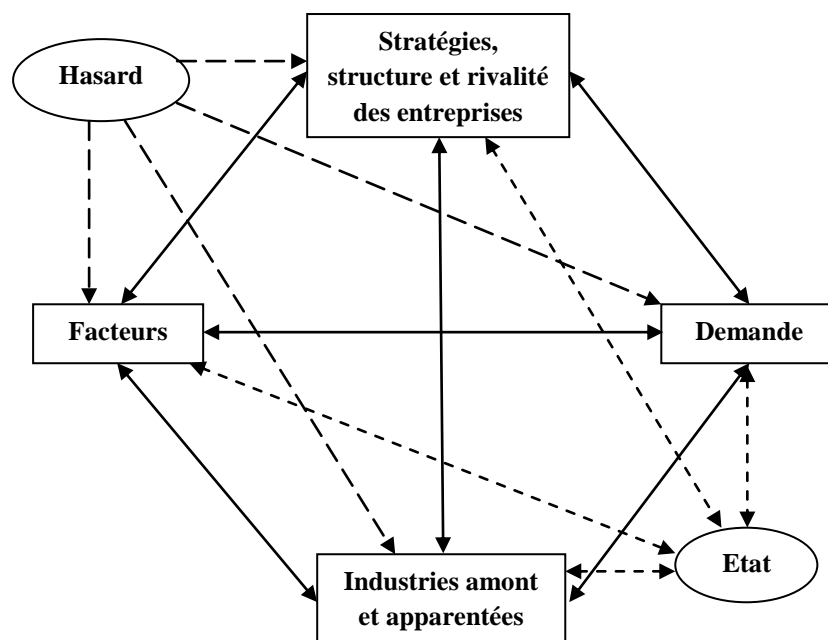
Les formes d'organisation, et partant du commerce international, sont influencées par un changement de l'environnement sectoriel à l'instar de l'ouverture sur le commerce international. Par exemple, l'augmentation des échanges engendrés par plus d'externalisation peut résulter d'une baisse des coûts commerciaux.

Il devient, ainsi, clair que l'analyse d'Antras et Helpman, contribue grandement à expliciter comment les choix organisationnels, et partant la structure des échanges commerciaux entre nations, sont déterminés par des différences entre secteurs.

Notons par ailleurs qu'outre les gains de variété et d'échelle résultant des échanges intra industrie, il existe une autre source de gains en l'occurrence des gains de productivité au niveau des industries.¹

Section 4 : Théorie de l'avantage concurrentiel des nations (Théorie de Porter)

Figure 2-1 : Le système de l'avantage concurrentiel des nations selon Porter



Source : PORTER, M., 1993. Avantage concurrentiel des nations. Paris: Inter-édition. P. 141.

¹ - Rapport du commerce international de l'OMC. 2008. Op.cit. P. 68.

La théorie de l'avantage concurrentiel des nations a été détaillée pour la première fois dans l'article *Cluster and the New Economics of the Competition* (1998). Porter définit les clusters comme suit : « *Un cluster économique est une concentration géographique de firmes et d'institutions dont les activités sont interconnectées et interdépendantes dans un secteur économique particulier* ». Il relie le succès et le développement d'un cluster à la compétitivité résultant de l'interconnexion entre les entreprises et les institutions dans un espace donné. Il insiste également sur l'importance de l'avantage concurrentiel dans la propulsion d'un secteur précis dans un domaine.¹ Il y a quatre déterminants à cet avantage concurrentiel :

4-1-Les facteurs : Il s'agit des facteurs de production possédés par un pays. On distingue cinq grandes catégories : les ressources, humaines et physiques, en infrastructures, en capital et en savoir. Ces facteurs de productions sont essentiels mais pas aisément déplaçables. Ils sont donc garants de la spécificité d'un territoire. Porter souligne que le rôle de chaque facteur varie (en quantité et en qualité) selon le secteur industriel, ainsi que l'importance de la disponibilité et la capacité d'exploitation des facteurs de production. Porter a également identifié deux grandes catégories de facteurs: les facteurs de base que sont les ressources naturelles et les facteurs complexes composés des infrastructures, du personnel hautement qualifié et des centres de recherche.

4-2-La demande : elle est indispensable pour assurer le bon fonctionnement du marché, quelle que soit le secteur concerné. La sophistication de la demande stimule l'innovation et la création des produits à haute valeur ajoutée. Selon Porter, les caractéristiques de la demande intérieure pour un bien ou un service constituent un facteur important de la compétitivité internationale. La demande influe le rythme, la qualité des progrès et les innovations réalisées par les firmes d'une nation.

4-3-Les industries amont et apparentées : Selon Porter, la présence des fournisseurs locaux compétitifs affecte de manière positive les processus d'innovation. La relation qui s'installe entre l'industrie considérée et ses fournisseurs permet un accès facile et rapide aux innovations, aux informations et à des services personnalisés. Les industries apparentées sont celles dont certaines de leurs activités présentes dans la chaîne de valeur peuvent être partagées.

L'existence de branches industrielles apparentées, compétitives au niveau national, aura des effets positifs dont celui de permettre la diffusion d'information et de savoir sur les technologies et les opportunités potentielles.

4-4-La stratégie, la structure et la rivalité des entreprises : d'après Porter, « il n'y a pas de modèle mondialement applicable » mais des conditions propres à chaque nation. Il s'agit du contexte dans lequel les entreprises naissent, s'organisent et sont dirigées, ainsi que la nature de la concurrence domestique. Lorsque les pratiques du management, l'intensité de la concurrence domestique et le contexte national sont associés pour organiser une industrie, cela peut se traduire par un avantage concurrentiel spécifique à l'industrie

1 - Pour avoir une idée sur les critiques de ce modèle Cf. chapitre 6 de cette thèse.

concernée. Une forte concurrence pousse les entreprises à innover, à progresser, à abaisser leurs coûts, à améliorer la qualité des produits et services. Elles doivent adapter leurs perspectives en fonction du niveau d'intervention publique ainsi que la situation du pays, financière, politique, l'ambiance générale ou le prestige national.¹

Il est important de mentionner que, le hasard et l'Etat ont également un rôle à jouer :

4-5-Le rôle du hasard : L'histoire de la plupart des réussites industrielles montre que le hasard a joué un rôle dans ces succès.

4-6-Le rôle de l'Etat : Le rôle de l'Etat est commenté de manière considérable dans tous les débats sur la compétitivité des nations. Beaucoup voient l'influence de politiques gouvernementales comme essentielle, sinon comme l'élément le plus important en matière de concurrence internationale.²

1 - polecheval.fr/index.php/lepole/.../ANALYSE+ECONOMIQUE.pdf

² - PORTER, M., *Avantage concurrentiel des nations*. Op.cit. PP. 137-140.

- Pour avoir une idée sur les critiques adressés à ce modèle Cf. chapitre 6 de cette thèse.

Conclusion

Des mercantilistes jusqu'aux néoclassiques monétaristes, la notion de compétitivité a toujours trouvé sa légitimité dans les théories du commerce international. Deux doctrines inévitables affectent ces théories, celle de l'avantage comparatif et celle de la détérioration des termes de l'échange.

Depuis les années 80, le concept de compétitivité prédomine dans les discussions sur la capacité des firmes et des nations à soutenir la concurrence sur un marché international de plus en plus intégré.

Le concept de «compétitivité nationale» a été un point central des débats politiques nationaux au moins aussi loin qu'Adam Smith, dont les notions de spécialisation et de division du travail. Plus tard, le travail de David Ricardo sur la loi de l'avantage comparatif avance une réflexion économique rationnelle sur la concurrence et les gains de libre échange.

Deux siècles de recherche dans le domaine du commerce international ont permis aux chercheurs d'améliorer de manière considérable leur connaissance des gains découlant du commerce et, partant, des déterminants du commerce. En explorant la littérature économique, on remarque que les premières analyses restent toujours vrais mais sont insuffisantes. De nouvelles théories ont été élaborées pour tenir compte des nouvelles formes de commerce et des nouvelles données.

Qu'elles soient classiques, nouvelles ou « nouvelles nouvelles », les théories doivent être considérées avant tout comme complémentaires. Les échanges commerciaux complexes que l'on observe aujourd'hui ne peuvent s'expliquer par une seule cause. La loi de l'avantage comparatif est toujours considérée comme l'un des piliers de la science économique.

Chapitre 3 : Revue de la littérature empirique

Chapitre 3 : Revue de la littérature empirique

Introduction

La compétitivité est une des notions les plus dynamiques de la pensée économique moderne. Le fait que ce concept contient des effets économiques des domaines non-économiques représente l'un de ses apports principaux aux théories économiques. Il s'agit essentiellement de : la stabilité politique, les sciences, l'éducation ou les systèmes de valeur.

Dans le cadre de la recherche empirique dans l'économie en général et de la compétitivité, particulièrement, un certain nombre de difficultés et limitations doivent être mentionnés:

- La difficulté à isoler les relations causales ou linéaires.
- La Simultanéité.
- La quantité et la qualité des données.

De nos jours, de nombreuses organisations internationales (IMD, Forum économique mondial, OCDE, AT Kearney, etc.) établissent et diffusent des indicateurs de synthèse dont l'objectif est de classer les différents pays en fonction de multiples critères à l'instar de la compétitivité, la liberté économique, le coût des affaires et le développement humain.¹

Dans ce chapitre nous examinerons une gamme de sources sur les fondements de mesure de la compétitivité nationale.

- Le rapport de IMD "*The World Competitiveness Yearbook*";
- Le rapport de WEF "*The Global Competitiveness Report*";
- Le rapport de d'OECD ;
- La compétitivité selon d'autres rapports
- Les nombreuses critiques méthodologiques des rapports de compétitivité.

¹ - HATEM, F., Les indicateurs comparatifs de compétitivité et d'attractivité : une rapide revue de littérature. l'Agence Française pour les Investissements Internationaux (AFII).

Section 1 : La compétitivité selon le rapport de IMD “The World Competitiveness Yearbook”

Selon l’IMD la compétitivité est : « Un champ de la connaissance économique, qui analyse les faits et les politiques qui façonnent la capacité d’une nation à créer et maintenir une création accrue de valeur ajoutée pour ses entreprises et un accroissement de la prospérité pour sa population ». ¹

Malgré l’existence de quelques travaux antérieurs, cette approche a, certainement, été mise en avant par le World Competitiveness Yearbook,² établi chaque année depuis 1989 par l’IMD³ suite à l’organisation du Forum économique mondial (IMD, 2004).

Ce rapport a pour but de classer les pays en fonction de la qualité d’ensemble de l’environnement qu’ils offrent aux entreprises selon un indicateur unique calculé sur la base d’un ensemble d’éléments comparatifs sur les caractéristiques de l’environnement des affaires.

Certains éléments sont des statistiques recueillies auprès des organismes producteurs (publics ou privés). D’autres sont les résultats d’une enquête effectuée par l’IMD au sein des membres de son réseau⁴. Ainsi, environ 200 données de base sont collectées dans plusieurs domaines: stabilité macroéconomique, infrastructures, coûts et qualité des facteurs de production, management de l’entreprise, recherche et innovation, environnement administratif, fiscal réglementaire.

L’indicateur de compétitivité globale représente la moyenne des classements obtenus par chaque pays, pour chaque indicateur. Sa publication suscite, tous les ans, à l’échelle mondiale, des débats nationaux passionnés sur la compétitivité du pays, son image à l’extérieur, et aussi, la validité des méthodes de calcul utilisées pour établir l’indicateur de synthèse.⁵

Dans l’édition de l’année 2011, 59 pays sont classés selon l’analyse de plus de 300 critères. Une enquête d’opinion auprès des décideurs d’entreprise est à l’origine de ces critères qui sont à la fois de nature quantitative et qualitative.

Au moyen de son WCY, L’IMD analyse la relation entre l’environnement national d’un pays et le processus de création de richesses assuré par les individus et les entreprises.

Pour réaliser cet objectif, il se focalise sur le résultat de la combinaison de quatre facteurs de compétitivité, qui en général déterminent l’environnement des affaires d’une nation, à

¹ - IMD’s World Competitiveness Yearbook, 2003. In Sylvain ZINI. Les Indicateurs de compétitivité. FEM, IMD, AT Kearney . Kearney.

² - Le WCY a pour ambition de mesurer et classer « la capacité des nations à créer et entretenir un environnement qui soutient la compétitivité des entreprises », en intégrant, au-delà des indicateurs statistiques de type PIB, les dimensions politique, sociale et culturelle.

³ - International Institute for Management Development.

⁴ -Jusqu’en 1997, il s’agissait des participants au Forum économique mondial.

⁵ - HATEM, F., Les indicateurs comparatifs de compétitivité et d’attractivité : une rapide revue de littérature. Op.cit. P. 2.

savoir : l'infrastructure, l'efficacité des affaires, la performance économique et l'efficacité du gouvernement. Chacun de ces facteurs est subdivisé en cinq «sous-facteurs », qui montrent, à leur tour une facette de la compétitivité, comme suit :

Certains des sous-facteurs sont fractionnés dans des catégories qui déterminent, plus clairement, des aspects de la compétitivité. En tout, 323 critères ont été réunis dans ces sous-facteurs et catégories.

Chaque sous-facteur contribue pour le même poids lors de l'établissement de la consolidation finale des résultats, à savoir 5% ($20 \times 5 = 100$).

Les données utilisées découlent des sources régionales, nationales et internationales ainsi que du réseau des 57 partenaires¹ de l'IMD à travers le monde.²

Contrairement aux données quantitatives qui mesurent de façon directe la compétitivité sur une période donnée, l'IMD réalise un sondage d'opinion pour renforcer et compléter ses statistiques. Ce sondage mesure la perception qu'ont les acteurs économiques de la compétitivité et sert à quantifier des variables qui sont difficiles à mesurer, telles que : les pratiques de management, les relations de travail, la corruption, les problèmes environnementaux ou la qualité de la vie.

L'IMD tient en compte la moyenne des scores des quatre facteurs pour calculer le score final de chaque pays à la date t. Le résultat est converti ultérieurement en un indice où le pays le mieux noté a une valeur de 100.³

¹ - 59 en 2011.

² - PHILIPPAS, N., Op.cit. PP. 6-7.

³ - CHIAPPINI, R., 01/06/2010. Comment mesurer la compétitivité structurelle des pays ? L'apport d'un indicateur global de compétitivité : le World Competitiveness Yearbook. Séminaire de recherche du LAREEFI. UNIVERSITE MONTESQUIEU BORDEAUX IV. PP. 6-8.

Figure 3-1: Les quatre groupes de critères selon l'IMD

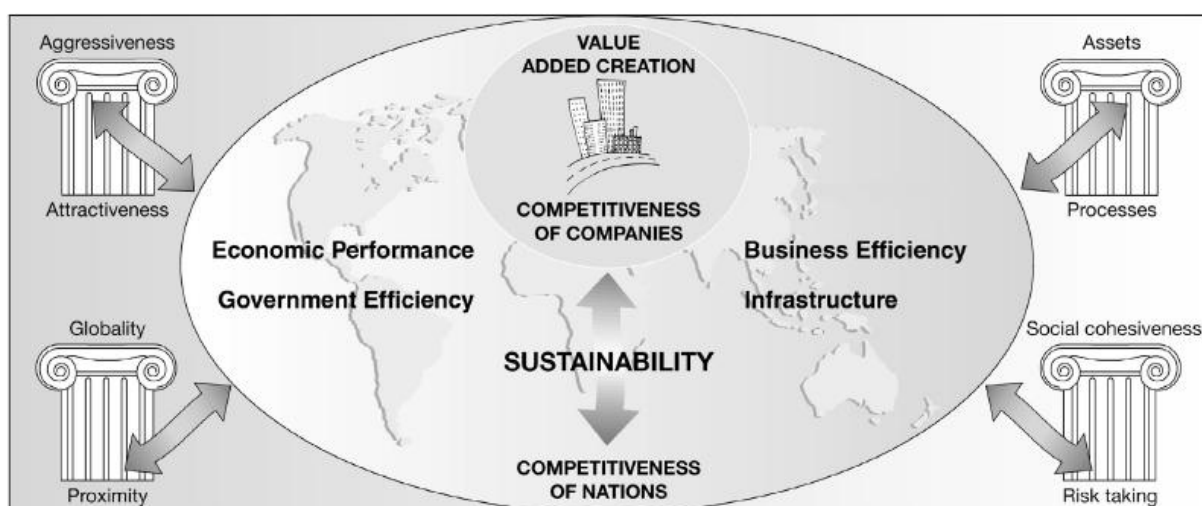
Performance économique	Efficacité du gouvernement	Efficacité des affaires	Infrastructure
(83 critères)	(77 critères)	(69 critères)	(94 critères)
Economie domestique	Finances publiques	Productivité	Base
Commerce international	Politique budgétaire	Marché du travail	Technologie
Investissement international	Cadre institutionnel	Finance	Scientifique
Emploi	Législation sur les entreprises	Pratiques de management	Santé/environ.
Prix	Cadre sociétal	Attitudes et valeurs	Education

Source : PHILIPPAS, N., Compétitivité : Classements internationaux, SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie. Op.cit. PP. 6-7.

Les statistiques relatives aux critères (Figure 3-1) sont nommées «données brutes» et incluent 129 critères utilisés dans la l'établissement du classement total, 82 critères qui représentent en principe des données utiles mais ne sont pas utilisées lors de la détermination de ce classement. Les 112 critères restants sont produits par l'enquête annuelle auprès des managers d'entreprises qui, généralement, ont une dimension internationale, et sont signalés dans le WCY comme des données d'enquête.

Les 129 critères bruts contribuent pour deux tiers (2/3) dans l'élaboration du classement global, le tiers (1/3) restant étant la contribution des 112 critères établis sur base de l'enquête annuelle.

Figure 3-2 : Le cube de la compétitivité selon l'IMD



Source: GARELLI, S., 2005. Competitiveness of nations: the fundamentals. IMD WORLD COMPETITIVENESS YEARBOOK. P. 611.

L'établissement du classement : La performance économique est estimée pour chaque nation ou région et pour chacun des 323 critères utilisés sur la base de la méthode d'écart type.

En effet, vis-à-vis des échelles différentes de la majorité des critères, on utilise une échelle standard pour calculer les résultats des facteurs et des sous-facteurs. On utilise l'écart type qui mesure les performances relatives différentes des économies.

Ainsi, en premier lieu, pour chacun des critères on calcule la valeur moyenne pour toute la population des 59 économies et ensuite, on calcule l'écart type selon la formule suivante :

$$S = \sqrt{\frac{\sum (x - \bar{x})^2}{N}}$$

Enfin, et ce pour chacune des 59 économies, les valeurs standards (STD) pour les 323 critères, sont calculées:

$$(STD) = \frac{(x - \bar{x})}{S}$$

Où:

x = valeur observée

\bar{x} = valeur moyenne de x dans les 59 économies

N = le nombre d'économies

S = la déviation standard.

L'établissement du classement pour chacun des 323 critères retenus est basé sur ces résultats. Puis, vient le calcul de la moyenne pondérée des valeurs standards (STD) en ne retenant que les critères qui définissent ces sous-facteurs à l'exclusion des 82 critères de fond pour déterminer le classement des sous-facteurs. Les données de base prennent toutes un poids de 1 et les données résultant de l'enquête prennent un poids approximatif égal à 0,5. Les données manquantes tiennent une valeur égale à 0. Cette opération de modération de chacun des sous-facteurs aide à consolider leur poids sans prendre en compte le nombre des critères qu'ils englobent. Dans la détermination du classement final, chacun d'entre eux intervient, dès lors, pour 5% dans l'établissement de ce classement.

Ensuite, les valeurs standardisées (STD) ainsi calculées des sous-facteurs sont agrégées. Ainsi le classement des facteurs de compétitivité est obtenu, qui à son tour et par agrégation permet d'établir le Tableau indicatif global.

En effet, après la standardisation de toutes les statistiques, on les agrège pour calculer des indicateurs. Ces indicateurs «scores» sont donc utilisés pour établir le classement des quatre facteurs de compétitivité et le tableau indicatif global, mentionné plus haut.

Il est à mentionner que les valeurs 100 et 0 ne sont données qu'à une seule économie respectivement, et qu'il n'y a pas de valeur 100 et 0 pour chacun des classements des

facteurs. Pour le tableau indicatif global, on prend les scores moyens pour les quatre facteurs et on les convertit en un indicateur après avoir donné la valeur 100 à l'indicateur de l'économie la plus performante.

Ainsi, selon le WCY, la compétitivité serait favorisée par les performances des dimensions représentées par les 323 critères et qui forment un environnement national propice.¹

Section 2 : La compétitivité selon le rapport de WEF "The Global Competitiveness Report"

Selon le rapport de World Economic Forum, « la compétitivité est l'ensemble des institutions, des politiques publiques et des facteurs qui déterminent, à terme, le niveau de productivité, et par conséquent le niveau de vie d'un pays ».

Pour ce faire, 113 critères, dont 34 statistiques ou indicateurs reconnus et 79 réponses à une enquête de perception, sont examinés en corrélation avec le niveau de vie. Par exemple, au printemps 2011, un échantillon regroupant 15.000 cadres et dirigeants d'entreprises de 142 pays a été interrogé par le WEF. Par contre, en moyenne, cela ne représente que moins de 100 personnes par pays. Pour ses sondages, le WEF a recours à un spécialiste qui encadre les enquêtes nationales et certifie les résultats.

Les 113 critères sont organisés en "12 piliers² de la compétitivité", eux-mêmes regroupés en 3 "sous-indices" :

- Les "conditions de base" regroupent les institutions, les infrastructures, la stabilité macroéconomique, la santé et l'éducation primaires. Elles ne sont considérées prioritaires qu'aux premiers stades du développement et ne pèsent que 20% dans le classement des pays développés.

- Les "facteurs dynamiseurs" regroupent l'éducation supérieure, l'efficacité des marchés de biens et du marché du travail, la sophistication des marchés financiers, l'agilité technologique et la taille des marchés. Ils sont considérés comme plus importants pour un pays développé, et sont affectés d'un poids de 50%.

- Et la sophistication des entreprises et l'innovation avec un poids de (30%) dans le classement des économies développées, puisqu'on suppose qu'elles sont "tirées par l'innovation", contre (5%) pour les économies en développement puisque, selon le WEF, elles s'efforcent d'implanter les innovations étrangères.

¹ - PHILIPPAS, N., Compétitivité : Classements internationaux. Op.cit. P. 7.

² - Depuis 2006, le WEF donne le statut de "pilier" à part entière, et donc une pondération plus grande, à la taille de l'économie et à chacun des trois marchés : de biens, du travail, des flux financiers.

A cause de la multitude de ces facteurs, le Forum a eu l'idée de les identifier, de les quantifier et de les résumer par un seul indice dit « Indice de compétitivité globale » qui isole 12 piliers de la compétitivité d'une nation et permet de classer les pays (**Cf. annexe n° 01**).

Le rapport du WEF résume un très grand nombre de domaines de performances. Mais sachant que la prospérité sur le long terme d'une nation dépend de beaucoup de facteurs, le WEF adapte la pondération de ces différents facteurs au niveau de développement des 142 pays examinés¹. De la sorte, la croissance pour les pays développés est particulièrement stimulée par l'innovation et la sophistication des entreprises.

Chaque printemps, dans chaque pays, une enquête de perception est réalisée par un institut partenaire. Ses résultats constituent la plus grande partie des données utilisées par le WEF. En conservant les mêmes termes pour certaines questions de l'enquête, il devient possible de se faire une idée précise sur l'évolution de l'environnement et les modes de gestion des entreprises – au-delà des caractéristiques structurelles des économies.²

2-1- Les quatre "piliers" de base de l'économie (conditions de base): Selon le forum économique mondial les quatre premiers "piliers" sont, les conditions de base du décollage économique : institutions, infrastructures, stabilité macroéconomique, santé et éducation primaire. Ces " conditions de base " aident particulièrement à apprécier la situation des pays en voie de développement ou émergents et chacun de ces piliers compte pour 5% dans le classement des pays développés. (20% pour l'ensemble)

2-1-1– L'environnement institutionnel : Les institutions sont au cœur de la création de valeur ajoutée et de la redistribution des revenus, elles représentent alors un élément essentiel à la compétitivité dans la mesure où elles déterminent le cadre juridique et administratif d'interaction entre les individus, les entreprises et les pouvoirs publics pour créer des richesses. Cette catégorie regroupe des droits de propriété nettement définis et exercés, une administration publique efficace et transparente, un système judiciaire objectif et indépendant, la garantie d'une sécurité physique ainsi que des normes strictes de gouvernance d'entreprise.

2-1-2 – Les infrastructures: Ce facteur est primordial à l'activité économique et renforce également la compétitivité des nations pour plusieurs raisons. L'infrastructure de transport prend une grande importance dans l'acheminement rapide et à faible coût des marchandises ; sur les marchés, l'approvisionnement en électricité permet une production fluide et ininterrompue et les services de télécommunication assurent une communication efficace.

¹ - Selon le rapport de la dernière année 2011-2012.

² - MATHIEU, E. & MOINGEON, B., 20 Septembre 2010. La compétitivité des nations selon le Forum économique mondial. Rapport 2010-2011: La France gagne une place, la Chine a rattrapé l'Europe. P. 8.

2-1-3 – La stabilité macroéconomique : l'absence de ce critère fondamental rend le fonctionnement des entreprises difficile. L'inflation affaiblit la capacité des entreprises à investir, et les climats d'un épuisement fiscal prolongé, une dette publique élevée ou un faible système financier peuvent causer un désengagement des fonds d'investissement ainsi qu'une hausse des taux d'intérêt.¹

2-1-4 – Le système de santé et le système éducatif de base : Facteur décisif dans la mesure où une main-d'œuvre en bonne santé et bien scolarisée est plus capable d'utiliser la totalité de son potentiel.

2-2- Les quatre "piliers" sources d'efficience: Ces conditions sont à rechercher du côté du bon fonctionnement des marchés des biens, du travail et des financements. Chacun des quatre "piliers" compte pour 8% dans le classement des pays développés, soit, ensemble, pour 32%.

2-2-1 – L'enseignement supérieur et la formation professionnelle : L'éducation de base doit être renforcée par une éducation supérieure pour aider le pays à franchir les barres du progrès technique. Le rôle du secteur public, mais aussi du secteur privé, sont déterminants.

2-2-2– Le fonctionnement efficient des marchés de produits et de services : L'efficience des marchés de produits et de services ne doit pas être modifiée par l'absence de concurrence entre les entreprises. Le fonctionnement de l'économie se trouve bloqué si des entreprises d'Etat monopolisent toute l'économie. La complexité des réglementations et leur opacité, ainsi que trop d'impôt et de taxes conduisent au blocage du fonctionnement de l'économie. Le fonctionnement de l'économie est normal et par voie de conséquence l'économie est plus compétitive ; lorsque le système fiscal en place est simple, lorsque les réglementations en vigueur sont moins nombreuses, et lorsque il y a plus de transparence et de concurrence. Le rôle des consommateurs est important dans l'efficience des marchés. En effet le moteur premier de toute économie se trouve être la demande intérieure. Il va sans dire que les consommateurs de certains pays ont des goûts et des besoins différents de ceux d'autres pays, obligeant ainsi les entreprises à être plus innovantes.

2-2-3– L'efficience et la flexibilité du marché du travail : Il s'agit de la seule condition d'optimisation de l'allocation de la main-d'œuvre. C'est-à-dire que les individus puissent être facilement mobilisés d'un secteur d'activité à un autre et que leur rémunération reflète leur rendement et ne soit pas imposée par un rapport de force syndical ou autre. L'équité joue un rôle central: la discrimination est source d'inefficience sur le marché du travail car elle empêche de rémunérer les individus relativement à leurs talents.

¹ - DRZENIEK HANOUS, M. & KHATIB, S., 2011. World Economic Forum. Étude de la compétitivité du monde arabe 2010. P. 6.

2-2-4- Marchés financiers sophistiqués : Le rôle primordial du bon fonctionnement ainsi que la sophistication des marchés financiers des économies nationales a été mis en évidence par la crise financière de la fin de la dernière décennie. Ce pilier regroupe deux éléments indispensables pour l'amélioration de la compétitivité : la rentabilité du système financier comme source de financements destinés aux entreprises et la stabilité ainsi que la fiabilité du système financier.

2-3- Les quatre "piliers" de l'économie de la connaissance : Finalement, la performance du système d'éducation supérieure, l'agilité technologique, la sophistication des entreprises et l'innovation représentent les quatre derniers "piliers" qui sont les plus importants dans une économie de savoir. Chacun des deux premiers piliers représente 8% et les deux autres pour 15% chacun dans le classement global. En tout, ces quatre "piliers" représentent 46% du classement final des pays développés.

2-3-1– L'agilité technologique: Un pays est compétitif si il a la possibilité de permettre à ses agents économiques de discerner et d'adopter de manière rapide les innovations les plus attrayantes.¹

Il est essentiel de distinguer l'agilité technologique et l'innovation. Le fait que pour un certain nombre de pays ces nouvelles technologies proviennent de l'extérieur ne doit, en aucun cas, interdire leur adoption et leur utilisation. Dans les cas contraire, c'est-à-dire où leur adoption est écartée, la compétitivité nationale du pays ne se trouve pas améliorée. Ainsi il en ressort qu'un pays peut être assez ingénieux à recourir à de nouvelles technologies sans qu'il soit pour autant lui-même innovateur.

2-3-2– Taille du marché : Il s'agit de la réalisation des économies d'échelle, plus un marché est vaste, plus il permet aux entreprises de produire en grande quantité.

2-3-3– Organisation intra et interentreprises : reflète la qualité des réseaux d'entreprises d'un pays ou la qualité du réseau interne de chaque entreprise. Cela concerne alors la manière de fonctionner, l'organisation des relations (amont et aval) avec les fournisseurs, les sous-traitants, les clients. Par exemple, l'idée de rassembler les firmes d'une même filière dans une même zone géographique, appelées « cluster » comme la Silicon Valley de Californie en est l'archétype, relève de ce pilier.²

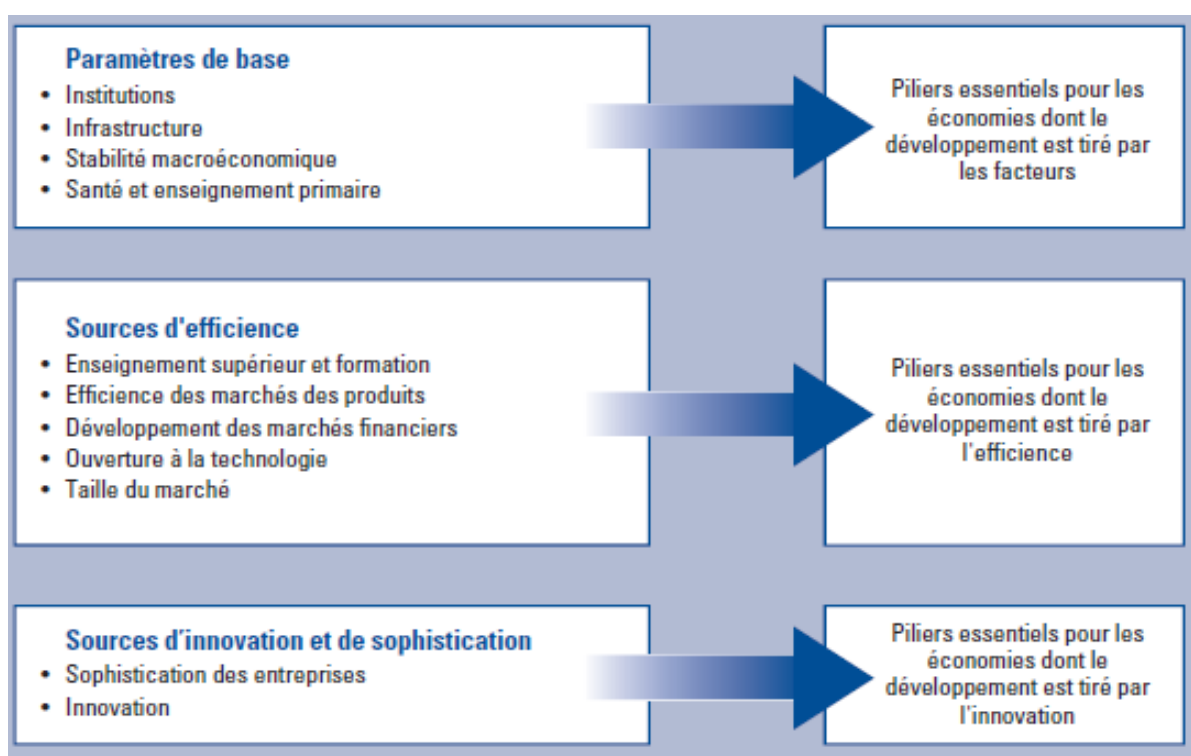
2-3-4– L'innovation : Les 11 éléments précédents, quoiqu'importants, ont un effet bien déterminé qui, une fois utilisé, ne peut pas être renouvelé de façon permanente. Par exemple, si le secteur bancaire est efficient, s'il n'y a pas de corruption, si le marché est

¹ - En particulier, les « nouvelles technologies de l'information et de la communication » sont devenues dominantes et omniprésentes dans tous les secteurs de l'économie du fait de leur utilisation directe ou du fait des retombées positives qu'elles exercent sur les modes de vie et de travail, qu'elles rendent plus productifs.

² - Glossaire d'économie internationale, 17 Octobre 2010. Les 12 piliers de la compétitivité selon le World Economic Forum.

grand, cela incite une fois pour toute la compétitivité. Alors que l'innovation favorise de manière indéfinie la compétitivité, car elle se renouvelle sans cesse. L'innovation devient un élément primordial pour les pays qui sont aux frontières de la technologie, car ils ne peuvent pas copier les innovations des autres pays. Ils ne peuvent compter que sur leur propre capacité d'innovation. Pour rester sur le marché, leurs entreprises doivent sans cesse offrir de nouveaux produits et services. Ce qui demande alors un environnement propice à l'innovation et d'importants investissements en Recherche & Développement. Ainsi que la rémunération et la protection de la propriété intellectuelle pour favoriser l'innovation. Il faut enfin établir des relations fortes entre les universités les centres de recherche et les entreprises.¹

Figure 3-3 : Les 12 piliers de la compétitivité



Source: DRZENIEK HANOUS, M. & KHATIB, S., Op.cit. P. 7.

¹ - SCHWAB, K., The Global Competitiveness Report 2011–2012, World Economic Forum. P. 8.

Section 3 : La compétitivité selon le rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Cette organisation dispose d'une énorme base de données statistiques, régulièrement mise à jour, sur des thèmes divers (les échanges de biens et de services, la balance des paiements, le commerce) qu'elle publie périodiquement, tout en gardant en vue les tendances de la mondialisation. Chaque année, l'OCDE publie un recueil d'indicateurs de la productivité ainsi que les statistiques de la population active.

Pour ce qui est de la compétitivité internationale, l'OCDE propose des données annuelles et trimestrielles détaillées comportant des indicateurs de coûts unitaires de la main-d'œuvre, de la productivité et des taux de change réels. Des données par catégories de taille et des indicateurs sur la démographie des entreprises constituent la base de données des statistiques structurelles et démographiques des entreprises.¹

Dans ses rubriques « les Perspectives économiques » et les « Principaux indicateurs économiques », l'OCDE diffuse régulièrement des indicateurs de compétitivité relative calculés avec des valeurs unitaires à l'exportation de produits manufacturés, des coûts unitaires de main-d'œuvre dans l'industrie manufacturière, ainsi que des indices de prix à la consommation. L'OCDE publie également des graphiques pour illustrer les indices de taux de change effectifs. Ces mesures sont toutes différentes les unes des autres mais découlent d'un même cadre général d'analyse que nous décrirons brièvement.²

Le département des affaires économiques et statistiques de l'OCDE calcule les indicateurs de compétitivité selon un cadre général d'analyse dérivé de l'approche d'Armington et résultant de la spécification des liens entre les variables du commerce extérieur (volume d'importations et d'exportations) et les mesures de la compétitivité-prix qui déterminent ces variables.

Par la différenciation des biens échangeables selon leur lieu de production et leur catégorie de produit, Armington a avancé l'idée que si, pour chaque type de biens échangeables, l'on forme en premier lieu une équation de part de marché pour chaque pays exportateur qui ne dépend que du différentiel entre le prix de l'exportateur et celui du marché, et si l'on interprète deuxièmement l'évolution de la demande globale pour ce produit sur un marché comme la conséquence d'une combinaison de l'effet de revenu et l'effet de substitution entre produits, il est donc faisable de déduire des équations de demande pour ces biens.

Au moyen de l'agrégation de ces équations de flux bilatéraux pour un produit donné, pour l'ensemble des producteurs ou des marchés, on peut élaborer des équations

¹ - OCDE, 2009. Rapport annuel. PP. 89-90.

² - DURAND M. & GIORNO, C., Les indicateurs de compétitivité internationale: Aspects conceptuels et évaluation. Op.cit. P. 172.

d'importations et d'exportations pour chaque nation (toujours selon Armington). Les contraintes relatives à l'équilibre du commerce international, c'est-à-dire qu'à tout instant, les importations totales sont égales aux exportations totales, tant en volume qu'en valeur, exigent la détermination de ces équations. Les variables indépendantes (explicatives) révélant la compétitivité sont exprimées de manière explicite sous forme de différentiels de prix (ou de coûts) définis à partir d'une moyenne pondérée dont le système de pondération est exigé par le modèle. L'OCDE construit des indicateurs suggérés par des systèmes substantiels.

Dans ce cadre d'analyse, l'aspect essentiel pour la détermination d'indicateurs est qu'ils permettent de garantir la cohérence au niveau du commerce international. Les indicateurs de l'OCDE remplissent, alors, la condition d'invariance de la compétitivité au niveau international (au moins en principe, les difficultés liées aux données pouvant, en pratique, être la cause de certaines incohérences). Ce problème de cohérence peut ne pas prévaloir quand notre objectif est de mesurer des variations de compétitivité pour une nation donnée. Cependant, on peut remarquer cette contrainte lorsque l'on s'intéresse à une région dans le cadre d'un modèle mondial.

Dans ce cadre général s'inscrivent les indicateurs de compétitivité calculés de manière régulière par le département des affaires économiques et statistiques. Ainsi, dans le modèle INTERLINK, les indicateurs de compétitivité à l'importation et à l'exportation résultent d'équations dérivées selon les préceptes mentionnés plus haut.¹ Par ailleurs, et compte tenu de l'importance particulière de la question de cohérence globale dans ce cas, ces indicateurs sont les plus appropriés : ils donnent des estimations sur la concurrence qui s'exerce entre les 23 pays de l'OCDE et les six régions hors OCDE sur les marchés formés de ces mêmes pays ou zones. C'est-à-dire, de façon générale, l'ensemble du commerce international de produits manufacturés.

Les indicateurs diffusés dans les Perspectives économiques et dans les Principaux indicateurs économiques découlent, quant à eux, de manière directe de l'équation de demande globale adressée à une nation. Ils ont une couverture moins large, afin d'inclure les seuls concurrents et marchés pour lesquels les données sont à la fois abondantes et de bonne qualité. Actuellement, ces indicateurs évaluent de façon synthétique les compétitivités à l'importation et à l'exportation uniquement pour seize pays de l'OCDE.

¹ - Pour avoir une idée plus concrète sur ces équations et ces indicateurs, Cf. DURAND M., & GIORNO, C., Les indicateurs de compétitivité internationale: Aspects conceptuels et évaluation.

Section 4: La compétitivité selon d'autres rapports

4-1- la vision idéologique de l'ONU : Depuis le début des années 1990, l'ONU a mis en place un indice visant à mesurer la capacité d'un pays à satisfaire les besoins humains fondamentaux de ses habitants, fondé sur plus de 200 indicateurs et appelé « indice de développement humain » en réponse aux critiques signalant qu'il était irrecevable, d'un point de vue idéologique, de classer les pays en ayant pour seuls critères leur compétitivité et leur environnement d'affaires, approche prônée par le WEF.

La nouvelle norme exprimée par cet indice est celle d'un développement fondé sur l'épanouissement humain. Le classement des pays se fait, ici, en fonction de leur respect de cette norme.

4-2- la compétitivité selon l'Heritage Foundation et le magazine Forbes : Contrairement à l'ONU, ces deux organismes accordent un intérêt très particulier à la compétitivité qui ne peut se faire, selon eux, sans libéralisme. En effet, l'intervention publique devient suspecte et peut être perçue comme facteur de non-compétitivité. Les pays sont donc classés selon leur « degré de liberté » au regard de l'intervention de l'Etat.

Ainsi, le « Forbes Misery Index » mesure le poids des prélèvements publics dans les économies nationales, plus ce poids est élevé plus le pays dégringole dans les classements. Et l'« Indice de liberté économique » publié chaque année par l'Heritage Foundation intègre une trentaine de critères liés au poids des prélèvements obligatoires, à la taille du secteur public, au caractère plus ou moins interventionniste des administrations dans l'économie, à la liberté économique de l'entreprise et du commerce, etc. (Heritage Foundation , 2004)¹

Section 5 : Des critiques méthodologiques nombreuses

L'utilité concrète des différents rapports de compétitivité est considérablement limitée à cause de leurs grandes faiblesses méthodologiques :

5-1- La qualité des sources : la qualité des sources peut être contestable en particulier le cas des données issues d'enquêtes d'opinion. Par exemple, la méthode IMD consiste à interroger des groupes d'hommes d'affaires nationaux sur leur opinion concernant leur pays d'origine. On constate ici que l'échantillon des personnes change à chaque fois qu'on change de pays ce qui peut créer des écarts difficilement mesurables se rapportant à l'esprit plus ou moins critique d'un groupe envers son propre pays.

¹ - HATEM, F., Les indicateurs comparatifs de compétitivité et d'attractivité : une rapide revue de littérature. Op.cit. PP. 5-6.

En outre, en ce qui concerne les critères de localisation, quelques études montrent que les réponses des dirigeants d'entreprises aux enquêtes d'opinion peuvent s'écarter assez fortement des critères de choix réellement mis en œuvre.

5-2- Le choix des indicateurs : des a priori idéologiques peuvent influencer le choix des indicateurs de base et risquent, par conséquent, d'altérer le travail de comparaison. Par exemple, une pression fiscale élevée n'est pas, à elle seule, un facteur de non compétitivité. Il se peut que ces impôts servent à financer certains services de base que le pays ne souhaite pas financer avec les mécanismes de marché. Tout dépend, en fait, de l'efficacité de l'utilisation de l'argent public.

D'ailleurs, ces différents indicateurs nous montrent à quel point des choix idéologiques implicites ou même une absence de réflexion méthodologique sérieuse peuvent brouiller l'analyse objective de la situation. Par exemple, les index ONU de « développement humain » multiplient les indicateurs relatifs à la santé, à l'éducation, etc. pour se focaliser sur la qualité de la dépense en négligeant les conditions de financement. Tandis que l'indicateur Forbes ne s'intéresse qu'au niveau des prélèvements publics et néglige totalement la restitution sous forme de services publics. En ce qui est de l'Heritage Foundation, l'idéologie est plus radicale, pour elle toute dépense publique élevée est néfaste y compris en santé ou éducation.

L'approche de l'IMD, quand à elle, semble plus équilibrée, en combinant des indicateurs mesurant la pression fiscale et la restitution sous forme de services publics et tente même de mesurer leur qualité. Néanmoins, la pondération des différentes composantes de l'index se fait d'une façon un peu aléatoire à cause des critères retenus pour définir la liste des indicateurs, et des biais involontairement introduits par le nombre d'indicateurs retenus dans chaque catégorie.

5-3- Le mode de calcul de l'indicateur de synthèse : le mode de calcul de l'indicateur de synthèse, les pondérations retenues pour chaque indice de base et la formule de calcul utilisée pour établir l'index synthétique posent, en effet, problème.

Récemment, l'OCDE a mené des travaux, non publiés, sur la base de données IMD montrant que les mêmes données de base peuvent conduire à de différents classements globaux et ce en fonction des pondérations accordées à chaque composante et même du mode de calcul retenu pour la mesure des indicateurs élémentaires (classement, regroupements par niveaux, écart à la moyenne, sélection des seules données extrêmes..) et leur combinaison (moyenne arithmétique, géométrique, etc.).

5-4- Une utilité pratique limitée : dans la pratique, une méthode d'évaluation de la compétitivité ou l'attractivité d'un territoire donné, même très perfectionnée et fiable, ne peut être suffisante pour générer une décision concrète d'investissement ou de promotion d'un type d'investissement. L'utilisation de cet outil reste donc très limitée.

Effectivement, trop général, ce type d'approche fournit des indications globales inadaptables aux spécificités de chaque type d'activité et de chaque projet. De ce point de vue, il existe des situations évidentes : un pays très développé, à la population très éduquée et bien rémunérée, peut être plus compétitif pour attirer des centres de recherche que des industries de main d'œuvre.

D'autres situations sont beaucoup moins évidentes : par exemple, un pays qui compte un nombre limité de laboratoires de recherche peut disposer, dans une seule ville ou région, d'un pôle d'excellence spécialisé capable d'attirer des investisseurs sur un créneau précis. Les approches « macro » présentées plus haut ne fournissent pas d'outils utilisables pour représenter la diversité des potentiels du territoire concerné mis à part une image générale très globalisante, très floue, ou déformée.¹

¹ -Ibid.

Conclusion

La pertinence des indicateurs de synthèse suscite des débats entre économistes. Certains considèrent que, de toutes façons, tous les indicateurs de synthèse sont biaisés, et accordent beaucoup d'intérêt aux indicateurs fournis par une méthode transparente ayant des critères convenables car ils fournissent des informations sur l'évolution dans le temps, du classement d'un pays par exemple, et les raisons de cette évolution. D'autres y sont contres et soulignent la difficulté à obtenir une pondération correcte des critères, les biais indésirables engendrés par la méthode de les mesurer, les instruments de mesure hétérogènes réunissant des critères qualitatifs et objectifs, etc.

D'une manière générale, les deux points de vue découlent d'un certain raisonnement. Il est vrai que les indicateurs synthétiques, non seulement, paraissent dangereux à cause de leur médiatisation excessive et simplistes mais ont également une utilisation limitée dans la pratique. Alors que d'un autre côté, ils peuvent également servir dans des opérations intéressantes de comparaison qui, au-delà de la construction d'indicateurs synthétiques, utilisent des méthodes plutôt inédites et sérieuses pour concentrer et traiter un nombre important d'information comparatives.

Chapitre 4: Types, déterminants et dimensions de la compétitivité

Chapitre 4: Types, déterminants et dimensions de la compétitivité

Introduction

La compétitivité est devenue une condition essentielle pour la prospérité économique, socioculturel et même politique. Elle s'est imposée, depuis certain temps, comme un fait inévitable à tous ceux qui interviennent sur le marché. Elle se palace au cœur du perpétuel mécanisme de globalisation des échanges de bien et de services et prend appui sur la capacité des firmes à susciter un intérêt particulier chez leurs partenaires (clients, salariés, actionnaires, etc.) tout en considérant les conditions macroéconomiques qui les entourent.¹

Dans ce chapitre différentes questions seront abordées :

– Au niveau macroéconomique

Quels sont les déterminants de la compétitivité d'une nation, de plus en plus conçue, comme on l'a vu précédemment, comme facteur de compétitivité des firmes ?

– Au niveau méso économique

Sur quels secteurs stratégiques repose la compétitivité d'un pays ? Quels sont les déterminants de l'émergence d'un secteur d'activité compétitif ? Comment identifier les secteurs porteurs ?

– Au niveau microéconomique

Dans un contexte d'ouverture des frontières, l'entreprise se trouve au cœur des enjeux de compétitivité. La dimension microéconomique de la compétitivité apparaît donc décisive.²

¹ - ROUAULT, P., 2010. Analyse comparée de la compétitivité des industries agroalimentaires françaises par rapport à leurs concurrentes européennes. P. 9.

² - PORTER, M., L'Avantage Concurrentiel des Nations. Op.cit. P. 2.

Section 1 : Les différents types de la compétitivité

On distingue principalement deux types de compétitivité, qui par ailleurs peuvent être mis en rapport l'un avec l'autre : La compétitivité prix et la compétitivité hors prix.

La compétitivité prix peut être évaluée par l'aptitude d'une entreprise ou d'une filière à produire à moindre coût le même produit (qualité et caractéristiques comparables) que ses concurrents. Le problème réside alors dans l'évaluation des prix pour des biens comparables. La compétitivité hors prix consiste à estimer la capacité à innover à travers la différenciation des produits par rapport aux concurrents et à valoriser cette différence auprès des clients, ce qui donne à l'entreprise une position de monopole sur le marché.

1-1- La compétitivité prix : Comme son nom l'indique, elle se base sur les prix. En ajustant ses prix, l'entité économique pourra faire face à la concurrence. S'agissant d'une entreprise particulière, sa capacité de répondre à la concurrence, par rapport au prix de vente du produit, est liée à la structure des coûts relatifs qu'elle et ses concurrents supportent. Dans une perspective dynamique, la position concurrentielle d'une entreprise est déterminée par sa capacité à mettre à profit le progrès technique qui participe à l'augmentation des gains de productivité suite à la baisse des coûts unitaires de production.¹

Pour un pays, le concept de compétitivité en prix exprime la structure des prix et des coûts d'une économie relativement à celle de ses partenaires commerciaux et est loin de refléter l'ensemble des caractéristiques permettant la vente d'un produit. Elle dépend en partie du taux de change, mais également des coûts internes (par exemple : les coûts salariaux).

1-2- La compétitivité hors-prix : indique la capacité d'une entité économique à confronter la concurrence, par d'autres moyens que le prix. La différenciation recherchée se fait au fil du temps en se distinguant, essentiellement, par la qualité des biens et services produits (individuellement ou en assortiment) et par l'image et la réputation attribuées par le marché ou forgées par le marketing. La capacité de différenciation de l'entité repose principalement sur sa capacité d'innovation. Cette dernière est déterminée par l'accroissement des ressources de l'entité et l'amélioration de certains facteurs tels que la R&D et le capital humain.

De façon générale, la notion de compétitivité hors-prix englobe l'ensemble des facteurs permettant de différencier la production en fonction des concurrents². Cette différenciation

¹ - DEJARDIN, M., 2006/1. Compétitivité structurelle, Reflets et perspectives de la vie économique. Tome XLV. P. 5-13. DOI : 10.3917/rpve.451.05.

² - L'examen de la compétitivité structurelle de l'entité économique régionale ou nationale permet d'en rendre compte de manière plus explicite. Car, au-delà des facteurs de production entrant dans la fonction de coût de l'entreprise, il est indispensable de considérer des éléments aussi variés que :

- l'équipement général (les infrastructures) ;
- l'organisation spatiale des activités ;
- Le contexte institutionnel (en ce compris les marchés et leur fonctionnement) et les réponses organisées pour remédier aux éventuelles défaillances ;

se base sur des investissements en R&D et de l'innovation, elle confère aux entreprises un pouvoir de monopole dans la mesure où elle permet de vendre à un prix supérieur aux coûts de production et à celui des concurrents.¹

- Au niveau d'un pays, elle reflète la capacité d'une économie à saisir la demande grâce à des facteurs autres que les prix et à s'adapter aux tendances de la demande (reflétant la qualité de la spécialisation). Elle est principalement basée sur l'investissement, la souplesse et la flexibilité de l'allocation des facteurs de production et l'innovation. Elle peut aussi contenir la compétitivité technologique et la compétitivité structurelle :

- **La compétitivité technologique** a retenu l'attention d'auteurs comme Schumpeter ou Marshall, à une « *forme de concurrence entre les firmes et les pays qui, au lieu de s'opérer par les prix et les coûts (comme c'est le cas dans l'analyse des marchés), porte sur les produits eux-mêmes. Elle se réfère à la recherche, à l'innovation, à l'accumulation du savoir technologique et à la compétence* ». ²

- **La compétitivité structurelle**, elle pourrait représenter les capacités internes de production et de commercialisation au sens large. Cette notion révèle tous les facteurs « structurels » susceptibles de ralentir ou de stimuler la production (structure de la filière, goulets d'étranglement, capacité de financement, etc.). *Un auteur comme Chesnais (1986) lui attribue la fonction d'accorder à la nation un rôle actif par rapport aux firmes. Ainsi «le terme de compétitivité structurelle permet d'exprimer l'idée (...) que si la compétitivité des entreprises traduit l'efficacité des pratiques de gestion de l'entreprise, elle procède aussi de la cohérence et de l'efficacité des structures productives de l'économie nationale, du taux d'évolution à long terme et de la structure de l'investissement dans le pays, de son infrastructure technique et d'autres facteurs qui déterminent les avantages externes sur lesquels peuvent s'appuyer les entreprises* ». On reprend ici la qualification du rôle de la nation en tant que facteur de compétitivité qui soutient les entreprises.³

En outre, le concept de compétitivité ainsi définie renvoie à deux *temporalités* :

- **La compétitivité à court terme**, en un instant donné *t*, par rapport aux résultats des concurrents (partenaires commerciaux).

- **La compétitivité à long terme**, comme processus continu de préparation des conditions structurelles de l'amélioration de la compétitivité d'une nation.⁴

La compétitivité hors prix est associée à l'approche temporelle de la compétitivité. Au début, il y a la réflexion que la compétitivité internationale relève, certainement, des coûts comparatifs (coûts de main d'œuvre et l'évolution de taux de change), mais qu'elle ne peut

- Le comportement macroéconomique d'investissement, incorporant le progrès technique ;

- Les dispositifs tant publics que privés contribuant à l'innovation et au renforcement du capital humain (l'éducation et la formation) ;

- L'esprit d'entreprendre et sa traduction en termes de renouvellement des activités ;

- La gouvernance prévalant à tous les niveaux.

¹ - BEAULANDE, J., Compétitivité hors-prix et spécialisations qualitatives en union monétaire. P. 1.

² -MARNIESSE S. & FILIPIAK E., Compétitivité et mise à niveau des entreprises : Approches théoriques et déclinaisons opérationnelles. Op.cit. P. 46.

³ - Cf. modèle de Porter (chapitre 2).

⁴ - MARNIESSE, S. & FILIPIAK, E., Compétitivité et mise à niveau des entreprises : Approches théoriques et déclinaisons opérationnelles. Op.cit. P. 46.

se maintenir par la seule compression permanente des coûts salariaux ou par une série de dévaluations compétitives.

A long terme, la compétitivité demande une amélioration continue de la productivité. Il convient donc d'accentuer l'importance des facteurs structurels qui touchent la compétitivité d'une économie à long terme : investissement public, investissement dans le capital humain, protection commerciale, etc.

Dernièrement, le concept de revenu durable a été lancé dans les débats sur la compétitivité, « *cette dernière étant considérée comme la capacité d'entreprises, d'industries, de régions, de nations ou d'ensembles supranationaux à générer de façon durable un revenu et un niveau d'emploi relativement élevés, tout en étant et en restant exposés à la concurrence internationale* ». ¹

Section 2 : Les déterminants de la compétitivité

Au niveau d'une nation, comme au niveau d'une firme, la compétitivité semble être liée à un ensemble de facteurs ou déterminants aussi bien nationaux qu'internationaux.

Selon les rapports de la compétitivité, il existe de nombreux déterminants de la performance au niveau d'une entreprise, ils visent en priorité deux objectifs : l'amélioration de la qualité des produits et la réduction du prix des produits. En fait, la position concurrentielle d'une entreprise reflète sa capacité à contrôler au mieux l'évolution du rapport Prix/Qualité. ² Au niveau d'une nation, ces déterminants diffèrent entre : les ressources naturelles, la technologie, l'innovation, les économies d'échelle, la régulation et les politiques des échanges, le taux de change et les caractéristiques du produit ...

2-1- Les quatre niveaux des déterminants de la compétitivité : On peut distinguer quatre niveaux de déterminants de la compétitivité: Meta, macro, méso et micro. Il s'agit de facteurs à impact décisif. Ils sont principalement de nature économique sur certains niveaux (macro et méso).

- **Micro** : il s'agit de conditions intra/inter-firmes, y compris des aspects de productivité, l'organisation industrielle spécifique, l'innovation et la diffusion technologique et le transfert de l'information mais aussi des institutions qui organisent les relations interentreprises.

- **Meso** : ce niveau contient les services d'infrastructures d'appui aux entreprises et les enchaînements interentreprises, tant privés que publics et les institutions. Les aspects technologiques, écologiques et de l'emploi appartiennent aussi à ce niveau.

- **Macro** : on trouve à ce niveau les politiques et les institutions privées et publiques nationales orientées vers l'amélioration de la compétitivité de filières spécifiques tels que la politique monétaire et fiscale, la politique commerciale et en fin la politique du taux de change. ³

¹ - MARNIESSE S. & FILIPIAK E., Compétitivité et mise à niveau des entreprises : Approches théoriques et déclinaisons opérationnelles. Op.cit. PP. 47-48.

² - ALAOUI, A., 2006. La compétitivité internationale, stratégies pour les entreprises françaises.

³ - MARTINEZ PIVA J M. & GILBERT, R., Juillet 2007. La compétitivité: une approche méthodologique. Port-au-Prince. Haïti.

- **Meta:** on peut mentionner parmi les principaux facteurs à ce niveau : un schéma d'organisation politico-économique orienté vers le développement, la capacité d'élaborer des stratégies et des politiques, ainsi que des systèmes de valeurs favorables à l'apprentissage, au changement et à la cohésion sociale.¹

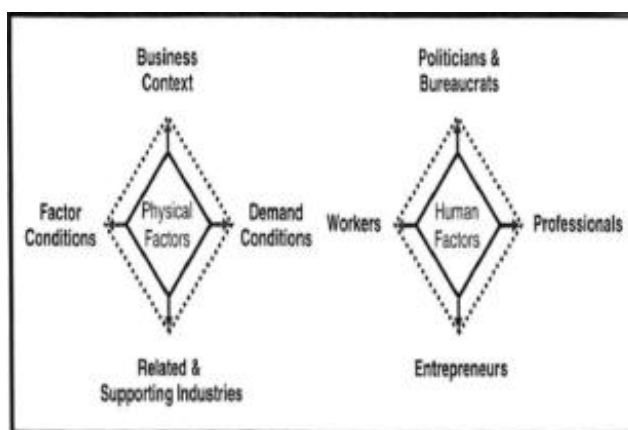
2-2- Les déterminants de la compétitivité de l'entreprise : qu'est-ce qui fait qu'une entreprise soit plus performante que la moyenne des entreprises de référence, hors retours d'investissement, et parvienne à maintenir ses surperformance ?

La recherche des déterminants de la compétitivité prend alors plusieurs dimensions. En plus des problèmes de prix et de qualité, elle intègre les problèmes de design, de marketing, de management. Ainsi, Covin (1990) utilise 12 facteurs essentiels, incluant la structure de l'entreprise, ses ressources humaines, sa culture... pour mesurer la compétitivité globale d'une entreprise.

En plus des indicateurs, le concept de compétitivité doit aller de paire avec celui de "capacités de l'entreprise", à savoir, les ressources disponibles ou potentielles, d'ordre matériel, financier, technologique et humain. Pour examiner l'état de la compétitivité, il faudra alors évaluer chacune de ces capacités ainsi que les relations entre elles.

L'analyse des facteurs clés de réussite s'appuie donc sur l'étude des avantages concurrentiels ou compétitifs (avantages de coûts, de différenciation ou de technologie) et sur les cinq forces de Porter,² qui mettent la compétitivité de l'entreprise dans une stratégie globale au sein du secteur vis-à-vis des concurrents et de ses relations amont et aval.³

Figure 4-1: The Dual Double Diamond Model



Source: WILLIAMS, D A. & MORGAN, B., Benchmarking for International Competitiveness: Lessons for Public Policy. P. 7.

Le modèle, présenté plus haut, prévoit le capital humain comme un facteur déterminant de la compétitivité de l'entreprise. Il est largement reconnu que des investissements dans le capital humain sont nécessaires pour le développement des capacités industrielles des pays. La rapidité des changements technologiques, le développement des technologies

¹ - SALL, A., Mars 1999. La compétitivité future des économies africaines : Actes du forum de Dakar. Paris: KARTHALA Editions. P. 117.

² - La concurrence à l'intérieur du secteur, les entrants potentiels, les produits substituables, les fournisseurs et les clients.

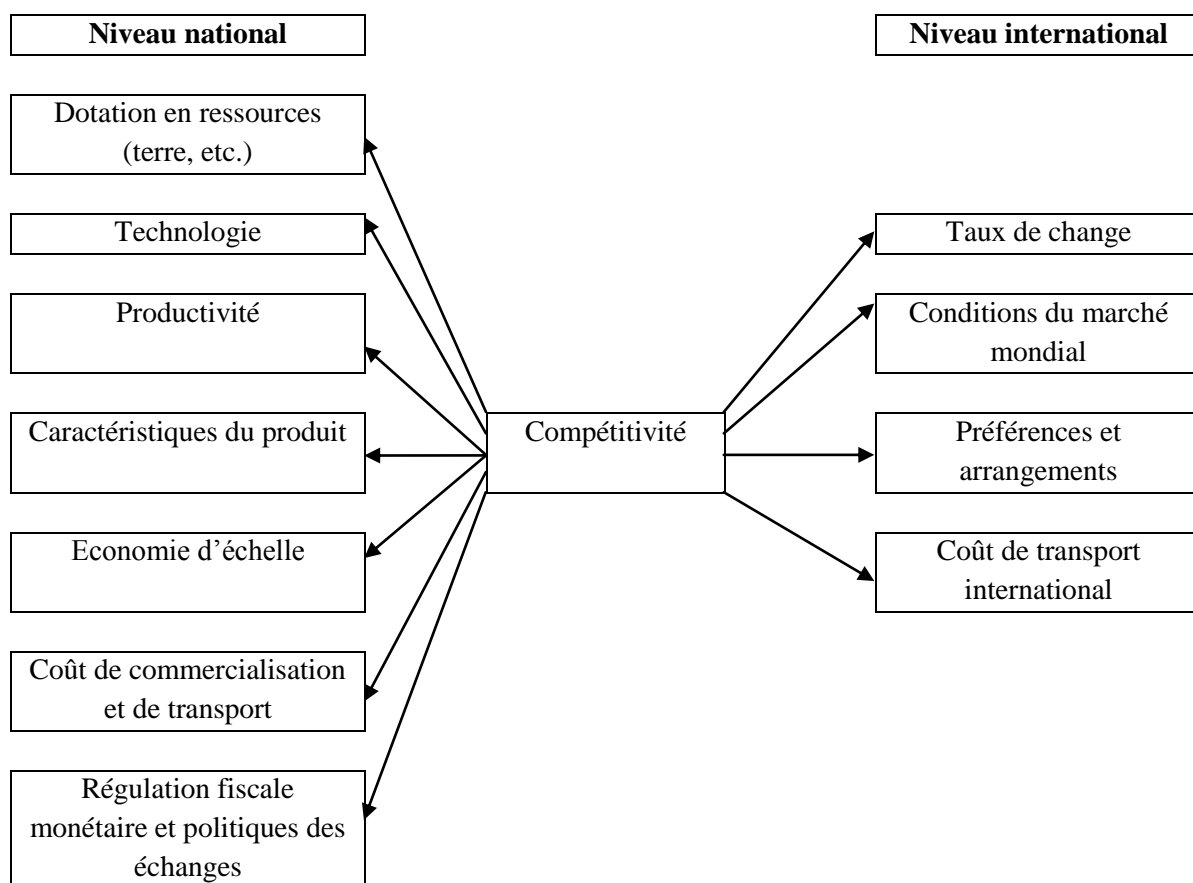
³ - AZOUAOU, L., La mise à niveau : outil et condition de la compétitivité des PME algériennes. PP . 5-6.

d'information et la concurrence de plus en plus vive font que des compétences spécialisées sont plus que jamais nécessaires. Si par le passé, il suffisait simplement d'améliorer le système éducatif de base et d'encourager la formation en entreprise pour assurer un développement industriel général, la concurrence oblige aujourd'hui à mettre davantage l'accent sur la formation spécialisée de haut niveau pour répondre aux besoins de l'industrie.

2-3- Les déterminants de la compétitivité de la nation

Concernant les facteurs déterminant de la compétitivité au niveau d'un pays, Lachaal ¹ a mentionné un cadre conceptuel intégrant les différents déterminants de la compétitivité (Figure 4-2).

Figure 4-2 : Les déterminants de la compétitivité macroéconomique.



Source : LACHAAL, L., La compétitivité : Concepts, définitions et applications. Op.cit. P. 31

D'après le schéma, la compétitivité est le résultat d'un ensemble des éléments aussi bien nationaux qu'internationaux. Au niveau national, les dotations en ressources, la technologie, la productivité, les caractéristiques du produit, la régulation fiscale et monétaire et enfin la politique des échanges semblent être les facteurs les plus importants qui affectent la compétitivité d'une firme, d'une industrie et même d'une nation.

¹ - LACHAAL, L., La compétitivité : Concepts, définitions et applications. Op.cit. PP. 30-32

2-3-1- Les dotations en ressources : Les ressources naturelles (terre, eau, climat, etc.) aussi bien que les ressources humaines sont des déterminants décisifs de la compétitivité d'un produit, d'une entreprise ou d'une industrie donnée.

2-3-2- La technologie : Le progrès technologique agit sur la productivité de tous les facteurs de production de façon proportionnelle et par conséquent conditionne l'avantage compétitif d'une firme ou d'une industrie donnée.

Il est largement reconnu que la technologie joue un rôle primordial dans la détermination de la structure des échanges non seulement des pays développés mais aussi des pays en développement.¹ Lall (2000) fait un classement des exportations selon leur contenu technologique. En ce qui est des exportations de produits manufacturés, il forme deux catégories de produits :

- ceux à « technologie facile » (à base de ressources naturelles et produits à faible contenu technologique) qui s'appuient sur les ressources naturelles et les faibles salaires comme principaux moteurs de la compétitivité ;

- et les produits de « technologies complexes » (la technologie moyenne et les produits de haute technologie) qui exigent des qualifications plus poussées et une activité technologique intense.

La spécialisation d'une nation dans la production et l'exportation d'un produit ou d'un autre peut indiquer son aptitude à concurrencer durablement au niveau international. C'est ainsi que la concurrence affecte notamment les nations ayant un avantage comparatif sur le plan de l'intensité de main-d'œuvre et des secteurs à faible valeur ajoutée où les barrières à l'entrée sont peu élevées et les loyers industriels faciles à éroder. Par contre, les nations spécialisées dans les exportations basées sur les connaissances fondent leur compétitivité sur des loyers d'innovation plus élevés et plus durables, avec des frontières technologiques difficiles à franchir par les nouveaux arrivants.²

2-3-3- Les caractéristiques du produit : La position concurrentielle d'un produit donné sur le marché est déterminée par ses caractéristiques, ce qui est avéré dans le cas des produits différenciés. Ainsi, la variété du goût des consommateurs permet aux entreprises de construire une stratégie sur des segments bien précis du marché (niches) pour faire face à une demande bien spécifique. La spécification et la qualité du produit, sa commercialisation, ainsi que les dispositions pour sa maintenance peuvent devenir des éléments cruciaux pour évaluer sa compétitivité mis à part son prix.

2-3-4- Les économies d'échelle : Le coût marginal est lié au volume de production d'un produit donné. Ainsi, l'économie d'échelle est un élément important dans l'estimation de la compétitivité d'une entreprise donnée.

2-3-5-La régulation fiscale, monétaire et les politiques des échanges : Il est bien reconnu que la fonction principale du gouvernement est de mettre en œuvre un cadre réglementaire et directif. Un tel cadre devrait avoir les éléments suivants:

¹ - LALL, S., ALBALADEJO, M. & ALDAZ-CARROL E., 2000. East Asian Exports: Competitiveness, Technological Structures and Strategies. World Bank Discussion Paper Series.

² - Commission économique pour l'Afrique, Renforcer la compétitivité des PME Africaines : Un cadre stratégique d'appui institutionnel. P. 4.

- La stabilisation des politiques fiscales et monétaires, avec des taux d'intérêt raisonnables, un marché financier qui favorise l'épargne, et des mécanismes pour canaliser et orienter cette épargne vers des investissements rentables.
- L'application des politiques qui permettent la réduction des coûts de l'octroi des permis aux entreprises commerciales, tout en protégeant les intérêts publics.
- L'exécution des politiques qui facilitent les transactions commerciales.

Les politiques gouvernementales ont aussi des effets majeurs sur la compétitivité d'une industrie, d'une filière ou d'un produit donné. La politique des subventions de l'État, les politiques financière et monétaire (taux d'intérêt, contrôle de l'inflation), et celle des échanges commerciaux avec le reste du monde (la politique tarifaire, les quotas, les normes) ont également des influences sur la compétitivité nationale.

Au niveau international, la compétitivité est liée à un ensemble d'éléments. Parmi les plus importants on cite les suivants :

2-3-6- Le taux de change : Le taux de change d'une monnaie est le prix d'une monnaie exprimé dans une autre monnaie. Il est déterminé par l'offre et la demande relatives d'une monnaie à une autre. Les politiques appliquées par les différents gouvernements influencent le taux de change. De la même façon, lorsqu'un pays dévalue sa monnaie par rapport à celle de son concurrent, la compétitivité de ses produits exportés augmente, car pour l'importateur, ces produits sont moins chers dans sa propre monnaie. Les producteurs locaux profitent, eux aussi, de cette situation qui rend leurs produits moins chers que ceux issus de l'importation.

2-3-7- Le coût de transport international : Le coût de déplacement des biens, qui inclut le coût des transports, de l'assurance et du stockage, représente l'un des obstacles au commerce, qui diminue les gains de l'échange, et donc aussi le commerce international. Les barrières tarifaires et non tarifaires, réglementaires et les coûts de l'information sont les autres principales barrières aux échanges. En ne prenant en compte que les coûts de transport, la moindre variation fera bouger la limite entre biens échangeables et non échangeables influençant ainsi le volume du commerce et, de ce fait, la compétitivité.¹

Section 3 : Les dimensions de la compétitivité

3-1-La concurrence et la relativité : L'existence d'une économie de marché organisée où les concurrents arrivent à offrir leurs biens et services de manière libre est une condition indispensable pour la compétitivité. La capacité d'entreprendre, la concurrence et la liberté des prix sont des conditions essentielles pour la naissance de la compétition et donc la compétitivité.

Une firme n'est compétitive que par rapport aux autres firmes. Autrement, il n'existe pas de compétitivité. Pour bien le comprendre, il suffit d'imaginer une situation de monopole absolue. Dans un tel contexte, une firme ignore si elle est compétitive ou non dans la

¹ - GOUEL, C., KOUSNETZOFF, N. & SALMAN, H., 2008. Commerce international et transports : tendances du passé et prospective 2020. CEPII. P. 10.

mesure où elle n'a pas de concurrents. Cette remarque sous-entend que l'évaluation de la compétitivité demande une démarche d'étalonnage.

3-2-L'avantage concurrentiel : Une firme est considérée compétitive si elle dispose, à un moment donné, d'un avantage sur ses concurrents. C'est-à-dire que cette firme est en avance sur ses concurrents en disposant à leur égard et provisoirement d'un avantage relatif.

3-3- La dimension sociale de la compétitivité : Le concept compétitivité ne peut se séparer de la répartition qui sera faite de ses conséquences. Une firme est considérée compétitive si elle est capable de redistribuer ses bénéfices en faveur de ceux qui en sont les contributeurs. De même qu'il existe une dimension économique de la compétitivité, il existe une dimension sociale qui s'appréciera par une amélioration du niveau de vie. La compétitivité se réfère au concept de performance sociale, ce qui est cohérent avec le concept de développement durable.

3-4- La compétitivité et la potentialité : La compétitivité s'apprécie, la rentabilité se mesure. Cette différence découle du fait que la compétitivité exprime une capacité ou bien une potentialité. Ceci explique qu'il peut exister un écart entre la compétitivité et le résultat financier. Le résultat financier est la sanction de l'immédiat. La compétitivité est l'attente d'un futur déterminé. A partir de là, il est plus clair de constater la raison pour laquelle certaines entreprises qui semblent compétitives n'enregistrent pas instantanément de résultat. Il se trouve donc, que compétitivité et rentabilité ne sont pas toujours simultanées.¹

3-5-La compétitivité et la performance : Une entreprise compétitive, est une entreprise performante. On ne pourrait imaginer le contraire. Mais la performance n'est qu'une seule dimension de la compétitivité. La performance comporte deux dimensions : faire mieux, faire autrement. Il est essentiel de distinguer ces deux dimensions.²

¹ - TERNISIEN, M. & DIGUET, A F., 2001. Indicateurs et facteurs de compétitivité des services rendus à l'industrie. Paris: Les Éditions de l'Industrie. Collection Études. P. 30.

² - Ibid.

Conclusion

Une nation n'est réellement compétitive que si elle arrive à accroître de façon durable le bien-être de sa population. Pour cela, l'accroissement de la productivité des facteurs de production demeure la seule alternative.

Au niveau d'un pays, la théorie macroéconomique suppose qu'une série de dévaluations compétitives, c'est-à-dire une baisse du prix relatif des biens échangeables en termes de biens non échangeables, permet, toutes choses égales par ailleurs, d'encourager les exportations et de maîtriser la contrainte externe. De ce point de vue, la dévaluation représente un puissant facteur susceptible de soutenir le développement et la compétitivité internationale.

La théorie traditionnelle des échanges, stipule que l'étude de l'échange international s'appuie sur des différences d'avantages comparatifs : un pays exporte s'il détient un avantage comparatif pour la production d'un bien donné.

Au niveau de la firme, la compétitivité semble liée à d'autres éléments microéconomiques, tels que : la réalisation des économies d'échelle, les caractéristiques du produit et l'innovation ; et macroéconomiques, tels que : La régulation fiscale monétaire et les politiques des échanges, la technologie et les dotations en ressources.

Chapitre 5: Les indicateurs de la compétitivité.

Chapitre 5: La compétitivité : Mesures et indicateurs

Introduction

Les instruments qui ont été utilisés dans les études empiriques portant sur l'évaluation de la compétitivité sont nombreux. Bien que cette estimation ait été dans la plupart des cas statique (estimée à un point donné dans le temps), ces indicateurs ont changé avec le niveau d'analyse effectuée.¹

Le présent chapitre a pour but d'expliquer et d'évaluer les mesures de la compétitivité. Compte tenu du nombre de définitions du concept de compétitivité, il est nécessaire de le distinguer selon trois niveaux d'agrégation différents :

- L'entreprise ;
- La branche d'activité économique ou le secteur d'activité ;
- Le pays dans son ensemble.

De manière générale, on trouve divers indicateurs de la compétitivité sur chaque niveau d'agrégation, ces indicateurs donnent une image différente selon qu'il s'agisse de développement économique ou du bien-être présent et futur d'une firme, d'un secteur d'activité ou d'une nation. Certains concepts de la compétitivité s'appliquent à un niveau d'agrégation, mais non aux autres.

Au niveau macroéconomique, les études traitant la problématique de l'appréciation de la compétitivité sont essentiellement concentrées sur la croissance de la productivité totale des facteurs ainsi que le déficit de la balance commerciale.

Au niveau d'un secteur, trois types d'indicateurs ont été utilisés, à savoir : les indicateurs relatifs aux coûts de production, les mesures relatives à la productivité totale des facteurs, et enfin les indicateurs relatifs aux échanges commerciaux.

Enfin, au niveau d'une entreprise, deux types de mesures ont été au centre de l'analyse de la compétitivité. On mentionne, les mesures relatives au profit et les mesures liées à la part du marché.

Dans ce qui suit, nous examinons d'abord les mesures de la compétitivité au niveau de la firme, où la notion est la plus significative. Ensuite, nous nous pencherons sur l'utilisation de ce concept au niveau de la branche (secteur) d'activité, puis au plan national.

¹ - LACHAAL, L., La compétitivité : Concepts, définitions et applications. Op.cit. P. 32.

Section 1 : Les indicateurs de la compétitivité au niveau de l'entreprise

La compétitivité de l'entreprise est en premier lieu un concept qui exprime ses résultats à long terme, c'est-à-dire en particulier sa croissance. La qualité des produits, les prix et le positionnement d'une entreprise reflètent donc sa compétitivité.

Il se peut que l'entreprise soit peu rentable dans une branche d'activité à produits homogènes, parce que son coût de revient moyen est supérieur à celui de ses concurrents. Le coût de revient moyen peut être supérieur parce que la productivité est plus faible, parce que les facteurs de production coûtent plus cher à l'entreprise, ou pour ces deux raisons à la fois. Une productivité faible peut être liée à une mauvaise gestion, ou à une chaîne de valeur inefficace ou bien à ces deux raisons en même temps.¹

Dans une branche d'activité à produits homogènes, lorsqu'il y a équilibre en vue de la maximisation du bénéfice, plus le coût marginal d'une firme est faible en comparaison à celui de ses rivaux, plus sa part du marché est grande et, toutes autres choses étant égales par ailleurs, plus la firme est rentable. La part du marché reflète donc les avantages en matière de productivité ou du coût des facteurs de production.

La faible rentabilité d'une firme dans une branche d'activité à produits différenciés peut s'expliquer par les raisons citées plus haut. S'ajoute cependant une autre cause : les produits offerts peuvent être moins attrayants que ceux des concurrents. Toutes autres choses étant égales par ailleurs, moins les produits fournis par l'entreprise sont attrayants, plus sa part de marché à l'équilibre est faible. L'attrait des produits de l'entreprise peut traduire aussi l'efficacité de l'exploitation de ses ressources, surtout au niveau de la publicité ou de la recherche & développement.

De ce fait, la productivité, la part du marché, le coût de revient et la rentabilité sont tous des mesures de la compétitivité au niveau de l'entreprise. La compétitivité actuelle est suffisamment représentée par l'indicateur de rentabilité, même s'il vaut mieux mesurer la compétitivité sur une longue période. La part du marché peut aussi s'avérer une mesure suffisante de la compétitivité si l'entreprise maximise son profit, à savoir si elle ne renonce pas au bénéfice dans le seul but d'accroître sa part de marché.

Alors, la compétitivité n'assure pas la rentabilité future, parce que tout simplement une entreprise peut être compétitive sur un marché qui est lui-même en déclin.²

Dans une branche d'activité à produits homogènes, le coût de revient moyen (en comparaison avec des concurrents) constitue une mesure suffisante de la compétitivité (sauf si les faibles coûts se procurent au détriment de la rentabilité future). Le coût unitaire de la main-d'œuvre (CUMO) peut assez bien représenter le coût de revient moyen lorsque

¹ - DURAND, M. & GIONO, C., Les indicateurs de compétitivité internationale: Aspects conceptuels et évaluation. Op.cit. P. 3.

² - Mc FETRIDGE, D G., Avril 1995. La compétitivité : notions et mesures. Document hors-série no 5. PP. 4-5.

le coût de la main-d'œuvre constitue une grande partie du coût total, une possibilité qui est cependant de moins en moins fréquente.

La productivité totale des facteurs (PTF) indique l'efficacité de l'entreprise à transformer l'ensemble des facteurs de production en produits, mais ce concept ne donne aucun éclairage sur les avantages ou les désavantages du coût des facteurs de production. Si la production est exprimée en unités physiques, la PTF ne révèle pas l'attrait des produits offerts par l'entreprise. Il est possible de parvenir à trouver, partiellement, le prix majoré appliqué par l'entreprise en utilisant un indice de correction des données des livraisons qui nous permettra, par raisonnement logique, de tirer le chiffre de la production¹. La productivité de la main-d'œuvre peut donner une représentation appropriée de la PTF quand la main-d'œuvre représente l'élément le prédominant de production, ce qui est rarement le cas.

Le calcul de la productivité totale des facteurs²

Considérons une fonction de production à rendements d'échelle constants :

$$Q(t) = A(t) \times F[K(t), L(t)]$$

Ou : $Q(t)$, la valeur ajoutée en volume.

$A(t)$, un paramètre de déplacement de la fonction de production

$F[...]$, un indicateur global d'inputs

La productivité totale des facteurs Π_F (qui coïncide avec A) est égale au rapport entre le

$$\Pi_F = Q_t / F[K(t), L(t)]$$

Section 2 : Les indicateurs de la compétitivité de la branche d'activité économique

Dans le cadre de la mondialisation, l'analyse des performances internationales du secteur est une étape inévitable pour faire le diagnostic de sa compétitivité, de l'aptitude de ses entreprises à faire face à des concurrents qui s'appuient sur d'autres cadres nationaux. Il va de même que l'étude des performances d'un secteur au niveau international n'a pas de sens sauf si le secteur montre un degré d'ouverture minimum, ce qui n'est pas toujours le cas de certaines industries.³

¹ - Mc FETRIDGE, D G., La compétitivité: notions et mesures. Op.cit. P.5.

Cf. également :

- MATHIS, J., MAZIER, J. & RIVAUD-DANSET, D., 1988. La compétitivité industrielle. Paris: Dunod.

- NEZEYS, B., 1993. La compétitivité internationale. Paris: Economica. PP. 14-26.

² - BOURGAIN, A. & PIERETTI, P., 1999. Analyse de la productivité totale des facteurs dans l'industrie luxembourgeoise. Document de travail. Cellule de Recherche en Economie Appliquée. CRP-CU, Luxembourg. P. 3.

³ - MOATI, P., 2000. Evaluer les performances d'un secteur d'activité. CAHIER DE RECHERCHE N° 148. Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie. P.39.

La compétitivité fait généralement l'objet d'une analyse au niveau des branches, autrement dit à celui des secteurs d'activité¹, ou à celui des clusters (grappes)². On peut choisir de faire tenir l'analyse sur un secteur ou une branche d'activité, les données sur chaque entreprise qui les forme étant la propriété exclusive de l'entreprise.

Il faut que les moyennes sectorielles soient significatives pour faire l'analyse par branche d'activité. Malgré que les écarts dans d'une même branche d'activité peuvent être considérables et le nombre d'entreprises moyennes peut y être faible, voire nul. Les écarts peuvent se comprendre par la localisation, l'exploitation des facteurs de production, l'âge, les circonstances historiques ou bien d'autres éléments.

D'une part, on peut mesurer la compétitivité au niveau de la branche d'activité lorsque les données sur les entreprises sont rares ou indisponibles. D'une autre part, la plupart des indicateurs de la compétitivité qu'il est possible d'établir au niveau de l'entreprise peuvent être calculés au niveau de la branche d'activité. Enfin, une branche d'activité qui réalise régulièrement un profit moyen ou supérieur à la moyenne, dans les conditions de la concurrence entre les fournisseurs étrangers, peut être considérée comme compétitive.

2-1-Indicateurs des coûts et de la productivité : au niveau de la branche d'activité on peut faire des comparaisons des coûts et de la productivité. Il s'agit généralement de comparaisons internationales du CUMO ou de la productivité de la main-d'œuvre. Alors, il est faisable d'établir une mesure de la compétitivité du coût de la main-d'œuvre pour la branche d'activité *i* dans le pays *j* au cours de la période *t* à l'aide de l'équation suivante :

$$CUMO = Wijt \times Rjt / (Q / L)ijt \dots\dots\dots(1)$$

Avec : W : le taux du salaire horaire dans la branche *i* du pays *j* au *ijt* cours de la période *t*, XR représente le cours du dollar américain dans la *jt* devise du pays *j* pendant la période *t*, et *(Q/L)* représente la production *ijt* horaire dans la branche d'activité *i* du pays *j* au cours de la période *t*.

Il devient alors facile de formuler, au moyen de l'équation suivante, les coûts unitaires de main-d'œuvre relatifs (CUMOR) de la branche *i* du pays *j* relativement au pays *k* pendant la période *t* :

$$CUMOijkt = CUMOijt / CUMOikt \dots\dots\dots(2)$$

¹ - Cf. D'CRUZ, J. & J. FLECK, 1985. Canada Can Compete!, Institut de recherche en politiques publiques. Montréal.

- Industrie, Science and Technologie Canada, 1991. Compétitivité de l'industrie, une perspective sectorielle, Ottawa.

² - Cf. PORTER, M., L'avantage concurrentiel des nations. Op.cit.

- PORTER, M., 1991. Le Canada à la croisée des chemins, Conseil canadien des chefs d'entreprise et Approvisionnement et Services Canada, Ottawa.

- RUGMAN, A. & J. D'CRUZ, 1990. Visions nouvelles pour l'entreprise canadienne : stratégie pour la compétitivité dans une économie mondiale. Toronto : Kodak Canada.

Le CUMO du pays j peut augmenter par rapport à celui de pays étrangers pour une ou plusieurs des raisons suivantes : les taux de salaire y augmentent plus rapidement qu'à l'étranger; la productivité de la main-d'œuvre y progresse moins rapidement qu'à l'étranger et la monnaie locale s'apprécie par rapport à celle des autres pays.¹

2-2- Coût des ressources domestiques (RDC) : est une mesure qui indique si les ressources nationales sont utilisées de manière efficace ou non. Les valeurs supérieures à 1 indiquent que les ressources ne sont pas utilisées efficacement.

$$\text{RDC}_j = (\text{PV}_j - \text{DIV}_j - \text{FIV}_j) / P_j (1 - \text{FIV}_j / \text{PV}_j)$$

où:

RDC_j: coût en ressources domestiques du produit j

PV_j: la valeur de production d'une unité du produit j

DIV_j: la valeur d'input domestique en une unité de produit j

FIV_j: la valeur d'input étrangères en une unité de produit j

P_j: prix à l'importation d'une unité du produit j (en termes de monnaie locale).²

Section 3 : Les indicateurs de la compétitivité du pays

Selon Muchielli : « *Si un indice composite socio-économique peut être difficile à établir, l'économiste peut tout de même mettre en avant une série d'indicateurs qui pourra rappeler le fameux carré magique de la croissance économique : faible inflation, faible chômage, équilibre extérieur et croissance du PIB. En fait, ce carré magique peut lui même être décliné en de nombreux indicateurs qui constitueront la recherche des déterminants de ces grands équilibres* ». ³

3-1-Indicateurs relatifs aux coûts de production : Malgré que la plupart des études concernant l'évaluation de la compétitivité et donc de l'avantage comparatif ont été basées essentiellement sur la comparaison internationale des coûts absolus de production, la théorie de l'avantage comparatif stipule la comparaison des coûts relatifs et non des coûts absolus de production.

En outre, les coûts de production ne constituent pas de parfaits indicateurs de la compétitivité car ils ne sont pas directement comparables en raison de la multiplicité des techniques (échantillonnage, agrégation) et des sources de données.

Ainsi, le coefficient de coût des ressources, le coût de production d'une unité de produits, apparaît comme un meilleur choix pour le calcul de l'avantage comparatif.⁴

¹ - KHADER, H., 2005. Indicateurs de la performance du commerce international (en Arabe). Arab Planning Institute. Koweït P. 7.

² - INAL, G A., 2003. A study Into Competitiveness Indicators. Rekabot Forumu. TUSAID Sabanci Universitesi. P. 20.

³ - MUCHIELLI, J-L., la compétitivité: définitions, indicateurs et déterminants. Op.cit. P. 1.

⁴ - LACHAAL, L., la compétitivité : Concepts, définitions et applications. Op.cit. P. 33.

3-2- Indicateurs relatifs aux échanges commerciaux : A l'instar des mesures de performance relatives à la productivité des facteurs, les mesures relatives aux échanges commerciaux sont aussi fondées sur la théorie de l'avantage comparatif.

Plusieurs indicateurs basés essentiellement sur la part des exportations ont été établis. Parmi ces indicateurs, on mentionne :

3-2-1- La part dans le marché de l'exportation¹, (XMS) :

$$XMS_{ik} = 100(X_{ik}/X_{iw})$$

Où :

X_{ik} = exportations du pays k pour l'industrie i ;

X_{iw} = exportations mondiales de l'industrie i.

3-2-2- L'Avantage Comparatif Révélé (ACR) : Le concept de l'avantage comparatif révélé (ACR) a été introduit par Balassa en 1965, qui stipule que les échanges internationaux des biens représentent les écarts de coûts entre les nations et montrent par conséquent les avantages comparatifs de ces nations. Les données disponibles sur les performances commerciales permettent donc de calculer les avantages comparatifs révélés. Plus la performance relative d'une nation est importante dans l'exportation d'un produit donné, plus son avantage comparatif révélé dans la production de ce produit est important.² Il ya plusieurs méthodes pour calculer les indices d'avantage comparatif révélé. La méthode la plus utilisées dans les études empiriques consiste à comparer la structure d'exportation de chaque nation à celle d'une zone de référence (le monde par exemple) :

$$ACR_k(i, w) = \frac{X_k(i) / TX(i)}{X_k(w) / TX(w)}$$

où $ACR_k(i, w)$: représente l'avantage comparatif révélé du pays i par rapport au reste du monde pour le produit k.

$X_k(i)$: exportations du bien k par le pays i au monde w.

$X_k(w)$: exportations du bien k par le monde.

$TX(i)$: total des exportations du pays i au monde.

$TX(w)$: total des exportations mondiales.

Une valeur supérieure à 1 pour une nation donnée déterminerait un avantage comparatif de cette nation sur le commerce du bien en question. Ceci montre que la part des exportations

1 - NAG, B., Modeling Competitiveness. Indian Institute of Foreign Trade. New Delhi. P. 20.

2 - BELHAJ HASSINE, N., 2006. Compétitivité, avantages comparatifs et qualité : une application sur l'agriculture méditerranéenne. P. 8.

Cf. BALASSA, B., 1977. Revealed Comparative Advantage Revisited: Relative Export Shares of Industrialized Countries. The Manchester School.UK. vol 45. PP.327-344.

de ce bien dans les exportations totales du pays examiné est supérieure à la moyenne mondiale.¹

3-2-3- Indice des exportations nettes de Balassa et Bauwen, (NX) : cet indice peut prendre des valeurs négatives ou positives et par conséquent ne peut être directement comparé à l'indice de l'avantage comparatif révélé.

$$NX_{ik} = 100(X_{ik}-M_{ik})/Y_{ik}$$

Avec :

- M_{ik} = valeur des importations de l'industrie i pour le pays k ;
- Y_{ik} = valeur de la production de l'industrie i pour le pays k .

Bien qu'ils mettent en évidence le concept de la compétitivité, ces indices ne traitent jamais la question des firmes multinationales malgré que la production de leurs filiales à l'étranger peut être 3 à 4 fois plus grande que celle dans leur pays mère.²

3-3- Les indicateurs « ratios » : Ce sont essentiellement l'indicateur d'avantage comparatif révélé conçu par B. Balassa³ et une forme modifiée de cet indicateur.

3-3-1-Le taux de couverture comparatif : Le recouru uniquement aux exportations dans la détermination du ratio de Balassa révèle deux problèmes. Le premier est un problème secondaire qui réside dans les distorsions de concurrences créées par les pratiques protectionnistes. Le deuxième problème est plus important, car il affecte les limites d'interprétation de ce choix. Une manière de le résoudre est d'intégrer les importations dans le calcul pour obtenir un nouvel indicateur d'ACR basé sur la comparaison des taux de couverture.⁴

3-3-2-La mesure des ACR par le taux de couverture comparatif : Rapporter le résultat qu'il donne du côté des exportations par le résultat qu'il donne du côté des importations est une manière de résoudre les problèmes engendrés par l'indicateur de Balassa 1965. En général, la formule de l'indicateur modifié de Balassa 1965 est :

¹ - FRIJA, I., Novembre 2008. La compétitivité de l'industrie d'habillement tunisienne : Atouts et limites. Cahiers du LAB.RII Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation. Université du Littoral Côte d'Opale. Document de travail N° 200. P . 09.

² - LACHAAL, L., la compétitivité : Concepts, définitions et applications. Op.cit. P. 33

Traill et Da Silva dressent cette question et présentent des alternatives aux indices ci-dessus développés en tenant compte de la production des entreprises multinationales à l'étranger. Ainsi, les auteurs démontrent que certains pays, apparemment non compétitifs d'après les indices traditionnels, sont en réalité compétitifs si la production à l'étranger des entreprises multinationales est considérée.

Cf. TRAILL, B., & DA SILVA, J.G., 1994. Trade, Foreign Direct Investment and Competitiveness in the European Food Industries. Discussion Paper No. 1. University of Reading.

³ - Cf. paragraphe 3-2-2 dans ce chapitre.

⁴ - Cf. La mesure des avantages comparatifs révélés, perso.univ-rennes1.fr/denis.delgay-troise/CI/Tds/REItd12.pdf

$$TCC_i^j = \frac{\frac{X_i^j}{\sum_i X_i^j}}{\frac{\sum_j X_i^j}{\sum_i \sum_j X_i^j}} \geq 0$$

$$TCC_i^j = \frac{\frac{M_i^j}{\sum_i M_i^j}}{\frac{\sum_j M_i^j}{\sum_i \sum_j M_i^j}} \geq 0$$

Alors, le pays j a un avantage comparatif dans la branche i si la valeur de l'indicateur est supérieure à 1 et un désavantage comparatif si l'indicateur tient une valeur comprise entre 0 et 1.

3-3-3-Les indicateurs de contribution au solde commercial : ce sont principalement, celui de B. Balassa¹ (1966), de Grubel et Lloyd², ou encore celui du CEPII³ (Centre d'études prospectives et d'informations internationales).

3-3-3-1-L'indicateur de Balassa 1966 : Balassa présente, en 1966, une mesure en ayant recours à un nouvel indicateur simple (b) permettant d'estimer les influences respectives des échanges inter-branches et intra-branches dans la spécialisation internationale.

$$b_i = \frac{X_i - M_i}{X_i + M_i}$$

Ici on ne prend plus en compte le commerce mondial, donc on peut négliger l'exposant j dans la formulation.

Cette formule compare le commerce net (X-M) au commerce total (X+M) de la branche i du pays. Si l'indicateur prend la valeur zéro, le commerce intra-branche dans la branche est maximal puisqu'il y a autant d'importations que d'exportations.

3-3-3-2- La méthode de la contribution au solde : L'indicateur bi reste trop simple : il ne permet pas à comparer le commerce des différentes branches du pays sur une même base. C'est pour cela qu'il faut le pondérer par le pourcentage que représente le commerce de la branche i dans le commerce total du pays:

¹ - Cf. BALASSA, B., 1966. Tariff Reductions and Trade in Manufacturing Among the Industrial Countries. The American Economic Review. 56. PP. 466-473.

² - Cf. GRUBEL, H G., & LLOYD, P J., 1975. Intra-industry Trade, the Theory and Measurement of International Trade in Differentiated Products. London: McMillan.

³ - FOUQUIN, M., GUIMBARD, H., HERZOG, C. & ÜNAL, D., 2011. Panorama de l'économie mondiale. PP. 71-76.

$$B_i = 100 \cdot \frac{X_i + M_i}{\sum_i (X_i + M_i)} \cdot b_i = 100 \cdot \frac{X_i + M_i}{\sum_i (X_i + M_i)} \cdot \frac{X_i - M_i}{X_i + M_i}$$

$$B_i = 100 \cdot \frac{X_i - M_i}{\sum_i (X_i + M_i)}$$

Cet indicateur B_i traduit l'excédent ou le déficit commercial de la branche en pourcentage du commerce global du pays. C'est un indicateur dit de contribution au solde. Suivant que la valeur de l'indicateur pondéré est supérieure ou inférieure à 0, le pays a un avantage ou un désavantage comparatif dans la branche i .

Au moyen de cet indicateur, on peut établir un indicateur global de spécialisation intra et inter-branche de toute l'économie : pour cela, il suffit de faire la somme des valeurs absolues des indicateurs des branches i :

$$B = \sum_i |B_i| = 100 \cdot \frac{\sum_i |X_i - M_i|}{\sum_i (X_i + M_i)}$$

L'indicateur global varie entre 0 et 1. Si $B=0$, tous les soldes sont équilibrés ; si $B=1$, les branches sont toutes ou importatrices, ou exportatrices. Ici, l'indice de Grubel et Lloyd devient simplement $GL = 1-B$.

Les spécialisations internationales sont fondées sur la base de déterminants réels de long terme : les avantages correspondants aux coûts de production générés par les différences de productivité et les écarts de dotations factorielles. Alors qu'à court terme, la volatilité et le désalignement des parités par rapport à la parité des pouvoirs d'achat influencent le taux de change réel et la compétitivité d'économies dont les avantages comparatifs n'ont pas évolué de manière significative.

Enfin, il y a d'autres indicateurs, à l'instar de l'indicateur "synthétique" de Grubel et Lloyd, l'indicateur d'Aquino ou bien l'indicateur du CEPII corrigent, plus ou moins bien, cette défaillance.¹

¹ - LAFAY, G., 1990. La mesure des avantages comparatifs révélés. *Economie prospective internationale*. N° 41.

Conclusion

En fait, il n'y a pas de mesure parfaite ou un indicateur unique qui donne une vue panoramique sur la compétitivité d'une entité économique quelconque. Notamment que l'élaboration des indicateurs dépend de façon décisive du concept de la concurrence. Ainsi, différents indicateurs concernant les compétitivités à l'importation, à l'exportation ou globale, ont été formulés, de même que leurs domaines de validité respectifs.

Cependant, pour une même définition de la compétitivité, plusieurs mesures peuvent être offertes. Leur pertinence dépend des différents éléments entrant dans leur élaboration, particulièrement la couverture géographique, ainsi que le degré d'agrégation des marchés et des compétiteurs.¹

Finalement, les indicateurs de compétitivité représentent des outils importants d'analyse malgré les problèmes majeurs que pose leur élaboration et en dépit de leur caractère très agrégé.

¹ - GREGOIR, S. & MAUREL, F., 2002. Les indices de compétitivité des pays : interprétations et limites. INSEE.

Chapitre 6: Compétitivité et organisation géographique.

Chapitre 6: Compétitivité et organisation géographique

Introduction

Généralement, pour former un espace économique il faut faire un arbitrage entre rendements croissants et coûts de transfert. Les rendements croissants peuvent caractériser aussi bien les services publics, que les entreprises du fait des économies d'échelle qui poussent au regroupement des activités au sein d'un petit nombre d'établissements. Cependant, les clusters observent également le phénomène de rendements d'échelle mais d'une manière externe aux entreprises, se rapportant à l'espace où elles évoluent et qui prend des formes pouvant varier de manière considérable d'un cas à l'autre (des exemples concrets existent de part le monde).

Quant aux coûts de transfert, ils sont, évidemment, liés aux marchandises, aux personnes ainsi qu'à l'information.

Le changement différentiel des termes de cet arbitrage explique pourquoi des activités se concentrent ou se dispersent à des époques différentes, et ce à toutes les échelles spatiales (communes, régions, pays et même continents).

Quoiqu'il en soit, la tendance générale est généralement et partout la même : la réduction des coûts de transfert incite à une plus forte concentration géographique des activités car elle permet de mieux exploiter les rendements d'échelle croissants.¹

Nous verrons, dans ce chapitre, la relation entre cette concentration géographique (spatiale) et la compétitivité.

¹ - FUJITA, M. & THISSE, J-F., 2003. Économie des villes et de la localisation. De Boeck.

Section 1 : Clusters : Définition, formation et compétitivité

1-1-Définition du cluster : « *Un cluster est un groupe d'entreprises et d'institutions partageant un même domaine de compétences, proches géographiquement, reliées entre elles et complémentaires* »¹.

Le cluster est alors un regroupement des firmes qui appartiennent au même secteur d'activité (même domaine de compétences) et qui sont concentrées dans un territoire ou localisées géographiquement. Ce qui permet aux entreprises de profiter d'avantages compétitifs grâce particulièrement aux « externalités » qu'elles suscitent.²

1-2- Clusters et compétitivité : Porter a évoqué quatre principaux facteurs complémentaires favorisant la compétitivité :

- La stabilité de l'environnement politique, législatif et économique.
- La disponibilité des ressources spécialisées et de qualité : la main-d'œuvre, particulièrement technique et scientifique (dans les disciplines du cluster) ; le capital (pour financer les firmes dans leurs différentes étapes) ; les infrastructures (administration, équipement, centres de recherche, information) ; les ressources naturelles.
- La sophistication du marché local : des consommateurs exigeants pour les produits du cluster poussent ainsi, en permanence, ces produits vers plus d'innovation et de qualité.
- Un tissu riche de fournisseurs et d'industries amont et apparentées.

L'existence de ces quatre facteurs dans un même cluster a un triple effet bénéfique en développant en même temps l'entrepreneuriat, la productivité et l'innovation.

En effet, l'accès à un véritable marché du travail adapté aux besoins du cluster ; l'accumulation des connaissances et les transferts d'information à l'intérieur du cluster ; les complémentarités entre acteurs ou encore les effets d'échelle obtenus, par exemple, sur les achats ou les coûts de promotion, augmentent de manière considérable la productivité des entreprises.

Leur capacité d'innovation est, en plus, accrue au sein d'un cluster. Les entreprises du cluster perçoivent plus vite les nouveaux besoins de leurs clients, par conséquent elles partent aux devants des nouvelles technologies qui permettraient d'y répondre. Grâce à la présence de talents et de partenaires, ces entreprises sont plus à même de mettre en place promptement des nouvelles solutions avec moins des coûts et moins des risques.

Enfin, la création de nouvelles entreprises est beaucoup plus facile au sein des clusters qu'ailleurs. De bonnes idées y naissent et y circulent aisément, et peuvent même être mises en œuvre plus facilement qu'ailleurs grâce à la concentration de partenaires, de

¹ - La concurrence selon Porter. Op.cit.

² - MARCIANO, A., 18 janvier 2005 GLOSSAIRE. Document A la demande de la Commission Française SPL. P. 2.

talents et de capitaux. Le cluster attire aussi des entrepreneurs extérieurs, qui sont à l'affût des avantages qu'offre l'implantation dans ce cluster, afin de maximiser leurs chances de succès. Les grandes firmes du cluster trouvent aussi le milieu propice pour lancer de jeunes entreprises indépendantes chargées de réaliser une idée difficile à créer au sein de l'entreprise mère.

1-3- Les synergies dans les clusters : Les synergies qui se produisent grâce aux réseaux et aux relations personnelles entre les acteurs sont à l'origine de l'importance d'un cluster. Effectivement, elles représentent un actif à la fois intangible et spécifique au cluster donc intransférable. Une fois la taille critique atteinte, le cluster rentre dans un cercle vertueux, attirant de plus en plus d'entreprises et de talents qui soutiennent, en conséquence, son attractivité. Pour atteindre cette phase de développement, les clusters mettent souvent une décennie, et parfois plus.

1-4- Les activités de production et les activités de soutien dans les clusters: Le cluster est formé d'un groupe d'entreprises éventuellement complémentaire et d'institutions publiques, semi-publiques et privées de recherches et développement et de formation. Cet ensemble combine, à la fois, des activités de production (proprement dites) et des activités de soutien que lui confère la coopération des acteurs en place comme la formation, le développement de la recherche, l'amélioration des relations marchandes ou la mise en commun de certaines ressources. Il s'agit, donc, pour le cluster d'organiser la production autrement qu'en mettant seulement l'accent sur le processus de production même, afin d'utiliser à la fois les vertus ou avantages de la concurrence et les avantages et vertus de la coopération.¹

1-5- La formation des clusters : pistes d'explication: La théorie économique se concentre principalement sur les échanges marchands entre les différents agents économiques en termes de quantité et de prix. Seulement, au fil des décennies, les économistes ont dû intégrer dans leurs recherches d'autres éléments qui pourraient influencer directement les coûts supportés par tel ou tel acteur économique. Entre ces coûts, deux types présentent un intérêt particulier : les externalités et les coûts de transaction.

1-5-1- Les externalités : Les externalités, ou effets externes, désignent le fait que l'activité d'un acteur affecte, positivement ou négativement, d'autres acteurs sans que ces derniers ne soient consultés et sans qu'aucune compensation ne soit due ou perçue par aucune des deux parties concernées (la notion de gratuité).

Selon Alfred Marshall, les économies externes sont liées au développement général de la branche et au progrès général de l'environnement industriel. Il a été le premier à avoir mis l'accent sur le fait que les économies d'échelle peuvent être non seulement internes à l'entreprise, mais aussi externes mettant, ainsi, en avant l'interdépendance (hors marché) des acteurs économiques. Ultérieurement, ce concept sera complété par la notion

¹ - MARCIANO, A., Op.cit. P. 3.

d'économies d'agglomération, définie par Walter Isard, en 1956, comme internes à la ville ou à la région considérée.

Les avantages externes se divisent en deux catégories : la première est liée à l'interdépendance technique des activités et la seconde concerne le milieu social et culturel, qui permet de créer une «*atmosphère industrielle*».

La performance économique de certains acteurs sera influencée par l'existence d'un réseau d'interdépendance formé hors marché et alimenté par des externalités se rapportant, en majorité, à la proximité.

1-5-2- Les coûts de transaction : L'idée de coût de transaction se renvoie à l'effort additionnel que chaque firme doit fournir, en tirant parti de ses ressources, pour arriver à finir une transaction sur le marché. Généralement, on distingue trois composantes des coûts de transaction : les coûts d'information et de sélection de la partie à la transaction future, les coûts de négociation du contrat et les coûts qui correspondent à la gestion des éventuelles complications.

De même que les externalités, les coûts de transaction sont difficiles à estimer, au coup par coup, mais, sous forme agrégée, ils appartiennent aux frais totaux des firmes concernées. Dans certaines conditions, l'existence d'externalités se traduit par la baisse des coûts de transaction pour la firme. Les deux concepts reflètent une même réalité, sous des points de vue différents.¹

Section 2 : Arguments légitimant les clusters dans les différentes études

Les clusters ont suscité un intérêt grandissant dans les domaines politique, économique et académique. De nombreuses études de cas alimentent la littérature et offrent des pistes d'actions et d'expérimentation pour les praticiens. Dans cette section, nous nous pencherons sur l'article de Porter ayant pour titre « Location, competition and economic development : local clusters in a global economy ».²

L'un des soucis abordés par ces études est lié à la multitude de définitions des clusters. Ces définitions changent et sont toutes assez vastes. Le manque de précision théorique du concept de cluster rend difficile l'appréciation de ces politiques. Porter, propose une définition assez proche des concepts utilisés par les économistes : « *Un cluster est un groupe d'entreprises et d'institutions associées dans un champ particulier, géographiquement proches et liées par des attributs communs et des complémentarités* »³.

En se basant sur cette définition, un cluster, sur le plan théorique, n'est qu'un regroupement spatiale d'une activité quelconque ou *un champ* selon Porter. Malgré que les concepts *d'attributs communs* et de *complémentarités* ne soient pas très clairs, cette définition met la lumière sur quelques avantages liés à la concentration géographique.

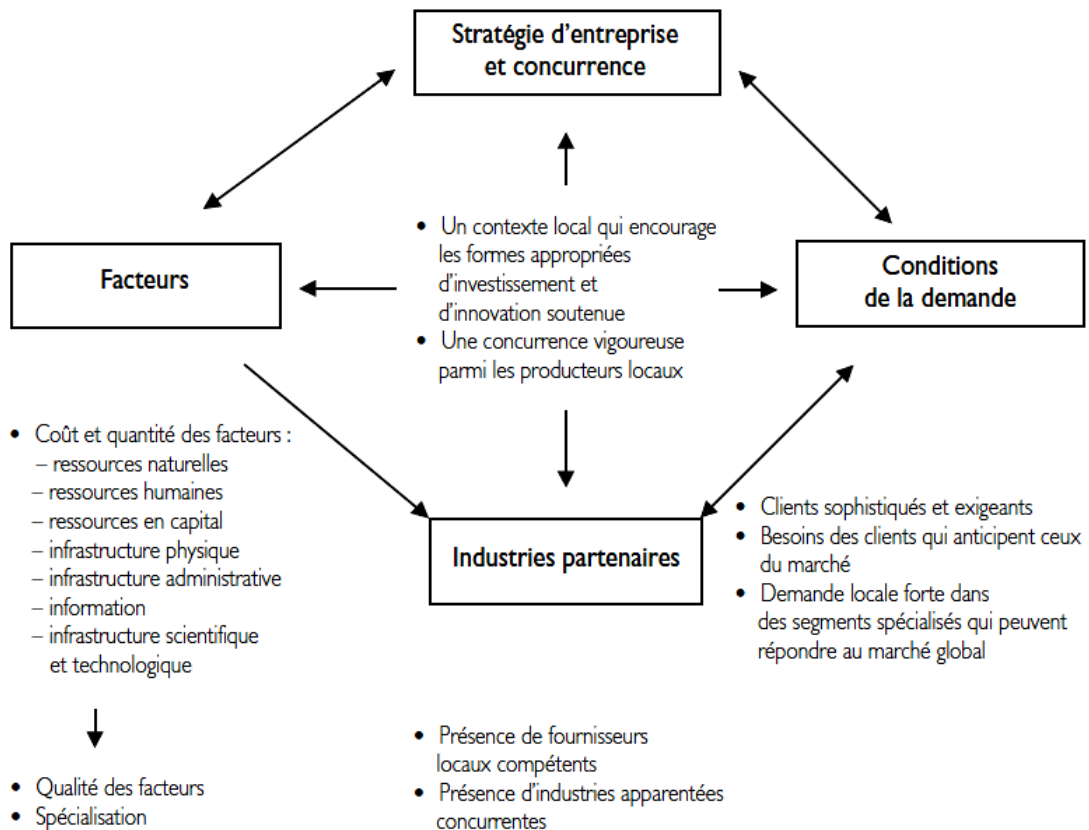
¹ - Le Conseil fédéral Suisse, 2010. Les clusters dans la promotion économique. Rapport du Conseil fédéral en exécution du postulat Rey (Réseaux de développement économique). Berne. PP. 9-10.

² - Nous avons déjà évoqué la théorie de Porter dans le 2^e chapitre de cette thèse.

³ - DURANTON, G., MARTIN, P., MAYER, T. & MAYNERIS, F., 2008. Les pôles de compétitivité, Que peut-on en attendre ? Editions Rue d'Ulm/Presses de l'école normale supérieure. P. 26.

2-1- Le diamant de Porter : Dans ses travaux, Porter, se souciait plus de justifier les politiques de cluster. L'instrument théorique principal qu'il utilise est le *diamant concurrentiel* qui est présenté comme une explication des *sources d'avantage concurrentiel localisé*. (Figure 6-1)

Figure 6-1 : Le diamant de la concurrence de Porter



Source : PORTER, M., 1999. Grappes et concurrence. Chapitre 7. Compétitivité et localisation géographique, in la concurrence selon Porter. P. 220.

La partie centrale du losange désigne le *contexte local* dynamique inspirant une *concurrence vigoureuse*. Cette partie est reliée à quatre éléments :

- les entreprises concurrentes favorisées par un environnement politique, législatif et économique ;
- les conditions de la demande : un marché local de qualité, et en quantité suffisante avec des consommateurs connaisseurs, exigeants pour les produits du cluster, permettant d'anticiper les demandes extérieures, et poussant les entreprises à toujours plus d'innovation et de qualité ;
- les industries connexes: l'existence d'un tissu riche d'industries partenaires ou d'assistance;

- les conditions d'offre: des facteurs de production, qui incluent les ressources utilisées par les entreprises du cluster à savoir la main d'œuvre, particulièrement technique et scientifique (dans les domaines du cluster) ; les ressources naturelles ; les infrastructures (information, équipement, management, centres de formation et de recherche) ; le capital (pour financer les entreprises dans différentes étapes de développement).¹

Les interactions entre les quatre facteurs du losange génèrent l'avantage compétitif. Ces interactions sont intensifiées par la concentration géographique et sont censées contribuer, ainsi, au développement d'un cluster toujours plus important et plus concurrentiel. Le rôle des gouvernements locaux, selon Porter, est de favoriser chaque éléments du diamant car une amélioration dans l'une des parties entraîne un renforcement des relations avec chacune des autres parties du diamant.

Porter recommande de nombreuses politiques destinées à « améliorer » le cluster : des politiques qui aident au développement d'un cluster (comme attirer des fournisseurs et des prestataires de services de manière à développer l'emploi dans le cluster) ; et des politiques qui renforcent la compétitivité au sein du cluster (comme la création de programmes d'éducation et de formation « spécialisés », « *le développement du transport spécialisé* », un pouvoir public local « *agissant en tant qu'acheteur sophistiqué des produits du cluster* », etc.

Les clusters améliorent la compétitivité de telle sorte que leur renforcement et leur développement sont un objectif politique justifié selon le cadre d'analyse proposé par Porter. Pour cela, une combinaison complexe de politiques, propre à chaque cluster, est nécessaire.²

2-2- Les limites du diamant de Porter : Dans un cadre de politique économique, trois difficultés principales peuvent être soulevées. En premier lieu, le modèle présenté dans la figure 6-1, avec ses nombreuses boîtes et flèches, est compliqué et superficiel car tous les éléments qui composent ce modèle interagissent positivement les uns sur les autres : l'amélioration d'un facteur quelconque du modèle sera bénéfique pour tous les autres.

Deuxièmement, le « *Diamant* » proposé par Porter ne fournit aucune hypothèse sur la mobilité de la main-d'œuvre. Si la main-d'œuvre n'est pas suffisamment mobile, ce type de politique peut être très coûteux et ne justifie plus l'attractivité des entreprises extérieures au cluster. De même, il ne fait aucune référence au marché foncier qui pourrait être influencé par la concentration d'entreprises et voire ses prix à la hausse.

1 - LARGIER, A., LARTIGUE, S., SOULARD, O. & TARQUIS, C., 2008. CLUSTERS MONDIAUX : Regards croisés sur la théorie et la réalité des clusters. Identification et cartographie des principaux clusters internationaux. IAURIF. P.12.

² - DURANTON, G., et al. Les pôles de compétitivité, Que peut-on en attendre ? Op.cit. P.28.

« Enfin, le cadre d'analyse proposé par Porter et ses partisans ne constitue pas une véritable justification des politiques publiques locales qu'ils préconisent. Une proposition de politique publique doit non seulement montrer que la situation sans intervention n'est pas optimale mais également que cette intervention améliorera la situation. Ce type de raisonnement traditionnel en économie publique est simplement absent de l'analyse de Porter »¹.

Section 3: Théorie économique et clusters

Pour expliquer le phénomène de développement des clusters, la théorie économique a eu recours au concept d'économie d'échelle (ou rendements croissants) et à la notion de coûts de transaction. C'est deux ingrédients contribuent à comprendre la question de la concentration géographique caractéristique des clusters.

3-1- Clusters et économie d'échelle : en l'absence d'économie d'échelle, toute forme de concentration géographique d'activité économique disparaît, y compris les clusters : de minuscules unités de production se forment à côté de chaque consommateur pour minimiser les coûts de transaction. Ainsi, la localisation des activités économiques n'est plus essentielle et les clusters n'ont plus lieu d'être. C'est donc l'interaction des forces de concentration (la présence d'économies d'échelle localisées) et des coûts de transaction qui permet de comprendre l'existence de clusters.

L'existence de rendements croissants au niveau local peut être justifiée par trois principaux mécanismes:

3-1-1- La taille du marché local : au niveau local, un marché plus étendu permet un partage optimal des infrastructures, des risques et des gains produit par la spécialisation de l'activité. Un cluster plus grand dans une activité donnée soutiendra la construction des équipements spécifiques.

Exemple : la concentration d'entreprises dans un endroit fait qu'elles payeront moins chers les frais de livraison de composants électroniques de haute technologie car elles engendrent une grosse demande pour les fournisseurs qui, du fait d'économies d'échelle ou en se localisant au même endroit, pourront livrer à un prix avantageux. Alors qu'une entreprise isolée sera contrainte de payer plus chers ces mêmes composants. De cette manière, la concentration géographique gagne en puissance grâce au partage d'intrants spécialisés.²

3-1-2- L'étendue du marché local du travail : un marché du travail local plus grand permet de faciliter le processus d'appariement entre les différents acteurs (employeurs/employés, acheteurs/fournisseurs, partenaires liés par des projets communs et financiers). Ce qui peut contribuer à améliorer la productivité des entreprises localisées

¹ - DURANTON, G., et al. Les pôles de compétitivité, Que peut-on en attendre ? Op.cit. P.29.

² -Ibid.

dans le même territoire grâce à une forte concentration d'agents économiques qui augmente les chances d'appariement en quantité et en qualité suffisamment importante pour être compétitif.

3-1-3- La spécialisation du marché local du travail : un marché du travail local spécialisé peut aussi aider à l'apprentissage des nouvelles technologies ou des transformations du marché. Dans un cluster, une meilleure coopération en plus des relations directes répétées entre les agents économiques peuvent ainsi encourager la création, l'accumulation et la diffusion des savoirs. La présence de coûts de transaction dans l'échange d'idées ou de savoirs entre agents distants, constitue une preuve de l'existence d'économies d'échelle locales sous forme d'externalités technologiques. Il s'agit, ici, de la portée positive de l'innovation d'une entreprise sur la production et l'innovation des entreprises avoisinantes, que les économistes reconnaissent aussi par l'anglicisme « *spillovers* ». A. Jaffe, M. Trajtenberg et R. Henderson ont démontré l'existence de ces externalités technologiques à travers une étude faisant paraître le caractère local des citations de brevets.

3-1-4- Les gains économiques et les politiques des clusters : De nombreux travaux théoriques analysent en détail les fondements microéconomiques des rendements locaux croissants. Deux idées peuvent en sortir :

Premièrement, l'efficacité locale (au sens large) est censée s'accroître simultanément avec la taille de l'activité au niveau local. Ceci rapproche de l'hypothèse implicite faite par la plupart des partisans des clusters, à savoir qu'une taille plus étendue et une spécialisation plus profonde sont des avantages.

Deuxièmement, sans intervention publique, les sources de rendements locaux croissants façonnent une géographie économique locale inintéressante et deviennent, par conséquent, des sources d'inefficiences locales. Effectivement, localement parlant, il n'existe pas assez d'incitations pour les producteurs d'inputs spécialisés à varier leurs services car non-rémunérés. De leur côté, les entreprises participent à l'augmentation de la liquidité du marché du travail sans aucune contrepartie. Et bien qu'ils contribuent à l'enrichissement du tissu économique local à travers la diffusion des connaissances, du fait d'externalités locales de connaissance, les travailleurs ne sont pas rétribués.¹

Généralement, au sein d'un cluster, il n'existe pas de concordance, sur les plans privé (les entreprises) et social (l'ensemble de la société), en matière de rendement marginaux. A partir de ce point de vue, l'intervention d'une politique publique devient justifiable. Puisque, sans l'intervention de l'Etat et avec une activité économique locale intense, le rendement marginal privé est plus bas que le rendement social.²

¹ - DURANTON, G., et al. Les pôles de compétitivité, Que peut-on en attendre ? Op.cit. P.30.

² - Ibid.

Cependant, cette conclusion ne doit pas être prise en considération sans précaution, notamment pour ce qui est des implications de politiques publiques. Le fait que des mécanismes variés (partage, appariement et apprentissage) sur différents marchés (main-d'œuvre, biens intermédiaires, idées) puissent engendrer un accroissement des rendements locaux, suppose qu'il ne sera pas facile d'identifier les sources exactes du phénomène des clusters. En revanche, les politiques publiques appropriées sont liées au mécanisme précis qui est sur place.

Il y a une cohérence entre l'hypothèse sur les gains locaux et l'accroissement constaté de la majorité des mesures de productivité locale en fonction de la taille locale d'une activité donnée. Raisonnablement, la formation de l'activité économique en clusters peut être expliquée par ces gains liés à la taille, c'est-à-dire la concentration d'une part disproportionnée d'une activité économique donnée dans un nombre réduit de territoires. La relation exacte entre la productivité et la taille du cluster est finalement une question empirique. Cette même relation peut changer selon les secteurs.

3-2- Les coûts de localisation dans un cluster : L'espace disponible dans un cluster étant limité, la concentration géographique des activités engendre des coûts économiques liés au prix du foncier qui augmente à cause de l'augmentation de la demande foncière sur les plans commercial et résidentiel. Regardons deux des clusters les plus prospères au monde, la Silicon Valley (haute technologie et logiciels) et le quartier de la City à Londres (services financiers et commerciaux) où les coûts fonciers sont extrêmement élevés.

A côté de ces coûts fonciers, les phénomènes de congestion deviennent plus importants lorsque la taille du cluster augmente. Cet accroissement des coûts de production est lié à la taille économique du cluster, il est le résultat simple d'une demande de terrain qui croît avec la taille du cluster et d'une offre fixe et de la congestion attenante.¹

Alors, la localisation dans un cluster à des coûts et des avantages, et l'implantation d'une nouvelle firme influe sur les coûts et les bénéfices des autres entreprises à travers des effets de congestion et de concentration. Le fait que le choix de localisation a un impact sur les autres entreprises, appelé phénomène d'externalité, est important car cela signifie qu'il n'y a aucune raison que la géographie sans intervention publique ne soit efficace : les coûts et les bénéfices privés ne s'accordent pas avec les coûts et les bénéfices sociaux.

D'une part, les phénomènes d'économies d'échelle, décrits antérieurement, supposent qu'en se localisant dans un cluster, une firme apporte des avantages économiques aux autres firmes mais n'internalise pas cet avantage dans sa décision. Dans cette optique, il n'y aura pas suffisamment d'encouragement privé pour les firmes à se concentrer dans le même territoire et les clusters seront trop petits. Par contre, d'imposants clusters pourraient

¹ - Idem.

se former autour des entreprises qui n'ont pas intégré les phénomènes de congestion dans leur choix de localisation.

On ne peut donc, pas pencher pour l'un ou l'autre des raisonnements car le nombre et la taille des clusters dépendent de l'attrait, plus ou moins fort, qui découle des gains de concentration géographique par rapport aux coûts de congestion.

Section 4 : Clusters et mobilité des facteurs de production

La mobilité des facteurs de production joue un rôle important dans le développement des clusters. Idéalement, la situation la plus favorable à ce développement est quand les deux facteurs (travail et capital) sont parfaitement mobiles de façon à ce que les firmes et la main-d'œuvre qualifiée puissent être attirées dans un cluster sans faire augmenter le coût de la main-d'œuvre et du capital.

Une mobilité réduite des travailleurs influe sur la taille du cluster : pour attirer la main-d'œuvre, les firmes devront payer des salaires plus élevés. En augmentant les coûts privés à se localiser dans un cluster, sa taille d'équilibre se réduit en raison de la faible mobilité des travailleurs. Et sans intervention publique, ces clusters sont minuscules.

On peut vérifier cette hypothèse de la mobilité parfaite des facteurs de production en Europe, particulièrement pour ce qui est des travailleurs. Les subventions constituent un moyen simple et peu onéreux d'attraction d'entreprises et de mains-d'œuvre très mobiles.

Quand la taille du cluster est trop petite, les gouvernements centraux doivent s'attaquer directement à la source du problème, à savoir la faible mobilité de la main-d'œuvre et des entreprises, plutôt que de donner des subventions trop coûteuses et inefficaces.

La question de la mobilité des facteurs de production nous amène à reconsidérer, une fois de plus, le rôle très important des politiques ignorées par les partisans des clusters qui considèrent que le développement d'un cluster est une chose facile.¹

Section 5 : Politique des clusters dans un cadre dynamique

Les politiques de cluster ont été appliquées dans des contextes différents (OCDE, 2007), et même à contresens en favorisant de manière involontaire le verrouillage (lock-in) de structures industrielles traditionnelles ou en concentrant le dynamisme des entreprises sur des enjeux de captation de la rente publique. Mais, les présentes politiques tendent à encourager les acteurs de clusters à s'adapter graduellement aux technologies ou aux procédés nouveaux. Les méthodes de choix et d'évaluation des clusters aidés par les gouvernements, deviennent très sélectives dans de nombreux pays pour leur permettre de profiter de moyens suffisants pour développer réellement leurs relations mutuelles, les interactions avec des centres de recherche, et une dynamique entrepreneuriale axée sur l'innovation.

¹ - DURANTON, G., et al. Les pôles de compétitivité, Que peut-on en attendre ? Op.cit. P. 31

Dans la mesure où les clusters font bénéficier leurs membres de ces services communs qui font l'objet d'une défaillance de marché, en particulier les PME, la participation financière croissante des entreprises aux dépenses de fonctionnement et d'animation du cluster représentent un signal fort sur l'utilité du cluster pour les firmes qui en font partie. L'idée qu'un cluster doit s'autofinancer largement à l'issue d'une phase de lancement tend à devenir une loi de gestion dans plusieurs pays ; de plus, on remarque que les clusters, dans certains pays, se sont organisés autour d'associations privées d'entreprises capables de se passer de crédits publics.¹

Section 6 : Les risques de la spécialisation régionale

Il est certain que l'organisation géographique sous forme de clusters spécialisés engendre des gains, mais cette même structure comporte également des risques. Depuis la révolution industrielle que les clusters industriels existent, mais le déclin de certaines filières s'est traduit par le déclin de certains territoires qui avaient fondé leur avenir sur une seule filière ou un seul secteur. La structure économique diversifiée a permis aux grandes agglomérations de survivre et de s'agrandir.

Dans un cadre de mondialisation, avec l'existence remarquable du phénomène des délocalisations, qui a encore renforcé l'incertitude et les risques liés à une spécialisation accrue des régions, il est quasiment impossible d'identifier quels secteurs économiques seront les secteurs dynamiques de demain. Les secteurs de haute technologie ne sont plus, à cet égard, à l'abri. C'est cette logique qui, permet, aux personnes, de songer à avoir une carrière professionnelle riche de possibilités plutôt que de se restreindre à une discipline pointue.²

¹ - MADIESET T. & PRAGER, J-C., 2008. Rapport sur Innovation et compétitivité des régions. Paris: La Documentation française.

² - DURANTON, G., et al. Les pôles de compétitivité, Que peut-on en attendre ? Op.cit. PP. 24-32

Conclusion

Dans un contexte de concurrence intense entre firmes, régions et nations, on assiste à une remise en cause de la situation concurrentielle des territoires qui doivent s'adapter à une mondialisation porteuse de risques et d'opportunités. Pour les pouvoirs publics qui cherchent à renforcer les potentialités de leurs territoires, les clusters apporteraient des solutions : les concentrations des firmes et les bénéfices qui en résultent apparaissent comme des facteurs d'innovation et de compétitivité des économies régionales.

Ainsi le rôle de l'approche territoriale dans la constitution de la compétitivité représente un thème innovant. L'économie internationale ne peut jouer un tel rôle en ce sens que la firme et la région jouent un rôle primordial. Les échanges entre nations y sont traités en partant des frontières nationales lesquels sont les bases des échanges entre nations. La nation est assimilé un territoire homogène. (Krugman, 1991).¹

Renouvelés par Michael Porter, les clusters prennent des formes souvent variées selon les contextes locaux et sont loin d'être homogènes : la réalité des clusters identifiés ou labellisés en tant que tels dans le monde entier est complexe et variable.

C'est pour cette raison que des travaux d'éminents chercheurs d'économie industrielle et spatiale, ont relativisés tant soit peu, l'apport des approches macro-économiques de la compétitivité internationale pour accorder une importance accrue déterminants territoriaux dans la consolidation de cette compétitivité.²

¹ - CHEVASSUS-LOZZA, E., GALLIANO, D., 1999. Avantages compétitifs et dynamiques territoriales : le cas des firmes de l'agro-alimentaire français. P. 1.

² - LARGIER, A., et al. Regards croisés sur la théorie et la réalité des clusters. Op.cit. P.7.

Chapitre 7 :L'économie algérienne vue d'ensemble

Chapitre 07 : L'économie algérienne vue d'ensemble

Introduction

L'ouverture des frontières et la spécialisation accrue provoquées par la mondialisation s'imposent aux pays émergents dont l'Algérie.

Après l'échec des politiques de substitution aux importations dans ces pays et les résultats réalisés par les pays asiatiques expliqués notamment par une stratégie d'ouverture à l'économie mondiale, tous les pays en voie de développement, dont l'Algérie, ont adopté une politique d'ouverture à partir du début des années quatre-vingt dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, des accords du GATT (OMC) et des accords régionaux.

Nous nous concentrerons, dans ce chapitre, de l'évolution de l'économie algérienne depuis l'indépendance, en passant par les choix historiques, l'industrialisation, la crise des années 80, les réformes et enfin la situation actuelle de l'économie algérienne.

Section 1 : Economie algérienne et choix historique

L'objectif de la mise en œuvre de la politique d'industrialisation en Algérie c'était de garantir une croissance rapide ainsi que de contribuer au changement structurel de l'économie nationale. Cette industrialisation était fondée principalement sur la création et la promotion d'un secteur étatique tentaculaire. Le secteur public a été développé à l'aide de la mise en œuvre d'une politique protectionniste, à la fois tarifaire et non tarifaire.¹

1-1- Le modèle algérien de développement : Au cours des années 70, l'Algérie est lancée dans une démarche audacieuse de développement, caractérisée par un rythme très fort de l'accumulation du capital (Tableau 7-1).

1-2- Les choix de développement

1-2-1- La situation au lendemain de l'indépendance : « En 1962, toute une société est à reconstruire. Le tissu culturel et économique a été réduit en lambeaux par l'action coloniale; « *l'espace industrie* » est réduit à un appareil naissant déséquilibré, cloisonné, souvent déconnecté du marché local, très concentré géographiquement et surtout totalement tourné vers les besoins de l'économie française. Les rédacteurs du *Plan de Constantine*² décrivaient déjà un état de sous-industrialisation du pays. Aucune industrie de base sérieuse n'est en place, il n'existe pas d'industries légères à l'exception du secteur des industries alimentaires, des matériaux de construction et très peu dans la mécanique ».³

1-2-2-La politique de développement appliquée de 1967 A 1978-79 : L'objectif principal de la politique de développement appliquée, est de bâtir l'économie algérienne. Les plans de développement (triennal puis quadriennaux) se succèdent pour réaliser cette politique, selon le plan suivant :

- La finalisation de la récupération nationale des richesses,⁴
- établir un rôle prédominant de l'Etat,
- la mise en œuvre d'une politique d'industrialisation accélérée,
- garantir un développement agricole ordonné par des secteurs collectivisés,
- lancer une politique intensive de formation.

Le projet de développement est centré sur la recherche de l'intégration nationale et la diversification. La complémentarité entre industrie et agriculture est recherchée - une

¹ - DERBAL, A., 1^{er} trimestre, 1998. L'exportation et l'entreprise algérienne : Passé, présent et futur, In Cahiers du CREAD. N°43. P. 41.

² - Dans l'espoir de modifier la donne dans ses trois « départements » d'Afrique du Nord secoués par la revendication indépendantiste, la France coloniale initie un Plan d'industrialisation pour la période 1959-1963, dont l'objectif principal vise en fait à instaurer de nouvelles formes de dépendance.

³ - Pour plus de détails Cf. BOUDJENAH Y., 2002. Algérie décomposition d'une industrie, La restructuration des entreprises publiques (1980-2000) : l'Etat en question. Paris: L'Harmattan. P. 20.

⁴- Les premières nationalisations de compagnies étrangères ont lieu entre 1966 et 1969 ; l'ordonnance de nationalisation des hydrocarbures du 24 février 1971 accélère le processus de récupération par l'Algérie de ses ressources.

réforme agraire engagée en 1971- mais des résultats acceptables sont difficiles à atteindre.¹ L'effort d'investissement consenti par l'Etat est en constante augmentation.

Tableau 7-1 : L'effort d'investissement

Plan	Effort d'investissement
Plan triennal 1967/68	12 milliards de dinars
Plan quadriennal 1970/73	34 milliards de dinars
Plan quadriennal 1974/77	110 milliards de dinars
Période de transition 1978/79	107 milliards de dinars
Plan quinquennal 1980/84	500 milliards de dinars
Plan quinquennal 1985/89	550 milliards de dinars

Source : GEORGES, M., 1997. Le contexte économique et social de la crise algérienne, Manuscrit auteur, publié dans « La crise algérienne : enjeux et évolution ». P. 4.

Les gigantesques investissements effectués durant cette période contribuent à une transformation rapide de l'économie et de la société algérienne, dont la scolarisation massive et le développement accéléré du système éducatif, l'urbanisation et l'amélioration des revenus.

Depuis son lancement, le modèle de développement algérien fut en débat et connut des critiques fondamentales qui, néanmoins, n'allaient pas dans le même sens et expliquaient les dysfonctionnements constatés par des causes différentes : « *certaines étaient formulées au nom de l'orthodoxie socialiste, tandis que d'autres s'attaquaient au caractère centralisé et administré de l'économie. Dès les années soixante-dix, une controverse s'était installée entre « industrialistes » et « financiers » sur le mode de régulation de l'économie. Les secondes soutenaient l'introduction du critère de la rationalité financière dans les entreprises* ».

La productivité des entreprises publiques était en chute libre. Ces dernières, exposées depuis le début des années 70 à de nombreuses difficultés, voyaient leur situation s'aggraver sous l'emprise de l'Etat qui limitait leur champ de manœuvre et la coordination entre les différents secteurs d'activité par une réglementation rigoriste.²

Vers la fin des années soixante-dix, l'Etat suspend ces investissements industriels massifs planifiés. Les entreprises publiques bénéficient d'une relative liberté de décision pour ce qui touche l'aspect financier : l'autofinancement en 1978 et le crédit extérieur pour les dépenses et les exportations en 1986.

A la fin des années quatre-vingt-dix, un consensus s'installe graduellement, concernant l'exigence de mettre en œuvre les mécanismes du marché, tant en vertu de l'efficacité et des performances économiques que de la justice sociale. Il est clair que si l'économie ne réalise pas de surplus et au contraire s'endette vis-à-vis du reste du monde, aucune redistribution ne sera possible.

¹ - BOUDJENAH, Y., Algérie décomposition d'une industrie. Op.cit. P. 21.

² - TALAHITE, F., 2006. L'économie algérienne depuis 1962 : le poids croissant des hydrocarbures. TENDANCES ECONOMIQUES. AFKAR/IDEES. PRINTEMPS/ETE. P. 82.

Section 2 : Choc pétrolier, réformes, transition vers l'économie de marché et l'accompagnement

Les grands changements survenus au niveau international dans les années 80 sont importants et ont des conséquences considérables sur l'ensemble des pays et des économies. Après la rivalité entre des systèmes économiques et politiques opposés, le modèle libérale, se basant sur les effets positifs de l'ouverture économique au commerce international, est, finalement, mis en avant pour régir le fonctionnement de l'économie.

Le traité de Marrakech, concluant les négociations de l'Uruguay Round dans le cadre du GATT et créant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), entérine une mutation profonde des doctrines et des politiques économiques dans les pays en développement.

2-1- L'effondrement du prix des hydrocarbures et le lancement du processus de réforme

Vers la fin des années quatre-vingt, l'Algérie entreprend un vaste chantier de réformes économiques dans le cadre de sa transition vers l'économie de marché. Depuis 1984, le gouvernement a pris des mesures partielles dont l'objectif est soumettre le secteur économique étatique aux normes de la rentabilité financière. Et en 1985, l'économie algérienne subit, de plein fouet, les conséquences de la chute vertigineuse et inattendue du prix du pétrole (et du dollar). L'installation en 1989 d'un gouvernement *réformateur* est donc l'amorce d'un projet de réformes économiques totales. L'élaboration de ce programme, qui vise clairement à imposer les lois du marché sur l'économie et en particulier à restaurer la contrainte financière sur les banques et les entreprises, avait commencé dès 1986, mais les conditions politiques de son application n'apparaissent qu'en 1989 où les conditions économiques et sociales étaient devenues très difficile.¹

La chute de la rente pétrolière trace une véritable rupture. Les recettes pétrolières passent de près de 10 milliards de \$ en 1985 à un peu plus de 5 en 1986. Elle se maintiendra à ce faible niveau jusqu'en 1990 (Cf. tableau 7-2) :

Tableau 7-2 : L'évolution des recettes pétrolières de 1970 à 1997

Année	Recettes pétrolières
1970	0,2 milliards de\$
1974	3,2 milliards de\$
1980	12,5 milliards de\$
1985	9,8milliards de\$
1986	5,8 milliards de \$
1987	5,4 milliards de \$
1988	5,7 milliards de \$
1996	12,6 milliards de \$
1997	13,3 milliards de\$

Source : GEORGES, M., Le contexte économique et social de la crise algérienne. Op.cit. P. 4.

1 - TALAHITE, F., L'économie algérienne depuis 1962. Op.cit. P.83.

Dès 1988, l'Algérie s'est lancée dans un processus de réforme de l'économie nationale. Cette réforme visait à garantir une transformation, aussi peu chaotique que possible, d'une économie planifiée à une économie qui n'obéit qu'aux lois du marché. Une telle réorientation demandait une série de réformes qui touchaient tous les secteurs d'activité, et toutes les branches ainsi que les mécanismes régissant leurs interrelations. En outre, cette restructuration porte le nom de *politique d'ajustement structurel*.¹

2-2- Les plans d'ajustement structurel (PAS) : La crise des dettes du début des années 80 donne une nouvelle légitimité aux lois libérales. Les termes du FMI, à l'origine axés sur les mesures macroéconomiques et financières, s'élargissent graduellement aux politiques économiques globales, pour éliminer toutes les entraves à une concurrence pure.

« *Les PAS prennent le contre-pied des modèles de substitution d'importations comme des modèles d'économie centralisée. Ils portent sur : le rétablissement des grands équilibres (monnaie, finances publiques, comptes extérieurs...)* »²

À partir de 1988, des réformes libérales sont engagées, puis soutenues en 1994 au lendemain du rééchelonnement. Il s'agit des réformes qualifiées comme étant de première génération, dont l'objectif est l'ajustement structurel : réduction de l'inflation, du déficit budgétaire et le rétablissement des équilibres extérieurs. Selon le FMI, le PAS doit aider à réaliser ces quatre objectifs :

- Un taux de croissance élevé dont le but est : réduire le chômage ;
- un alignement rapide de taux d'inflation sur les normes des pays industrialisés ;
- l'amortissement des effets temporaires de l'ajustement structurel sur les couches les plus fragiles de la population ;
- la stabilisation de la balance des paiements.³

La loi sur la monnaie et le crédit (n° 90-10) du 14 avril 1990 trace un autre engagement de l'Algérie, cette fois, vers la libéralisation financière. La Banque d'Algérie, devient autonome. Et un conseil de la monnaie et du crédit (censé être indépendant) est chargé de l'élaboration et la mise en œuvre de la politique monétaire.

¹ - CHEHAT, F., 1994. Impact des réformes économiques sur la céréaliculture algérienne. In Options Méditerranéennes. Sér. B / n°8. Crises et transitions des politiques agricoles en Méditerranée.

² - BOUDJENAH, Y., Algérie décomposition d'une industrie. Op.cit. P. 37.

³ - Parmi les principales mesures prises:

- La dévaluation de la monnaie nationale : de 1988 à 1993, le Dinar est dévalué de 500% ; le cours passe de 4,85 dinars pour un dollar en 1987 à 23,35 en 1993, puis à 36 en avril 1994 ;
- La libération des prix de la plupart des produits ; en juin 1991, 22 produits seulement restent soumis à des prix fixés par l'administration, et en 1992 seuls quatre produits (lait, farine, semoule, pain) sont encore soutenus par l'Etat ;
- La réduction puis la suppression des subventions aux produits de large consommation.

Par ailleurs, les conséquences sociales de l'application du PAS ont été douloureuses, voir désastreuses. Cf. ABDOUN, R., 1999. Ajustement, inégalités et pauvreté en Algérie. Recherche internationale. N°56-57. 2/3.

2-3- Les perspectives de libéralisation accrue : La priorité pour l'Algérie, comme pour l'ensemble des pays en développement, était l'accentuation de la libéralisation et l'ouverture de l'économie. Les tendances à la mondialisation des entreprises et à la régionalisation tracent un horizon dans lequel l'économie algérienne risque d'être marginalisée.

Les perspectives de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC et de l'accord d'association avec l'Union Européenne : Pour accentuer sa libéralisation, l'économie algérienne s'est engagée dans un processus d'adhésion à l'OMC qui implique une diminution sensible de la protection du marché intérieur et de la production nationale. Effectivement, les partisans de cette alternative s'appuient sur le poids du commerce extérieur algérien. La structure de celui-ci en 2010 révèle une dépendance vis-à-vis des pays occidentaux, tant pour les exportations que pour les importations, puisqu'elle se résume à : une proportion dominante des échanges avec les pays de l'OCDE (UE+pays hors UE) (67,24% des importations et 85% des exportations, dont 50,91% des importations et 49,31% des exportations avec UE), puis avec les pays d'Asie (13,5%), les Etats-Unis (13%) ; viennent enfin les échanges marginaux avec les autres pays maghrébins (1,7%), les pays arabes (2%), et les pays africains (0,5%).¹

Dans ce contexte, l'accord d'association avec l'UE revêt une portée au moins aussi grande que la future adhésion à l'OMC.² Depuis la conférence euro-méditerranéenne de Barcelone (27 et 28 novembre 1995), L'UE tente de signer des *accords d'association* avec chacun des 12 pays du Sud et de l'Est méditerranéen. L'objectif principal de ces accords est d'établir à l'horizon 2017 une zone de libre-échange (ZLE) entre les 27 pays européens et méditerranéens. La ZLE vise une libéralisation des échanges et une plus large ouverture des économies.

En ce qui concerne l'Algérie, les négociations entamées avec l'UE en 1996, gelées pendant plusieurs années puis reprises en 1999, ont abouti à la levée progressive des barrières douanières, entamée depuis septembre 2005 dans la perspective de l'instauration d'une zone de libre échange en 2017.

A l'horizon d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne et l'adhésion à l'OMC, l'économie algérienne risque de connaître un choc destructeur à cause de sa structure actuelle.

2-4- Les autres réformes économiques entreprises : En plus des réformes qui ont touché le secteur public, d'autres restructurations ont transformé profondément l'économie algérienne.

2-4-1- La libéralisation du commerce extérieur : Certainement c'est l'un des éléments les plus sensibles des réformes engagées. Le système socio-économique est étroitement lié aux importations, vitales dans plusieurs secteurs.³

1 - Statistiques du CNIS 2010.

² - Les premiers accords de coopération entre l'UE et les trois pays du Maghreb sont établis en 1976.

³-De nombreuses entreprises publiques et privées (industrielles et agricoles) y ont recours pour leurs équipements, les matières premières et les produits semi-finis; près de 80% de l'alimentation, une large majorité des produits pharmaceutiques et de l'équipement médical sont importés.

Le monopole de l'Etat sur le commerce extérieur avait été établi en 1974, au moyen des concessions accordées à des entreprises publiques et à des organismes publics. La cession de la situation de monopole est entamée en 1988, avec la limitation du monopole des grandes entreprises publiques et l'intervention de la chambre de commerce concernant le privé. Ainsi l'objectif essentiel dans le cadre de l'ajustement structurel, était la libéralisation du commerce extérieur et que la concurrence internationale conduise la production nationale vers une meilleure compétitivité.¹

La loi de finance 1995 marqua la libéralisation totale du commerce extérieur. Cette libéralisation s'accompagne d'une diminution des barrières douanières. Le taux maximal des droits de douane applicables aux importations fait l'objet de deux réductions : il passe de 60% en 1994 à 50% en 1996 puis à 45% en 1997.²

Dans une économie mono exportatrice, qui souffre déjà du manque de dynamisme, les difficultés du secteur public à exporter sont importantes. Les produits manufacturés ne dépassent jamais les 3% des exportations algériennes. Les entreprises algériennes des industries hors hydrocarbures, principalement orientées vers les besoins du marché intérieur, sont contraintes de s'adapter. Il a fallu la création d'institutions qui ont pour principale mission d'encourager, favoriser et soutenir les exportations hors hydrocarbures.

2-4-2- L'attraction des investissements privés étrangers : Les investissements étrangers sont moyennement présents dans le secteur des hydrocarbures jusqu'au début des années 80. En 1982, une loi permet de créer des sociétés mixtes dans l'industrie et les services, assortie d'avantages fiscaux au partenaire étranger qui ne peut toutefois détenir plus de 49% de l'entreprise conjointe. Mais les résultats sont limités.³

Ultérieurement, la loi relative à la monnaie et au crédit accorde aux non-résidents la possibilité d'investir en Algérie dans toutes les branches non réservées expressément à l'Etat. Puis le code des investissements de 1993 et la création de l'APSI⁴ ont pour but d'attirer davantage les investissements étrangers. Avec la suppression de l'autorisation administrative auparavant nécessaire pour tout investisseur.

Le code des investissements de 1993 a envisagé la création de ce qu'on appelle les zones franches⁵ (des portions de territoire définies pour implanter des industries et des commerces), afin d'y attirer des investisseurs privés en leur octroyant des exonérations fiscales totales et la possibilité d'écouler jusqu'à 20% de la production sur place.⁶

Ce choix est lié aux recommandations des institutions financières internationales. Comme l'explique M. BENNOUNE, « *l'émergence et le développement des zones franches de*

¹ - CHERIET, A., Juin 2009. Mondialisation de l'économie algérienne : Du BIG-PUSH à l'ajustement structurel. Revue sciences humaines n°31. Vol B, ECONOMIE. PP. 17 – 36.

² - BOUDJENAH, Y., Algérie décomposition d'une industrie. Op.cit. P. 23.

³ - Ibid. P. 55.

⁴ - Agence de promotion, de soutien et de suivi des investissements : son objectif est de « contribuer au développement et à la promotion de nouveaux espaces et formes d'investissement pour le marché national et dans les zones franches implantées en Algérie »

⁵ - La première de ces zones est créée, par décret en avril 1997, à Bellara dans la wilaya de Jijel.

⁶ - BOUDJENAH, Y., Algérie décomposition d'une industrie. Op.cit. P. 55.

*production ont été motivés par un double intérêt des firmes multinationales : la délocalisation de certains segments de production et la disponibilité d'une main d'œuvre abondante et bon marché ».*¹

2-5- L'accompagnement des réformes en Algérie : Il est clair que les réformes économiques ont tardé en Algérie et ont été entamées, pour la plupart, dans la pénible phase de l'ajustement structurel. Et il est certain qu'au départ, l'État espérait pouvoir effectuer le projet de restructuration de l'économie nationale progressivement, sur une période relativement longue, afin de minimiser les risques de traumatismes engendrés par l'application des réformes pour les acteurs économiques. Cependant, l'obligation de faire face aux échéances d'une dette extérieure colossale, pour laquelle l'essentiel des remboursements allait sur la période 1988–1993 et, ce, avec des moyens financiers restreints par l'effondrement des prix des hydrocarbures.

Certes, la crise financière indiquait que l'État n'aurait pas la possibilité d'atténuer vraiment les chocs que devait forcément provoquer la restructuration de l'économie nationale. La transition vers l'économie de marché allait donc se réaliser dans la souffrance pour la majorité des acteurs économiques et s'accompagner d'une crise dans la quasi-totalité des branches d'activité.²

Mais, parallèlement, cette douloureuse expérience de réforme n'entame pas la volonté de l'Algérie de mener à terme la réforme économique. Cela s'est traduit par la signature de l'Accord d'Association avec l'Union Européenne dont le dénouement est une zone de libre-échange. Et se poursuit avec les négociations pour l'adhésion à l'OMC.

Enfin, consciente que la restructuration économique doit inévitablement passer par une phase de transition, l'Algérie accompagne son ouverture par un effort public de soutien à la croissance, effort appelé à laisser progressivement la place au capital privé. C'est ainsi que les dernières années ont vu un apport public considérable à l'investissement. Cet effort se poursuivra dans les années à venir.³

Section 3 : Evolution récente de l'économie algérienne 1998-2010

Le secteur des hydrocarbures continue à représenter la principale source de croissance en Algérie, malgré que le PIB hors hydrocarbures a connu une bonne évolution ces dernières années. En 2010, outre les hydrocarbures, c'est l'exécution des gigantesques investissements publics, ainsi que la consommation des ménages, qui ont tiré la croissance. Cependant, la croissance de 3.4 % enregistrée en 2010 reste modérée par rapport aux potentialités de l'économie algérienne, et insuffisante pour résorber le chômage et atténuer la crise du logement. La croissance du PIB hors hydrocarbures a été de 5.5 % en 2010, en deçà des deux années précédentes (9.3 % en 2009 et 6.1 % en 2008).

1 - Idem. P. 56. Pour les résultats concernant l'attraction d'IDE Cf. Chapitre 8.

2 - CHEHAT, F., Impact des réformes économiques sur la céréaliculture algérienne. Op.cit.

³ - Ambassade d'Algérie à Canada, 2006. Mémoire sur les réformes en Algérie.

Les potentialités de croissance à moyen terme sont prometteuses, mais elles restent liées aux fluctuations des prix des hydrocarbures. La croissance devrait être maintenue à court terme par :

- La reprise de la croissance au niveau mondial, ce qui induit à son tour à une hausse du prix du baril ;
- de fortes dépenses publiques ;
- l'augmentation du rythme de réalisation du programme d'investissements publics dans le cadre du plan quinquennal 2010-14.

On constate que l'inflation en Algérie, pour l'année 2010, était en retrait comparativement aux deux années antérieures (4.8 % en 2008 et 5.7 % en 2009).

Au niveau sectoriel, la croissance a été le résultat des bonnes performances du secteur de l'énergie, du bâtiment et des travaux publics (BTP), des services et de l'agriculture. En 2010, la production agricole a progressé d'environ 11 %, contre 9.2 % en 2009. Les programmes d'investissement consécutifs, en cours depuis 2004, continuent de stimuler le secteur du BTP, qui effectue entre 9 % et 10 % de croissance annuelle. Le secteur des hydrocarbures a connu une baisse de la production en volume en 2010. L'industrie est restée quasiment stable en 2010, et pourrait même contribuer à 5 % de croissance contre 5.5 % en 2009. La production des industries manufacturières, montre des contre-performances, particulièrement dans les sous-secteurs des textiles et du cuir. Par contre, le secteur des services affiche une bonne croissance d'une année à l'autre. Le secteur des services marchands représente la seconde plus importante source de création de la richesse nationale, et la première pour la production hors hydrocarbures, avec 26 % de la valeur ajoutée totale en 2009.¹

L'épargne publique accumulée au niveau du fonds de régulation des recettes (FRR), l'une des plus importantes sources de financement des déficits éventuels assure la durabilité de la politique budgétaire expansionniste en Algérie. Le budget de l'État constitue le principal pilier pour la couverture financière de gigantesques projets d'investissements publics, programmés dans le cadre des plans quinquennaux de développement couvrant les périodes 2005-09 et 2010-14. Les recettes publiques restent dépendantes de la fiscalité pétrolière qui a constitué, entre 2006 et 2010, plus de 70 % en moyenne des recettes budgétaires totales ; cette dépendance crée une source de fragilité de l'économie aux chocs externes. Le recul des recettes d'hydrocarbures constaté en 2009 et 2010, combiné à un niveau relativement élevé de dépenses publiques, a entraîné une détérioration des finances publiques, illustrée par un déficit budgétaire représentant environ 6.9 % du PIB en 2009 et 4.4 % du PIB en 2010.²

¹ - Perspectives économiques en Afrique 2011, BAID, OCDE, PNUD, CEA. P.3.

² - Ibid.

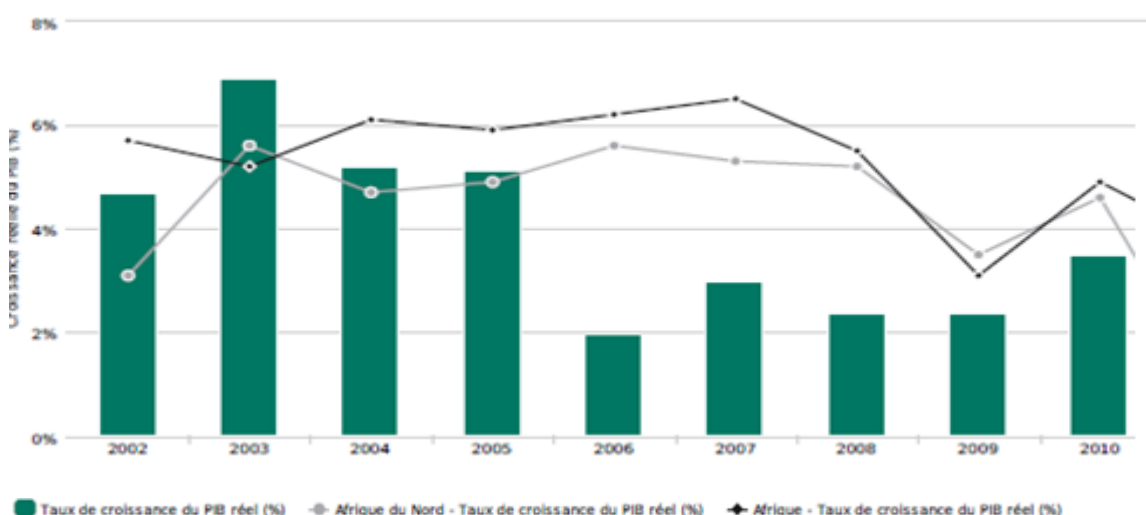
Le contrôle de la masse monétaire, de l'inflation et du taux de change représente l'axe de la politique monétaire. La position extérieure était relativement stable en 2010 malgré la chute du solde des comptes courants (5.5 % du PIB en 2010, contre 19.8 % en 2008).

En 2010, l'excédent commercial était de 16.4 milliards de dollars (USD) par rapport à 5.9 milliards USD en 2009. Les réserves officielles de change étaient d'environ 163 milliards USD fin décembre 2010, soit 48 mois d'importations.¹ Le niveau d'endettement extérieur demeure relativement faible, à 2.7 % du PIB (2009).

En ce qui concerne les réformes structurelles, malgré les progrès réalisés dans le cadre réglementaire, le climat des affaires demeure généralement contraint par les délais liés à l'accomplissement des formalités administratives, et la persistance du secteur informel.

Au niveau du développement humain, les indicateurs sociaux sont acceptables. Le pays est sur le point d'accéder aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).² (Cf. les chapitres suivants).

Figure 7-1: Taux de croissance du PIB réel 2002-2010



Source : Données du FMI et CNUCED.

¹ - CNUCED 2011.

² - Perspectives économiques en Afrique, 2011. Banque africaine de développement, OCDE, PNUD, CEA. P. 3.

Tableau 7-3 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage) 2005 et 2009

	2005	2009
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	8.1	9.7
Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière	-	-
dont agriculture	-	-
dont cultures vivrières	-	-
Mines et extraction	0.1	0.2
Mines, industries manufacturières et services d'utilité publique	-	-
dont pétrole	-	-
Industries manufacturières	52.1	38.5
dont hydrocarbure	47.4	33.6
Electricité, gaz et eau	1	1
Electricité, eau et assainissement	-	-
Construction	7	10.5
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	12.1	15.4
dont hôtels et restaurants	1	1.1
Transports, entreposages et communications	9	9.6
Transport et stockage, information et communication	-	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	1.9	2.3
Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services	-	-
Services des administrations publiques	8.7	12.8
Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux	-	-
Administration publique, éducation, santé	-	-
Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires et sociaux	-	-
Autres services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Autres services	-	-
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100

Source : Banque africaine de développement, OCDE, PNUD, CEA. Op.cit. P. 5.

Ces agrégats montrent le renforcement des équilibres macroéconomiques. En outre, le deuxième programme d'investissements pour la période 2010-14, d'un montant de 286 milliards USD, poursuit et renforce le développement des infrastructures visant à améliorer l'environnement des affaires pour aider l'entreprise à tirer parti des externalités pour améliorer sa productivité et sa compétitivité.

La croissance de 3.4%, enregistrée en 2010, reste généralement cohérente avec la tendance de la décennie, période au cours de laquelle l'Algérie a réalisé de bons résultats qui se sont traduits par un renforcement du cadre macroéconomique.¹

Évaluée à 3.7 %, la croissance moyenne du PIB réel entre 2001 et 2010 découle principalement des bonnes performances du secteur des hydrocarbures qui engendre plus de 97 % des recettes d'exportations, 70 % des recettes budgétaires et 45 % du PIB. Néanmoins, en 2009, les hydrocarbures ont contribué à seulement 33 % du PIB, à cause du recul des prix du pétrole et également l'évolution de la configuration du PIB suite à une remarquable croissance dans les autres secteurs (BTP, services et agriculture).

A l'instar des années antérieures, la croissance enregistrée en 2010, reste largement en dessous des capacités du pays, et insuffisante pour atténuer les problèmes de chômage et de logement. La production d'hydrocarbures a enregistré la cinquième année consécutive de recul (2006-2010). Par ailleurs, en ce qui concerne la croissance du PIB hors hydrocarbures, elle affiche une bonne amélioration, bien qu'elle ait perdu 3.8 points en 2010, s'établissant à 5.5 % contre 9.3 % en 2009 et 6.1 % en 2008.

Soutenue par des rendements agricoles exceptionnels, la production agricole s'est accrue en 2010 de près de 11 %, contre 9.2 % en 2009. Cette croissance est le résultat de favorables conditions climatiques et d'encouragements à la production, notamment céréalière.

La part du secteur industriel dans le PIB ne dépasse pas les 5 % et la croissance du secteur industriel public, hors hydrocarbures, a affiché une baisse de 1.9% en 2010.

Les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électroniques et électriques et les matériaux de construction enregistrent une bonne progression, alors que les filières textiles et cuirs souffrent encore de leurs faibles résultats. Les programmes de relance et de soutien à la croissance ont permis au secteur du BTP de réaliser une solide croissance entre 2005 et 2010, passant de 9 % à 10 %, et sa contribution au PIB s'est élevée à plus de 11 % en 2010, ce qui traduit le rôle important des programmes d'infrastructures tels que l'autoroute Est-Ouest, les barrages, les travaux publics dans le secteur pétrolier et le métro d'Alger. Par contre les industries manufacturières publiques continuent d'enregistrer une sous-exploitation des potentialités, qui s'est traduite par une diminution de la production de 4 %, excepté les filières liège, papier et bois qui ont connu une croissance d'à peu près 13 %.

Quant au secteur des services, il a connu en 2010 une croissance favorisée par la reprise de la consommation des ménages et la croissance des secteurs de la construction et des transports. Ce secteur est, depuis quelques années, un des principaux leviers de la croissance totale, avec un taux de croissance annuel moyen d'environ 9 %.²

Alors que les dépenses en capital de l'État, qui comptent pour 40.6 % de l'accumulation, reculent de 3.8 points, l'investissement a augmenté en 2009 de 8.5 % en volume. La

¹ - Le forum économique mondial a un point de vue différent (rapport 2011). Cf. Le chapitre suivant.

² - Banque africaine de développement, OCDE, PNUD, CEA. Op.cit. P. 6.

consommation finale des ménages a augmenté de 6 % en volume pour représenter 37 % du PIB en 2009.

Alors que les importations se sont établies à 40.21 milliards USD en 2010, les exportations ont atteint 56.6 milliards USD. Au plan des exportations en 2009, les biens d'équipement ont dominé la structure des importations de marchandises (33.12 % du total) et ont mobilisé environ 15,4 milliards USD, affectés principalement à l'acquisition de véhicules, d'équipements et d'engins de travaux publics (Cf. tableaux 8-15 et 8-16). Après une fulgurante hausse de (+44.2%) en 2008, les exportations de produits hors hydrocarbures ont chuté de 45% l'année suivante, néanmoins, ont inscrit la somme de 1.62 milliard USD et une augmentation de 52%.¹

Section 4 : principaux problèmes et enjeux pour l'économie algérienne.

L'économie algérienne est confrontée à des contraintes importantes susceptibles de gêner son potentiel de compétitivité.

4-1-Faible diversification des sources de croissance et de la base productive de l'économie : Après plus de 20 ans des réformes engagées par l'Algérie, l'économie reste encore dépendante vis-à-vis des hydrocarbures (pétrole et gaz)². Les exportations hors hydrocarbures restent marginales (à peine 3% des exportations totales) et les résultats économiques sont quasiment liés aux changements de la demande et des prix des hydrocarbures. Le secteur des hydrocarbures engendre d'environ 70 % des recettes budgétaires, ce qui constitue une source de fragilité de l'économie algérienne. Vis-à-vis de cette situation, le gouvernement a lancé des actions visant à étendre la participation des autres secteurs (hors hydrocarbures) à la formation de la valeur ajoutée. C'est ainsi qu'il a entrepris :

- le lancement d'une politique de développement des infrastructures, tournée vers le rééquilibrage régional afin d'encourager le réaménagement spatial de l'activité économique ;
- le renforcement du rôle de la PME via la garantie des crédits bancaires, l'utilisation de nouveaux instruments de financement de l'économie (société de capital investissement, leasing), la réduction de la pression fiscale et parafiscale et la création d'un Fonds national d'investissement et de 48 Fonds locaux d'investissement, doté d'un capital de 1 milliard de DZD. Ces mesures doivent être renforcées par des restructurations approfondies au niveau sectoriel, afin de participer réellement à diversifier les sources de croissance et améliorer la compétitivité de l'économie.³

¹ - Banque africaine de développement. Op.cit. P. 7.

² - BENDERRA, O. & HIDOUCI, G., Mai 2004. Algérie : économie, prédation et État policier. Dossier n° 14. PP. 4-5.

³ - Groupe de la banque africaine de développement, 2011. Note de dialogue, 2011-2012. P. 11.

4-2- Hydrocarbures et syndrome hollandais en Algérie : Les économies exportatrices d'hydrocarbures sont généralement confrontées au phénomène du syndrome hollandais. Les pays victimes de ce phénomène touchent d'énormes revenus en devises, qui sont captés et exploités par l'Etat. Cette particularité se traduit par une surévaluation de la monnaie nationale, ce qui conduit en conséquence à un manque de compétitivité pour les autres secteurs, d'où leur contraction et leur transformation à des économies de répartition de la rente plutôt que des économies de création de valeur à partir du travail. Le syndrome hollandais se figure dans :

- L'appréciation de la monnaie nationale,
- La création d'une économie rentière.

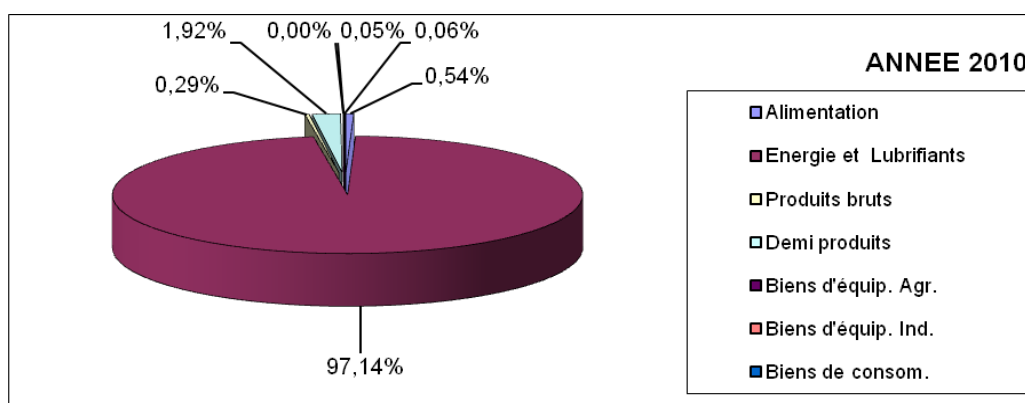
*« Finalement l'économie se transforme d'un système organisé autour de la production, avec une interdépendance forte entre les différentes branches de l'économie, avec une insertion sociale des individus par le travail, en une économie où les importations remplacent de plus en plus la production nationale de biens industriels et agricoles autres que les hydrocarbures, en une économie où les revenus sont perçus non plus comme la rémunération d'un travail productif, mais comme le fruit d'un comportement de clientélisme à l'égard des détenteurs du pouvoir de captation de la rente pétrolière et gazière, dans une économie devenue économie de répartition ».*¹

Le vrai problème qui menace l'économie algérienne c'est sans doute celui de la dépendance vis-à-vis les hydrocarbures (problème structurel). L'économie reste toujours dépendante d'une manière forte aux exportations d'hydrocarbures et elle est donc sensible aux pressions exercées sur les cours du pétrole et sur la production pétrolière. Néanmoins, les perspectives de croissance à court terme sont prometteuses. Les secteurs autres que celui des hydrocarbures ont connu une forte croissance ainsi qu'une forte demande intérieure engendrée par les efforts engagés pour développer les secteurs de construction, d'électricité et d'eau continuent d'attirer des fonds étrangers. En conclusion, l'économie algérienne ne peut tenir sans le secteur des hydrocarbures. Les prévisions, les plans, le financement de budget, les décisions, les projets, les importations des équipements et même de l'alimentation et des médicaments, sont déterminés par les ressources des hydrocarbures².

¹ - ANGELIER, J-P., le 24 avril 2004. Réflexions sur les difficultés économiques auxquelles sont confrontés les pays exportateurs d'hydrocarbures. Document à l'appui d'une conférence donnée à la Faculté des Sciences Economiques et des Sciences de Gestion. Université Mentouri de Constantine.

² - MERNACHE, A., Conséquences de la crise internationale sur les économies maghrébines : le cas de l'Algérie. Université de Paris 12. P. 5.

Figure 7- 2: Les exportations algériennes 2010.



Source : CNIS 2011.

Avec près de 50% du PIB et une contribution en valeur ajoutée avoisinant les 77 milliards de \$ en 2008, le secteur des hydrocarbures est sans doute la colonne vertébrale de l'économie algérienne.

La situation financière confortable que connaît l'Algérie découle essentiellement de ce secteur. Elle est exclusivement liée à deux facteurs: La flambée du prix du baril de pétrole et l'augmentation des volumes de ses exportations depuis 2002. Les hydrocarbures constituent la majorité des exportations des biens et de marchandises (Figure 7-2). Elles restent par ailleurs la principale source des revenus en devises. 77,246 milliards de \$ des 79,139 milliards de \$ des exportations de marchandises provient des hydrocarbures, soit, plus de 97,14% de la valeur des exportations en 2010.¹

En 2008 les exportations d'hydrocarbures ont connu une hausse de plus de 30,5% en valeur par rapport à 2007, grâce à l'augmentation du prix du baril de pétrole qui a connu une hausse de plus de 33% par rapport à son prix en 2007, où il se situait à 74,4 \$ le baril pour atteindre les 99,1 \$ en moyenne, et cela, malgré la baisse de la production du secteur qui a enregistré un recul de 3,3% en un an. En effet, le secteur des hydrocarbures en 2008 a enregistré pour la 3^{ème} année de suite, une baisse en volume de sa production a : - 2,3% en 2008, - 0,9% en 2007 et - 2,5% en 2006. Ce recul est du principalement à la chute de la production du pétrole brut de - 4%. Ceci a conduit à une contraction de volume des exportations qui a connu une diminution de 3,3% entre 2007 et 2008 (le graphique (7-3)).

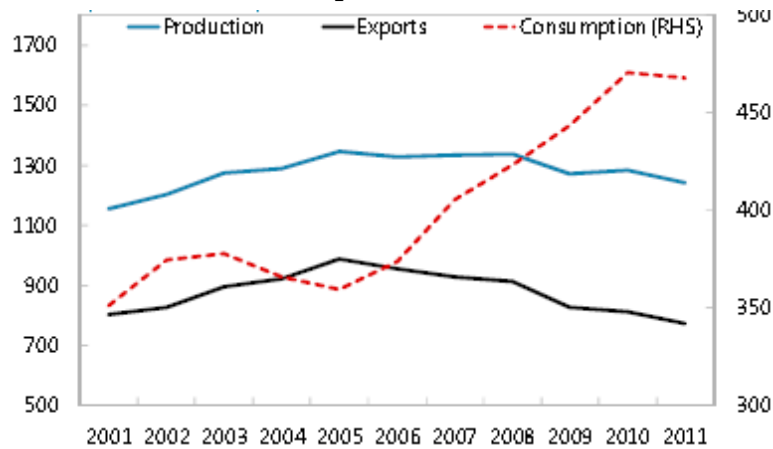
La production d'hydrocarbures pour l'année 2007 s'est élevée à 233,3 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP). Le bilan par produits fait découler les productions de 63,8 millions de tonnes de pétrole brut, 152,8 milliards m³ de gaz naturel, 13,7 millions de tonnes de condensat, 8,6 millions de tonnes de GPL et 40 millions de m³ de GNL².

Les productions et les exportations du gaz naturel, quant à elles, n'ont presque pas bougé comme nous le remarquerons à travers le graphique (7-4) :

¹ - MERNACHE, A., Conséquences de la crise internationale sur les économies maghrébines. Op.cit. P.6.

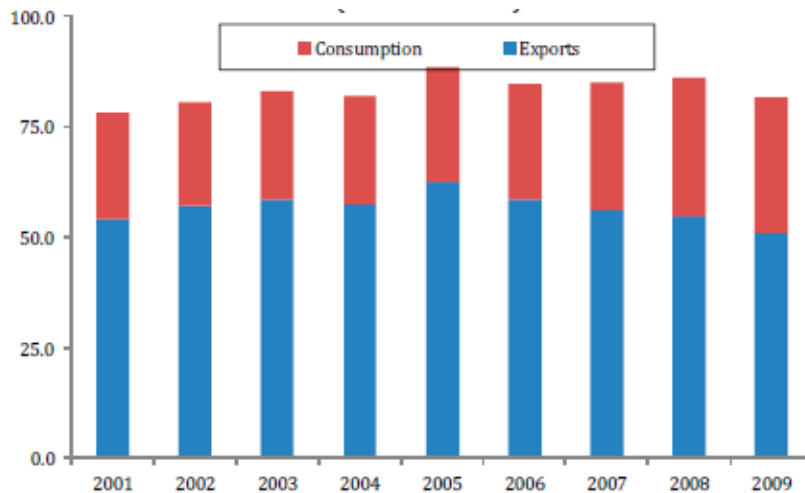
² - Ibid.

Figure 7-3 : Evolution des productions, des consommations et des exportations des produits pétroliers



Source: IMF Country Report No. 13/47, 2013. P. 26.

Figure 7-4 : Evolution des productions, des consommations et des exportations du gaz naturel



Source: IMF Country Report No. 11/41, 2011. P. 7.

4-3-Déséquilibres dans le développement régional : L'économie algérienne demeure confrontée à de considérables déséquilibres régionaux. L'essentiel de la population et des activités économiques sont regroupées dans la frange maritime, qui ne constitue qu'environ 4% du territoire. D'amples territoires au sud, représentant près de 87% de la surface du pays, demeurent sous peuplés (9% de la population) et dotées de manière insuffisante en infrastructures économiques et sociales. En plus de cette fragmentation d'ordre territorial, l'Algérie a connu entre 1980 et une importante urbanisation, avec une population urbaine qui est passé de 40% en 1977 à près de 70% en 2010. Cette importante migration vers les villes, est l'une des raisons de la dégradation des conditions de vie des populations tant en zone urbaine que rurale. Ces considérables déséquilibres représentent un défi majeur pour l'économie algérienne. ¹

¹ - Groupe de la banque africaine de développement, 2011. Note de dialogue. 2011-2012. P. 12.

4-4- Climat des affaires non propice au développement du secteur privé : Le climat des affaires constitue l'une des entraves majeures qui empêchent le développement du secteur privé et son rôle en tant que moteur de croissance. Concernant cette contrainte, examiner plus en profondeur les réformes pour doter l'Algérie d'un climat des affaires propice à l'initiative privée, est un impératif. Il s'agit surtout de poursuivre la mise à niveau et le développement des infrastructures, d'accroître l'efficacité de certains services publics (justice, impôts, douanes, etc.), d'améliorer les procédures administratives et de faciliter les conditions d'accès des PME au financement.

4-5-Insuffisance de l'efficacité du secteur bancaire et financier : Encore beaucoup dominé par le secteur public (Le secteur bancaire est dominé par six banques publiques, qui représentent 90 % à 95 % de l'ensemble des dépôts et des actifs), le système bancaire algérien¹, participe de manière insuffisante au financement du secteur privé. Le marché des capitaux reste pareillement en retard et n'offre qu'un nombre limité d'outils et de sources alternatives au financement bancaire. Ce qui signifie:

- la prise des mesures qui assistent les banques à moderniser leurs pratiques et procédures;
- la mise en place des instruments plus adaptés au financement de l'investissement privé;
- le renforcement du contrôle des banques.

4-6-Faiblesse des capacités de l'administration publique : La réalisation efficace de l'ample Programme d'Investissements Publics (PIP 2010-2014), d'environ 286 milliards USD, exige une administration performante capable à gérer de manière efficace les ressources publiques. Or, la faiblesse institutionnelle, de la planification stratégique, de l'évaluation et du suivi des projets, qui demeurent des conditions *sine qua non*, sont encore présents, pour que ce programme réalise ses objectifs.

En effet, les calendriers initiaux établis pour l'exécution des grands projets ne sont pas généralement respectés. Le nombre important des acteurs impliqués dans la réalisation du programme d'investissements publics constitue, pareillement, un grand problème pour l'administration algérienne. Dans ce cadre, les pouvoirs publics devront, continuer leurs efforts pour améliorer et renforcer les capacités de l'administration concernant la coordination de politiques publiques ainsi que de conception et de mise en œuvre du programme d'investissements publics.²

¹ - BENDERRA, O. & HIDOUCI, G., Algérie : économie, prédation et État policier. Op.cit. P. 14.

² - Groupe de la banque africaine de développement, 2011-2012. Note de dialogue. Op.cit. P. 13.

Conclusion

La stratégie algérienne de développement a été, essentiellement, fondée sur l'industrie, considérée comme moteur pour lancer rapidement le développement du pays. Elle s'appuie sur les recettes des hydrocarbures censées garantir le financement du vaste programme d'investissements planifiés dans des industries placées sous un total contrôle de l'Etat et orientées vers le marché intérieur. Si la priorité est cédée à l'industrie lourde, le but est la construction d'un système productif national intégré. Cependant, tandis que seul le secteur des hydrocarbures est totalement orienté vers l'exportation, les entreprises créées sont considérablement dépendantes des importations pour leurs équipements et leurs intrants. Ce qui a engendré, plus tard, des entraves devant la diversification de l'économie et des exportations.

Le secteur privé (particulièrement des petites et moyennes entreprises), joue un rôle marginal dans l'économie algérienne, il est condamné à capter des rentes générées par l'Etat. L'agriculture souffre d'un déclin dont l'un des facteurs explicatifs est la disponibilité des revenus pétroliers : d'une part, cela dispensait d'avoir à mobiliser un surplus agricole pour financer le développement ; d'autre part, cela permettait d'avoir recours aux importations pour faire face à une demande de produits agricoles en hausse du fait de la croissance démographique plaçant, ainsi, l'Algérie en haut de la liste des importateurs de blé au rang mondial. La négligence du secteur de l'agriculture maintient la dépendance alimentaire et provoque l'exode rural.

L'Algérie lance un processus de libéralisation de son économie et abandonne progressivement la planification. Le pays entame son désengagement progressif du secteur socio-économique. Puis, dans un environnement défavorable, la transition, se déroule sur un fond de crise multidimensionnelle ce qui indique sa complexité. Par ailleurs, l'étude de la période de transition montre que derrière les statistiques, de production en déclin, il y a des progressions : une stabilité macroéconomiques, d'importantes réserves de change, un endettement extérieur minime, une balance des paiements positive et une baisse sensible des déficits publics.

En dépit des désagréments engendrés par le phénomène du syndrome hollandais, l'Algérie poursuit ses réformes économiques sur la base des l'avantages comparatifs en développant la production des hydrocarbures, dans la perspective de promouvoir d'autres sources de devises. Néanmoins, même si l'Algérie parvient à réaliser sa stabilisation macroéconomique, sa période de transition n'est pas encore finie. L'Algérie se trouve dans l'obligation de bien utiliser ses atouts pour réussir son insertion dans l'économie mondiale.

**Chapitre 8 : Compétitivité
macroéconomique de l'économie
Algérienne**

Chapitre 08: Compétitivité macroéconomique de l'économie Algérienne

Introduction

Il existe un accord sur le fait qu'il y a deux éléments qui aident toutes les entreprises : premièrement un environnement macroéconomique stable, caractérisé par un faible taux d'inflation ; un déficit budgétaire maîtrisé et des taux de change réels compétitifs. Et deuxièmement, une industrie orientée vers l'extérieur, favorable au marché et qui réduit les contrôles sur les importations et les tarifs douaniers. La baisse des restrictions sur les importations et les tarifs douaniers doit cependant se faire progressivement pour permettre aux entreprises locales de s'adapter aux nouveaux défis et au gouvernement de concevoir des services d'appui qui soutiennent les entreprises pour concurrencer les importations ou pénétrer les marchés des pays voisins ou même des pays éloignés.

Malgré le développement extrêmement favorable du cours des hydrocarbures et la croissance de certains indicateurs économiques, l'économie algérienne continue à subir une insuffisante performance économique. Selon des données fournies par certains spécialistes, la croissance du secteur public industriel et manufacturier affiche depuis quinze ans une baisse continue (- 2,8 % en 2005).¹

¹ - Ambassade d'Italie, Alger. Bureau Commercial. Bulletin Economique N°6 Novembre/Décembre 2007. P. 2.

Section 1 : L'Algérie dans les différents rapports de compétitivité

Pour mesurer la compétitivité de l'économie algérienne et percevoir ses performances à l'exportation, nous allons examiner dans cette section un certain nombre d'indicateurs.

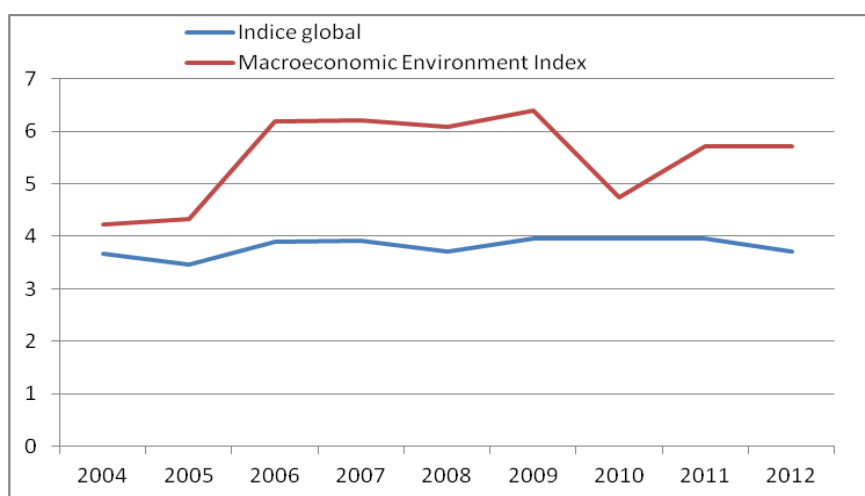
1-1- l'Algérie dans les rapports de World Economic Forum (WEF) : Dans ce qui suit nous allons concentrer notre analyse sur le rapport de 2010. Le tableau suivant montre le classement de l'Algérie dans les rapports de WEF depuis 2003:

Tableau 8-1 : Le classement de l'Algérie dans les rapports de WEF depuis 2003

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Classement	74/102	71/104	78/117	76/125	81/133	99/134	83/133	86/139	87/142	110/144
Score	N A	3.67	3.46	3.90	3.91	3.71	3.95	3.96	3.96	3.72
Macroeconomic Environment Index / 3rd pillar: Macroeconomy										
Classement	51	40	44	01	02	05	02	57	19	23
Score	N A	4.23	4.33	6.19	6.20	6.08	6.39	4.75	5.72	5.71

Source : WEF reports 2003-2011.

Figure 8-1 : L'indice de la compétitivité de l'économie algérienne selon le WEF.



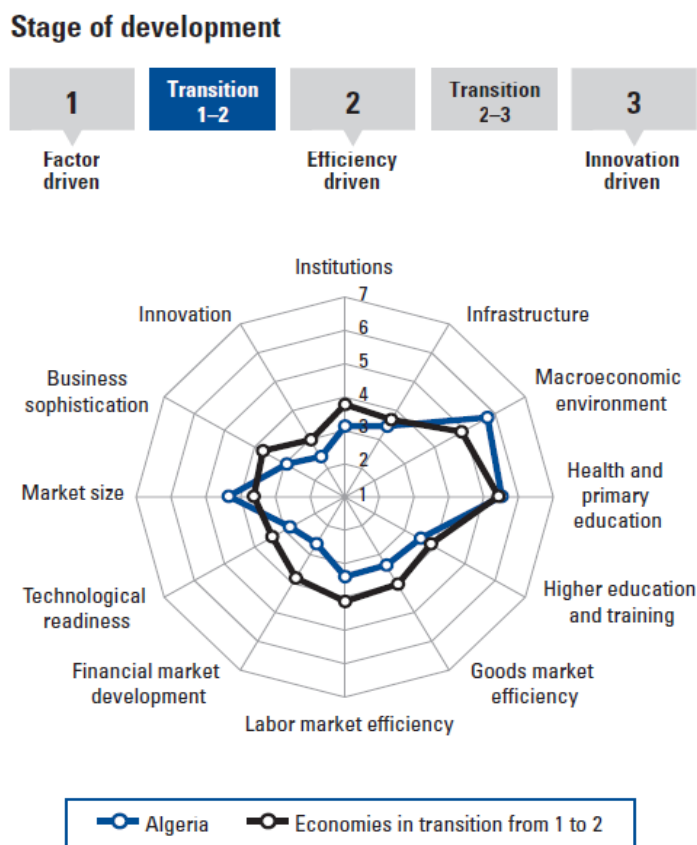
Source : WEF reports 2004-2011.

Sur la base des résultats du WEF 2004-2011 l'économie Algérienne se trouve en transition de la phase 1 (Factor driven) à la phase 2 (Efficiency driven), on constate une amélioration nette en 2008, puis une stabilité depuis 2009 (avec un indice de 3.96). Cette stabilité est garantie et poussée, essentiellement, par les cours des hydrocarbures.

En 2010 (Tableau 8-1) l'Algérie se positionne à la 86^e place sur 139 pays. Le ralentissement de l'activité économique a provoqué la perte de l'avantage concurrentiel le plus important du pays depuis 2006 : son excellent environnement macroéconomique, qui est passé de la 1^e position en 2006 à la 57^e position en 2010. La hausse de l'inflation, l'important déficit budgétaire, la diminution du taux d'épargne national, et la croissance de la dette publique sont autant d'éléments qui contribuent à une dégradation de la stabilité

macroéconomique du pays. Cette détérioration significative est équilibrée par des progrès, de petite envergure mais constants, accomplis dans la plupart des autres domaines évalués dans l'indice. Le rapport de l'année 2010 révèle un certain nombre de résultats positifs dans le pays en termes de compétitivité, même si ces progrès restent d'un niveau très faible.

Figure 8-2: Stade de développement de l'économie algérienne selon le WEF 2011.



Source: SCHWAB, K., 2011 report. World Economic Forum. P. 94.

Concernant l'avenir, l'Algérie doit axer ses efforts sur l'amélioration de l'efficacité des marchés des biens, du marché du travail et des marchés financiers. Le pays est toujours fermé à la concurrence extérieure (127^e), qui pourrait, néanmoins, lui être bénéfique à travers une ouverture à des relations commerciales et d'investissement plus intenses. Il n'exploite pas son capital humain disponible de manière optimale (133^e place en matière d'utilisation des talents), cette dernière place est assez inquiétante, en particulier si on prend en compte que le pays souffre d'un taux de chômage des jeunes très élevé (24 %). Parallèlement, malgré les recettes engendrées par les activités d'exploitation des hydrocarbures, les entreprises rencontrent des difficultés pour accéder aux financements (131^e en termes de disponibilité des services financiers) et on constate un manque de confiance des investisseurs dans le secteur financier (135^e).¹ (CF annexe N=°1)

¹ - DRZENIEK HANOUIZ, M., KHATIB, S., Op.cit. P. 19.

Tableau 8-2: Classement et score de l'Algérie selon le rapport de WEF (2012) (Les 12 piliers)

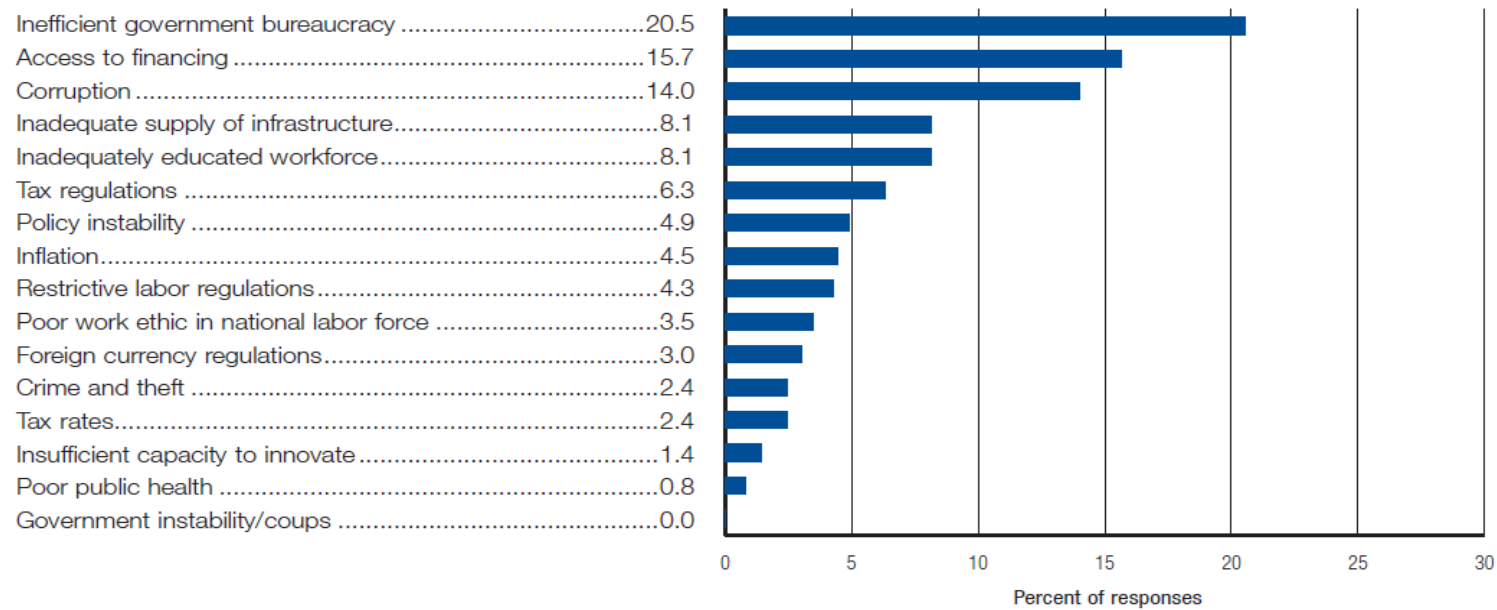
Principaux indicateurs, 2011		
Population (millions d'habitants)	36.2	
PIB (milliards d'USD)	190.7	
PIB par habitant (USD)	5,304	
Part du PIB (PPA) (%) du PIB total mondial	0.33	
Indice de compétitivité globale 2011		
	Classement (sur 144 économies)	Score (1-7)
GCI 2011-2012 (sur 142)	87	4.0
GCI 2010-2011 (sur 139)	86	4.0
GCI 2009-2010 (sur 133)	83	3.9
Paramètres de base	89	4.2
1er pilier : Institutions	141	2.7
2e pilier : Infrastructure	100	3.2
3e pilier : Stabilité macro-économique	23	5.7
4e pilier : Santé et enseignement primaire	93	5.4
Sources d'efficience	136	3.1
5e pilier : Enseignement supérieur et formation	108	3.4
6e pilier : Efficience des marchés des biens	143	3.0
7e pilier : Efficience du marché du travail	144	2.8
8e pilier : Développement des marchés financiers	142	2.4
9e pilier : Ouverture à la technologie	133	2.6
10e pilier : Taille du marché	49	4.3
Sources d'innovation et de sophistication	144	2.3
11e pilier : Sophistication des entreprises	144	2.5
12e pilier : Innovation	141	2.1

Source: SCHWAB, K., 2012 report. World Economic Forum. P.88.

Ce tableau montre en détail le score des 12 piliers qui composent l'indice de compétitivité globale en 2011. Les résultats de l'indice de compétitivité globale font l'éclairage sur les principales entraves à la compétitivité.

Les principaux freins à la pratique des affaires en 2011 sont essentiellement : L'inefficience de l'administration publique (20.5), l'accès au financement (15.7), la Corruption (14), et la formation inadéquate de la main-d'œuvre (8.1).

Figure 8-3: Principaux freins à la pratique des affaires 2011.



SCHWAB, K., 2012 report. World Economic Forum. P.88.

Tableau 8-3: Taux de croissance du PIB nominal, total annuel, 1970-2010.

Mesure	Taux d'évolution annuel moyen										
	70 - 80	70 - 89	80 - 89	92 - 00	92 - 05	92 - 10	95 - 00	95 - 05	95 - 10	00 - 05	00 - 10
Taux	6,76	5,08	2,92	2,45	3,32	3,46	3,18	3,88	3,74	5,11	3,85

Source : Base de données UNCTAD stat

Tableau 8-4: Taux de croissance du PIB réel, total annuel, 1988-2011

Mesure	Taux d'évolution annuel moyen																							
Année	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11
Taux	-1,00	4,40	0,80	-1,20	1,80	-2,10	-0,90	3,80	4,10	1,10	5,10	3,20	2,20	2,60	4,70	6,90	5,10	5,10	2,00	3,00	2,40	2,40	3,33	2,35

Source : Base de données UNCTAD stat

Tableau 8-5 : PIB nominal, total annuel, 1988-2010

MESURE	Dollars des Etats-Unis aux prix courants et taux de change courants en millions																						
ANNEE	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Algérie	58788	55470	61891	46670	49216	50962	42426	42066	46942	48177	48188	48641	54790	55181	56948	68017	85333	103234	117208	135119	171392	137892	158650

Source : Base de données UNCTAD stat

Tableau 8-6 : Produit intérieur brut nominal par habitant

Année	1980	1990	2000	2006	2007	2008	2009	2010
Algérie	2 251	2 446	1 794	3 512	3 961	4 944	4 023	4 509

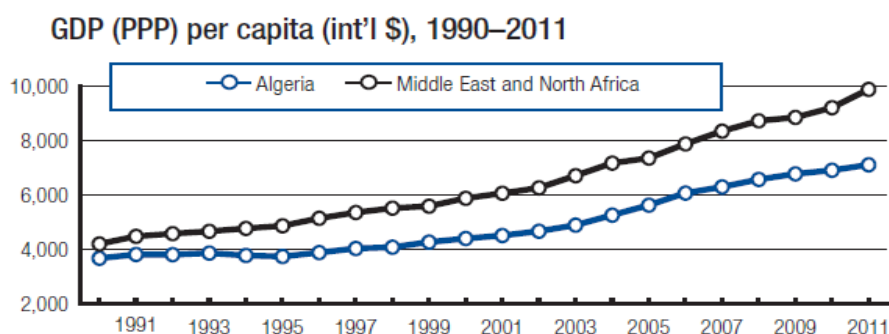
Source : Base de données UNCTAD stat

Tableau 8-7: Taux de croissance annuels moyens du produit intérieur brut réel total par habitant

	Produit intérieur brut réel par habitant (En pourcentage)										
Période	80 -89	92 -00	92 -10 (e)	95 -10 (e)	00 -10 (e)	2005	2006	2007	2008	2009	2010 (e)
Algérie	-0.1	0.7	1.9	2.2	2.3	3.5	0.5	1.4	1.4	0.5	1.8

Source : Base de données UNCTAD stat

Figure 8-4 : PIB par habitant 1990-2011



Source : WEF reports 2012

La croissance de l'économie algérienne est toujours soutenue, essentiellement par la hausse continue des prix des exportations d'hydrocarbures qui ont permis à l'Algérie d'améliorer de manière significative sa situation externe. Conjugué avec une croissance agricole qui dépasse les 2 % en 2004, cet environnement international convenable, a permis au pays de réaliser un taux de croissance du PIB de 5.1 % en 2004 et 2005. Mais depuis 2006 ce taux a reculé pour enregistrer un taux compris entre 2.0 (2006) et 3.33 (2010). Cette variation est due essentiellement aux fluctuations des prix des hydrocarbures dans la même période.

On peut facilement constater que l'orientation de la croissance de l'économie algérienne est en baisse ces dernières années, malgré un taux de croissance favorable.

Cette croissance reste fragile du fait qu'elle est strictement liée au seul secteur des hydrocarbures.

1-2- L'Algérie dans les rapports de la banque mondiale (Doing Business) : Doing Business 2008, le rapport annuel sur la pratique des affaires dans le monde publié par la Banque Mondiale et par l'International Finance Corporation, annonce une dégradation en 2007 par rapport à 2006 du climat des affaires en l'Algérie qui recule dans le classement des économies. Selon le rapport, l'Algérie est à la 125^{ème} position sur un total de 178 Pays. Pour le 1^{er} critère, concernant les formalités et les coûts pour la création d'une entreprise, l'Algérie se situe à la 131^{ème} position. Pour le 2^{ème} critère relatif à la gestion des aspects administratifs liés à la mise en œuvre d'une entreprise, elle se positionne à la 108^{ème} place. Avec un 3^{ème} critère qui considère quelques aspects relatifs à la rigidité du marché du travail, l'Algérie se classe à la 118^{ème} place. Et elle se trouve plus bas à la 156^{ème} place, si on examine le 4^{ème} critère (les différentes facilitations), particulièrement administratives, disponibles aux entrepreneurs pour enregistrer la propriété d'une entreprise. Concernant le 5^{ème} critère (l'accès au crédit), l'Algérie se trouve à la 115^{ème} place, alors que pour la protection économique des investisseurs, 6^{ème} critère, elle occupe la 64^{ème} place. Le 7^{ème} critère relatif à l'imposition fiscale dans sa globalité, l'Algérie tombe à la 157^{ème} place, et pour le 8^{ème} critère qui concerne les aspects liés au commerce international, elle se place à la 114^{ème}. En ce qui concerne l'exécution des contrats (le 9^{ème} critère), l'Algérie occupe la 117^{ème} place, alors que pour les différents aspects liés aux procédures de faillite elle se place à la 45^{ème}.

Par rapport à 2006, l'Algérie a vu sa situation se dégrader en ce qui concerne les critères 1, 2, 4, 5 et 6, et elle a progressé dans les critères 3, 7, 8 et 9, alors que la position est restée stable pour le 10^{ème} critère.¹

Toujours, selon Doing Business, en 2010 l'Algérie est classée à la 136^{ème} position, sur un échantillon de 183 pays. Il s'agissait d'une perte de 2 points par rapport à 2008 et de 9 points par rapport à 2007. En 2011, l'Algérie occupe la 143^{ème} position sur un total de 182 économies (un recul de 7 points par rapport à 2010).² L'Algérie occupe la 51^{ème} position en ce qui concerne la fermeture d'entreprises, la 73^{ème} pour la protection des investisseurs, la 110^e pour l'octroi de permis de construire, la 122^{ème} pour l'embauche des travailleurs et le commerce transfrontalier, la 123^{ème} pour l'exécution des contrats, la 135^{ème} pour l'acquisition des prêts, la 148^{ème} position pour la création d'entreprises, la 160^{ème} pour le transfert de propriété et enfin la 168^{ème} pour le paiement des impôts. 24 jours et 14 procédures sont nécessaires pour qu'une SARL puisse légalement commencer son activité. Pour construire un entrepôt, cela peut prendre 240 jours et nécessiter 22 procédures entre acquisition des licences et autorisations indispensables, achèvement des notifications et contrôles exigés, sans oublier le raccordement aux réseaux électrique, d'eau et de téléphone.

Le rapport considère qu'en Algérie, il est plus compliqué pour les entreprises d'enregistrer leur titre de propriété que dans les pays voisins (11 formalités et 47 jours sont nécessaires). Les coûts des transactions élevés résultant des formalités administratives souvent longues, l'instabilité du cadre réglementaire, la difficulté d'accès au financement bancaire par les PME, la rigidité de la législation du travail et de la complexité des procédures fiscales constituent selon le rapport Doing Business 2011 les principales faiblesses dans l'environnement des affaires en Algérie. Ajoutons à tout cela, l'impact négatif des mesures, relatives aux régimes d'encadrement de l'investissement étranger et des importations, imposant aux entreprises établies en Algérie de favoriser les banques locales pour financer leurs projets et qui pourraient nuire aux investissements privés nationaux et étrangers notamment dans les secteurs de l'industrie et des services.

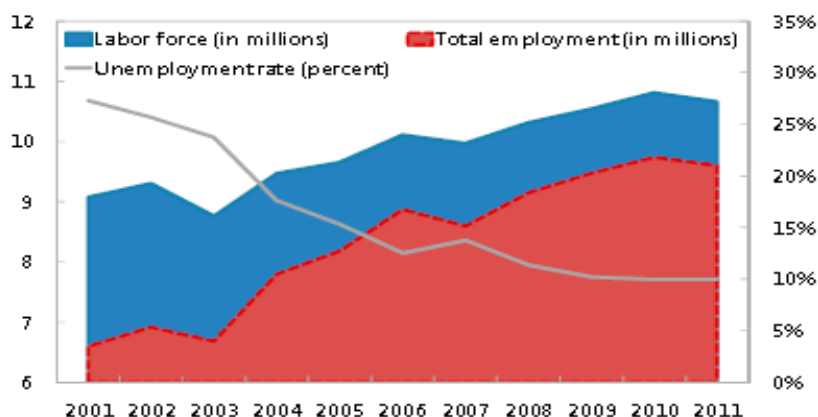
¹ - Ambassade d'Italie, Alger, Bureau Commercial, Bulletin Economique N°5 Septembre/Octobre 2007. PP. 2-3.

² - 148^{ème} rang sur un total de 183 pays selon le même rapport de 2012, Cf. The World Bank & IFC, Doing Business in a More Transparent World, 2012 et annexe N° 2.

1-3- L'Algérie dans les rapports de FMI : Dans ce qui suit nous allons analyser, essentiellement, le rapport de l'FMI en 2011 sur l'économie algérienne:

1-3-1- Développements favorables et défis à affronter : En dépit des développements favorables, l'économie algérienne se trouve face à des enjeux majeurs. Après la crise politique et socio-économique des années 90, l'Algérie a vécu plus d'une décennie de croissance économique, mais cette croissance reste extrêmement dépendante des hydrocarbures et des dépenses publiques. L'Algérie a renforcé sa situation financière (avec une épargne budgétaire importante dans un fonds de stabilisation pétrolier, un infime endettement public et extérieur et de considérables réserves de change) grâce à des politiques budgétaires et monétaires prudentes, dans une période d'hausse des prix du pétrole. Malgré les efforts de diversification de l'économie, les revenus des hydrocarbures constituent encore entre 97% et 98% des exportations et 2/3 des recettes budgétaires. Le secteur hors hydrocarbures est tourné vers l'intérieur et demeure amplement dépendant des dépenses publiques. Le chômage a baissé de manière significative pour atteindre 10 % à la fin de 2011; il reste cependant élevé parmi les jeunes. (21.5% en 2011)¹

Figure 8-5: Taux de chômage 2001-2011 (En pourcentage)

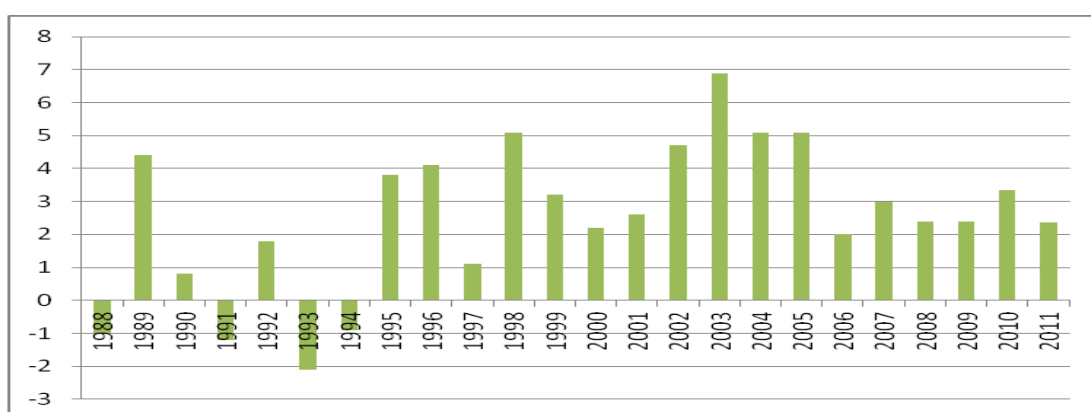


Source : Rapport du FMI n° 13/47, 2013. P. 6.

1-3-2- L'économie algérienne et la crise économique : Le taux considérable de croissance du PIB hors hydrocarbures a été relativement abaissé par la diminution de la production des hydrocarbures. Ce taux a dépassé les 9 % en 2009, soutenu par l'exceptionnelle performance des secteurs des services et du bâtiment entraînées par le programme d'investissement public et la bonne récolte de céréales. Cependant, une réduction significative de la production d'hydrocarbures (-6 %) a fait chuter la croissance totale à près de 2,5%, un taux proche de celui enregistré en 2008. La stabilité du secteur des hydrocarbures et la performance dynamique des secteurs liés au programme d'investissement public ont contribué à l'augmentation de la croissance totale pour atteindre un peu moins de 3,4% en 2010. (Tableau 8-4).

¹ - Rapport du FMI n° 13/47, 2013. P. 6.

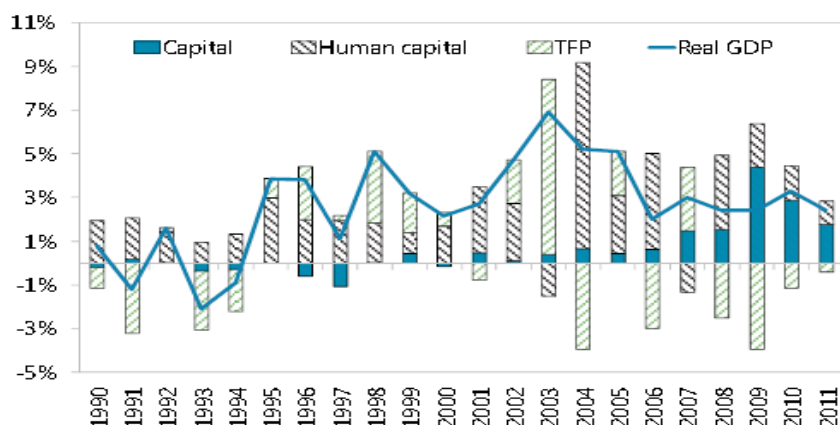
Figure 8-6 : Taux de croissance du PIB réel 1988-2011.



Source : Base de données UNCTAD stat (tableau 8-4).

Entre 2002 et 2005, la croissance du PIB nominal atteignit plus de (5%) en moyenne (près de 7% en 2003) grâce à la hausse considérable des prix du pétrole de 24\$ à 71\$ (soit une augmentation de près de 196%) dans la même période. La croissance affichée entre 2006 et 2007, est relativement faible (2.4 % en moyenne) malgré des prix du pétrole élevés, puis la chute violente des cours provoque une baisse en 2008. Le taux de croissance se conserve entre 2009 et 2011 grâce à une très forte récolte de céréales et à la rapide augmentation du cours des hydrocarbures.

Figure 8-7 : Croissance de la PTF 1990-2011



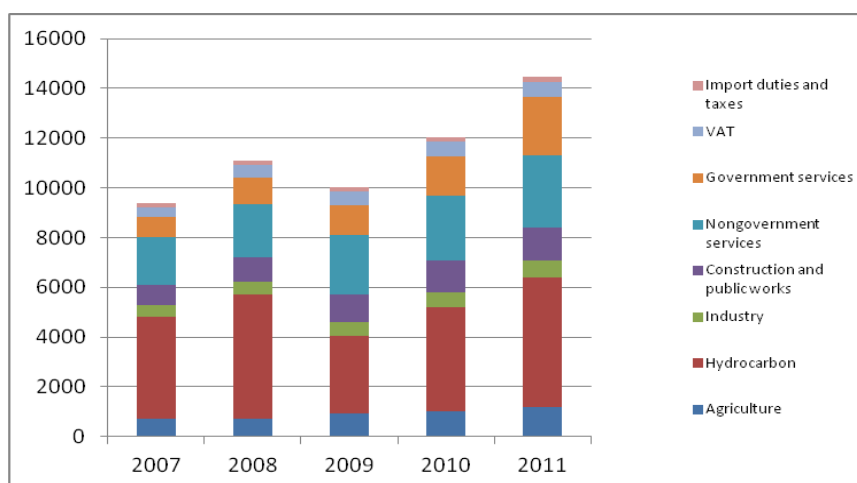
Source : Rapport du FMI n° 13/48, 2013. P. 6.

La croissance de la productivité totale des facteurs est liée à celle du PIB.¹ La croissance réelle en Algérie a été tirée essentiellement par l'accumulation des facteurs de production, tandis que la productivité la croissance totale des facteurs globale est négligeable. L'approche standard de comptabilité de croissance souligne que l'accumulation du travail, était la plus importante source de croissance, tandis que l'accumulation du capital physique

¹ - BENABDALLAH, Y., Emergence: Quels enseignements pour l'Algérie. In l'Algérie face aux défis de la globalisation (Grenoble 08-02-11). P. 56.

a contribué de manière significative uniquement dans les années 2000. Parallèlement, la croissance de la PTF a été, en moyenne, négligeable.¹

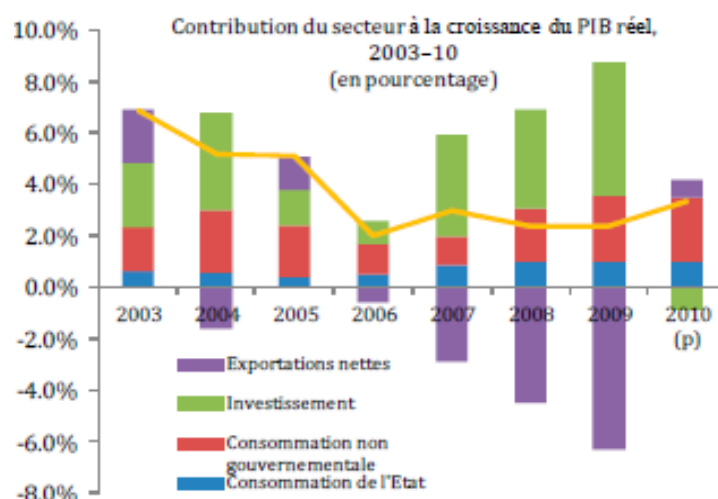
Figure 8-8 : Répartition du PIB courant par secteurs 2007-2011



Source : Rapport du FMI n° 13/49, 2013. P. 3.

La figure montre qu'environ 50% du produit intérieur brut était engendré par le secteur des hydrocarbures entre 2007 et 2008. Cette part diminue à 30% en 2009. L'agriculture participe à près de 10 % en 2009 et d'environ 8% dans la période qui s'étale de 2007 à 2008. Alors que les BTP contribuent à l' hauteur de 10 % en moyenne du PIB depuis 2007.

Figure 8-9 : Contribution du secteur à la croissance du PIB réel, 2003–10 (En pourcentage)



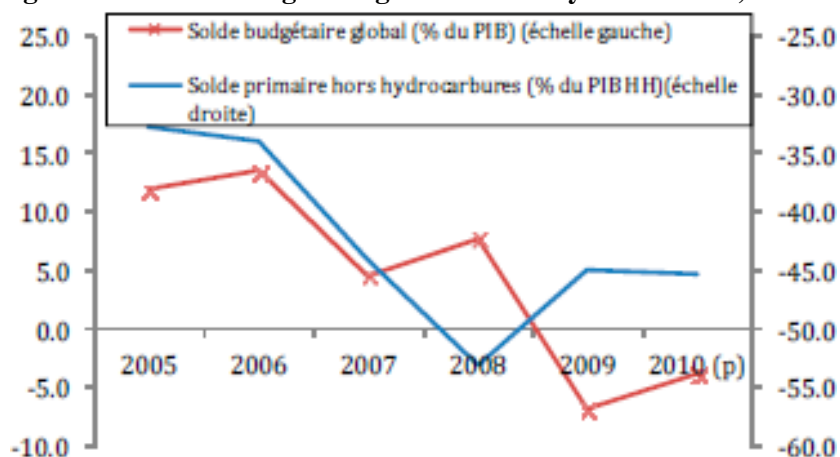
Source : Rapport du FMI n° 11/39, 2011. P. 4.

Entre 2003 et 2009, l'investissement est le moteur de la croissance, avec une contribution de plus de 3% en moyenne dans la croissance globale, la consommation non gouvernementale est en 2^{ème} position avec près de 2% en moyenne et enfin la consommation de l'Etat qui représente environ 1% de la croissance globale hors hydrocarbures.

¹ - Rapport du FMI n° 13/48, 2013. P. 6.

1-3-3- Une orientation budgétaire expansionniste : En dépit de l'augmentation des revenus générés par le secteur des hydrocarbures, le budget est toujours déficitaire. En 2010, l'économie algérienne a connue le deuxième déficit budgétaire consécutif depuis l'année 2000, avec d'environ 4 % du PIB après un déficit à l'hauteur de 7 % en 2009. Le prix du pétrole qui permettrait d'équilibrer le budget a évolué, de 34 dollars EU/baril en 2005 à 88 dollars EU/baril en 2010, reflétant l'augmentation considérable des dépenses depuis 2005.¹

Figure 8-10: Solde budgétaire global et hors hydrocarbures, 2005–10



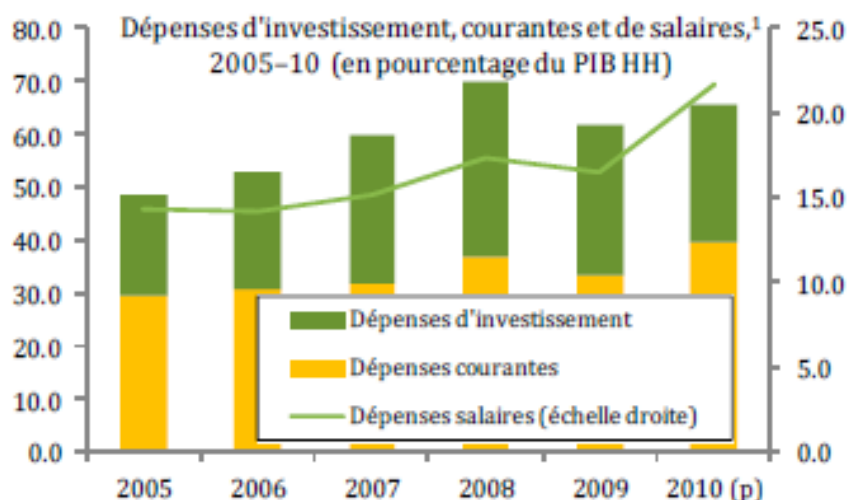
Source : Rapport du FMI n° 11/39, 2011. P. 6.

Une amélioration des traitements et salaires de la fonction publique, destinée à rationaliser leur structure, a provoqué une hausse de la masse salariale de 34 % avec effet rétroactif à partir de 2008. En conséquence, les dépenses courantes sont augmentées de 31%. Une nouvelle hausse de 19 % dans les recettes hors hydrocarbures a été enregistré mais ces recettes ne couvriront pour autant que 50 % des dépenses courantes. Le déficit primaire hors hydrocarbures en 2010 restera globalement stable par rapport à 2009 à près de 45 % du PIB hors hydrocarbures, indiquant le soutien continue de la politique budgétaire à la croissance hors hydrocarbures qui a diminué depuis 2009. Le financement non bancaire couvre la totalité du déficit.²

¹ - Rapport du FMI n° 11/39, 2011. P. 6.

² - Ibid.

Figure 8-11 : Dépenses d'investissement, courantes et de salaires, 2005–10 (en pourcentage du PIB HH)

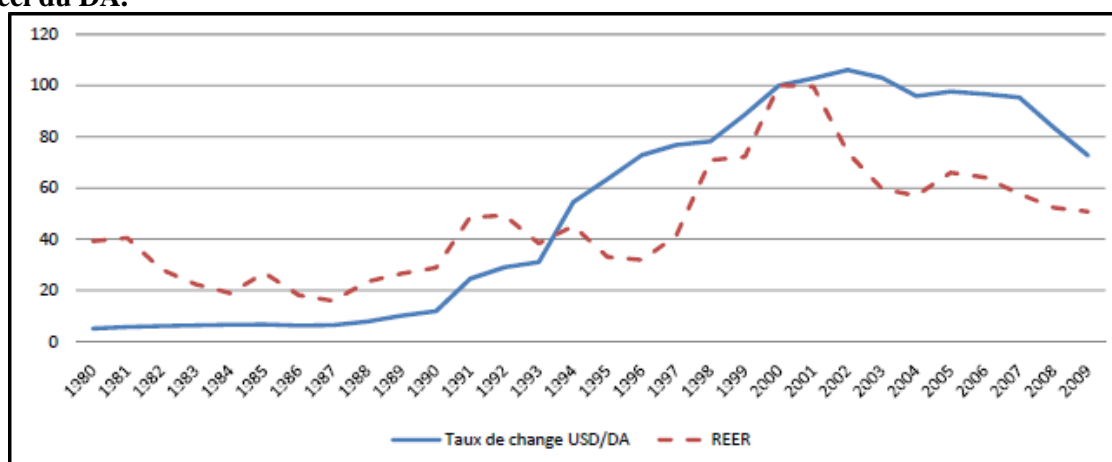


1 Les dépenses sur salaire incluent hôpitaux et agences administratives autonomes.

Source : Rapport du FMI n° 11/39, 2011. P. 6.

1-3-4- Le taux de change effectif réel : Au cours de 2010 le taux de change effectif réel a augmenté de près de 6 %, ¹ après avoir diminué de 7 % en 2009. Ce qui exprime la progression de certains éléments latents, particulièrement la hausse des prix du pétrole et des dépenses publiques. Le taux de change effectif réel reste également proche de son niveau d'équilibre.

Figure 8-12: Politique de change Taux de change bilatéral USD /DA et Taux de change effectif réel du DA.



Source : TALAHITE, F. & HAMMADACHE, A., Mardi 8 février 2011. L'économie algérienne dans le contexte de la crise financière internationale. « L'économie algérienne aux défis de la globalisation ». Journée d'étude. Grenoble. P. 78.

Un taux de change compétitif est un important déterminant pour améliorer la compétitivité prix à l'exportation d'une économie. Une dévaluation de la monnaie permet une

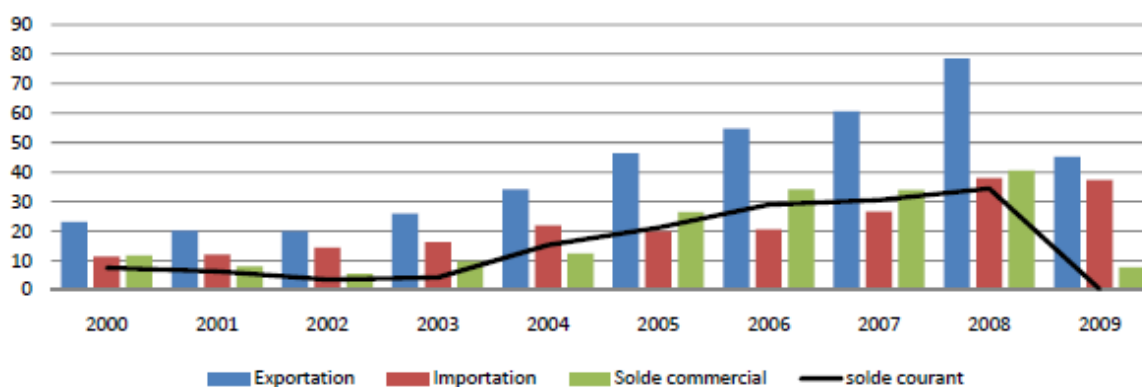
¹ - Rapport du FMI n° 11/39, 2011. P. 7.

substitution des importations à travers un encouragement de la production manufacturière domestique car les importations deviennent plus chères. Le levier de taux de change serait complètement infructueux dans l'absence de l'augmentation de la productivité et la compétitivité de la manufacture domestique.¹

1-3-5- L'excédent du compte courant : Durant l'année 2009, le solde extérieur a subi la chute brutale du prix des hydrocarbures, l'excédent du compte courant baissant pour toucher le taux de 0,3 % du PIB par rapport à 20 % en 2008. Cependant, les réserves officielles ont augmenté de 6 milliards de dollars pour enregistrer plus de 149 milliards de dollars à la fin de 2009.

En 2010, les revenus d'exportation des hydrocarbures ont progressé de près de 30 %, suite à la hausse continue des prix du pétrole, tandis que les quantités exportées (notamment du gaz) ont reculé de 1,4 %. Les importations se sont un petit peu resserrées par rapport à 2009, participant aussi à l'augmentation du solde du compte courant. En conséquence, les réserves officielles se sont améliorées de près de 13 milliards de dollars depuis la fin de 2009, pour franchir la barre des 163 milliards de dollars à la fin de 2010² (soit 48 mois d'importation) et plus de 200 milliards de dollars à la fin de 2011(tableau 8-9).

Figure 8-13: Exportations, importations, solde commercial et courant (en Milliard \$)



Source : TALAHITE, F. & HAMMADACHE, A., Mardi 8 février 2011. L'économie algérienne dans le contexte de la crise financière internationale. Op.cit. P. 82

Grace à l'augmentation des exportations des hydrocarbures (près de 80 milliards de dollars) le solde commercial a touché les 40 milliards de dollars en 2008, 6 milliards de plus qu'en 2007, puis ce surplus recule en 2009 à près de 8 milliards de dollars (soit une diminution de 80%) suite à la crise et le ralentissement de l'économie mondiale et à la baisse des cours de pétrole.

¹ - TALAHITE, F. & HAMMADACHE, A., Mardi 8 février 2011. L'économie algérienne dans le contexte de la crise financière internationale. Op.cit. P. 78

CF. BENBOUZIANE, M., Avril 2005. Exchange Rate Misalignment : the case of Algerian Dinar. In revue Les cahiers du MECAS, ISSN 1112 5759, Université de Tlemcen. Et Modélisation du Comportement du Taux de Change du Dinar Algérien: Une Investigation Empirique par la Méthode ARFIMA. International Research Journal of Finance and Economics; 01/2012. 87(ISSN 1450-2887 Issue 87 (2012)):1450-2887.

² - Rapport du FMI n° 11/39, 2011. P. 7.

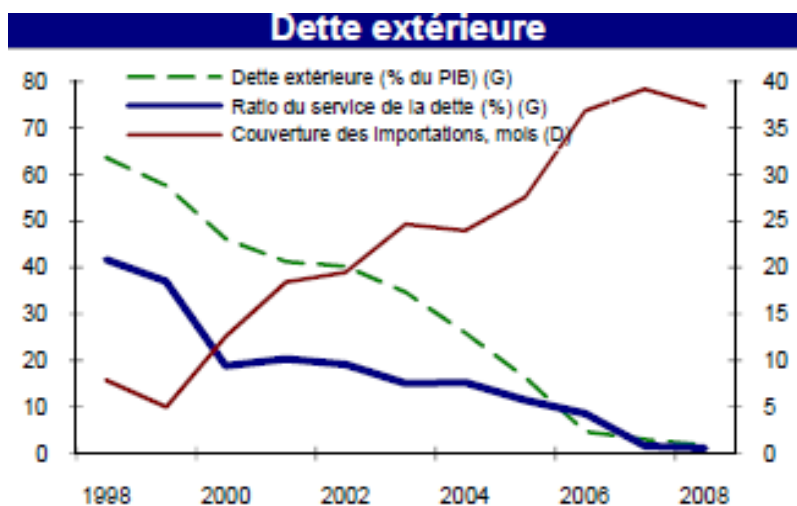
Section 2 : Indicateurs généraux

2-1-Diagnostic de la Banque Mondiale sur les dépenses publiques algériennes : Dans son rapport sur les dépenses publiques en Algérie la Banque Mondiale, souligne comment l'économie algérienne, malgré qu'elle soit capable de réaliser les objectifs programmés de développement, souffre des faiblesses dans le cadre institutionnel et économique (la contribution faible de l'investissement privé dans le financement et la réalisation du projets d'infrastructures publiques, essentiellement tournée vers de grands projets de construction, qui ne prend pas en considération les coûts élevés de leur future maintenance ignorés dans le bilan).

2-2-Dette publique algérienne : En 2006, la dette publique intérieur est passée d'environ 1.800 milliards DA (près de 25,5 milliards dollars) à près de 1.200 milliards DA (soit 17,4 milliards \$) en 2007. La dette publique interne décroîtra ainsi de 21,3% du PIB, à fin 2006, à 15% en 2007.¹

2-3- Dette extérieure algérienne : La figure 8-14 montre l'évolution des dettes extérieures algérienne de 1998 au 2008, ratio du service de la dette et la couverture des importations.

Figure 8-14: Dette extérieure algérienne (1998-2008)



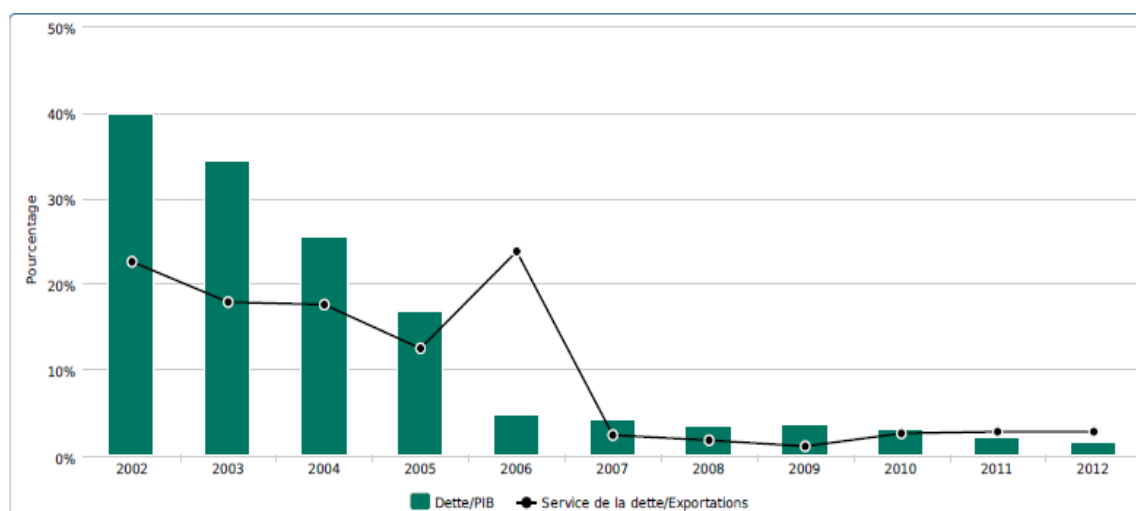
Source : Ambassade du Canada en Algérie, 2009. Haver Analytics. Statistique Canada. Service économique. P. 1.

La dette extérieure totale, en chute, atteint les 3% du PIB en 2008. Les importantes recettes des exportations des hydrocarbures ont considérablement contribué à ravalier au niveau inférieur à 1% du PIB le rapport dette publique/PIB.²

¹ - Ambassade d'Italie, Alger. Bureau Commercial. Bulletin Economique N°6. Op.cit. P. 3.

² - Rapport du FMI n° 09/108, 2009. P.9.

Figure 8-15: Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : <http://dx.doi.org/10.1787/888932411609>

La valeur des dettes publiques étrangères algériennes a été estimée en 2008 à 600 millions de dollars, ce qui constitue une baisse de 333 millions de dollars par rapport à 2007, suite à la conversion en investissements de la dette envers les Emirats Arabes Unis, alors que la dette étrangère privée tournait autour de 3.8 milliards de dollars.

2-4-Réserves en or : Les réserves en or de l'Algérie, constituées d'or déposé auprès de la Banque d'Algérie et auprès de banques étrangères, sont, selon les estimations du conseil mondial de l'or, égales à 174 tonnes et classe l'Algérie à la deuxième place parmi les pays arabe.¹

2-5-Le taux de l'inflation : En 2010 l'inflation a diminué, après une augmentation durant l'année 2009. Le taux d'inflation moyen total a grimpé à 5,7 % en 2009, le niveau le plus haut depuis l'année 2000, suite à la hausse considérable des prix des produits alimentaires frais ; et mis à part ces derniers, l'inflation est restée plutôt faible en 2009 se situant à 2,3% en moyenne. Malgré que la tendance de l'inflation hors produits alimentaires frais été à la hausse durant 2010, l'augmentation des prix des produits alimentaires frais s'est nettement réduite. Généralement, l'inflation totale été à un niveau d'un peu moins 4 % en 2010. (Tableau 8-8)

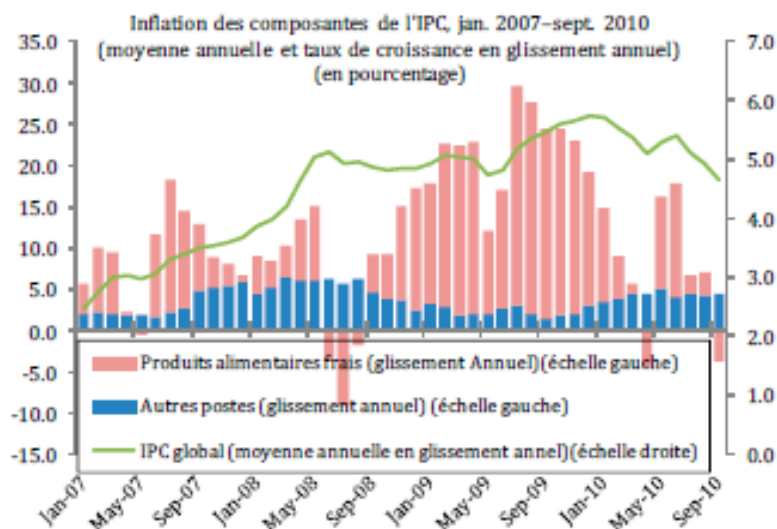
Tableau 8-8 : Evolution des moyennes annuelles d'inflation (en%) 2000-2011

Année	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11
Taux d'inflation	0.34	4.23	1.42	2.59	3.56	1.64	2.53	3.51	4.8	5.7	3.4	4.5

Source : Banque d'Algérie 2009. Et FMI 2011

¹ - Ambassade d'Italie, Alger, Bureau Commercial, Bulletin Economique, N°6, op.cit., p. 4.

Figure 8-16 Inflation des composantes de l'IPC, jan. 2007–sept. 2010 (moyenne annuelle et taux de croissance en glissement annuel) (En pourcentage)



Source : Rapport du FMI n° 11/39, 2011. P. 5.

2-6-Réserves de change état des lieux : Avec le retour de l'activité économique, l'année 2010 été plutôt exceptionnelle pour l'économie algérienne qui a affiché de bons signes pour ses grands équilibres macro-économiques et financiers.

Tableau 8-9: Réserves internationales de l'Algérie : Millions de dollars

Année	1980	1990	2000	2005	2007	2008	2009	2010	2011*
Algérie	4 022	981	12 278	56 582	110 626	143 544	149 347	162 915	205 000

Source : UNCTAD stat 2011.* FMI

Tableau 8-10: Variations annuelles des réserves (millions de dollars) et nombre de mois d'importations

Année	Variations annuelles des réserves (millions s)				Nombre de mois d'importations							
	1990	2000	2009	2010	80	90	00	05	07	08	09	10
Algérie	32 419	32 918	5 803	13 568	4.6	1.2	16.1	33.4	48.0	43.6	45.7	48.6

Source : UNCTAD stat 2011.

Les réserves de change représentent une couverture d'importations de plus de quatre ans (48.6 mois) après avoir été mois d'un an et demi en 2000 (16.1 mois), comme nous pouvons constater à travers les tableaux 8-10.

Section 3 : Indicateurs et structure du commerce extérieur algérien

3-1-La balance commerciale : En 2010, l'Algérie a réalisé un excédent commercial de 16 milliards de \$, grâce à ses exportations qui se chiffrent à près de 57 milliards de \$, par rapport à 6 milliards de \$ en 2009, soit une augmentation de plus de 35% d'exportations en valeur et plus de 160% de la balance commerciale.

Depuis l'année 2000 le volume total des échanges extérieurs de l'Algérie avec l'extérieur a connu une évolution remarquable, il a bien augmenté en 2007 (97 milliards de \$) et 2008 (118 milliards de \$) puis diminué fortement en 2009 (84 milliards de \$) notamment les exportations (79 milliards de \$ en 2008 par rapport à 45 milliards de \$ en 2009) comme le montrent les tableaux 8-12 et 8-13 ci-après.

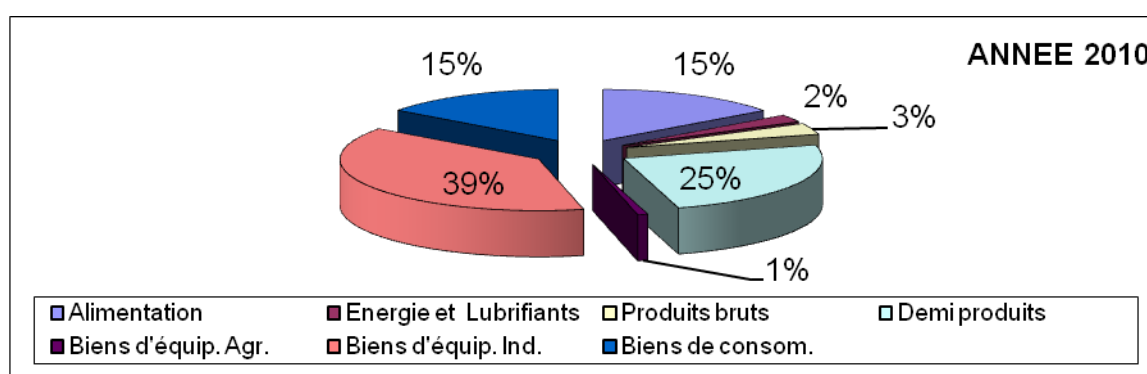
Tableau 8-11: Valeur de la balance commerciale et sa part dans les importations de l'Algérie : Balance commerciale - Millions de dollars

Année	89-91	94-96	99-01	03-05	04-06	05-07	06-08	07-09	08-10
B C	2 844	1 352	8 482	16 842	24 192	30 445	35 171	26 097	20 603
Part	33.29	14.82	89.99	94.41	118.59	132.75	124.38	77.91	51.72

Source : UNCTAD stat 2011.

3-2- Les importations et les exportations algériennes : A cause de la faiblesse, des secteurs économiques en Algérie (l'agriculture, l'industrie et les services) aux niveaux de la qualité des produits et de la productivité, ses exportations se limitent principalement aux produits miniers, en l'occurrence, les hydrocarbures qui constituent plus de 97% des exportations. Quant aux 3% restants, ils englobent des produits industriels, surtout les déchets ferreux et non ferreux, ainsi que certains produits de l'agriculture et de la pêche. En revanche, les importations sont beaucoup plus diversifiées mais elles restent, toutefois, tournées essentiellement vers la satisfaction des besoins des entreprises de production industrielle et celles de réalisation (BTPH) puis ceux des ménages.¹ (Figure 8-17)²

Figure 8-17 : Evolution du commerce extérieur de l'Algérie par groupe d'utilisation 2010



Source : CNIS 2011.

¹ - Forum des chefs d'entreprises, évolution des échanges commerciaux de 1985 à 2009

² - Pour l'évolution du commerce extérieur de l'Algérie par régions économiques Cf. Tableau 8-12 et 8-13.

De façon générale, l'évolution des importations était très rapide et ce depuis 2006. En 2008, par exemple, les flux du commerce extérieur de marchandises ont affiché une augmentation des importations de 42,9% par rapport à 2007. Ainsi, on constate une hausse des flux à l'importation des biens d'équipements (52,8%) et des demi produits (41%) pour satisfaire les besoins des grands projets d'infrastructures lancés dans le cadre du programme complémentaire de soutien à la croissance. (Cf. tableau 8-14 et 8-15)

Les importations algériennes ont diminué en 2009 de près de 0.5% par rapport à l'année 2008 passant de 39,479 à 39,294 milliards de dollar US. Leur répartition par groupes de produits révèle une baisse pour l'ensemble des groupes de produits mis à part celui des biens d'équipement et les demi-produits qui ont enregistré une hausse. En effet, les importations des biens d'équipement, qui constituent plus de 39% du total des importations, sont passées de 13,267 à 15,372 milliards de \$ entre 2008 et 2009, soit un accroissement d'environ 16 %.

Concernant les baisses, elles ont touché les biens destinés à l'outil de production avec 0,65% et les biens de consommation alimentaires et non alimentaires avec respectivement 25,64% et 4,71%. Le recours aux importations des céréales, des huiles alimentaires, du lait et de sucre s'impose de plus en plus pour répondre aux besoins de consommation. Cette situation a accru le volume de la facture alimentaire, et ne cesse de faire croître les revenus en devises affectées pour répondre aux besoins du marché local : 1 milliard de dollars US dans les années soixante-dix, 2 milliards dans les années quatre-vingts, 2,5 milliards dans les années quatre-vingt-dix, 3 milliards en 2005. Elle a atteint plus de 4,95 milliards de dollars US en 2007, un peu moins de 7,72 pour l'année 2008 dont 3,97 milliards pour les céréales (un peu moins de 2 milliards de dollars US en 2007) et plus de 1,29 milliards pour les produits laitiers (un peu plus de 1 milliard de dollars US en 2007). Ainsi, les importations algériennes des produits alimentaires ont connu une augmentation en volume de près de 6 % en 2008 par rapport à 2007, particulièrement celles des produits laitiers et des céréales (accroissement de près de 22% pour les produits laitiers, et plus de 100% pour les céréales).¹

¹ - MERNACHE, A., Conséquences de la crise internationale sur les économies maghrébines. Op.cit. P.12.

Tableau 8-12 : Evolution du commerce extérieur de l'Algérie par régions économique (Importation 2000-2010)

REGIONS ECONOMIQUES	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
U.E (EX CEE)	5 256	5 903	6 732	7 954	10 097	11 255	11 729	14 427	20 985	20 772	20 704
O.C.D.E (hors U.E)	2 194	2 125	2 485	2 242	3 071	3 506	3 738	5 363	7 245	6 435	6 519
Autres pays d'EUROPE	603	636	757	855	1 097	1 058	777	715	659	728	388
AMERIQUE DU SUD	142	269	385	567	1 166	1 249	1 281	1 672	2 179	1 866	2 380
ASIE (sans les pays arabes)	599	579	943	1 206	1 952	2 506	3 055	4 318	6 916	7 574	8 280
OCEANIE	64	92	127	47	56	31	-	-	-	2	-
pays Arabes (sans UMA)	144	179	366	418	525	387	493	621	705	1 089	1 262
Pays du MAGHREB	52	72	127	120	169	217	235	284	395	478	544
Autres pays d'AFRIQUE	119	85	87	125	175	148	148	231	395	350	396
TOTAL	9 173	9 940	12 009	13 534	18 308	20 357	21 456	27 631	39 479	39 294	40 473

Source : CNIS 2011, Unité: Millions US Dollars

Tableau 8-13 : Evolution du commerce extérieur de l'Algérie par régions économique (Exportation 2000-2010)

REGIONS ECONOMIQUES	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
U.E (EX CEE)	13 792	12 344	12 100	14 503	17 396	25 593	28 750	26 833	41 246	23 186	28 009
O.C.D.E (hors U.E)	5 825	4 549	4 602	7 631	11 054	14 963	20 546	25 387	28 614	15 326	20 278
Autres pays d'EUROPE	181	87	130	123	91	15	7	7	10	7	10
AMERIQUE DU SUD	1 672	1 037	951	1 220	1 902	3 124	2 398	2 596	2 875	1 841	2 620
ASIE (sans les pays arabes)	210	476	456	507	686	1 218	1 792	4 004	3 765	3 320	4 082
OCEANIE	0	23	38	0	-	-	-	55	-	-	-
pays Arabes (sans UMA)	55	315	248	355	521	621	591	479	797	564	694
Pays du MAGHREB	254	275	250	260	407	418	515	760	1 626	857	1 281
Autres pays d'AFRIQUE	42	26	50	13	26	49	14	42	365	93	79
TOTAL	22 031	19 132	18 825	24 612	32 083	46 001	54 613	60 163	79 298	45 194	57 053

Source : CNIS 2011, Unité: Millions US Dollars

Tableau 8-14: Evolution du commerce extérieur de l'Algérie par groupes d'utilisation (Importation 2000-2010)

GROUPES D'UTILISATION	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Alimentation	2 415	2 395	2 740	2 678	3 597	3 587	3 800	4 954	7 813	5 863	6 058
Energie et Lubrifiants	129	139	145	114	173	212	244	324	594	549	955
Produits bruts	428	478	562	689	784	751	843	1 325	1 394	1 200	1 409
Demi produits	1 655	1 872	2 336	2 857	3 645	4 088	4 934	7 105	10 014	10 165	10 098
Biens d'équip. Agr.	85	155	148	129	173	160	96	146	174	233	341
Biens d'équip. Ind.	3 068	3 435	4 423	4 955	7 139	8 452	8 528	8 534	13 093	15 139	15 776
Biens de consom.	1 393	1 466	1 655	2 112	2 797	3 107	3 011	5 243	6 397	6 145	5 836
TOTAL	9 173	9 940	12 009	13 534	18 308	20 357	21 456	27 631	39 479	39 294	40 473

Source : CNIS 2011, Unité: Millions US Dollars

Tableau 8- 15: Evolution du commerce extérieur de l'Algérie par groupes d'utilisation (Exportation 2000-2010)

GROUPES D'UTILISATION	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Alimentation	32	28	35	48	59	67	73	88	119	113	315
Energie et Lubrifiants	21 419	18 484	18 091	23 939	31 302	45 094	53 429	58 831	77 361	44 128	55 527
Produits bruts	44	37	51	50	90	134	195	169	334	170	94
Demi produits	465	504	551	509	571	651	828	993	1 384	692	1 056
Biens d'équip. Agr.	11	22	20	1	-	-	1	1	1	-	1
Biens d'équip. Ind.	47	45	50	30	47	36	44	46	67	42	30
Biens de consom.	13	12	27	35	14	19	43	35	32	49	30
TOTAL	22 031	19 132	18 825	24 612	32 083	46 001	54 613	60 163	79 298	45 194	57 053

Source : CNIS 2011, Unité: Millions US Dollars

Tableau 8-16: Structure du commerce de l'Algérie par partenaires, exportations par principales régions de destination

Destination	Année	Monde (millions de dollars)	Économies développées					Économies en transition	Économies en développement						
			Total	Europe		USA	Japon		Autres	Total	Afrique	Amérique	Asie orientale, méridionale et du Sud-Est	Asie occidentale	Océanie
Total	UE														
Origine	En pourcentage														
Algérie	1995	9 357	87.6	67.8	66.5	16.7	0.7	2.4	1.6	10.8	2.5	2.8	2.0	3.5	0.0
	2005	46 047	84.2	56.2	55.6	23.0	0.0	5.0	0.0	15.7	2.2	7.0	2.6	3.9	0.0
	2010	(e)55 397	77.4	45.7	45.4	24.5	0.7	6.5	0.1	22.5	3.4	5.2	10.0	4.0	0.0

Source : UNCTAD stat 2011.

Tableau 8-17: Structure du commerce de l'Algérie par partenaires, importations par principales régions de destination

Destination	Année	Monde (millions de dollars)	Économies développées					Économies en transition	Économies en développement						
			Total	Europe		USA	Japon		Autres	Total	Afrique	Amérique	Asie orientale, méridionale et du Sud-Est	Asie occidentale	Océanie
Total	UE														
Origine	En pourcentage														
Algérie	1995	10 782	83.9	62.2	61.0	13.2	3.4	5.2	1.1	15.0	2.8	3.4	5.2	3.5	0.0
	2005	19 848	68.6	55.9	54.6	6.8	3.9	2.0	5.0	26.3	2.6	6.8	12.5	4.4	0.0
	2010	(e)43 289	58.3	51.6	50.4	3.0	2.4	1.2	9.2	32.5	3.5	5.1	18.3	5.5	0.0

Source : UNCTAD stat 2011

Section 4 : IDE en Algérie

Selon le rapport du CNUCED de l'année 2004 : « Le processus de transition d'un système économique centralisé à une économie de marché a imposé au pouvoir public algérien, dès le début des années 90, une politique de réformes structurelles qui a rendu possible le rétablissement des équilibres macroéconomiques et la libéralisation de l'économie. Ces réformes ont permis d'améliorer certaines performances en termes de croissance du produit intérieur brut et le développement d'un secteur privé plus dynamique, entraînant par conséquent un plus grand flux entrant d'investissements directs étrangers ». ¹

Cependant, les résultats sont faibles par rapport aux possibilités d'investissement du pays. Malgré que l'Algérie ait accompli de bonnes performances dans quelques secteurs, à l'instar des hydrocarbures, les télécommunications, et la chimie, les réformes exécutées au cours des années quatre-vingt-dix ont été insuffisantes pour aider le pays à bénéficier, de manière significative, des externalités positives de l'IDE (transfert de technologie et de savoir-faire, accès aux marchés internationaux et création d'emplois). ²

Cela s'ajoute à un retard dans l'application des réformes structurelles est à constater, particulièrement concernant la privatisation des entreprises, la restructuration du secteur bancaire et financier, l'amélioration de la bonne gouvernance d'entreprise, la réforme fiscale et la mise en place des règlements sur la concurrence. Or toutes ces réformes sont essentielles pour faire progresser le cadre national de l'investissement.

En outre, l'Algérie souffre d'un manque de communication à l'étranger. Ce déficit est caractérisé par une insuffisance de visibilité des politiques nationales d'investissement, lié particulièrement à l'absence d'informations qualitatives sur les flux et tendances des IDE par pays d'origine et par secteur; une lourdeur dans les formalités administratives ; une insuffisance dans la coordination entre les différents acteurs de l'investissement ; une économie informelle croissante et, enfin, à des difficultés d'accès au foncier industriel.

Ces entraves risquent d'empêcher la persistance des IDE en Algérie et, par conséquent, de freiner le processus de modernisation et de développement du pays entamé depuis le début des années quatre-vingt-dix. ³

¹ - CNUCED, 2004. Examen de la politique de l'investissement Algérie, Nations Unies, New York et Genève. P. 1.

² - CF. CNUCED, Examen de la politique de l'investissement Algérie. Op.cit.

³ - Idem.

4-1- Flux entrants et sortants d'investissement direct étranger (IDE) : Les statistiques sur les flux entrants des IDE en Algérie montrent une chute à partir de 2009. Cela s'explique par deux évènements :

- Les mesures incluent dans les lois de finances complémentaires de 2009 et 2010 qui ont affecté profondément le poids des IDE entrants.
- Cela s'est accru avec la crise économique et financière qui frappe le monde depuis 2008, et la récession mondiale qui s'en est suivie. Ces deux évènements ont contribué à cette situation.

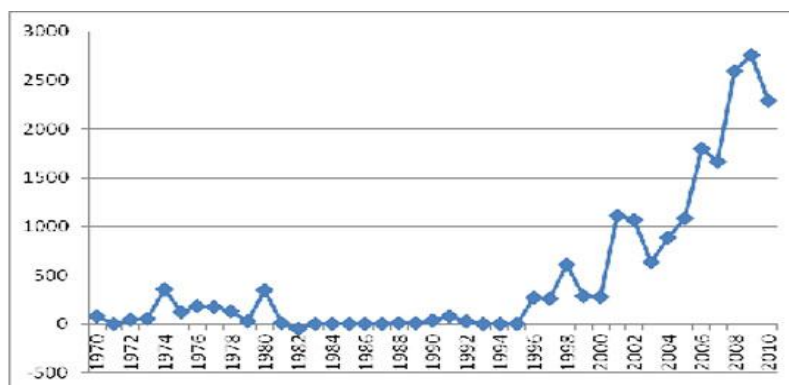
Généralement, l'économie algérienne n'accueille que peu d'IDE. Entre 1980 et 2010, leur taux n'a cessé de chuter pour atteindre 0.1% des IDE internationaux de 2009 à 2010. Ce taux infime s'explique par la faiblesse de l'attractivité de l'Algérie mais aussi par le volume des IDE vers les pays développés, et encore vers les pays émergents.¹

Tableau 8-18: Flux entrants et sortants Millions de dollars

Année	1980	1990	2000	2006	2007	2008	2009	2010
F. entrants	349	40	280	1 795	1 662	2 594	2 761	2 291
F. sortants	34	5	14	35	295	318	215	226

Source : UNCTAD stat 2011.

Figure 8-18 : Flux d'IDE entrant et sortants en Algérie (1980-2010) :(Millions de s)



Source : UNCTAD stat 2011

4-2- Potentiel en matière d'investissements directs étrangers : En dépit des bonnes performances enregistrées récemment (2006-2009 tableau 8-19) par l'Algérie en matière des flux entrants d'IDE, il reste beaucoup à faire concernant les faiblesses et les menaces du potentiel d'investissement (Figure 8-19)

¹ - MENNA, K., 2011. L'ouverture de l'économie algérienne n'est pas passée sans conséquences.

Figure 8-19: Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces du potentiel d'investissement en Algérie (analyse FFOM)

<p style="text-align: center;">Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stabilité des équilibres macroéconomiques - Évaluation positive des réformes achevées par les milieux étrangers des affaires - Faible coût de l'énergie - Taille du marché - Proximité géographique de marchés potentiels : Europe et Afrique - Intégration économique régionale progressive (UMA/UE) et mondiale (OMC) - Ressources humaines abondantes - Force de travail jeune et maîtrisant plusieurs langues - Disponibilité de ressources naturelles et politiques proactives de mise en valeur de ces dernières 	<p style="text-align: center;">Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ralentissement dans la mise en place des réformes de deuxième génération - Retard important dans les réformes financières et bancaires - Problème d'accès au financement pour les PME/PMI - Secteur informel important - Lenteurs judiciaires - Problème du foncier industriel - Important déficit d'image et de communication - Manque d'information qualitative sur les IDE par pays d'origine et par secteur d'activité - Manque d'expertise en termes d'IDE et de ciblage des secteurs
<p style="text-align: center;">Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hydrocarbures et énergie - Infrastructures des TIC (IPS, E-banking, Satellite, Wireless, 3G...) - Privatisation d'Algérie Télécom - Parc technologique de Sidi-Abdallah - Mines - Électronique - Pêche - Agroalimentaire - Tourisme - Future adhésion à l'OMC - Zone de libre-échange avec l'UE prévue en 2020 	<p style="text-align: center;">Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retard des déréglementations - Lourdeur bureaucratique de l'administration publique - Retard dans la mise à niveau des fonctionnaires de l'administration publique - Faible taux de pénétration des TIC qui limite le développement du secteur dans son ensemble - Fuite des cerveaux - Mise à niveau des politiques nationales vis-à-vis des obligations internationales de l'Algérie - Manque de coordination entre les politiques nationales - Chevauchement des fonctions des institutions chargées de l'investissement - Fonctionnement non concurrentiel de certains marchés

Source : CNUCED, 2004. Examen de la politique de l'investissement Algérie, Nations Unies, New York et Genève. P. 67.

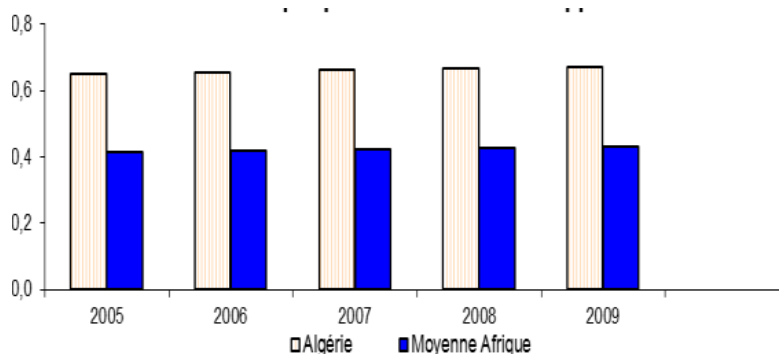
Section 5 : Autres indicateurs et dimensions de la compétitivité

5-1- La productivité : En ce qui concerne la productivité, selon une étude de la Banque Mondiale, l'économie algérienne se classe à la 85^{ème} place sur 93 pays analysés, malgré qu'environ 32% de son PIB soient destinés à l'investissement.¹

¹ - BYRD, W C., 2003. Contre-performances économiques et fragilité institutionnelle. CONFLUENCES Méditerranée - N°45 PRINTEMPS. P. 65.

5-2- L'Indice de développement humain IDH (PNUD) : Selon l'Indice de développement humain (IDH) publié par le PNUD en 2010 (Tableau 8-19), l'Algérie occupe la 84^{ème} place sur un ensemble de 169 pays. Le pourcentage de la population vivant en extrême pauvreté a été estimé à 0,5% en 2009 par rapport à 1,9% en 1988. Concernant la santé, l'espérance de vie à la naissance est passée de 71 ans en 2000 à plus de 75,5 ans en 2009. Dans le domaine de l'éducation, des progrès ont pareillement été réalisés avec un taux de scolarisation des enfants âgés de 6 ans d'environ 97,96% en 2009, contre 93% en 1999.¹

Figure 8-20 : Indice de développement humain 2005-2009



Source : Groupe de la banque africaine de développement, 2011. Note de dialogue 2011-2012. P. 8.

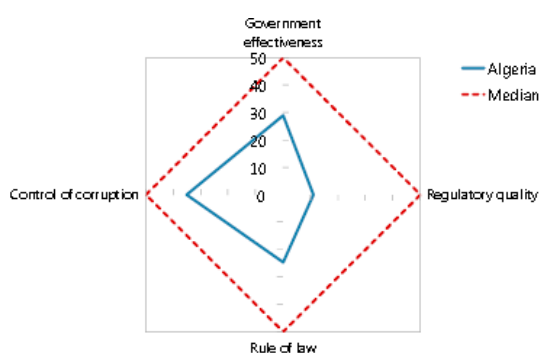
Tableau 8-19 : Classement IDH de l'Algérie 1998-2011.

Année	98	01	03	04	05	06	07/08	09	10	11
Classement IDH	82	100	107	108	103	102	104	104	84	96

Source : Rapports du PNUD.

5-3-La gouvernance: La figure 8-21 montre la situation en l'Algérie en 2011 selon la Banque Mondiale par rapport à l'ensemble du groupe.

Figure 8-21 : Les indicateurs de gouvernance en Algérie (classement 2011).



Source: IMF Country Report No. 13/48, 2013. P. 16.

Selon l'indice de perception de la corruption publié en 2010 par Transparency International, l'Algérie est classée au 105^{ème} rang sur un total de 178 pays (contre 111^{ème} position sur 180 pays en 2009), Ce classement montre que des efforts devront être renforcés pour prévenir et lutter contre ce phénomène.

¹ - Groupe de la banque africaine de développement, 2011. Note de dialogue 2011-2012. P. 8.

Conclusion

Le secteur des hydrocarbures est sans doute le pilier de l'économie algérienne. Il constitue à lui seul près de 50% du PIB. Sa contribution au PIB en 2010 a atteint près de 40%. Il représente, en plus, l'essentielle source de croissance même si le PIB hors hydrocarbures a affiché une excellente évolution au cours des dernières années. En 2010, outre les hydrocarbures, c'est la réalisation et l'élargissement des gigantesques investissements publics, ainsi que la consommation des ménages, qui ont tiré la croissance. Cependant, la croissance de 3.4 %, obtenue en 2010, reste faible au regard des potentialités de l'économie algérienne, et insuffisante pour résoudre le problème du chômage et faire face à la crise du logement.

En 2010, La croissance du PIB hors hydrocarbures était inférieure à celle des deux années précédentes : 5.5 % contre 9.3 % en 2009 et 6.1 % en 2008. Les estimations des chiffres de croissance à moyen terme sont très favorables, mais elles restent liées aux fluctuations des cours des hydrocarbures. La croissance devrait être maintenue à court terme par :

- la reprise de la croissance au niveau mondial ;
- les dépenses publiques considérables ;
- et enfin l'augmentation du rythme de réalisation du programme d'investissements publics dans le cadre du plan quinquennal 2010-14.

Pour renforcer les résultats économiques enregistrés depuis l'année 2000, l'Algérie doit continuer à mener les réformes concernant l'amélioration de l'environnement des affaires, la promotion de l'investissement privé et la compétitivité, nécessaires pour la diversification de l'économie et la création d'emplois.

**Chapitre 9 : Compétitivité
misoéconomique de l'économie
Algérienne**

Chapitre 09 : Compétitivité microéconomique de l'économie Algérienne

Introduction

La réforme du système de commerce en Algérie a débuté au cours de la seconde moitié des années 1980. L'objectif principal était de faire que l'Algérie soit moins dépendante des chocs externes et créer les conditions pour la croissance économique et sociale. Mais l'Algérie est toujours un pays essentiellement exportateur de pétrole.

La comparaison du cadre économique algérien à ceux des pays similaires, montre que l'économie algérienne a deux avantages majeurs : une main d'œuvre qualifiée et bon marché et aussi une stabilité des variables macroéconomiques, lui donnant ainsi une grande marge de manœuvre en termes de politique économique. Cependant certains obstacles subsistent et doivent être dégagés pour lancer le mécanisme de la croissance : vulnérabilité du tissu économique composé essentiellement de petites entreprises avec des modes de management archaïques, faible attractivité du climat des affaires algérien et surtout le manque de diversification de l'économie et sa totale dépendance aux hydrocarbures qui représentent généralement entre 97% et 98 % de ses ressources.¹

Parmi les questions essentielles à se poser pour l'avenir économique de l'Algérie, figure celle de savoir si et comment les produits nationaux profitent de la libéralisation et de la mondialisation des marchés de produits. Cette question est assez compliquée car, en dépit des avancées observées sur le plan macroéconomique, il existe encore de nombreux problèmes à résoudre.

Sur cette base, les objectifs du présent chapitre sont les suivants :

- Identifier des produits prioritaires dans quelques secteurs susceptibles de contribuer à la diversification de l'économie et de faire diminuer la facture des importations en Algérie.
- Définir de grands domaines d'action et des secteurs d'investissement en vue de développer les produits sélectionnés.

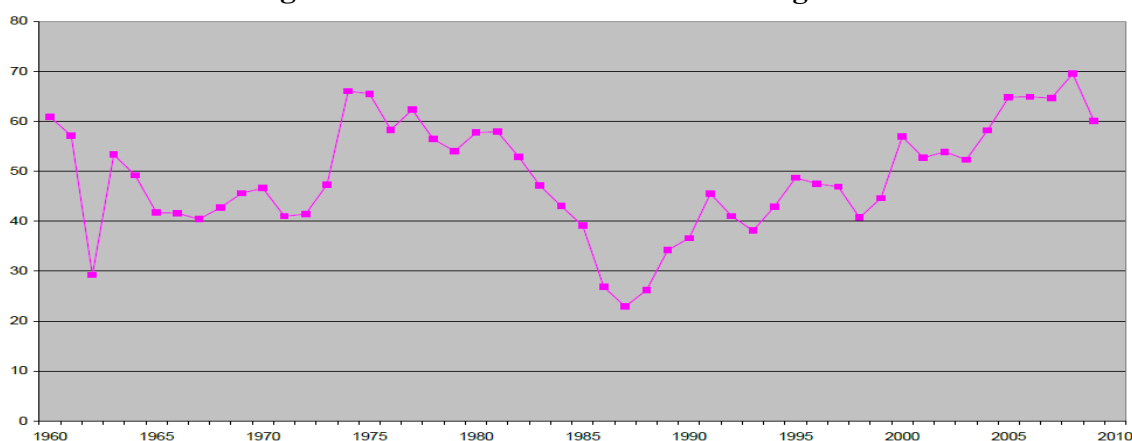
¹ - BOUADAM, K., HAMMADI, M., Veille stratégique et intelligence économique: comme perception d'une nouvelle approche pour la PME. P.2.

Section 1: Ouverture et structure du commerce extérieur

L'économie algérienne est fortement dépendante du secteur des hydrocarbures. Les exportations hors hydrocarbures restent marginales (à peine 2% des exportations globales) et les performances économiques sont quasiment liées à l'évolution de la demande et des prix des hydrocarbures. Le secteur des hydrocarbures engendre plus de 70 % des recettes budgétaires, ce qui constitue une source de vulnérabilité de l'économie algérienne.

1-1- l'ouverture de l'économie algérienne : L'Algérie est un pays ouvert d'après la taille de son secteur du commerce de marchandises par rapport à l'économie dans son ensemble. Au cours du premier boom pétrolier des années 70, le taux d'ouverture¹ a atteint un niveau supérieur à 50 %, ce taux a chuté à un moins de 25% du PIB en 1986 lorsque les prix du pétrole ont chuté à 13 USD le baril. En tant que pays exportateur de pétrole, le degré d'ouverture suit strictement les cours du pétrole. Malgré la série de dévaluations en 1991 et 1994, la performance à l'exportation ne s'est pas améliorée du tout, avec un taux d'exportation de l'ordre de 20-25 % du PIB, le même niveau des années 70. Au contraire, certains écarts, par rapport à cette tendance régulière, ont pu être vus pendant les années 1991-1994, lorsque les importations ont augmenté de manière plus rapide que l'exportation avec une moyenne de 40 % en 1994. Ces dévaluations ont, même, amené l'économie à s'effondrer. Depuis 1999, des conditions externes ont favorisé l'augmentation des prix du pétrole, ce qui a contribué à augmenter le taux d'ouverture le rendant proche du taux atteint dans les années 70. En 2003, les exportations totales de marchandises algériennes et les importations s'élevaient à 38,1 milliards USD par rapport à un PIB de 66 milliards de dollars, avec un taux d'ouverture de 57% (Figure 9-1), parmi les plus élevés dans la région MENA². En 2008, le taux d'ouverture était de 69,38% (avec des exportations totales de marchandises de 118,777 milliards USD et un PIB de 171,2 milliards de dollars).

Figure 9-1 : Ouverture de l'économie algérienne



Source: ABBAS, M., 2011. L'ouverture commerciale de l'Algérie : Apports et limites d'une approche en termes d'économie politique du protectionnisme. Cahier de recherche n° 13. LEPII – EDDEN. P. 6.

¹ - $(\text{Exportations} + \text{Importations}) / \text{PIB}$

² - FEMISE, 2005. PROFIL PAYS. Algérie. Institut de La Méditerranée, France. Economic Research Forum, Egypt. Coordinateurs. P. 125.

Selon Nabli, l'ouverture de l'économie algérienne, (mesurée par le ratio des exportations hors hydrocarbures et les importations de biens et services /PIB) est de 21 %, le taux le plus faible dans la région du Maghreb (les autres pays du Maghreb ont, en moyenne, plus de 45 %).

1-2-Structure du commerce extérieur

Selon les graphiques, on peut constater une divergence, voire une contradiction, entre la tendance des deux balances dans la période concernée. Ce qui confirme la spécialisation de l'Algérie dans l'exportation des hydrocarbures (avec environ 98%), et reflète un cruel manque de diversification de l'économie.

Figure 9-2 : Evolution de la balance commerciale de l'Algérie Période: (2000 à 2010)

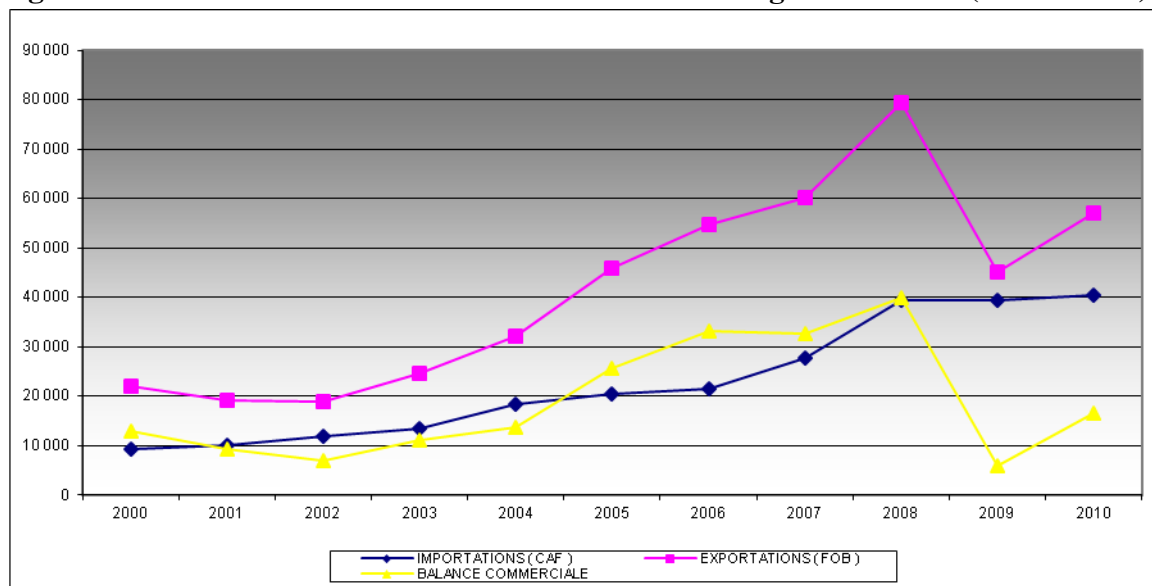
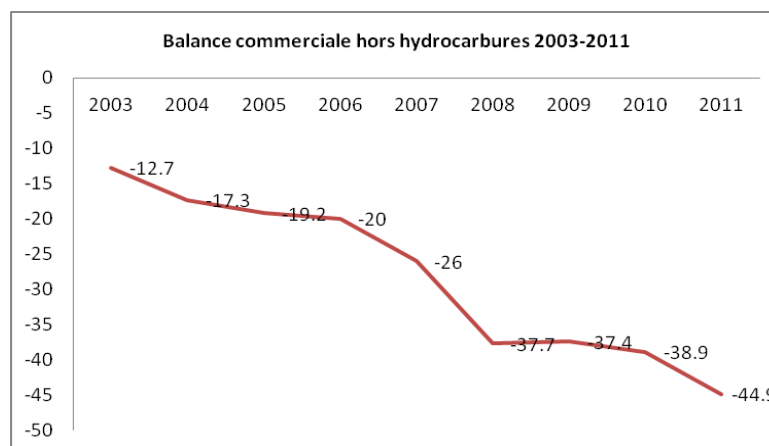


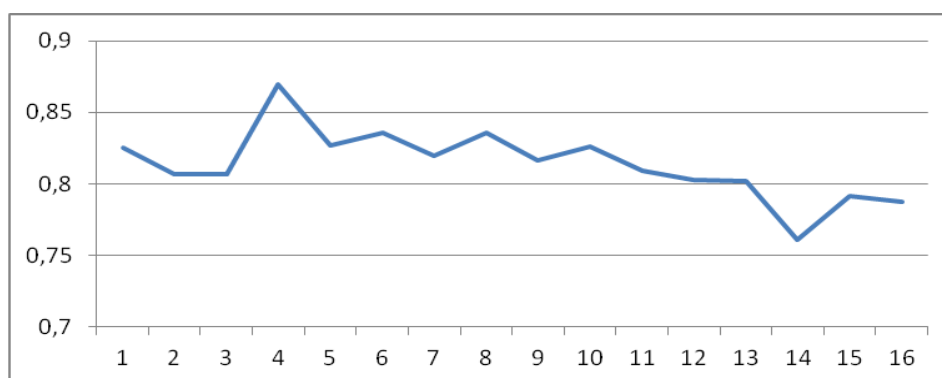
Figure 9-3: Balance commerciale hors hydrocarbures 2003-2011



Source : ALGEX, 2009. Évolution des exportations algérienne 2003-2007 et CNIS 2008-2011.

A l'exception des hydrocarbures, la balance commerciale de l'Algérie présente systématiquement des soldes négatifs pour toutes les autres catégories de produits. Le solde est négatif aussi bien avec l'Union Européenne qu'avec le reste du monde. Ce qui met en évidence le peu de diversification du commerce extérieur de l'Algérie.

Figure 9-4: Indice de la diversification des exportations algériennes (1995-2010).

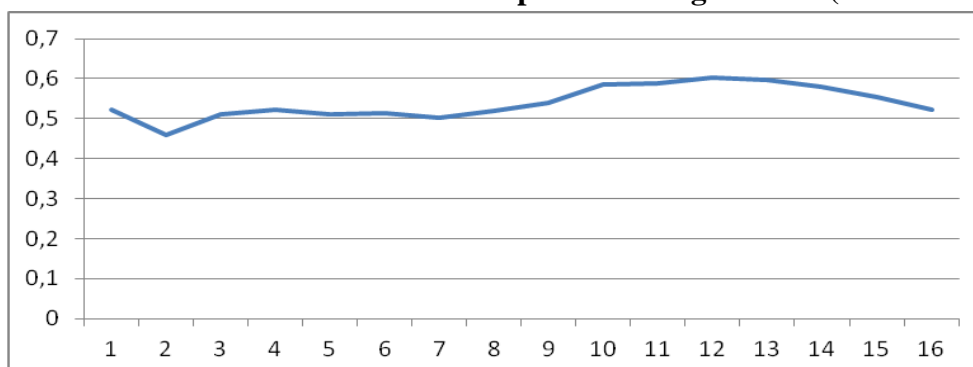


Source : <http://unctadstat.unctad.org/> 2011

Après les crises économiques des années 80, l'Algérie a opéré une concentration. Le syndrome hollandais a peut être joué un rôle déterminant dans cette situation. Il s'agit de l'explosion des exportations fondées sur un produit unique qu'a joué un rôle dans le détournement des facteurs de production des autres produits, notamment les produits exportables.

La figure 9-4 montre la tendance négative de l'indice de la diversification, alors que la figure 9-5 montre la stabilité, voire la tendance positive de l'indice de concentration des exportations algériennes. Ce qui confirme, encore une fois, la dépendance de l'économie algérienne vis-à-vis les hydrocarbures.

Figure 9-5: Indice de la concentration des exportations algériennes (1995-2010).



Source : <http://unctadstat.unctad.org/> 2011

Les tableaux (9-5) et (9-7) montre que:

- L'économie algérienne est plongée dans une spécialisation primaire avec une nette tendance de remontée vers l'amont.
- L'échec des politiques de réformes et de mise à niveau.
- L'absence totale d'une politique de diversification de l'économie et de l'exportation.¹

¹ - Cf. BENABDALLAH, Y., Mardi 8 février 2011. Émergence : quels enseignements pour l'Algérie. In LEPII-EDDEN (Economie du Développement Durable et de l'Energie) CNRS/Université de Grenoble. Groupe MEDITER du CEPN (CNRS/Université Paris 13) - MSH Paris Nord - GDRI DREEM. L'économie algérienne aux défis de la globalisation. MSH-Alpes Grenoble. P. 57.

Tableau 9-1: Indices de concentration et de diversification des exportations de l'Algérie, annuel, 1995-2010 CNUCED, UNCTAD stat

FLUX	Exportations																							
ANNEE	1995			1996			1997			1998			1999			2000			2001			2002		
MESURE	V Ab	IC	ID	V Ab	IC	ID	V Ab	IC	ID	V Ab	IC	ID	V Ab	IC	ID	V Ab	IC	ID	V Ab	IC	ID	V Ab	IC	ID
Algérie	99	0,52	0,83	192	0,46	0,81	81	0,51	0,81	99	0,52	0,87	93	0,51	0,83	101	0,51	0,84	85	0,50	0,82	101	0,52	0,84

FLUX	Exportations																							
ANNEE	2003			2004			2005			2006			2007			2008			2009			2010		
MESURE	V Ab	IC	ID	V Ab	IC	ID	V Ab	IC	ID	V Ab	IC	ID	V Ab	IC	ID	V Ab	IC	ID	V Ab	IC	ID	V Ab	IC	ID
Algérie	105	0,54	0,82	110	0,59	0,83	108	0,59	0,81	108	0,60	0,80	121	0,60	0,80	119	0,58	0,76	106	0,55	0,79	108	0,52	0,79

Vab : Valeur absolue (nombre des produits) IC : Indice de concentration ID : indice de diversification

Tableau 9-2: Exportations de l'Algérie (f.a.b.). Valeur. Millions de dollars

Année	1980	1990	2000	2005	2007	2008	2009	2010
Algérie*	13 871	12 880	22 031	46 002	60 163	79 298	45 194	57 051

Tableau 9-3 : Exportations de l'Algérie (f.a.b.). Part - En pourcentage

Année	1980	1990	1995	2000	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Algérie	0.681	0.370	0.198	0.342	0.349	0.438	0.450	0.430	0.492	0.361	0.376

Tableau 9-4 : Taux d'évolution annuels moyens des exportations de l'Algérie (f.a.b.) En pourcentage

Année	80-00	90-00	00-10	05-08	05-09	05-10	2005	2007	2008	2009	2010
Algérie	0.3	3.0	14.4	18.9	3.4	2.3	43.4	10.2	31.8	-43.0	26.2

Source : UNCTAD stat 2011

Tableau 9-5 : Structure du commerce de l'Algérie par groupes de produits (Exportations)

Pays ou territoires	Année	Valeur totale (millions de dollars)	Par principaux groupes de produits de la CTCI Révision 3 (en pourcentage)							
			Produits alimentaires	Matières premières agricoles	Combustibles	Minerais, métaux, pierres précieuses et or (non monétaire)	Articles manufacturés	dont :		
								Produits chimiques	Machines et matériel de transport	Articles manufacturés divers
			0 + 1 + 22 + 4	2 - (22 + 27 + 28)	3	27 + 28 + 68 + 667 + 971	5 + 6 + 7 + 8 - (667 + 68)	5	7	6 + 8 - (667 + 68)
Algeria - Algérie	1995	9 357	1.2	0.1	95.2	0.5	3.0	1.2	0.4	1.4
	2005	46 002	0.2	0.0	98.4	0.5	1.0	0.7	0.1	0.2
	2010	57 051	0.6	0.0	98.3	0.3	0.8	0.5	0.0	0.2

Tableau 9-6 : Structure du commerce de l'Algérie par groupes de produits (Importations)

Pays ou territoires	Année	Valeur totale (millions de dollars)	Par principaux groupes de produits de la CTCI Révision 3 (en pourcentage)							
			Produits alimentaires	Matières premières agricoles	Combustibles	Minerais, métaux, pierres précieuses et or (non monétaire)	Articles manufacturés	dont :		
								Produits chimiques	Machines et matériel de transport	Articles manufacturés divers
			0 + 1 + 22 + 4	2 - (22 + 27 + 28)	3	27 + 28 + 68 + 667 + 971	5 + 6 + 7 + 8 - (667 + 68)	5	7	6 + 8 - (667 + 68)
Algeria - Algérie	1995	10 782	29.5	3.2	1.1	1.6	64.7	11.3	30.5	22.9
	2005	20 357	19.3	1.7	1.0	1.5	76.5	12.0	43.0	21.5
	2010	41 000	16.3	1.6	2.1	1.5	78.4	10.9	40.8	26.8

Source : UNCTAD stat 2011

Tableau 9-7 : Structure des exportations de l'Algérie par produits

Principaux produits exportés d'après la moyenne des valeurs de 2009-2010 CTCI révision 3 (positions à 3 chiffres)	2009-2010			
	Valeur (f.a.b., milliers de dollars)	En pourcentage		
		du total du pays	des ** (1)	du monde
- Algérie (**=Developing)				
All commodity groups	51 122 447	100.0	0.90	0.37
333 Crude petroleum & bituminous oil	23 031 956	45.1	3.02	2.15
343 Natural gas, liquefied or not	15 958 511	31.2	18.24	7.52
334 Heavy petroleum & bituminous oil	6 629 270	13.0	2.57	1.16
342 Liquefied propane and butane	4 200 128	8.2	16.36	11.04
335 Residual petroleum products nes	436 113	0.9	3.58	1.37
522 Inorganic chemical elem oxide salt	216 796	0.4	1.24	0.52
061 Sugar, mollasses and honey	121 420	0.2	0.53	0.36
272 Crude fertilizer, excl. manufactured	59 903	0.1	2.57	1.80
282 Ferrous iron & steel, waste & scrap	58 350	0.1	1.18	0.15
686 Zinc	49 091	0.1	1.38	0.48
Remainder	360 910	0.7		

Source : UNCTAD stat 2011

Section 2 : Spécialisation et évolution des avantages comparatifs en Algérie

Compte tenu de l'importance croissante d'un système économique mondial et régional, l'Algérie doit promouvoir ses avantages compétitifs pour diversifier une économie quasiment dominée par les hydrocarbures.

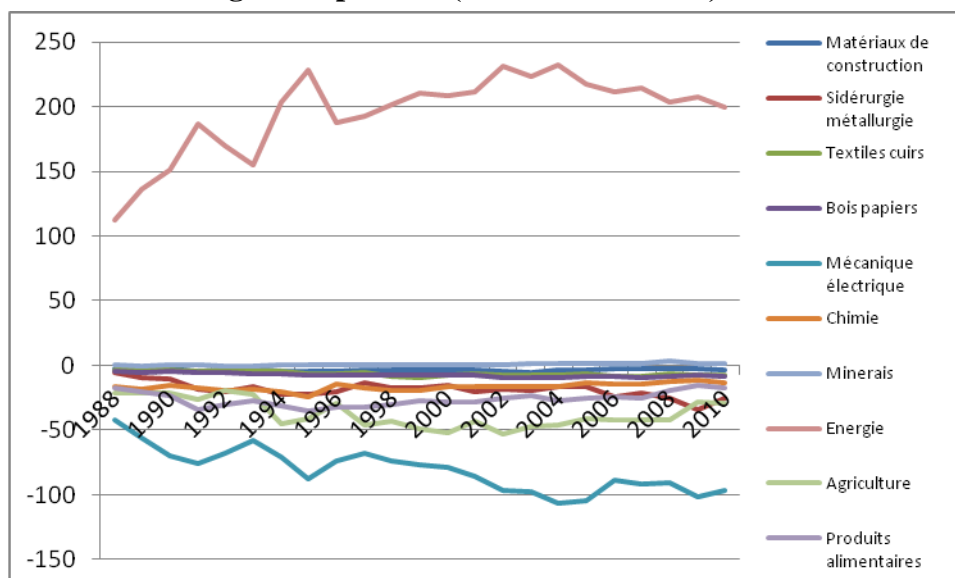
2-1- Évolution de la spécialisation de l'économie Algérienne: L'Algérie est parmi les économies les moins diversifiées au monde (Figure 9-4). La diversification des exportations algériennes souffre d'un goulet d'étranglement structurel causé par des facteurs endogènes et exogènes, y compris sa base industrielle obsolète et la rareté des biens d'équipement. Le secteur des hydrocarbures est l'épine dorsale de l'économie, il représente, dans ces dernières années, plus de 98 % des recettes des exportations et environ 50 % du PIB (en 2008).

La répartition des exportations et des importations par groupes de produits, telle qu'elle est présentée dans les tableaux 9-5 et 9-6, donne une première approximation de la structure des avantages comparatifs. Et identifie, plus précisément, les secteurs qui contribuent sensiblement à l'excédent ou le déficit du commerce.

Au regard de son stade de développement et de son important excédent commercial, l'Algérie dispose d'un avantage comparatif important dans les produits énergétiques (CTCI 3) (Figures 9-6 et 9-7). Dans les dernières années seulement, le secteur des minerais peut être qualifié en tant que source prometteuse de revenus et de diversification. (Figure 9-7)

Contrastant la dotation en facteurs et la disponibilité de plus en plus de la main-d'œuvre, la spécialisation de l'Algérie reste gravement déformée. Comme illustré à la figure 9-6, les modes de désavantages comparatifs dans le commerce des produits agricoles, ainsi que tous les produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre, n'ont pas beaucoup changé au cours de la dernière décennie. La compétitivité de l'Algérie a été décevante. La libéralisation du commerce n'était pas assez forte pour encourager la transformation structurelle et a échoué dans la promotion de la diversification de l'économie.

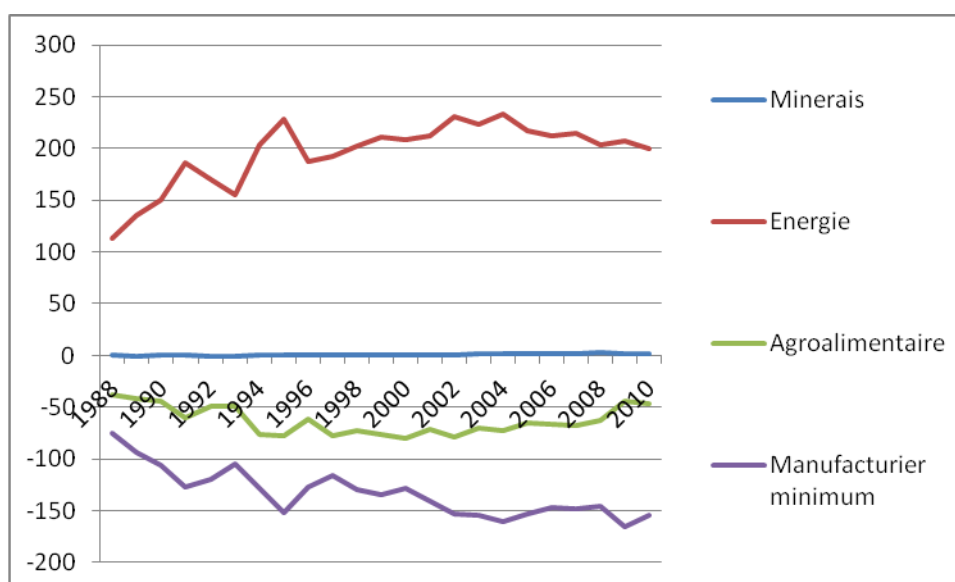
Figure 9-6 : Les avantages comparatifs (branche d'activité) 1988-2010.



Source : Chelem, CEPII

À l'exception des secteurs de l'énergie et des minerais, tous les avantages comparatifs des autres secteurs sont inférieurs à zéro, ce qui reflète la réalité de l'économie algérienne et sa dépendance vis-à-vis du secteur extractif.

Figure 9-7: Avantage comparatif révélé 1 - secteurs sélectionnés de 1988 à 2010
[Nomenclature Chelem] Exportateur: Algérie PIB/1000 1988 Importateur: Monde



Source : Chelem, CEPII

2-2-Le secteur industriel (hors hydrocarbures) : En dépit de la croissance de la production du secteur industriel hors hydrocarbures, avec un taux de 4,3% durant l'année 2008, son apport à la formation du PIB reste très marginale. L'une des principales causes de cet important écart est le sous-investissement qui a caractérisé le secteur depuis des décennies, à l'inverse de la phase postindépendance qui s'est marquée par des investissements colossaux dans le secteur industriel.¹

Tableau 9-8: Taux de croissance réel du PIB HH (%)

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Taux de croissance réel du PIB HH (%)	6,2	4,7	5,6	6,3	6,1	9,3	5,5

Source : www.tresor.economie.gouv.fr/File/334870 et FMI 2011 pour 2010.

Hors hydrocarbures, la croissance du PIB a été de 6.1 % en 2008, 9,3% en 2009 (sous l'effet de l'augmentation de la production des secteurs de l'agriculture (10%) et du BTP) et 5.5 % en 2010, au-dessous des deux années précédentes.

La part du secteur industriel hors hydrocarbures dans le PIB baisse, allant de 5% en 2007 à 4,4% du PIB en 2008, malgré qu'elle représente une hausse d'environ 310 millions de dollars US en valeur nominale. Cette hausse est le résultat d'un accroissement dans le secteur des mines, de l'énergie, de l'industrie agroalimentaire et de la chimie. Par ailleurs une décroissance dans les secteurs des textiles, du cuir et du bois est observée. Le tableau (9-9) montre ces résultats :

Tableau 9-9: Taux de croissance dans les secteurs industriels hors hydrocarbures 2006-2011

Année	Index global	Index global HH	Eau et Energie	Matériaux de construction	chimie	Peaux et Cuir	Bois et papier	Mines et carrières	IAA	Textiles	Mécanique et Electronique
2006	-0.3	-0.5	3.4	-3.7	-5.6	-15.6	2.6	15.2	-7.5	-13.8	1.3
2007	1.9	-1.5	6.0	7.0	-13.3	-19.6	-2.1	15.4	0.9	-13.2	-22.4
2008	1.9	4.4	7.9	-1.6	2.5	0.0	-12.1	9.8	6.8	-1.1	4.0
2009	0.4	3.4	7.1	-1.0	2.0	-10.8	-21.3	3.4	-9.3	1.2	9.0
2010	-2.5	-2.8	5.6	-5.0	-10.6	-6.7	14.8	-3.3	-3.3	-10.8	-12.6
2011	0.3	2.6	8.2	-3.2	-5.4	-9.0	-11.5	-9.5	20.9	-13.0	-3.5

Source : Rapport du FMI n° 13/49, 2013. P. 10.

En 2008, en dépit d'excellents taux d'investissement et l'augmentation de la dépense publique destinée à l'exécution d'importants projets dans l'infrastructure et la réalisation du programme de soutien à la croissance ; et malgré que d'autres secteurs hors hydrocarbures ont affiché des taux de croissance positifs : BTP 9,8% et services 6,8% par rapport à 2007, le secteur est incapable de créer plus d'emploi et le taux de chômage reste élevé, notamment celui des jeunes.²

2-3-Dynamique des avantages comparatifs dans quelques produits et branches d'activité en Algérie : On définit la spécialisation comme la concentration des ressources productives dans les branches dans lesquelles un pays détient des avantages par rapport à

¹ - MERNACHE, A., Conséquences de la crise internationale sur les économies maghrébines : le cas de l'Algérie. Op.cit. université de Paris 12. PP. 9-10.

² - Ibid.

d'autres pays et d'autres branches. Ne pouvant être mesurée de manière directe, elle fait, généralement, l'objet d'une mesure indirecte utilisant les flux de commerce international. Depuis Balassa (1965), les indicateurs de la spécialisation se sont multipliés.¹ Ils ont été beaucoup discutés dans la littérature économique.

Dans le cadre de notre analyse, nous nous contenterons d'examiner l'indicateur d'avantages comparatifs révélés du CEPII² fondé sur le solde commercial. Il est égal à la différence entre le solde réel d'une branche (contribution au solde commercial) et son solde théorique (le solde commercial du pays, modéré par la part des échanges de la branche dans le total des échanges). Des biais de taux de couverture et des biais dus aux caractéristiques mondiales y ont été corrigés. Comme dans l'indicateur de Balassa, le pays examiné possède un avantage comparatif dans une branche si l'indicateur est positif et un désavantage dans le cas contraire.³

L'indicateur d'avantage comparatif révélé a été calculé au niveau de la nomenclature du CEPII et dans plusieurs branches de 1988 à 2010.

On constate, globalement, que l'Algérie possède des avantages comparatifs écrasants dans : le pétrole brut, produits raffinés du pétrole, le Gaz naturel, et de manière moins significative dans : la chimie minérale de base, chimie organique de base, l'électricité, le minerais, coke, charbon, cuirs et boissons (figure 9-8 et annexes 04 et 05). Cette tendance s'explique notamment par le poids de l'industrie extractive en Algérie et par la consommation locale de quelques produits.

Concernant les autres produits, l'évolution est très différente selon les branches : l'Algérie accroît fortement sa spécialisation dans les produits miniers, les produits chimiques (de base minérale et organique). Par contre, les produits agricoles connaissent un mouvement de déspecialisation.

Tableau 9-10: Avantage comparatif révélé, 1997-2003.

	Nombre des catégories des produits			pourcentage			pourcentage	
	RCA>1	RCA<1		RCA>1	RCA<1		RCA>1	RCA<1
A	7	65	72	3,4	31,4	34,8	8,0	92,0
B	1	35	36	0,5	16,9	17,4	2,7	97,3
C		20	20		9,7	9,7		100,0
D		36	36		17,4	17,4		100,0
E		43	43		20,8	20,8		100,0
	8	199	207	3,9	96,1	100,0	3,6	96,4

Source : Femise, 2005. PROFIL PAYS. Algérie. P. 128.

a: Disponibilité des produits primaires ; b: travail intensif et disponibilité des ressources ; c: travail intensif et technologie de bas niveau ; d: travail intensif et technologie de niveau moyen; e: travail intensif et technologie de haut niveau.

¹ - Cf. Chapitre 5.

² -Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII).

³ - Cf. Annexe 3.

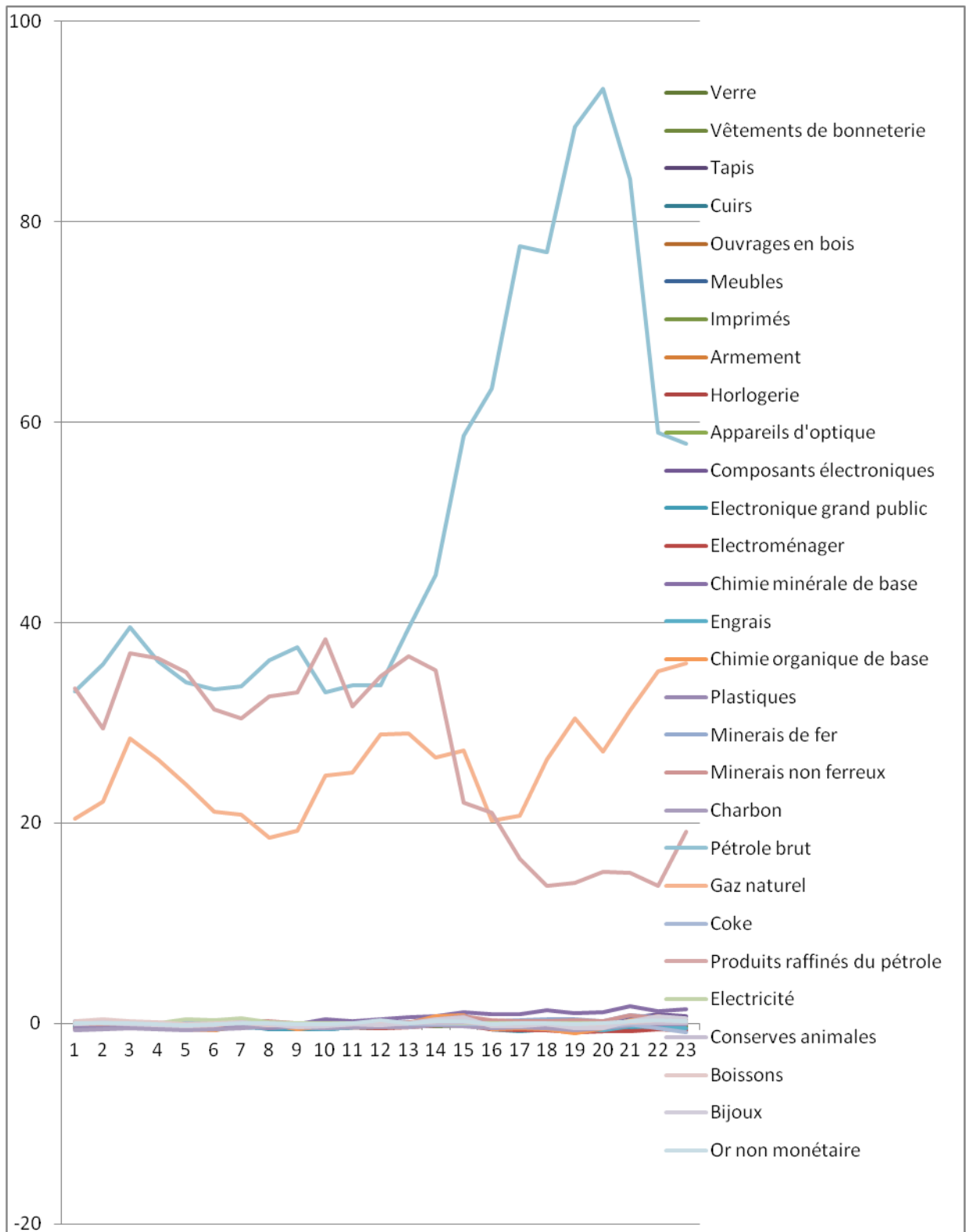
La part des exportations pour les 210 catégories de produits (en 2003) montre l'importance de chaque secteur dans le commerce extérieur algérien. Les catégories de produits sont classées en 5 groupes reflétant différents facteurs et sources de la compétitivité. Les principaux résultats sont résumés dans le tableau 9-10. Il fait, immédiatement, apparaître l'asymétrie caractéristique de l'économie algérienne : seulement 8 produits peuvent être définis comme compétitifs, ayant une ACR > 1 , les autres secteurs ne sont pas compétitifs et ont montré à peine des améliorations significatives au cours des dernières années.

Les ressources naturelles et le travail intensif appliqué aux ressources naturelles, sont les sources qui expliquent l'avantage comparatif révélé de toutes ces 8 catégories de produits.

Les résultats illustrés, ci-dessus, fournissent plusieurs signaux forts. D'abord, les réformes commerciales qui ont été mises en œuvre progressivement depuis 1986 ne semblent pas avoir élargi la structure des avantages comparatifs, car aucune des catégories caractérisées par la main-d'œuvre intensive ne soutient la structure des exportations. Par ailleurs, l'Algérie a consolidé sa tradition comme pays exportateur de pétrole, tandis que sa main-d'œuvre montre manifestement un désavantage comparatif, même parmi la région arabe. Son secteur industriel et sa force de travail, même si ils semblent compétitifs en termes de salaire (le coût moyen du travail par heure est estimé à 0,90 \$, comparativement à 16 \$ en Allemagne et 12,96 \$ aux États-Unis), ils restent absents des marchés étrangers. Enfin, la source de l'avantage comparatif n'a pas changé et est aussi forte que les ressources naturelles sont disponibles.¹

¹ - Femise, 2005. PROFIL PAYS. Algérie. Op.cit. P. 129.

Figure 9-8: Avantage comparatif révélé 2 - Produits sélectionnés de 1988 à 2010
 [nomenclature Chelem]



Source : Chelem, CEPII.

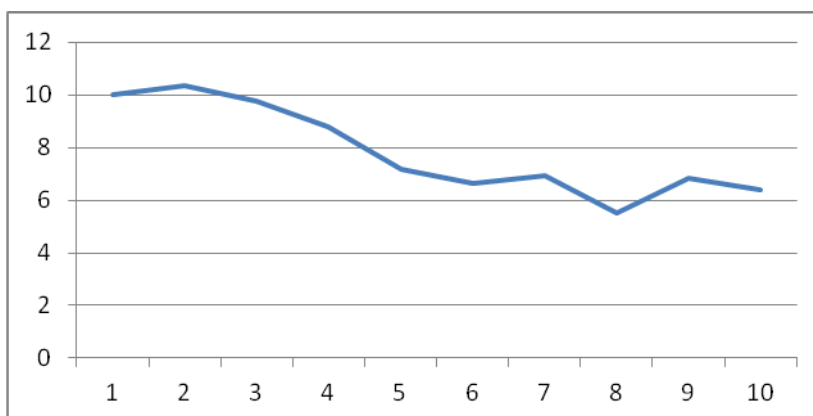
Section 3 : secteurs à exploiter et à promouvoir en Algérie

Le secteur énergétique offre, sans aucun doute, les possibilités d'investissement les plus intéressantes pour les investisseurs étrangers en Algérie. Néanmoins, en ce qui concerne les activités non énergétiques, il est possible d'identifier une série de secteurs ayant un fort potentiel. L'attraction d'investissements dans les secteurs non énergétiques mais stratégiques pour le développement économique du pays, devrait représenter une priorité pour les pouvoirs publics. En effet, la diversification économique demeure, aujourd'hui, un facteur fondamental favorisant la compétitivité des systèmes économiques nationaux.

3-1- Les hydrocarbures : Il importe de signaler que le secteur des hydrocarbures demeure la locomotive de l'économie nationale. L'Algérie occupe la septième place dans le monde en matière de ressources prouvées en gaz naturel, la cinquième en production et la troisième en exportation. En ce qui concerne le pétrole, l'Algérie occupe la dix-huitième en production et la douzième en exportation.¹

Le secteur représente entre 30 et 50% de la production intérieure brute, environ les deux tiers des revenus fiscaux de l'État et de 95 % à 98% des recettes d'exportation. Ses recettes supplémentaires aideront à poursuivre la politique de diversification de l'économie et à financer les grandes réalisations d'infrastructures.

Figure 9-9 : Avantage comparatif Produit : 27 Combustibles (hydrocarbures) minéraux, huiles minérales, produits de leur distillation



Source : Calculs de l'auteur à partir des statistiques de UN COMTRADE.

La figure 9-9 montre l'évolution négative de l'avantage comparatif dans les combustibles minéraux et huiles minérales (d'ACR = 10 en 2001 à plus de 6 en 2010) malgré sa valeur nettement supérieur à 1.

3-2- Les mines : Le secteur minier national est composé d'un secteur public et d'un secteur privé. La branche mines et carrières affichait une croissance de près de 10% par an,

¹ - www.amb-algerie.fr/Economie/eco_p1.htm

stimulée par les plans quinquennaux d'investissements, la hausse des cours des matières premières et une loi minière convenable aux investissements.¹

Alors que les ressources naturelles de l'Algérie sont considérables et variées, l'apport de la branche des mines et carrières ne dépasse pas 1% du PIB du pays. Les phosphates et les granulats pour la construction constituent les principaux moteurs de la branche.

La loi de 2001 sur les mines, simulant l'ouverture du secteur à l'investissement privé, a permis au ministère d'attribuer plus de 1100 concessions dont plus 50% pour l'exploration ou la prospection. Elle a aussi encouragé la réalisation de plusieurs investissements à travers l'association avec des sociétés étrangères dans l'exploration ou l'exploitation de gisements d'or, zinc, plomb, fer et calcaire. L'Algérie Produit 31 substances minérales à travers 1146 unités de production. L'Algérie est le 5^{ème} exportateur et le 10^{ème} producteur de phosphate au monde.

La majorité des concessions est contrôlé par le secteur privé (80% des titres délivrés). La plupart des équipements de production du secteur des mines et carrières vient de l'importation. 104 millions de dollars US a été la valeur des importations de machines à concasser ou broyer en 2010, alors que les acquisitions de tombereaux de l'étranger se sont élevés à plus de 15 millions de dollars US. La France est le premier fournisseur de concasseurs avec 20% de parts de marché, puis l'Italie qui représente le deuxième fournisseur (avec 17%) et en troisième place on trouve l'Espagne.

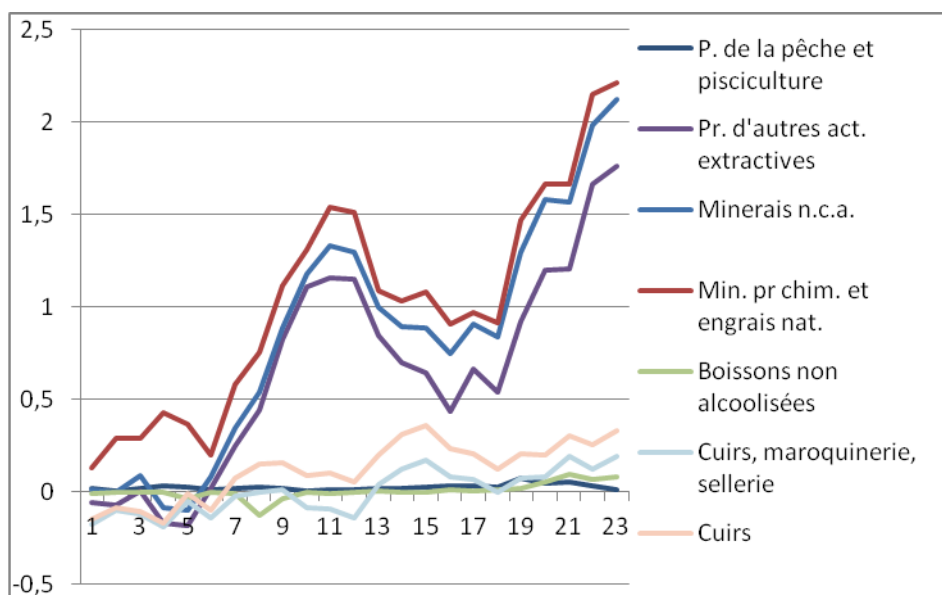
La production de granulats pour la construction constitue l'épine dorsale du secteur. Avec un taux de croissance annuel moyen qui dépasse 30% depuis 2005. Et une production de 68,7 M m³ dont 55,3 M m³ d'agrégats et 13,4 M m³ de sable concassé durant l'année 2009. Le sable concassé connaît une forte augmentation de la demande à cause d'une réglementation qui limite l'exploitation de sablières depuis 2007. La production globale des ciments au cours de l'année 2010, s'est élevée à plus de 18 millions de tonnes offertes par 14 cimenteries, dont 12 étatiques. De sa part, la production globale de fer, en 2009, a grimpé à 1,3 M de tonnes dont 76% par ArcelorMittal et 24% par l'entreprise publique SOMIFER. Ces deux sociétés exploitent des réserves de 189 M de tonnes. Le groupe SONATRACH prévoit d'exploiter de considérables gisements situés dans le sud ouest saharien (à Gara Djebilet et Mecheri Abdelaziz) contenant près de 3 milliards de tonnes de minerais. Le sous sol algérien cache également près de 121 tonnes d'or dont uniquement une infime parcelle est exploitée par l'ENOR (détenue depuis la fin de l'année 2011 par le groupe SONATRACH). En 2009, cette société a produit 998 kg d'or et 200 kg d'argent extraits des gisements situés dans le Hoggar. La société publique SOMIPHOS du groupe FERPHOS, contrôle de grands gisements de phosphate à Djebel Onk dont les réserves sont évaluées à 2,2 M de tonnes. Un ambitieux programme à été lancé par les pouvoirs publics dont l'objectif est de réaliser une production annuelle de phosphates de 1,5 à 10 M de tonnes d'ici 2025.²

1- UBI France, une fiche consacrée secteur minier en Algérie. Une fiche consacrée secteur minier en Algérie. <http://www.ubifrance.fr/userdocument.axd?id=001b1200647a>.

2 - Ibid.

À part les missions de régulation et de service public qui sont assurées par le ministère de l’Energie et des Mines, l’Etat détient la majorité des grandes sociétés minières par le biais de ses deux agences : l’agence nationale de la géologie et du contrôle minier (ANGCM, sa fonction principale est la recherche géologique et le contrôle des activités minières) ; et l’agence nationale du patrimoine minier (ANPM, dont le rôle est d’adjuger les concessions minières).¹

Figure 9-10 : Avantage comparatif révélé 1 - Produits sélectionnés de 1988 à 2010 [nomenclature CITI]



Source : Chelem, CEPPII 2011.

La figure 9-10 montre la tendance positive de RCA dans les minerais depuis 1993.

Le pourcentage des investissements étrangers dans la branche n’a pas cessé de grandir depuis quelques années. Il a pris de l’ampleur avec certaines associations, notamment, ARCELORMITTAL qui a repris en 2002 les mines de fer de Tébessa (Boukhadra et Ouenza). LAFARGE qui exploite deux cimenteries totalisant 6 M de tonnes de production annuelle.

En 2007, le bureau de l’exploration et de l’exploitation des ressources minérales et géologiques de la province de Henan (Chine) a créé la société ABED MAADEN, dont 10% du capital est possédé par SONATRACH, pour relancer la production de plomb et zinc des mines d’El Abed. 65% des actions de la société algérienne Western Mediterranean Zinc Spa (WMZ) sont contrôlées par la société australienne TERRAMIN aux côtés des entités publiques ENOF (32,5%) et ORGM (2,5%). La société dispose d’une concession

¹ - Depuis 2011, les plus grandes entreprises minières publiques ont été regroupées pour former le groupe Manadjim El Djazaïr (MANAL) : SOMIPHOS (mines de phosphate), SOMIFER (2ème producteur de fer après ARCELORMITTAL), ENG (principal exploitant de carrières de granulats pour la construction), ENASEL (produit la majeure partie du sel), ENOF (substances utiles et métaux non ferreux), ENAMARBRE (marbre).

d'exploration du gisement de zinc-plomb d'Oued Amizour qui contiendrait 68 M de tonnes de minerais.¹

Pour l'identification et la mise en valeur du potentiel de l'Algérie dans le secteur minier, les recommandations suivantes sont proposées :

- La décentralisation de la prise de décision pour éviter les problèmes de la lourdeur des formalités administratives. « *En effet, selon l'enquête de la CNUCED, les investisseurs étrangers potentiels confirment l'intérêt qu'ils portent aux potentialités d'investissement de l'Algérie, mais semblent être freinés par la bureaucratie qui caractérise l'administration chargée des mines. Il est donc primordial, de faire en sorte que les décisions soient prises de manière transparente et rapide* »².

- L'engagement dans une stratégie offensive de promotion de l'investissement, qui ne cible pas uniquement les sociétés multinationales, mais aussi les sociétés nationales. En effet, l'Algérie souffre d'un important déficit concernant son image à l'étranger.

- L'établissement d'un bilan exhaustif des potentialités d'investissement dans le domaine minier, pour pouvoir offrir une cartographie parfaite aux investisseurs étrangers. Un important travail a été fait dans ce domaine depuis quelques décennies, mais de nouveaux instruments de recherche (méthodes modernes de géophysique aéroportée, images-satellites, etc.) pourraient être bien utilisés afin d'améliorer les connaissances du potentiel minier.

3-3- La pêche et ressources halieutiques : Un littoral méditerranéen de 1250 km et une surface maritime, en propre, de 9,5 millions d'hectares constituent une richesse incommensurable pour l'Algérie, hélas négligée. Une flottille de bateaux désuète formée de quelques 2500 petites embarcations, des infrastructures portuaires insignifiantes et une production réduite à cause de problèmes de stockage, de production de glace et de transformation des produits de la mer.

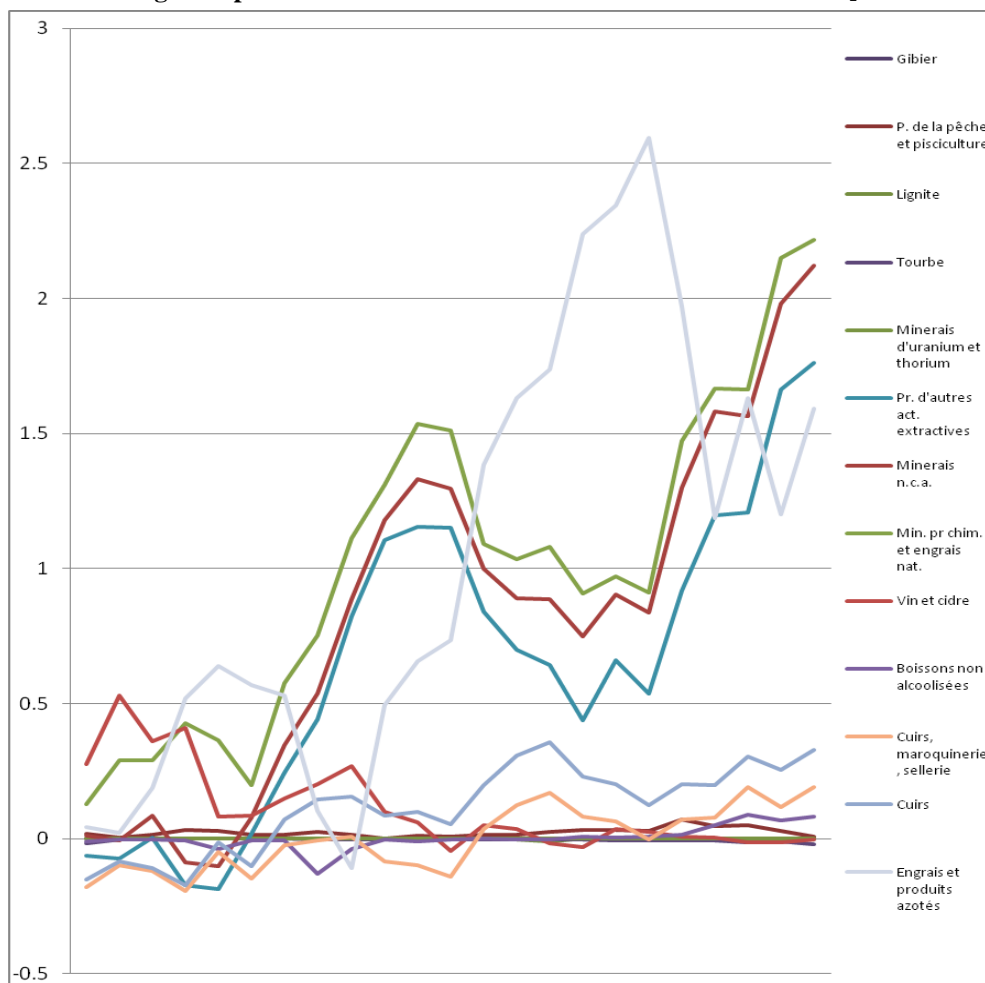
Ce secteur, très prometteur, offre d'importantes perspectives à ses filières, mais requiert des exigences primordiales pour son développement. Il existe un excellent potentiel pour les chalutiers, les équipements embarqués (électronique de navigation), les filets et autres matériels nécessaires à la pêche. De même, il existe des besoins en évaluation des ressources halieutiques, formation, et assistance technique. De nombreuses débouchées existent pour l'industrie de transformation notamment pour les conserveries, la transformation des produits de la mer et tout ce qui concerne la chaîne du froid.³

¹ - UBI France, une fiche consacrée secteur minier en Algérie. Une fiche consacrée secteur minier en Algérie. Op.cit.

² - CNUCED, 2004. Examen de la politique de l'investissement Algérie, Nations Unies, New York et Genève. P. 70.

³ - Ambassade d'Algérie à la Haye, <http://www.embalgeria.nl/Economie/Opportunités-Affaires.htm>

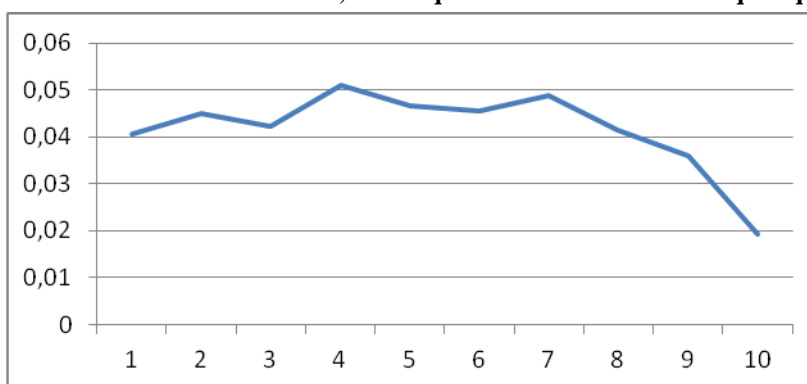
Figure 9-11 : Avantage comparatif révélé 1 - Produits sélectionnés de 1988 à 2010 [nomenclature CITI]



Source : Chelem, CEPII 2011.

La production halieutique connaît une croissance positive, mais relativement faible, durant la période 1990-2003 (figures 9-13 et 9-14). Le pic atteint en 1994 a été suivi par une chute de la production et n'a été retrouvé qu'en 2001. Depuis, la production n'a progressé que de 1 % en 2002 et de 5 % en 2003.

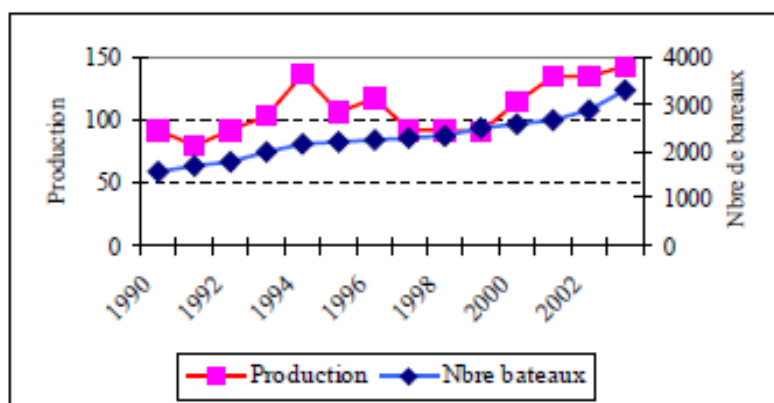
Figure : 9-12: RCA : 03 Poissons et crustacés, mollusques et autre invertébrés aquatiques.



Source : Calculs de l'auteur à partir des statistiques de UN COMTRADE

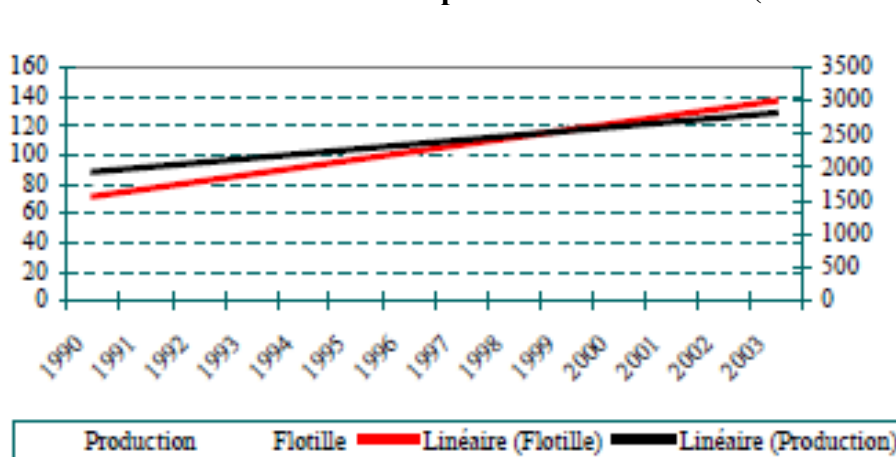
Malgré la tendance négative depuis 2008, l'avantage comparatif révélé reste supérieur à zéro. Ce qui montre le potentiel à exploiter dans ce secteur.

Figure 9-13 : Evolution des productions (1000 tonnes) et flottille (unités)



Source : BEDRANI, S., 2005. Agriculture, pêche, alimentation et développement rural durable dans la région méditerranéenne. Rapport annuel. Algérie. P. 27.

Figure 9-14 : Tendence de l'évolution des productions et flottille (nombre de bateaux)



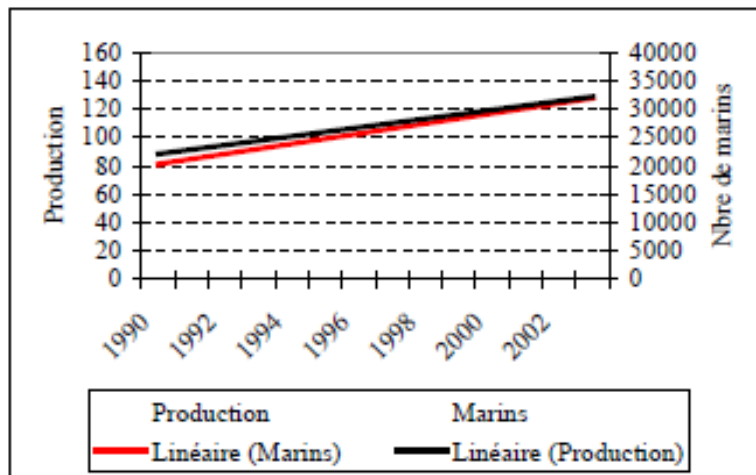
Source : BEDRANI, S., 2005. Agriculture, pêche, alimentation et développement rural durable dans la région méditerranéenne. Op.cit. P. 27.

Selon la figure ci-dessus, le nombre d'unités de la flottille a augmenté depuis 2001. Les dernières années ont été caractérisées par une politique active de soutien à l'acquisition de bateaux de pêches. On remarquera que la croissance de la production est inférieure à celle du nombre de bateaux, ce qui montre une certaine dégradation de la productivité des bateaux.

La population maritime (le nombre de marins inscrits) s'est, relativement, élevée dans le même ordre que la production, avec une dégradation minimale de la productivité du travail (figure 9-15).¹

¹ - BEDRANI, S., 2005. Agriculture, pêche, alimentation et développement rural durable dans la région méditerranéenne, Rapport annuel. Algérie. P. 27.

Figure 9-15 : Production et emploi



Source : BEDRANI, S., 2005. Agriculture, pêche, alimentation et développement rural durable dans la région méditerranéenne. Op.cit. P. 28.

Des recommandations visant à soutenir le développement de la pêche en Algérie sont formulées ci-dessous :

- La mise en œuvre d'une politique proactive de restaurations des infrastructures portuaires et de pêche. Encourager la mise en place d'infrastructures modernes aidant à la conservation et la transformation sur place des produits de la mer avant l'opération de l'exportation (chambres froides, entrepôts). Réaliser une étude comparative sur les spécialisations des pays concurrents méditerranéens les plus importants.
- L'identification des instruments pour faciliter le financement aux acteurs du secteur.
- La conciliation de la réglementation avec la prise en compte des prescriptions phytosanitaires de principaux pays importateurs de produits de la mer.
- Le renforcement de la coopération avec les institutions internationales de contrôle de qualité pour faire face aux exigences d'exportation vers le marché de l'UE et des pays arabes et asiatiques.¹

3-4- Le tourisme : L'Algérie a déterminé 174 zones d'expansion touristique, réparties sur tout le territoire national, et qui permettent aux sociétés nationales et étrangères de réaliser leurs projets dans des zones urbaines ou rurales, balnéaires, montagnardes ou sahariennes. Le cadre réglementaire offert par l'État montre sa détermination concernant la prise en charge des grands sites touristiques. Il faut, cependant, cibler la communauté algérienne à l'étranger car elle constitue un important potentiel en touristes et investisseurs.

Une politique efficace de promotion de l'investissement, pourrait se confronter à deux entraves majeures :

¹ - CNUCED, 2004. Examen de la politique de l'investissement Algérie. Op.cit. P. 81.

- la qualité des infrastructures et des services publics et
- la qualité des prestations touristiques.

Quelques recommandations en ce qui concerne la promotion du tourisme en Algérie sont formulées ci-après :

- Consolider la coordination entre le Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements, l'ANDI et le Ministère délégué chargé de la communauté nationale à l'étranger par la création d'un groupe de travail. Engager une politique de ciblage des futurs clients en collaboration avec le Ministère délégué chargé de la communauté nationale à l'étranger. Il est essentiel, au début, de faire une enquête sur la perception et les besoins de cette future clientèle en termes d'hôtels et de sites touristiques en Algérie.

- Faire une étude sur la compétitivité de l'Algérie par rapport à ses principaux concurrents (Égypte, Maroc et Tunisie) et s'inspirer des diverses expériences dans la promotion de l'investissement dans le secteur touristique. Ce Benchmarking servirait de base pour une stratégie de promotion de l'investissement. À ce sujet, il faudrait :

- i) réparer le déficit d'image de l'Algérie dans ce secteur, à travers le lancement d'une politique de promotion touristique proactive au niveau national et international en coopération avec l'ANDI, le Ministère du tourisme et les grandes compagnies internationales de publicité et de communication. L'organisation des «road shows» de promotion. La proposition des packages (forfaits transport et hôtels) à des tarifs préférentiels, par la signature d'accords d'association avec les compagnies maritimes, aériennes et les hôtels ;

- ii) la promotion de la création d'hôtels de catégorie 3 étoiles abordables pour la communauté algérienne vivant à l'étranger ;

- iii) le renforcement du partenariat entre les écoles hôtelières existantes et les grands groupes hôteliers présents en Algérie, pour faire des cycles de formation adaptés aux diverses clientèles et aux investisseurs. Faire des partenariats avec les écoles hôtelières maghrébines et européennes pour mettre à jour les programmes de gestion hôtelière ;

- iv) Poursuivre le programme de privatisation des grands hôtels 5 étoiles (El-aurassi, El-djazair (ancien Hôtel Saint-Georges), Club des Pins, etc.) vers les grands groupes hôteliers internationaux Sheraton ou Sofitel, comme l'illustre la réussite de la Tunisie en matière d'accroissement d'IDE ;

- v) et promouvoir et développer le secteur de l'artisanat et les activités se rapportant au savoir-faire traditionnel et au folklore algérien ; encourager la formation artisanale en ouvrant des écoles d'artisanat, chose qui existent déjà au Maroc depuis le début des années 80 ; mettre en avant le potentiel des sites historiques et naturelles (la Casbah d'Alger, le Hoggar, etc.) et conserver ce patrimoine en réalisant une politique proactive de restauration et de préservation des sites ; mettre en place des parcours touristiques attirants pour les touristes.¹

¹ - CNUCED, 2004. Examen de la politique de l'investissement Algérie. Op.cit. P. 80.

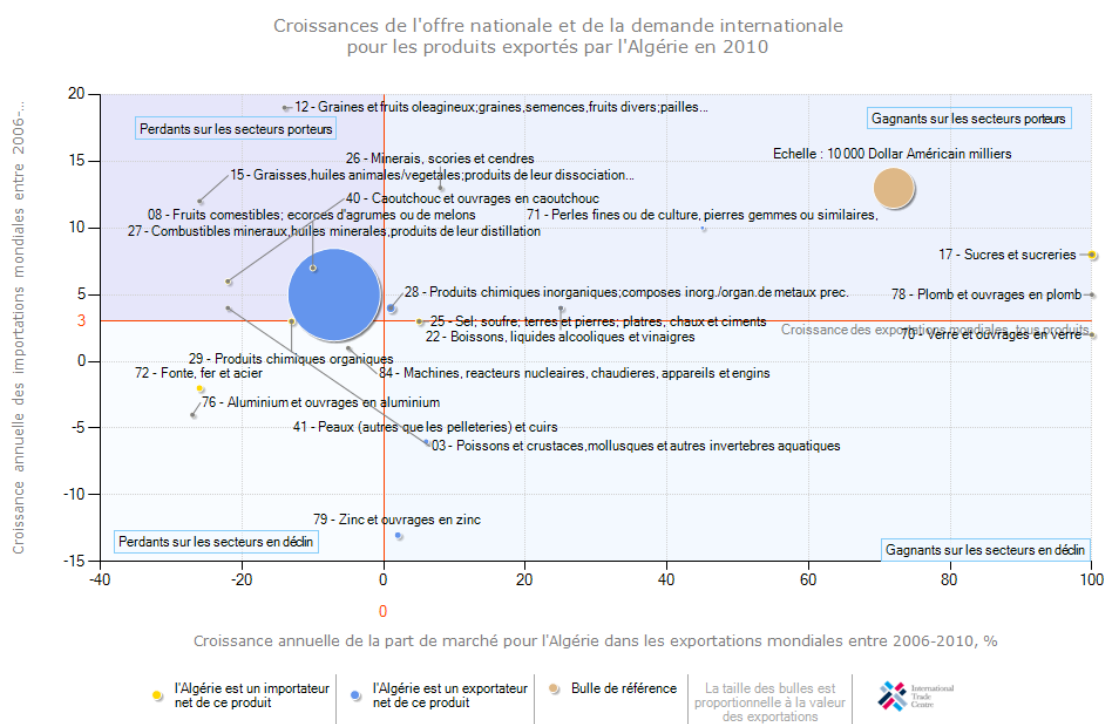
Section 4 : Produits potentiellement compétitifs en Algérie

La spécialisation d'un pays dans l'exportation d'un produit ou d'un autre peut affecter son aptitude à concurrencer au niveau international à long terme. « C'est ainsi que des pressions se sont exercées particulièrement sur les pays ayant un avantage comparatif sur le plan de l'intensité de main-d'œuvre et des secteurs à faible valeur ajoutée où les barrières à l'entrée sont peu élevées et les loyers industriels faciles à éroder»¹.

Nous tenterons à travers cette section d'apporter une analyse de la compétitivité de quelques produits choisis après étude des différents avantages comparatifs fournis par la base de données CHELEM.

4-1- Produits exportés par l'Algérie

Figure 9-16 : Croissance de l'offre nationale et de la demande internationale pour les produits exportés par l'Algérie en 2010.



Source : <http://unctadstat.unctad.org/> 2011

¹- Commission économique pour l'Afrique, Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises Africaines, un cadre stratégique d'appui institutionnel, ECA/DMD/PSD/TP/00/04. P. 4.

L'industrie algérienne manque de dynamisme à en juger par le confinement de son avantage comparatif dans les exportations et les industries à technologie simple (produits primaires ou à base de ressources naturelles) alors qu'un fort coefficient de technologie des exportations constitue certainement un élément essentiel pour leur croissance. Durant la période 1985-1998, par exemple, « *Les exportations mondiales de produits manufacturés ont augmenté à un rythme trois fois plus élevés que les exportations de produits primaires, et chez les fabricants de ces produits, ce sont les exportations à base de ressources naturelles qui ont connu la progression la plus lente, les Low Technology et les Medium Technology ont augmenté au même rythme et les High Technology ont progressé plus vite que les autres (Lall, 2000)*». ¹

4-2- La position de l'Algérie sur le marché mondial : Le tableau 9-11 montre des produits potentiellement compétitifs en Algérie (là où l'Algérie est nettement exportatrice, c'est-à-dire qu'une balance commerciale supérieure à zéro et que le produit est renouvelable et appartient à un secteur porteur avec des possibilités d'innovation et de Clustering).

- Pour le premier produit (les dattes) qui représente le produit le plus compétitif en Algérie (le 8^e exportateur net au monde), hors secteur extractif, une stratégie pour le promouvoir reste nécessaire, en vu de l'évolution positive des exportations au niveau mondial (+12% en valeur et + 5% en quantité) (Tableau 9-11).

- Concernant le deuxième produit (Liège et ouvrage en liège) qui représente aussi un produit potentiellement compétitif en Algérie (5^e exportateur net au monde), une stratégie pour le promouvoir est nécessaire, compte tenu du mouvement de la déspecialisation (l'évolution négative du ACR en Algérie), contre l'évolution des exportations au niveau mondial (+12% au niveau mondial et +16,8 au niveau régional en quantité) (Tableau 9-11).

- En ce qui concerne les deux autres produits (Autres boissons non alcooliques, exceptes les jus, et Peaux -autres que les pelleteries- et cuirs), malgré que l'Algérie soit nettement exportatrice, les potentialités restent trop limitées par rapport à la place qu'occupe l'Algérie comme exportateur (19^e et 45^e) de ces produits, et le poids des concurrents au niveau régional et mondial. ²

¹ - Commission économique pour l'Afrique, Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises Africaines. Op.cit. P.5.

² - Il y a également d'autres produits à exploiter, Cf. Annexe 06.

Tableau 9-11 : La position de l'Algérie sur le marché mondial et régional

Variables	Environnement externe				Environnement interne		Compétitivité (indicateurs: RCA)		
	Evolution du Marché mondial		Evolution du Marché régional		Concurrents		Climat des affaires	Compétitivité actuelle 2010	Compétitivité potentielle
	Taux de croissance annuelle en valeur 07-11 (%)	Taux de croissance annuelle en quantité 07-11 (%)	Taux de croissance annuelle en valeur 07-11 (%)	Taux de croissance annuelle en quantité 07-11 (%)	Au niveau mondial	Au niveau régional			
Dattes fraîches ou sèches 8^e exportateur net*	+12	+5	-.05	-3	Iran - Pakistan- USA Arabie saoudite Emirats arabes unis	Tunisie Israël Egypte	T de Change : +++ Main d'œuvre : ++, Proximité des marchés : ++, Potentiel : +++, Aide à l'export : +	7.37	16.84 2003
Produit : 45 Liège et ouvrages en liège 5^e exportateur net	-3	+12	-4,6	+16,8	Portugal , Espagne Maroc, Tunisie, Viet Nam, Espagne France, Italie	Portugal , Espagne Maroc, Tunisie	T de Change : +++ Main d'œuvre : ++ Proximité des marchés : ++, Potentiel : +++	0.5	3.26 2001
220290 Autres boissons non alcooliques, exceptes les jus 19^e exportateur net	+4	+20	+3,2	+19,2	Suisse - Pays-Bas Allemagne- USA – Thaïlande- Autriche Belgique- R de Corée	Suisse Pays-Bas Allemagne Belgique	T de Change : +++ Main d'œuvre : ++ Proximité des marchés : ++, Potentiel : + Aide à l'export : +	0.04	0.07 2010
41 Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs 45^e exportateur net	0	+17	+1,2	+35	Italie- Brésil, USA Allemagne, Australie Espagne –France, Inde	Italie Allemagne Espagne France	T de Change : +++ Main d'œuvre : ++ Proximité des marchés : ++, Potentiel : + Aide à l'export : +	0.17	0.35 2002

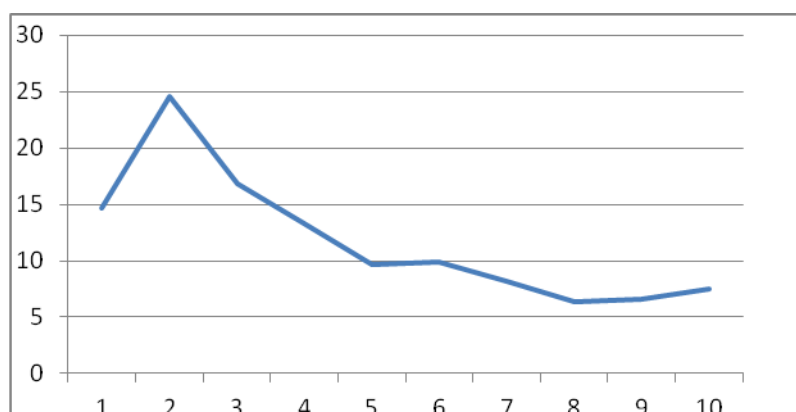
Sources : Calculs du CCI basés sur les statistiques de UN COMTRADE, * BC>0

Tableau 9-12: Commerce bilatéral entre l'Algérie et le Monde, Produit : 080410 Dattes, fraîches ou sèches, Unité : Dollar Américain (milliers)

Code produit	Libellé produit	l'Algérie exporte vers le Monde		
		Valeur en 2008	Valeur en 2009	Valeur en 2010
8041010	Dattes, fraîches ou sèches: Dattes fraîches ""deglet noir""(1)(3)	17 775	12 781	20 345
8041050	Dattes, fraîches ou sèches: Dattes fraîches, autres(1)(3)	2 075	787	1 472
8041090	Dattes, fraîches ou sèches: Dattes sèches(1)(3)	162	740	800
	Total	20012	14308	22617

Sources : Calculs du CCI basés sur les statistiques de UN COMTRADE

Figure 9-17: Avantage comparatif : Dattes, fraîches ou sèches (2001-2010)



Source : Calculs de l'auteur basés sur les statistiques de UN COMTRADE

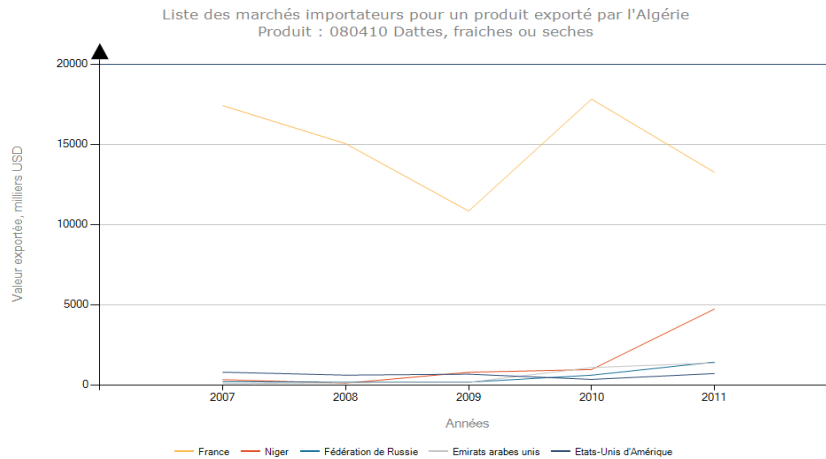
Les dattes constituent désormais le produit dominant des exportations agricoles en Algérie. En dépit de cette dominance, les exportations de dattes sont aléatoires et même en régression. En effet, en 2010, il n'a été enregistré que 22,6 millions de dollars US (soit une croissance de 58,07% par rapport à 2009 et de près de 116% par rapport à 2001)¹. En 1995, les exportations algériennes de dattes ont connu une augmentation exceptionnelle dans le cadre du remboursement de la dette Russe, 76 millions de dollars US.²

Les exportations totales mondiales de dattes étaient évaluées à environ 811 Millions de dollars en 2010. Ce marché connaît une croissance importante depuis l'année 2001 où elles étaient évaluées à près de 228 millions de dollars en moyenne (soit 255,7% de croissance). L'Algérie a exporté pour 10,5 millions de dollars US en 2001 et 22,6 en 2010. On constate, en général (2001-2010), une diminution de ses exportations sur un marché croissant, avec une reprise depuis 2009.

¹ - www.trademap.org/Country_SelProductCountry_TS.aspx

² - L'Agence Algérienne de Promotion du Commerce Extérieur, 2007. Revue de l'Agence Algérienne de Promotion du Commerce Extérieur. www.mincommerce.gov.dz/procedform/potagrep.pdf. P.2.

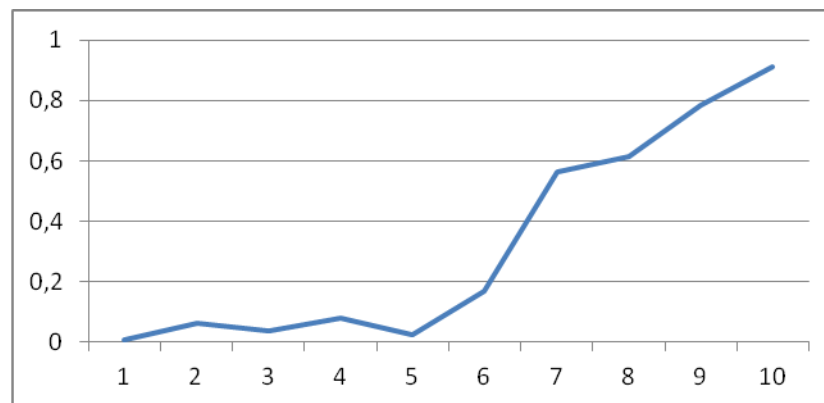
Figure 9-18 : Liste des marchés importateurs pour les dattes, fraîches ou sèches (080410).



Source : Les statistiques de UN COMTRADE

Le marché le plus important est le marché français, suivi par le Niger, la Fédération de Russie, l'EAU et les USA. A eux cinq, ces pays reçoivent plus de 80% des exportations algériennes (2011).¹

Figure 9-19 : Produit : 220290 Autres boissons non alcoolisées, exceptes les jus (2001-2010)

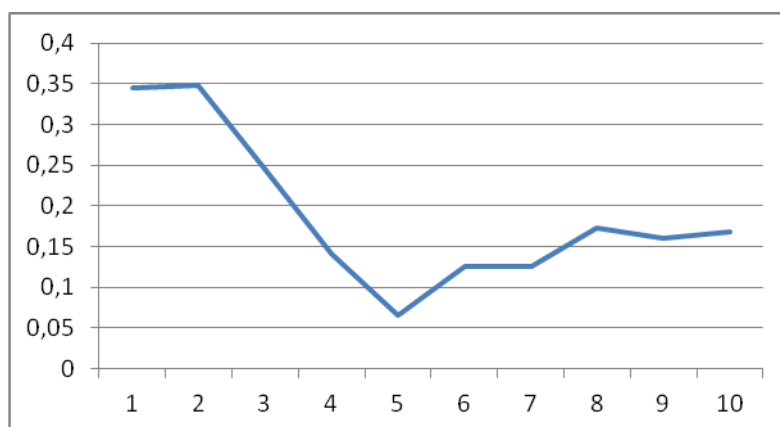


Source : Calculs de l'auteur à partir des statistiques de UN COMTRADE

Le marché des boissons est parmi les plus importants au niveau international, avec près de 87 milliards de dollars des exportations en 2010. Malgré que ce soit un marché qui croît relativement peu, puisqu'en 2001 ces exportations atteignaient près de 40 milliards de dollars, il connaît quand même une évolution considérable (près de 120 % de croissance). En fait, l'Algérie possède un avantage comparatif. ($ACR > 0$. en augmentation depuis 2005), mais il reste difficile de s'imposer sur ce marché compte tenu du poids des concurrents au niveau régional : la Suisse, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique, qui représentent en même temps les plus grands exportateurs au niveau mondial, notamment les trois premiers.

¹ - www.trademap.org/Country_SelProductCountry_TS.aspx

Figure 9-20 : 41 Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs (2001-2010)



Source : Calculs de l'auteur basés sur les statistiques de UN COMTRADE

En 2010, les exportations totales mondiales de peaux et de cuir ont été d'environ 30 milliards de dollars. Ce total englobe les produits bruts et intermédiaires (peaux brutes, peaux traitées). Entre 2001 et 2010, les exportations totales ont augmenté d'un peu plus de 30%.

Sur ce marché, les pays de destination sont principalement les pays méditerranéens. L'Italie est au premier rang avec plus de 60%. Par ailleurs, la Tunisie et la Turquie représentent d'importants marchés avec plus de 10%.

L'Algérie possède un avantage comparatif nettement amélioré depuis 2005 dans ce produit.

Section 5 : formation des clusters en Algérie : L'idée des pôles de compétitivité et d'excellence.

Rattraper les pays émergents en diversifiant sa production et ses exportations, préparer ses territoires à la compétitivité et à l'attractivité est un important défi pour l'Algérie. Il s'agit, dans ce contexte, d'identifier les territoires les plus déterminants où croissance et excellence sont les mieux à même de se conjuguer et de lancer le développement du pays et de recevoir, à cet effet, les pôles d'excellence et de compétitivité; les Villes Nouvelles de Sidi Abdellah, de Bouinan et de Boughzoul accueilleront les premiers pôles de compétitivité et d'excellence.

5-1- Les objectifs : Faire un rattrapage dans les secteurs clés (TIC, biotechnologies nouveaux matériaux et technologies avancées,) au niveau de la Ville Nouvelle de Sidi Abdellah et de la Ville Nouvelle de Bouinan ; prévenir les problèmes qui seront ceux de la moitié du monde d'ici 20 ans et transformer les désavantages matériels (épuiement des hydrocarbures, aridité et désertification et stress hydrique,) en avantages comparatifs construits au niveau de la Ville Nouvelle Boughzoul.¹

¹ - Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme, 2008. La mise en œuvre du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) 2025. Document de synthèse. P. 10.

5-2- Les six pôles de compétitivité pré-identifiés par le SNAT 2025

- **Alger- Sidi Abdellah – Bouinan**: Biotechnologies alimentaires et médecine du sport (Bouinan) et technologies avancées et TIC (Sidi Abdellah).
- **Oran – Mostaganem – Sidi Bel Abbès – Tlemcen** : Energie et technologies spatiales et télécommunications et chimie organique.
- **Constantine – Annaba – Skikda** : Pétrochimie, biotechnologies et métallurgie-mécanique.
- **Sétif – Bejaia – Bordj Bou Arréridj – M’sila**: Plasturgie, biotechnologie alimentaire et productique.
- **Médéa – Boughezoul – Laghouat**: Environnement, santé, agriculture et alimentation, énergies renouvelables, ressources hydriques et l’industrie pharmaceutique, biotechnologies.
- **Ouargla – Hassi Messaoud – Ghardaïa** : pétrochimie, énergies additionnelles, énergies renouvelables et agronomie saharienne – biotechnologies zones arides et eau.

Dans cette filière, le secteur a amorcé une démarche réaliste, fondée sur l’existant. Elle consiste à déterminer et développer les équipes performantes de chercheurs et les domaines d’activité, à repérer les PME et PMI actives dans ces domaines, à croiser les données et à définir les premiers pôles de compétitivité et d’excellences.

*« Cette démarche a déjà permis, dans un esprit de concertation, d’identifier le premier Bipôle autour de la métropole algéroise, à Sidi Abdellah (TIC et Technologies avancées) et à Bouinan (biotechnologies), de définir les terrains d’assiette, de mieux préciser les programmes et de réunir les partenaires. C’est ainsi que plusieurs entreprises de portage dans le domaine des TICs et de la Pharmacie se sont localisées dans les îlots qui leur sont dédiées à Sidi Abdellah ».*¹

¹ - Ibid.

Conclusion

L'économie algérienne a enregistré, durant ces dernières années, de bons résultats économiques caractérisés par une croissance stable du PIB et un cadre macro-économique constant. L'Algérie a ainsi réalisé des progrès concrets sur le plan de la réduction de la pauvreté et de la modernisation des infrastructures économiques et sociales. Cette évolution positive représente un atout pour accélérer et approfondir les réformes.

L'association de l'Algérie avec l'Union européenne (pour aboutir à une zone de libre échange) et la future adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce confirme la détermination de l'Algérie concernant son insertion dans l'économie mondiale.

Ces adhésions représentent, certainement, un enjeu majeur, et il est indispensable d'engager des programmes qui prépareront l'économie à cet enjeu. Il faut bien noter à cet égard que c'est sur le plan bilatéral que l'Union européenne négocie les accords d'association avec les pays méditerranéens en tenant compte des caractéristiques de chacun.

En outre, une vue générale des indicateurs industriels de l'Algérie révèle que les capacités du pays sont énormes mais les résultats sont relativement médiocres dans le domaine des exportations hors hydrocarbures.

Enfin, concernant le diagnostic des exportations hors hydrocarbures, il est important de tirer quelques résultats et recommandations qu'on peut formuler ci-après :

- La faiblesse des exportations hors hydrocarbures semble être liée surtout à la nature du marché interne qui est largement plus rémunérateur et moins risqué que l'exportation. Certainement, ce phénomène se dédouble et est expliqué par de nombreuses entraves à la bonne progression et au développement des entreprises, entraves auxquelles n'échappent pas les entreprises exportatrices ou candidates à l'exportation. Les pouvoirs publics n'ont pas non plus de stratégie, ou tout au moins de programme d'action clair, pour stimuler les exportations, gardant ainsi l'incertitude des entreprises sur les bons résultats de leurs efforts à l'exportation.

- Cet environnement défavorable agit de manière négative sur les entreprises de deux façons : il réduit leur efficacité et donc leur compétitivité ; il contribue également à créer des barrières à l'entrée dans les activités, élevant ainsi leur rentabilité et affaiblissant les incitations à l'exportation. Un effort considérable des pouvoirs publics pour approfondir et accélérer les réformes de l'environnement des affaires, reste de ce fait inévitable pour accroître et diversifier de manière significative les exportations hors hydrocarbures.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

La compétitivité est certes un terme récent, mais la notion est très ancienne, certains aspects de la compétitivité remontent au moins au 15^{ème} siècle (REINERT, 1994).

Dès mercantilistes jusqu'aux néoclassiques, le concept de compétitivité nationale a toujours trouvé sa pertinence dans les théories du commerce international. Deux doctrines inévitables affectent ces théories, celle de l'avantage comparatif et celle de la détérioration des termes de l'échange.

La notion de «compétitivité nationale» a été une question essentielle des débats politiques nationaux au moins aussi loin qu'Adam Smith, dont les concepts de spécialisation et de division du travail. Ultérieurement, le travail de David Ricardo sur la loi de l'avantage comparatif avance une réflexion économique rationnelle sur la concurrence et les gains de libre échange.

Pour la plupart des auteurs, la compétitivité d'un pays est un concept pertinent dans la mesure où elle est l'aptitude d'une nation à réaliser son objectif de croissance économique en s'insérant dans l'économie mondiale.

Depuis les années 80, le concept de compétitivité prédomine dans les discussions sur la capacité des firmes et des nations à soutenir la concurrence sur un marché international de plus en plus intégré.

Porter (1990), confirme que la mondialisation verra émerger les firmes et les nations qui auront su se préparer, s'intégrer et appliquer les idées de base suivantes :

- Ce n'est pas dans des nations que les firmes se battent, mais dans les industries ;
- Ce n'est pas sur la similarité qu'un avantage concurrentiel se construit, mais sur une différence ;
- Les avantages concurrentiels sont fréquemment concentrés géographiquement (spatialement) ;
- Un avantage concurrentiel se construit sur le long terme.

Il est clair qu'il y a certaines lacunes dans la littérature existante sur la compétitivité nationale. Premièrement, il n'y a pas une définition communément acceptée de la compétitivité nationale. Alors que de nombreuses définitions sont offertes, il y a encore un manque de conceptualisation globale de la compétitivité nationale. Deuxièmement, dans les définitions existantes et les cadres conceptuels de la compétitivité nationale, la plupart d'entre eux négligent l'aspect dynamique de la compétitivité nationale, à savoir l'évolution de la compétitivité nationale.

Une nation est compétitive si elle arrive à accroître durablement le bien-être de ses citoyens. Pour cela, l'accroissement de la productivité des facteurs de production demeure la seule alternative.(Krugman, 1994).

Au niveau d'un pays, la théorie macroéconomique suppose qu'une série de dévaluations compétitives permet d'encourager les exportations et de maîtriser la contrainte externe. De ce point de vue, la dévaluation représente un puissant facteur susceptible de soutenir l'amélioration la compétitivité au niveau international.

La théorie traditionnelle de commerce international, stipule que l'étude de l'échange international s'appuie sur des différences d'avantages comparatifs : un pays exporte s'il détient un avantage comparatif pour la production d'un bien donné.

Au niveau de la firme, la compétitivité semble liée à d'autres éléments microéconomiques, tels que : la réalisation des économies d'échelle, les caractéristiques du produit et l'innovation ; et macroéconomiques, tels que : la régulation fiscale et monétaire, les politiques des échanges, la technologie et les dotations en ressources naturelles.

De nos jours, de nombreuses organisations internationales (IMD, Forum économique mondial, OCDE) établissent et diffusent des indicateurs de synthèse dont l'objectif est de classer les différents pays en fonction de multiples critères à l'instar de la compétitivité, la liberté économique, le développement humain et le coût des affaires.

La pertinence des indicateurs de compétitivité suscite des débats entre économistes. Certains considèrent que, de toutes façons, tous les indicateurs de compétitivité sont biaisés, et accordent beaucoup d'intérêt aux indicateurs fournis par une méthode transparente ayant des critères convenables car ils fournissent des informations sur l'évolution dans le temps, du classement d'un pays par exemple, et les raisons de cette évolution. D'autres y sont contres et soulignent la difficulté à obtenir une pondération correcte des critères, les biais indésirables engendrés par la méthode de les mesurer, les instruments de mesure hétérogènes réunissant des critères qualitatifs et objectifs, etc.

En fait, il n'y a pas un indicateur unique qui donne une vue d'ensemble sur la compétitivité d'une entité économique quelconque. Notamment que la composition des indicateurs dépend de façon décisive de notion de la concurrence. Ainsi, différentes mesures concernant les compétitivités à l'importation, à l'exportation ou globale, ont été formulées, de même que leurs domaines de validité respectifs.

Cependant, pour une même définition de la compétitivité, plusieurs indicateurs peuvent être offerts. Leur pertinence dépend des différents facteurs entrant dans leur composition.

Malgré les problèmes majeurs que pose leur élaboration et en dépit de leur caractère très agrégé, les indicateurs de compétitivité représentent des outils importants d'analyse.

Dans le cadre d'une concurrence intense entre firmes, régions et nations, on assiste à une remise en question de la situation concurrentielle des territoires qui doivent s'adapter à une nouvelle situation mondiale qui porte des opportunités et des risques. Pour les gouvernements qui cherchent le renforcement des potentialités de leurs territoires, la formation des clusters représente la solution optimale : les regroupements des firmes et les avantages qui en découlent apparaissent comme des vecteurs d'innovation et de compétitivité des économies régionales. Ainsi le rôle de l'approche territoriale dans la constitution de la compétitivité représente un thème innovant. (Krugman, 1991).²⁴⁷

Renouvelés par Michael Porter, les clusters prennent des formes souvent variées selon les contextes locaux et sont loin d'être homogènes : la réalité des clusters identifiés ou labellisés en tant que tels dans le monde entier est complexe et variable.

²⁴⁷ - CHEVASSUS-LOZZA, E. & GALLIANO, D., 1999. Avantages compétitifs et dynamiques territoriales : le cas des firmes de l'agro-alimentaire français. P. 1.

C'est dans cette optique que des travaux d'éminents chercheurs d'économie industrielle et spatiale, ont relativisés tant soit peu, l'apport des approches macroéconomiques de la compétitivité internationale pour accorder une importance accrue aux déterminants territoriaux dans la consolidation de cette compétitivité.²⁴⁸

Il convient de noter également que le renforcement de la compétitivité agit de manière positive sur la croissance au travers de l'amélioration des performances commerciales et cette influence est d'autant plus élevée que le pays est spécialisé dans des produits dont la demande internationale est forte, dont le progrès technique a tendance à s'élever et à se cumuler.

A cet égard, les travaux de recherche théoriques et empiriques de dynamisation de l'avantage comparatif, soulignent qu'une stratégie appropriée d'insertion au marché mondial doit s'appuyer particulièrement sur un important effort d'épargne et d'investissement matériel et immatériel, qui permettent de garantir un renouvellement des avantages comparatifs prenant compte les aspects dynamiques de la demande internationale. Cette dynamisation des avantages comparatifs devrait permettre aux économies de se dégager, par étape des spécialisations standardisées à faible qualification pour évoluer vers des produits à fort contenu de valeur ajoutée.²⁴⁹

Dans le cadre de la mondialisation, la libéralisation des économies est devenue, depuis plus de deux décennies, une réalité. Si certains pays ont longtemps été restés en dehors de ce mouvement d'ouverture, ils sont aujourd'hui, en particulier depuis l'adoption des plans d'ajustement structurel, sur la voie d'une ouverture à marche forcée.

L'enjeu majeur de la mondialisation au début du XXI^e siècle pour les pays en développement, dont l'Algérie, est comment arracher un avantage adéquat des effets positifs de la libéralisation et comment consolider les avantages concurrentiels pour augmenter la production de biens et de services en conformité avec les normes internationales, de faciliter l'insertion au marché mondial, de promouvoir et accroître les exportations et d'avoir un impact significatif sur la croissance et la compétitivité de l'industrie à long terme.

La stratégie algérienne de développement a été, principalement, axée sur l'industrie, considérée comme la pierre angulaire d'un lancement rapide du développement. Elle s'appuie sur les revenus générés par les exportations des hydrocarbures censées assurer le financement des grands investissements programmés dans des industries contrôlés totalement par l'Etat et consacrées au marché intérieur. Si l'industrie lourde était prioritaire, l'objectif était l'établissement d'un système productif national intégré. Cependant, tandis que seul le secteur des hydrocarbures est entièrement orienté vers l'exportation, les entreprises créées sont considérablement dépendantes des importations pour leurs équipements et leurs intrants. Ce qui a engendré, plus tard, des obstacles devant la diversification de l'économie et des exportations.

Depuis la deuxième moitié des années quatre-vingt, l'Algérie s'est engagée dans un processus de libéralisation de son économie abandonnant graduellement la planification. Le pays entame son désengagement progressif du secteur socioéconomique. Puis, dans un

²⁴⁸ - LARGIER, A., et al. : Regards croisés sur la théorie et la réalité des clusters. Op.cit. P.7.

²⁴⁹ - DIEYE, A., 1996. La compétitivité de l'économie Sénégalaise. Thèse de Doctorat. L'Université d'Auvergne.

environnement entièrement défavorable, le passage se déroule sur un fond de crise multidimensionnelle. Par ailleurs, l'analyse de la période de transition montre que derrière les statistiques, de production en baisse, il y a des progressions: de bons indicateurs macroéconomiques, d'importantes réserves de change, un endettement extérieur minime, une balance des paiements positive et une baisse sensible des déficits publics.

En dépit des difficultés engendrées par le phénomène du syndrome hollandais, l'Algérie poursuit ses réformes économiques sur la base de l'avantage comparatif en développant la production des hydrocarbures, dans l'attente de promouvoir, dans le moyen et le long terme, d'autres sources de moyens de paiement extérieurs. Néanmoins, même si l'Algérie parvient à réaliser sa stabilisation macroéconomique, dans le domaine de l'application des réformes structurelles, sa période de transition ne sera pas encore finie. L'Algérie se trouve dans l'obligation de bien utiliser ses atouts pour réussir son insertion au concert international.

Avec l'ouverture à l'Union européenne (la levée progressive des barrières douanières, entamée le 1er septembre 2005, dans la perspective de l'instauration d'une zone de libre échange en 2017), qui sera prolongée, certainement, par une adhésion à l'OMC, l'Algérie a fait le choix clair de l'ouverture internationale. Ces adhésions représentent, certainement, un enjeu majeur, et il est indispensable d'engager des programmes qui prépareront l'économie à cet enjeu. Il faut bien noter à cet égard que c'est sur le plan bilatéral que l'Union européenne négocie les accords d'association avec les pays méditerranéens en tenant compte des caractéristiques de chacun. Comme pour l'ensemble des pays méditerranéens, ce choix va entraîner des effets contrastés, mais, dans le cas de l'économie algérienne, la conjoncture interne est extraordinairement propice pour opérer la transition nécessaire, grâce notamment à la tendance favorable des marchés des hydrocarbures. L'Algérie a d'importantes ressources en devises (environ de 200 milliards de dollars US). L'Algérie est le seul pays de la région à disposer d'une importante industrie de produits intermédiaires et a développé, depuis l'année 2000, une grande capacité à créer des petites entreprises privées. (FEMISE 2005).

Durant ces dernières années, l'Algérie a montré de bonnes performances économiques, déterminées par une croissance stable du PIB et un cadre macroéconomique très favorable. L'Algérie a ainsi affiché des progrès concrets au plan de la réduction de la pauvreté et de la modernisation des infrastructures économiques et sociales. Ces développements positifs constituent des atouts pour accélérer et approfondir les réformes, de manière à faire davantage avancer le pays vers la voie du progrès. (BAD, 2011)

Pour renforcer les résultats économiques enregistrés au cours de la dernière décennie, l'Algérie doit continuer à mener les réformes concernant l'amélioration de l'environnement des affaires, la promotion de l'investissement privé et la compétitivité, nécessaires pour la diversification de l'économie et la création d'emplois.

Par ailleurs, une vue globale des indicateurs industriels de l'Algérie révèle que les potentialités de l'économie sont importantes mais les résultats sont relativement médiocres dans le domaine des exportations hors hydrocarbures.

Au-delà des potentialités naturelles dont elle est dotée (ressources d'hydrocarbures, la proximité des marchés, un marché intérieur potentiellement important), l'Algérie dispose d'importants atouts pour accroître la croissance économique et garantir un développement durable, parmi lesquels on peut mentionner :

- Un cadre macroéconomique propice provenant d'une hausse considérable des recettes pétrolières ces dernières années, d'un endettement extérieur minime, des réserves de change et d'une importante épargne. Cette position offre au gouvernement une vraie opportunité pour accélérer et approfondir les réformes, et représente un atout certain dans la perspective de l'attraction de l'investissement privé et de la diversification de l'économie ;
- Une situation financière favorable, aidant l'Algérie à lancer d'importants programmes d'investissement public dont la poursuite aura un impact social important, particulièrement concernant la création d'emplois et l'amélioration de l'accès des populations aux infrastructures sociales de base.

Les effets conjugués de ces avantages sont de nature à produire un environnement propice à la mise en œuvre et à l'accélération des réformes structurelles et sectorielles en faveur d'une économie performante et compétitive.

Mais, Il existe un accord sur le diagnostic suivant:

- L'Algérie a souffert depuis les années soixante-dix du phénomène de « syndrome hollandais » et de son exposition aux fluctuations du cours du pétrole, qui représente sa principale ressource.
- L'économie souffre encore d'un manque flagrant de diversification, ce dont témoignent tout autant les sources de revenus fiscales que le contenu des échanges extérieurs. L'important taux de chômage, notamment chez les jeunes, menace fortement la paix sociale et, en conséquence, les dispositions des gouvernements à réformer.
- Le poids de l'informel, grandement lié aux problèmes de l'emploi, fragilise, à son tour, les capacités budgétaires de l'Etat et pèse sur les ressources fiscales non liées à la manne pétrolière et sur les conditions de concurrence dans le secteur privé.
- L'absence de culture financière entraîne, à la fois, des difficultés d'accès au crédit pour les entreprises privées et le retard de transition vers l'économie de marché où le secteur privé développe son activité dans la sphère formelle.

Dans cette recherche sur la compétitivité de l'économie algérienne, il importe de mentionner que l'analyse a été limitée au niveaux macroéconomique et mésoéconomique, et concernant notre problématique de recherche, on peut conclure que pour l'Algérie, il faut que la mise en œuvre d'une dynamique d'accès au marché international par la promotion des exportations des produits qui montrent des avantages comparatifs soit une orientation fondamentale de la stratégie de développement économique à moyen et long terme.

On constate, également, que l'Algérie possède d'importants avantages comparatifs dans : le pétrole brut, produits raffinés du pétrole, le Gaz naturel, et de manière moins significative dans : la chimie minérale de base, chimie organique de base et l'électricité. Quant à la position dans le marché mondial des produits hors hydrocarbures potentiellement compétitifs (là où l'Algérie est nettement exportatrice) l'Algérie a des ACR_S dans : les dattes, liège et ouvrage en liège, autres boissons non alcooliques, exceptes les jus, et peaux -autres que les pelleteries- et cuirs.

C'est clair que la valeur absolue des produits hors hydrocarbures présentant des ACR est minimale, mais en termes de potentialité ces produits constituent des secteurs prometteurs à protéger dans le cadre de la période de grâce de l'OMC une fois que l'Algérie y adhère.

Il est à souligner, en outre, que la théorie traditionnelle du commerce international explique toujours les exportations algériennes que ce soit réelles (hydrocarbures) ou potentielles (produits possédant de ACR dans notre étude).

Les problèmes structurels identifiés qui affectent la compétitivité de l'économie algérienne selon notre travail de recherche ont été de trois types: un nombre réduit d'avantages comparatifs, une spécialisation inappropriée à cause de sa forte concentration géographique et sur des produits régressifs dans le marché mondial et des désavantages en matière de compétitivité-hors prix.

Il reste également beaucoup de choses à réaliser dont :

- Réaliser, élargir et moderniser les infrastructures. La mise en œuvre de ses infrastructures sera accompagnée de restructurations économiques et sectorielles visant:
 - le renforcement et la consolidation de la stabilité du cadre macroéconomique ;
 - l'amélioration de l'environnement des affaires ;
 - la diversification du tissu économique ; et
 - l'amélioration de l'efficacité de l'administration publique.

Pour ce faire il faut travailler sur deux axes : le premier concerne l'achèvement des grands projets déjà entamés, spécialement dans les secteurs des transports (rail, routes), de l'eau et de l'énergie, pour un montant d'environ 130 milliards USD ; et le deuxième est lié à l'engagement dans de nouveaux projets pour un montant qui dépasse 150 milliards USD. (BAD, 2011)

- Toujours, en ce qui concerne le secteur des infrastructures, il faut continuer les efforts destinés à doter le pays d'équipements collectifs modernes (eau, transport, énergie, technologies de l'information et des communications).
- Afin d'assurer la sécurité alimentaire il faut renforcer les actions en vue d'accroître la productivité dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.
- Enfin, dans le secteur du développement humain, il est indispensable de renforcer et d'améliorer les capacités du pays concernant la santé, l'éducation, l'habitat et l'accès des populations aux services sanitaires, à l'eau et à l'énergie.
- En outre, La promotion du secteur privé est parmi les axes les plus importants de la diversification des sources de croissance de l'économie.

Au niveau microéconomique, l'entreprise algérienne est appelée à tirer pleinement avantage de son infrastructure, de la politique de la concurrence et de l'appui aux entreprises de son secteur.

De manière générale, il faut insister sur le rôle de la technologie, l'innovation du processus, le contrôle qualité, la productivité des équipements et de la main-d'œuvre, ainsi que la qualité et la disponibilité des inputs dans la création des économies d'échelles et la flexibilité du processus de production et de distribution. En effet, l'entreprise compétitive s'avère certes capable de créer et de profiter des économies d'échelles, mais en même temps, pour suivre l'évolution de l'environnement, elle peut varier sa capacité de production, modifier son processus de production, changer sa gamme de produits, procurer et changer les compétences

et les ressources pour se repositionner par rapport aux changements imprévisibles de la demande.

Finalement, dans le cadre de la continuation des recherches sur la compétitivité de l'économie algérienne, les pistes suivantes sont à exploiter:

- la relation entre les indicateurs de compétitivité et les performances économiques.
- l'approfondissement de l'analyse de la qualité de la spécialisation, en particulier en termes de tendance de la demande internationale.
- Enfin, étendre cette étude sur la compétitivité pour faire des Benchmarking entre l'Algérie et les pays voisins.

BIBLIOGRAPHIE

- ABBAS, M., 2011. L'ouverture commerciale de l'Algérie : Apports et limites d'une approche en termes d'économie politique du protectionnisme. Cahier de recherche n° 13. LEPII – EDDEN. http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/71/75/93/PDF/CR13_Abbas_ouverture-commerciale_sept2011.pdf
- ABDOUN, R., 1999. Ajustement, inégalités et pauvreté en Algérie. Recherche internationale. N°56-57. 2/3. (www.espaces-marx.eu.org/Recherinter/Recherches_56.html).
- Agriculture Canada. Task Force on Competitiveness in the Agri-Food Industry, Growing Together. Report to Ministers of Agriculture. Agriculture Canada, Ottawa.1991.
- ALAOUI, A., 2006. La compétitivité internationale, stratégies pour les entreprises françaises. www.oeconomia.net/private/cours/.../competitiviteinternationale.pdf
- ALGEX, 2009. Évolution des exportations algérienne 2003-2007.
- Ambassade d'Algérie à Canada, 2006. Mémoire sur les réformes en Algérie.
- Ambassade d'Algérie à la Haye, <http://www.embalgeria.nl/Economie/Oportunitites-Affaires.htm>
- Ambassade d'Italie, Alger, Bureau Commercial, Bulletin Economique N°5 Septembre/Octobre 2007.
- Ambassade d'Italie, Alger. Bureau Commercial. Bulletin Economique N°6 Novembre - Décembre 2007.

- Ambassade du Canada en Algérie, 2009. Haver Analytics. Statistique Canada. Service économique.
- ANGELIER, J-P., le 24 avril 2004. Réflexions sur les difficultés économiques auxquelles sont confrontés les pays exportateurs d'hydrocarbures. Document à l'appui d'une conférence donnée à la Faculté des Sciences Economiques et des Sciences de Gestion. Université Mentouri de Constantine. <http://hal.inria.fr/docs/00/12/07/50/PDF/JPA-colloque-Constantine-2004.pdf>
- AZOUAOU, L., 9/10 Novembre 2010. La mise à niveau : outil et condition de la compétitivité des PME algériennes. In 4^e colloque international sur la concurrence et les stratégies concurrentielles des entreprises industrielles hors secteur de hydrocarbures dans les pays Arabes. Université de Chlef.
- BALASSA, B., 1966. Tariff Reductions and Trade in Manufacturing Among the Industrial Countries. The American Economic Review. 56.
- BALASSA, B., 1977. Revealed Comparative Advantage Revisited: Relative Export Shares of Industrialized Countries. The Manchester School.UK. vol 45.
- Base de données CHELEM.
- Base de données UNCTAD stat.
- BEAULANDE, J., Compétitivité hors-prix et spécialisations qualitatives en union monétaire.
- BEDRANI, S., 2005. Agriculture, pêche, alimentation et développement rural durable dans la région méditerranéenne, Rapport annuel. Algérie. ressources.ciheam.org/om/pdf/b61/00800133.pdf
- BELHAJ HASSINE, N., 2006. Compétitivité, avantages comparatifs et qualité : une application sur l'agriculture méditerranéenne. www.aed.auf.org/IMG/doc/Belhadj_Hassine.doc
- BENABDALLAH, Y., Mardi 8 février 2011. Émergence : quels enseignements pour l'Algérie. In LEPII-EDDEN (Economie du Développement Durable et de l'Énergie) CNRS/Université de Grenoble. Groupe MEDITER du CEPN (CNRS/Université Paris 13) - MSH Paris Nord - GDRI DREEM. L'économie algérienne aux défis de la globalisation. MSH-Alpes Grenoble. <http://webu2.upmf-grenoble.fr/LEPII/spip/IMG/pdf/JE-Algerie-synthese.pdf>
- BENBOUZIANE, M., Avril 2005. Exchange Rate Misalignment : the case of Algerian Dinar. In revue Les cahiers du MECAS. ISSN 1112 5759. Université de Tlemcen.
- BENBOUZIANE, M., 01/2012. Modélisation du Comportement du Taux de Change du Dinar Algérien: Une Investigation Empirique par la Méthode ARFIMA. International Research Journal of Finance and Economics; 87(ISSN 1450-2887 Issue 87 (2012)):1450-2887.
- BENDERRA, O. & HIDOUCI, G., Mai 2004. Algérie : économie, prédation et État policier. Dossier n° 14. http://www.algerie-tpp.org/tpp/pdf/dossier_14_economie.pdf
- BOUADAM, K., HAMMADI, M., Veille stratégique et intelligence économique: comme perception d'une nouvelle approche pour la PME. marketerdz.weebly.com/.../20hammadimouradbou

- BOUDHIAF, M. & SIROEN, J-M., 2001. Ouverture économique et développement réalité et ambiguïtés d'une relation, in ouverture et développement économique. collection approfondissement de la connaissance économique. Paris: Economica.
- BOUDJENAH, Y., 2002. Algérie décomposition d'une industrie, La restructuration des entreprises publiques (1980-2000) : l'Etat en question. Paris: L'Harmattan.
- BOURGAIN, A. & PIERETTI, P., 1999. Analyse de la productivité totale des facteurs dans l'industrie luxembourgeoise. Document de travail. Cellule de Recherche en Economie Appliquée. CRP-CU, Luxembourg.
- BURTON, D F Jr., Autumn 1994.Competitiveness: Here to stay, The Washington Quarterly.
- BYRD, W C., 2003. Contre-performances économiques et fragilité institutionnelle. CONFLUENCES Méditerranée - N°45 PRINTEMPS. www.confluences-mediterranee.com/IMG/pdf/04-0096-0345-006.pdf
- CEPPII, 1998. Compétitivité des nations. Paris: Economica.
- CHEHAT, F., 1994. Impact des réformes économiques sur la céréaliculture algérienne. In Options Méditerranéennes. Sér. B / n°8. Crises et transitions des politiques agricoles en Méditerranée. <http://om.ciheam.org/om/pdf/b08/CI950541.pdf>
- CHERIET, A., Juin 2009. Mondialisation de l'économie algérienne : Du BIG-PUSH à l'ajustement structurel. Revue sciences humaines n°31. Vol B, ECONOMIE. <http://revue.umc.edu.dz/index.php/component/attachments/download/34>
- CHEVASSUS-LOZZA, E. & GALLIANO, D., 1999. Avantages compétitifs et dynamiques territoriales : le cas des firmes de l'agro-alimentaire français.
- CHIAPPINI, R., 01/06/2010. Comment mesurer la compétitivité structurelle des pays ? L'apport d'un indicateur global de compétitivité: le World Competitiveness Yearbook. Séminaire de recherche du LAREEFI. UNIVERSITE MONTESQUIEU BORDEAUX IV. <http://lare-efi.u-bordeaux4.fr/IMG/pdf/cs0110.pdf>.
- CNIS , Centre National d'Information et Statistique.(www.douane.org/cnis dz)
- CNUCED, 2001. Protection du consommateur, concurrence, compétitivité et développement. TD/B/COM.1/EM.17/3. http://www.cuts-international.org/pdf/VP-CompPolicyandConsProt_Fr.pdf
- CNUCED, 2003. Amélioration de la compétitivité des PME par le renforcement des capacités productives. TD/B/COM.3/51. http://unctad.org/fr/Docs/c3d76_fr.pdf
- CNUCED, 2004. Examen de la politique de l'investissement Algérie, Nations Unies, New York et Genève. -www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/AFRI%2042.pdf
- CNUCED, Rapport sur le Commerce et le Développement, 1999, 2002 et 2011.
- COISSARD, S., L'économie internationale selon Paul KRUGMAN. www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/AFRI%2042.pdf.
- Commission économique pour l'Afrique, Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises Africaines, un cadre stratégique d'appui institutionnel, ECA/DMD/PSD/TP/00/04. <http://www.uneca.org/gpad/strategic%20framework%20français%20corrigé.pdf>
- COVIN JG, COVIN TJ, 1990.Competitive Aggressiveness, Environment Context and Small Firm Performance. Entrepreneurship Theory and Practice.

- D'CRUZ, J. & J. FLECK, 1985. Canada Can Compete!, Institut de recherche en politiques publiques. Montréal.
- DEBONNEUIL M. & FONTAGNE, L., 2003. Compétitivité. Paris: La Documentation française. www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports.../0000.pdf
- DEJARDIN, M., 2006/1. Compétitivité structurelle, Reflets et perspectives de la vie économique. Tome XLV. P. 5-13. DOI : 10.3917/rpve.451.05. http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/09/07/68/PDF/Competitivite_structurelle.pdf
- DERBAL, A., 1^{er} trimestre, 1998. L'exportation et l'entreprise algérienne : Passé, présent et futur, In Cahiers du CREAD. N°43. P. 41.
- DIEYE, A., 1996. La compétitivité de l'économie Sénégalaise. Thèse de Doctorat. L'Université d'Auvergne.
<http://www.sist.sn/gsd/collect/butravau/index/assoc/HASHc879.dir/THD-155.pdf>
- DRZENIEK HANOUIZ, M. & KHATIB, S., 2010. World Economic Forum. Étude de la compétitivité du monde arabe 2010.
http://www3.weforum.org/docs/WEF_GCR_ArabWorldReview_2010_FR.pdf
- DURAND M. & GIORNO, C., Les indicateurs de compétitivité internationale: Aspects conceptuels et évaluation. OCDE. <http://www.oecd.org/fr/eco/perspectives/33842566.pdf>
- DURANTON, G., MARTIN, P., MAYER, T. & MAYNERIS, F., 2008. Les pôles de compétitivité, Que peut-on en attendre ? Editions Rue d'Ulm/Presses de l'école normale supérieure. <http://www.cepremap.ens.fr/depot/opus/OPUS10.pdf>
- FAYB, K D., 2004. Analyse des déterminants de la compétitivité internationale Sénégalaise. Mémoire de DEA en Economie Internationale.
<http://www.beep.ird.fr/collect/ptci/index/assoc/HASH0177.dir/2004-Faye-Analyse%20des%20determinants.pdf>
- FEMISE, 2005. PROFIL PAYS. Algérie. Institut de La Méditerranée, France. Economic Research Forum, Egypt. Coordinateurs. <http://www.femise.org/PDF/cp/cp-algerie-0601.pdf>
- FONTAGNE, L., Commerce international, lionel.fontagne.free.fr/papers/cominter.PDF.
- Forum des chefs d'entreprises, évolution des échanges commerciaux de 1985 à 2009.
- FOUQUIN, M., GUIMBARD, H., HERZOG, C. & ÜNAL, D., 2011. Panorama de l'économie mondiale. CEPII. http://www.cepii.fr/PDF_PUB/pano/monde.pdf
- FRIJA, I., Novembre 2008. La compétitivité de l'industrie d'habillement tunisienne : Atouts et limites. Cahiers du LAB.RII Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation. Université du Littoral Côte d'Opale. Document de travail N° 200. www.defi-univ.org/IMG/pdf/Competitivite-textile-Tunisie.pdf
- FUJITA, M. & THISSE, J-F., 2003. Économie des villes et de la localisation. De Boeck.
- GARELLI, S., 2005. Competitiveness of nations: the fundamentals. IMD WORLD COMPETITIVENESS YEARBOOK.
<http://www.imd.org/uupload/www01/documents/wcc/content/fundamentals.pdf>
- GEORGES, M., 1997. Le contexte économique et social de la crise algérienne, Manuscrit auteur, publié dans « La crise algérienne : enjeux et évolution ». halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/36/15/66/PDF/contexte_eco.pdf

- Glossaire d'économie internationale, 17 Octobre 2010. Les 12 piliers de la compétitivité selon le World Economic Forum.
- GOUEL, C., KOUSNETZOFF, N. & SALMAN, H., 2008. Commerce international et transports : tendances du passé et prospective 2020. CEPII. http://www.cepii.fr/PDF_PUB/wp/2008/wp2008-28.pdf
- GREGOIR, S. & MAUREL, F., 2002. Les indices de compétitivité des pays : interprétations et limites, INSEE. http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&id=974
- Groupe de la banque africaine de développement, 2011. Note de dialogue, 2011-2012. www.afdb.org/.../Algérie%20-%20Note%20de%20dialogue%202011
- Groupe de Lisbonne, 1993. Limites à la compétitivité : pour un nouveau contrat mondial, Paris: La Découverte.
- GRUBEL, H G., & LLOYD, P J., 1975. Intra-industry Trade, the Theory and Measurement of International Trade in Differentiated Products. London: McMillan.
- GUGLER, P., 3-2008. Compétitivité: un concept complexe de nature microéconomique, in, La Vie économique, Revue de politique économique.
- HASSETT, K A., HUBBARD, R G. & JENSEN M H., 2011. Rethinking Competitiveness, American Enterprise Institute for Public Policy Research.
- HATEM, F., Les indicateurs comparatifs de compétitivité et d'attractivité : une rapide revue de littérature. l'Agence Française pour les Investissements Internationaux (AFII). http://www.minefi.gouv.fr/notes_bleues/nbb/nbb273/indicateurs.pdf
- HENNER, H-F., la politique de compétitivité dans le cadre de la mondialisation. http://www.acp-eu-trade.org/library/files/Henner_REXPACO_280597_politique%20de%20competitivite.pdf
- IMD's World Competitiveness Yearbook, 2003. In Sylvain ZINI. Les Indicateurs de compétitivité. FEM, IMD, AT Kearney . Kearney. http://www.minefi.gouv.fr/notes_bleues/nbb/nbb273/indicateurs.pdf
- IMD, World Competitiveness Yearbook, 2003, 2005, 2006 & 2008.
- IMF Country Report 2011. N° 11/41.
- IMF Country Report 2013. N° 13/47.
- INAL, G A., 2003. A study Into Competitiveness Indicators. Rekabot Forumu. TUSAID Sabanci Universitesi. ref.sabanciuniv.edu/sites/ref.../inal_makale_0.pdf
- Industrie, Science and Technologie Canada, 1991. Compétitivité de l'industrie, une perspective sectorielle, Ottawa.
- KHADER, H., 2005. Indicateurs de la performance du commerce international (en Arabe). Arab Planning Institute. Koweït. http://www.arab-api.org/images/training/programs/1/2005/36_C18-2.pdf
- KRUGMAN, P., 1999. La mondialisation n'est pas coupable, vertus et limites de libre échange. Casbah édition.
- KRUGMAN, P. & OBSTFELD, M., 2006. Économie internationale. 7 éd. Paris: Pearson Education.

- LACHAAL, L., La compétitivité : Concepts, définitions et applications, Institut National de la Recherche Agronomique de Tunis (INRAT). ressources.ciheam.org/om/pdf/c57/01600240.pdf
- LAFAY, G., 1990. La mesure des avantages comparatifs révélés. Economie prospective internationale. N° 41.
- L'Agence Algérienne de Promotion du Commerce Extérieur, 2007. Revue de l'Agence Algérienne de Promotion du Commerce Extérieur. www.mincommerce.gov.dz/procedform/potagrexp.pdf.
- LALL, S., ALBALADEJO, M. & ALDAZ-CARROL E., 2000. East Asian Exports: Competitiveness, Technological Structures and Strategies. World Bank Discussion Paper Series. <http://www.eclac.org/publicaciones/xml/4/5634/lcl1421i.pdf>
- La mesure des avantages comparatifs révélés, perso.univ-rennes1.fr/denis.delgay-troise/CI/Tds/REItd12.pdf
- LANDAU, R., 1992. Technology, Capital Formation and U.S. Competitiveness. In International Productivity and Competitiveness, Hickman, B.G. (éd.). Oxford University Press, New York.
- LARGIER, A., LARTIGUE, S., SOULARD, O. & TARQUIS, C., 2008. CLUSTERS MONDIAUX : Regards croisés sur la théorie et la réalité des clusters. Identification et cartographie des principaux clusters internationaux. IAURIF. http://www.iau-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude_444/ClustersMondiaux.pdf
- L'Avantage Concurrentiel des Nations. In la Concurrence selon PORTER. 1999. Paris: Edition Village Mondial.
- Le Conseil fédéral Suisse, 2010. Les clusters dans la promotion économique. Rapport du Conseil fédéral en exécution du postulat Rey (Réseaux de développement économique). Berne. www.seco.admin.ch/aktuell/00277/01164/01980.pdf
- MADIESET T. & PRAGER, J-C., 2008. Rapport sur Innovation et compétitivité des régions. Paris: La Documentation française.
- MARCIANO, A., 18 janvier 2005 GLOSSAIRE. Document A la demande de la Commission Française SPL. territoires.gouv.fr/sites/default/files/datar/glossairespl.pdf
- MARNIESSE, S. & FILIPIAK, E., 2003. Compétitivité et mise à niveau des entreprises. Approches théoriques et déclinaisons opérationnelles, Agence Française de Développement, Paris: MAGELLAN & Cie. www.afd.fr/.../users/administrateur/public/publications/notesetdocuments/notesetdocuments1-competitivite.pdf
- MARTIN, R L., A Study on the Factors of Regional Competitiveness. ec.europa.eu/regional_policy/sources/.../studies/.../competitiveness.pdf
- MARTINEZ PIVA J M. & GILBERT, R., Juillet 2007. La compétitivité: une approche méthodologique. Port-au-Prince. Haïti. <http://www.eclac.org/mexico/capacidadescomerciales/CD%20Taller%20Hait%ED/Documentos/3.Competitivite%20Haiti-JMM%20y%20RG.pdf>

- MATHIEU, E. & MOINGEON, B., 20 Septembre 2010. La compétitivité des nations selon le Forum économique mondial. Rapport 2010-2011: La France gagne une place, la Chine a rattrapé l'Europe.
- MATHIS, J., MAZIER, J. & RIVAUD-DANSET, D., 1988. La compétitivité industrielle. Paris: Dunod.
- Mc FETRIDGE, D G., Avril 1995. La compétitivité : notions et mesures. Document hors-série no 5.
- Measuring Up, Malaysia In, 2009. IMD World Competitiveness Yearbook.
- MENNA, K., 2011. L'ouverture de l'économie algérienne n'est pas passée sans conséquences.
- MERNACHE, A., Conséquences de la crise internationale sur les économies maghrébines : le cas de l'Algérie. Université de Paris 12. www.ps2d.net/media/MERNACHE%20Amina.pdf
- Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme, 2008. La mise en œuvre du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) 2025. Document de synthèse. www.mate.gov.dz/pdf/snata.pdf
- Ministère des finances, butin annuelle, 2009 et 2011.
- MOATI, P., 2000. Evaluer les performances d'un secteur d'activité. CAHIER DE RECHERCHE N° 148. Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Viep. www.credoc.fr/pdf/Rech/C148.pdf
- MUCCHIELLI, J-L., COMPÉTITIVITÉ. ses.ens-lyon.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?...
- MUCCHIELLI, J-L., Compétitivité, corrélats, commerce, concurrence, croissance, développement et entreprise.
- MUCCHIELLI, J-L., compétitivité, commerce, concurrence, croissance, développement, entreprise. ses.ens-lyon.fr/.../com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?
- MUCCHIELLI, J-L., 2002. La Compétitivité : définitions ; indicateurs et déterminants. Dossier team. [team.univ-paris1.fr/trombi/mucchiel/competitivite.pdf].
- MUCCHIELLI, J-L., 2002. La compétitivité: définitions, indicateurs et déterminants. ACCOMEX n° 44. team.univ-paris1.fr/teamperso/mucchiel/competitivite.pdf
- NAG, B., Modeling Competitiveness. Indian Institute of Foreign Trade. New Delhi. www.unescap.org/tid/.../competitiveness_s3.pdf
- NEZEYS, B., 1993. La compétitivité internationale. Paris: Economica.
- OCAMPO, J A. & MARTIN, J., 2005. Mondialisation et développement : Un regard de l'Amérique latine et des Caraïbes, Santiago du Chili. www.eclac.org/publicaciones/xml/3/22053/lcg2260f.pdf
- OCDE, 2005. Mesurer la mondialisation, Manuel de l'OCDE sur les indicateurs de la mondialisation économique. www.oecd.org/dataoecd/37/22/34965041.pdf
- OCDE, 2009. Rapport annuel.
- Organisation Mondiale du Commerce, Rapport du commerce mondial 2004 et 2008.

- PARANQUE, B., 2^e trimestre 1995. Compétitivité des entreprises et forces concurrentielles. BULLETIN DE LA BANQUE DE FRANCE. Supplément « Études ». bparanque.pagesperso-orange.fr/download/comprent.pdf
- PARANQUE, B., Compétitivité et rentabilité des entreprises industrielles. <http://www.cours-univ.fr/documents/comprentaentreprises.pdf>
- Perspectives économiques en Afrique, 2011. BAID, OCDE, PNUD, CEA.
- PETRELLA, R., 2001. Critique de la compétitivité. Texte pour la conférence de Valencia. incci.inco.upv.es/webingenio/img_semi/ponencia_petrella.pdf
- PHILIPPAS, N., 2005/10-11A. Compétitivité : Classements internationaux, SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie. Carrefour de l'économie. www.odc.public.lu/...Competitivite.../Presentation_bilan_2011.pdf
- PIVA, J. M. M. & GILBERT R., La compétitivité: une approche méthodologique, Port-au-Prince, Haïti. Juillet 2007. www.cepal.org/.../3.Competitivite%20Haïti-JMM%20y%20RG.pdf
- polecheval.fr/index.php/lepole/.../ANALYSE+ECONOMIQUE.pdf
- PORTER, M., 1991. Le Canada à la croisée des chemins, Conseil canadien des chefs d'entreprise et Approvisionnement et Services Canada, Ottawa.
- PORTER, M., 1993. Avantage concurrentiel des nations. Paris: Inter-édition.
- PORTER, M., 1999. Grappes et concurrence. Chapitre 7. Compétitivité et localisation géographique, in la concurrence selon Porter.
- PRESTOWITZ, C. J., The fight over competitiveness: a zero-sum debate, Foreign Affairs, PP. 186-189.1994. <http://www.jstor.org/stable/20046815>.
- PROKOPENKO J., Mondialisation, compétitivité et stratégies de productivité, Document de travail de la série Développement et Gestion des Entreprises. www.ilo.org/public/french/employment/ent/papers/emd22.htm
- RAINELLI, M., 2003. Le commerce international. 9^e éd. Paris: la Découverte.
- Rapport du commerce mondial de l'OMC, 2004.
- Rapport du commerce international de l'OMC. 2008.
- Rapport du FMI 2013. N° 13/48.
- Rapport du FMI 2013. N° 13/49.
- Rapport du FMI 2011. N° 11/39.
- Rapport du FMI 2009. N° 09/108.
- REINERT, E S., 1994. Competitiveness and its Predecessors – a 500-year Cross-National Perspective. Paper prepared for the Business History Conference. Williamsburg. Virginia. March 11-13. www.step.no/reports/Y1994/0394.pdf
- ROUAULT, P., 2010. Analyse comparée de la compétitivité des industries agroalimentaires françaises par rapport à leurs concurrentes européennes. agriculture.gouv.fr/.../Rapport_Philippe_Rouault_sur_la_competitivite
- RUGMAN, A. & J. D'CRUZ, 1990. Visions nouvelles pour l'entreprise canadienne : stratégie pour la compétitivité dans une économie mondiale. Toronto: Kodak Canada.

- SACHS, J. & WARNER, A., 1995. Economic Reform and the Process of Global Integration. In Workings Papers on Economic Activity.
- SALL, A., Mars 1999. La compétitivité future des économies africaines : Actes du forum de Dakar. Paris: KARTHALA Editions.
- SCHWAB, K., The Global Competitiveness Report 2011–2012, World Economic Forum.
- SCOTT, B R. & LODGE, G. C., 1985. US Competitiveness in the World Economy.
- SHARPLES, J. & MILHAM, N., 1990. Long run competitiveness of Australian agriculture. USDA, Economic Research Services. Foreign Agricultural Economics Report.
- TALAHITE, F., 2006. L'économie algérienne depuis 1962 : le poids croissant des hydrocarbures. TENDANCES ECONOMIQUES. AFKAR/IDEES. PRINTEMPS/ETE. <http://www.afkar-ideas.com/wp-content/uploads/files/3-10-23-fr.pdf>
- TALAHITE, F. & HAMMADACHE, A., Mardi 8 février 2011. L'économie algérienne dans le contexte de la crise financière internationale. « L'économie algérienne aux défis de la globalisation ». Journée d'étude. Grenoble. <http://webu2.upmf-grenoble.fr/LEPII/spip/IMG/pdf/JE-Algerie-synthese.pdf>
- TERNISIEN, M. & DIGUET, A F., 2001. Indicateurs et facteurs de compétitivité des services rendus à l'industrie. Paris: Les Éditions de l'Industrie. Collection Études.
- The World Bank & IFC, 2011. Doing Business in a More Transparent World.
- TRAILL, B., & DA SILVA, J.G., 1994. Trade, Foreign Direct Investment and Competitiveness in the European Food Industries. Discussion Paper No. 1. University of Reading.
- UBI France, une fiche consacrée secteur minier en Algérie. Une fiche consacrée secteur minier en Algérie. <http://www.ubifrance.fr/userdocument.axd?id=001b1200647a>.
- WILLIAMS, D A. & MORGAN, B., Benchmarking for International Competitiveness: Lessons for Public Policy. redalyc.uaemex.mx/redalyc/.../63117300002.pdf
- World Economic Forum, Global Competitiveness Report, 2003-2011.
- www.cepii.org
- www.cnis.dz
- www.fmi.org
- www.politique.uqam.ca/.../Pol-1900-41_IndicateursCompetitivite200
- www.trademap.org/Country_SelProductCountry_TS.aspx.
- www.tresor.economie.gouv.fr/File/334870.
- www.unictad.org
- www.wef.org
- www.wto.org
- Xin Li, 2011. Toward an Integrative Framework of National Competitiveness: An application to China. PhD Series 26. Copenhagen Business School. http://openarchive.cbs.dk/bitstream/handle/10398/8357/Xin_Li.pdf?sequence=1
- ZINI, S., Les Indicateurs de compétitivité, FEM, IMD, AT Kearney. http://www.politique.uqam.ca/upload/files/hiver2008/notes_de_cours/Pol-1900-41_IndicateursCompetitivite2008.pdf

Liste des figures et des tableaux

Figures		
N°	Titre	pages
Figure 1-1	Nouvelle théologie de l'économie capitaliste mondiale	27-28
Figure 2-1	Le système de l'avantage concurrentiel des nations selon Porter	39
Figure 3-1	Les quatre groupes de critères selon l'IMD	47
Figure 3-2	Le cube de la compétitivité selon l'IMD	47
Figure 3-3	Les 12 piliers de la compétitivité	53
Figure 4-1	The Dual Double Diamond Model	65
Figure 4-2	Les déterminants de la compétitivité macroéconomique	66
Figure 6-1	Le diamant de la concurrence de Porter	87
Figure 7-1	Taux de croissance du PIB réel 2002-2010	105
Figure 7-2	Les exportations algériennes 2010	110
Figure 7-3	Evolution des productions, des consommations et des exportations des produits pétroliers	111
Figure 7-4	Evolution des productions, des consommations et des exportations du gaz naturel	111
Figure 8-1	L'indice de la compétitivité de l'économie algérienne selon le WEF	116
Figure 8-2	Stade de développement de l'économie algérienne selon le WEF 2011	117
Figure 8-3	Principaux freins à la pratique des affaires	119
Figure 8-4	PIB par habitant 1990-2011	121
Figure 8-5	Taux de chômage 2001-2009	123
Figure 8-6	Taux de croissance du PIB réel 1988-2011	124
Figure 8-7	Croissance de la PTF 1990-2011	124
Figure 8-8	Répartition du PIB courant par secteurs 2007-2011.	125
Figure 8-9	Contribution du secteur à la croissance du PIB réel, 2003-2010	125
Figure 8-10	Solde budgétaire global et hors hydrocarbures, 2005-10	126
Figure 8-11	Dépenses d'investissement, courantes et de salaires, 2005-10	127
Figure 8-12	Politique de change Taux de change bilatéral USD /DA et Taux de change effectif réel du DA.	127
Figure 8-13	Exportations, importations, solde commercial et courant (en Milliard \$)	128
Figure 8-14	Dettes extérieures algériennes (1998-2008)	129
Figure 8-15	Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)	130
Figure 8-16	Inflation des composantes de l'IPC, jan. 2007-sept. 2010 (En pourcentage)	131
Figure 8-17	Evolution du commerce extérieur de l'Algérie par groupe d'utilisation 2010	132
Figure 8-18	Flux d'IDE entrant et sortants en Algérie (1980-2010)	138
Figure 8-19	Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces du potentiel d'investissement en Algérie (analyse FFOM)	139
Figure 8-20	Indice de développement humain 1995-2009	140
Figure 8-21	Les indicateurs de gouvernance en Algérie (classement 2011)	140
Figure 9-1	Ouverture de l'économie algérienne	144
Figure 9-2	Evolution de la balance commerciale de l'Algérie	145
Figure 9-3	Balance commerciale hors hydrocarbures et totale : 2003	145
Figure 9-4	Indice de la diversification des exportations algériennes (1995)	146
Figure 9-5	Indice de la concentration des exportations algériennes (1995)	146
Figure 9-6	Les avantages comparatifs (branche d'activité) 1988-2010	151
Figure 9-7	Avantage comparatif révélé 1 secteurs sélectionnés de 1988 à 2010	151
Figure 9-8	Avantage comparatif révélé 2 Produits sélectionnés de 1988 à 2010	155
Figure 9-9	Avantage comparatif 27 Produits : 27 Combustibles minéraux, huiles minérales, produits de leur distillation	156
Figure 9-10	Avantage comparatif révélé 1 (CITI) Produits sélectionnés de 1988 à 2010	158
Figure 9-11	Avantage comparatif révélé 1 (CITI) Produits sélectionnés de 1988 à 2010	160
Figure : 9-12	RCA : Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques	160
Figure 9-13	Evolution des productions (1000 tonnes) et flotte (unités)	161

Figure 9-14	Tendance de l'évolution des productions et flottille (nombre de bateaux)	161
Figure 9-15	Production et emploi	162
Figure 9-16	Croissance de l'offre nationale et de la demande internationale pour les produits exportés par l'Algérie en 2010.	164
Figure 9-17	Avantage comparatif : Dattes, fraîches ou sèches (2001-2010)	167
Figure 9-18	Liste des marchés importateurs pour les dattes, fraîches ou sèches (080410).	168
Figure 9-19	Produit : 220290 Autres boissons non alcooliques, exceptes les jus (2001	168
Figure 9-20	41 Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs (2001	168

Tableaux		
N°	Titre	page
Tableau 7-1	L'effort d'investissement	98
Tableau 7-2	L'évolution des recettes pétrolières de 1970 à 1997	99
Tableau 7-3	Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage) 2005 et 2009	106
Tableau 8- 1	Le classement de l'Algérie dans les rapports de WEF depuis 2003	116
Tableau 8-2	Classement et score de l'Algérie selon le rapport de WEF (2010) (Les 12 piliers)	118
Tableau 8-3	Taux de croissance du PIB nominal, total annuel, 1970-2010	119
Tableau 8-4	Taux de croissance du PIB réel, total annuel, 1988-2011	120
Tableau 8-5	PIB nominal, total annuel, 1988-2010	120
Tableau 8-6	Produit intérieur brut nominal par habitant	120
Tableau 8-7	Taux de croissance annuels moyens du produit intérieur brut réel total par habitant	120
Tableau 8-8	Evolution des moyennes annuelles d'inflation (en%) 2000-2011	130
Tableau 8-9	Réserves internationales de l'Algérie	131
Tableau 8-10	Variations annuelles des réserves (millions de dollars) et nombre de mois d'importations	131
Tableau 8-11	Valeur de la balance commerciale et sa part dans les importations de l'Algérie : Balance commerciale	132
Tableau 8-12	Evolution du commerce extérieur de l'Algérie par régions économique (Importation 2000-2010)	134
Tableau 8-13	Evolution du commerce extérieur de l'Algérie par régions économique (Exportation 2000-2010)	134
Tableau 8-14	Evolution du commerce extérieur de l'Algérie par groupes d'utilisation (Importation 2000-2010)	135
Tableau 8-15	Evolution du commerce extérieur de l'Algérie par groupes d'utilisation (Exportation 2000-2010)	135
Tableau 8-16	Structure du commerce de l'Algérie par partenaires, exportations par principales régions de destination	136
Tableau 8-17	Structure du commerce de l'Algérie par partenaires, importations par principales régions de destination	136
Tableau 8-18	Flux entrants et sortants Millions de dollars	138
Tableau 8-19	Classement IDH de l'Algérie 1998-2011	140
Tableau 9-1	Indices de concentration et de diversification des exportations de l'Algérie, annuel, 1995	147
Tableau 9-2	Exportations de l'Algérie (f.a.b.). Valeur. Millions de dollars	147
Tableau 9-3	Exportations de l'Algérie (f.a.b.). Part	147
Tableau 9-4	Taux d'évolution annuels moyens des exportations de l'Algérie (f.a.b.) En pourcentage	147
Tableau 9-5	Structure du commerce de l'Algérie par groupes de produits (Exportations)	148
Tableau 9-6	Structure du commerce de l'Algérie par groupes de produits (Importations)	148
Tableau 9-7	Structure des exportations de l'Algérie par produits	149
Tableau 9-8	Tableau 9-8: Taux de croissance réel du PIB HH (%)	152
Tableau 9-9	Taux de croissance dans les secteurs industriels hors hydrocarbures	152
Tableau 9-10	Avantage comparatif révélé, 1997-2003	153
Tableau 9-11	La position de l'Algérie sur le marché mondial et régional	166
Tableau 9-12	Commerce bilatéral entre l'Algérie et le Monde, Produit :Dattes, fraîches ou sèches,	167

Les annexes

Annexe :01

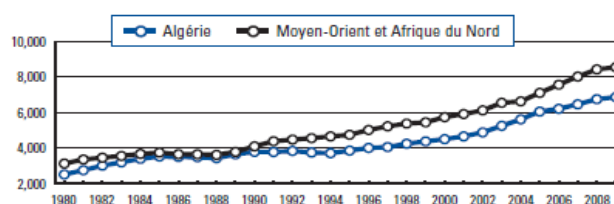
Algérie

Principaux indicateurs, 2009

Population (millions d'habitants).....	34.9
PIB (milliards d'USD).....	140.8
PIB par habitant (USD).....	4,027
Part du PIB (PPA) (%) du PIB total mondial.....	0.35

Sources: UNFPA, FMI, Banque mondiale

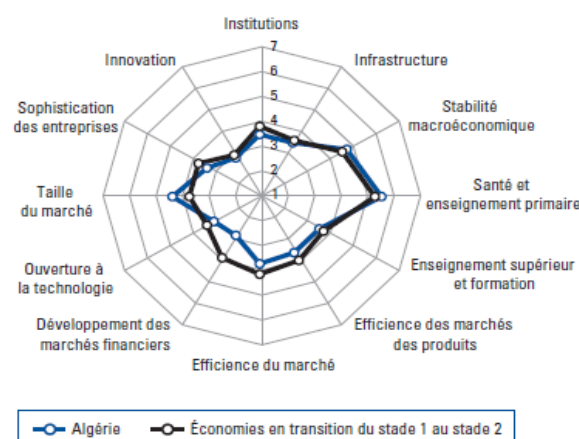
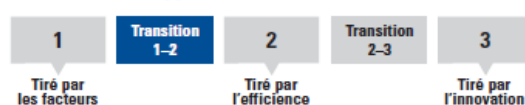
PIB (PPA) par habitant (dollars internationaux), 1980–2009



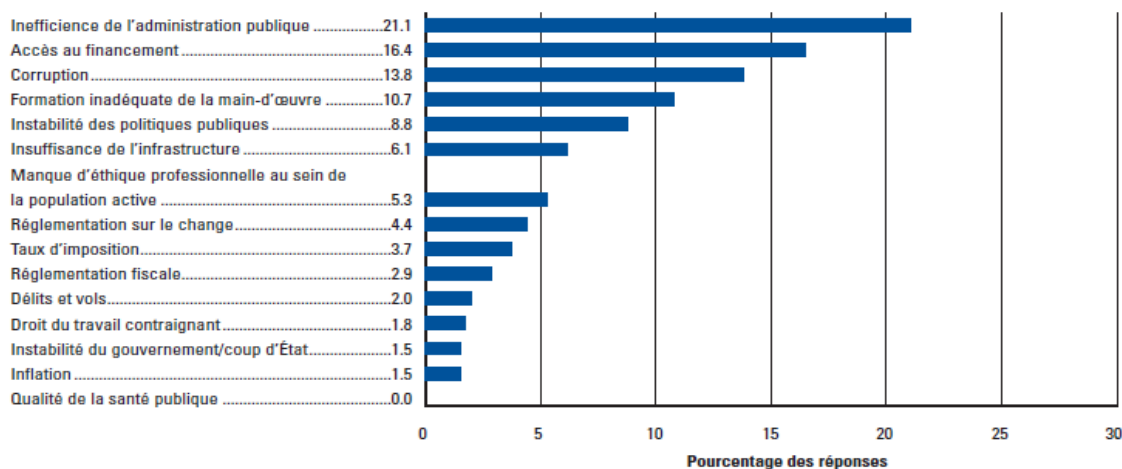
Indice de compétitivité globale

	Classement (sur 139 économies)	Score (1–7)
GCI 2010–2011	86	4.0
GCI 2009–2010 (sur 133).....	83	3.9
GCI 2008–2009 (sur 134).....	99	3.7
Paramètres de base	80	4.3
1er pilier : Institutions.....	98	3.5
2e pilier : Infrastructure.....	87	3.5
3e pilier : Stabilité macro-économique.....	57	4.8
4e pilier : Santé et enseignement primaire.....	77	5.6
Sources d'efficacité	107	3.5
5e pilier : Enseignement supérieur et formation.....	98	3.6
6e pilier : Efficacité des marchés des produits.....	126	3.6
7e pilier : Efficacité du marché du travail.....	123	3.7
8e pilier : Développement des marchés financiers.....	135	2.8
9e pilier : Ouverture à la technologie.....	106	3.0
10e pilier : Taille du marché.....	50	4.3
Sources d'innovation et de sophistication	108	3.0
11e pilier : Sophistication des entreprises.....	108	3.3
12e pilier : Innovation.....	107	2.8

Stade de développement



Principaux freins à la pratique des affaires



Note : Les personnes interrogées devaient désigner, dans une liste de 15 critères, les cinq les plus problématiques, et les classer de 1 (le plus problématique) à 5. Les barres du diagramme correspondent aux réponses pondérées en fonction de leur classement.

Détail de l'indice de compétitivité globale

INDICATEUR	RANG/139	INDICATEUR	RANG/139
1er pilier : Institutions		6e pilier : Efficience des marchés des produits	
1.01 Droits de propriété.....	106	6.01 Intensité de la concurrence locale.....	93
1.02 Protection de la propriété intellectuelle.....	105	6.02 Concentration du marché.....	55
1.03 Détournement de fonds publics.....	67	6.03 Efficacité de la politique de la concurrence.....	91
1.04 Confiance de la population dans la classe politique.....	85	6.04 Ampleur et répercussions des prélèvements fiscaux.....	56
1.05 Versements irréguliers et pots-de-vin.....	97	6.05 Taux d'imposition total*.....	128
1.06 Indépendance du pouvoir judiciaire.....	112	6.06 Nombre de démarches nécessaires à la création d'une entreprise*.....	126
1.07 Népotisme dans les décisions des fonctionnaires.....	82	6.07 Délai nécessaire à la création d'une entreprise*.....	79
1.08 Gaspillage des fonds publics.....	64	6.08 Coût de la politique agricole.....	119
1.09 Poids de la réglementation.....	132	6.09 Prévalence des obstacles aux échanges.....	56
1.10 Efficacité du cadre juridique dans la résolution des litiges.....	93	6.10 Droits de douane pondérés par les échanges*.....	121
1.11 Efficacité du cadre juridique dans la contestation des réglementations.....	100	6.11 Prévalence des intérêts étrangers dans le capital.....	123
1.12 Information sur les politiques publiques.....	121	6.12 Impact sur les entreprises de la réglementation sur l'IDE.....	125
1.13 Coût du terrorisme pour les entreprises.....	128	6.13 Poids des procédures douanières.....	124
1.14 Coût de la délinquance et de la violence pour les entreprises.....	74	6.14 Attitude vis-à-vis des clients.....	108
1.15 Crime organisé.....	87	6.15 Sophistication des acheteurs.....	108
1.16 Fiabilité des services de police.....	79	7e pilier : Efficience du marché du travail	
1.17 Éthique des entreprises.....	98	7.01 Coopération dans les relations personnel/employeurs.....	93
1.18 Qualité des normes d'audit et de communication financière.....	104	7.02 Souplesse dans la fixation des salaires.....	105
1.19 Efficacité des conseils d'administration.....	110	7.03 Rigidité de l'emploi*.....	104
1.20 Protection des intérêts des actionnaires minoritaires.....	95	7.04 Pratiques d'embauche et de licenciement.....	78
1.21 Qualité de la protection des investisseurs*.....	59	7.05 Coût de licenciement*.....	29
2e pilier : Infrastructure		7.06 Rémunération et productivité.....	105
2.01 Qualité de l'infrastructure générale.....	86	7.07 Fiabilité de l'encadrement.....	129
2.02 Qualité de l'infrastructure routière.....	66	7.08 Fuite des cerveaux.....	125
2.03 Qualité de l'infrastructure ferroviaire.....	65	7.09 Participation des femmes à la population active*.....	120
2.04 Qualité de l'infrastructure portuaire.....	115	8e pilier : Développement des marchés financiers	
2.05 Qualité de l'infrastructure de transport aérien.....	98	8.01 Disponibilité des services financiers.....	131
2.06 Sièges-kilomètres aériens disponibles*.....	70	8.02 Accessibilité des services financiers.....	136
2.07 Quality of electricity supply.....	69	8.03 Financement via les Bourses locales.....	127
2.08 Lignes téléphoniques fixes*.....	102	8.04 Facilité d'accès aux prêts.....	67
2.09 Abonnements à des services de téléphonie portable*.....	72	8.05 Disponibilité du capital-risque.....	81
3e pilier : Stabilité macro-économique		8.06 Limitation des flux de capitaux.....	136
3.01 Excédent/déficit public*.....	120	8.07 Solvabilité des banques.....	121
3.02 Taux d'épargne national*.....	26	8.08 Réglementation des Bourses des valeurs mobilières.....	137
3.03 Inflation*.....	99	8.09 Indice des droits des créanciers et emprunteurs*.....	103
3.04 Écart de taux d'intérêt*.....	81	9e pilier : Ouverture à la technologie	
3.05 Dette publique*.....	10	9.01 Disponibilité des technologies les plus récentes.....	109
3.06 Cote de solvabilité par pays*.....	59	9.02 Assimilation de la technologie par les entreprises.....	128
4e pilier : Santé et enseignement primaire		9.03 IDE et transfert de technologie.....	129
4.01 Impact du paludisme sur les entreprises.....	1	9.04 Internautas*.....	96
4.02 Incidence du paludisme*.....	1	9.05 Abonnements Internet large bande*.....	82
4.03 Impact de la tuberculose sur l'activité des entreprises.....	91	9.06 Largeur de bande des accès Internet*.....	n/a
4.04 Incidence de la tuberculose*.....	73	10e pilier : Taille du marché	
4.05 Impact du VIH/sida sur les entreprises.....	63	10.01 Indice de la taille du marché intérieur*.....	51
4.06 Prévalence du VIH*.....	22	10.02 Indice de la taille du marché extérieur*.....	41
4.07 Mortalité infantile*.....	104	11e pilier : Sophistication des entreprises	
4.08 Espérance de vie*.....	77	11.01 Nombre de fournisseurs locaux.....	59
4.09 Qualité de l'enseignement primaire.....	96	11.02 Qualité des fournisseurs locaux.....	105
4.10 Taux de scolarisation dans le primaire*.....	58	11.03 Niveau de développement des clusters.....	126
5e pilier : Enseignement supérieur et formation		11.04 Nature de l'avantage concurrentiel.....	129
5.01 Taux de scolarisation dans le secondaire*.....	80	11.05 Position dans la chaîne de valeur.....	123
5.02 Taux d'inscriptions dans le supérieur*.....	87	11.06 Contrôle local de la distribution à l'international.....	109
5.03 Qualité du système éducatif.....	117	11.07 Sophistication des processus de production.....	83
5.04 Qualité de l'enseignement mathématique et scientifique.....	84	11.08 Utilisation du marketing.....	105
5.05 Qualité des écoles de commerce.....	91	11.09 Volonté de déléguer des pouvoirs.....	111
5.06 Accès à Internet dans les écoles.....	125	12e pilier : Innovation	
5.07 Services de recherche et de formation locaux.....	105	12.01 Capacité d'innovation.....	125
5.08 Formation du personnel.....	103	12.02 Qualité des établissements de recherche.....	96
		12.03 Dépenses de R&D des entreprises.....	106
		12.04 Collaboration universités-entreprises pour la recherche et le développement.....	119
		12.05 Acquisition publique de technologies avancées.....	123
		12.06 Scientifiques et ingénieurs travaillant dans le pays.....	43
		12.07 Brevets d'invention par million d'habitants*.....	90

Notes : Les rangs correspondant à des avantages concurrentiels non négligeables sont **surlignés**. Les astérisques (*) indiquent que les données sont issues de sources autres que le World Economic Forum. Pour plus de détails et d'explications, veuillez vous référer à la section "How to Read the Country/Economy Profiles" dans Le Rapport sur la compétitivité globale 2010-2011.

ANNEXE 02 :

✓ Reform making it easier to do business ✗ Reform making it more difficult to do business

ALGERIA		Middle East & North Africa	GNI per capita (US\$)	4,460	
Ease of doing business (rank)	148	Upper middle income	Population (m)	35.4	
Starting a business (rank)	153	Registering property (rank)	167	Trading across borders (rank)	127
Procedures (number)	14	Procedures (number)	10	Documents to export (number)	8
Time (days)	25	Time (days)	48	Time to export (days)	17
Cost (% of income per capita)	12.1	Cost (% of property value)	7.1	Cost to export (US\$ per container)	1,248
Minimum capital (% of income per capita)	30.6			Documents to import (number)	9
		✓ Getting credit (rank)	150	Time to import (days)	27
Dealing with construction permits (rank)	118	Strength of legal rights index (0-10)	3	Cost to import (US\$ per container)	1,318
Procedures (number)	19	Depth of credit information index (0-6)	3		
Time (days)	281	Public registry coverage (% of adults)	0.3	Enforcing contracts (rank)	122
Cost (% of income per capita)	23.1	Private bureau coverage (% of adults)	0.0	Procedures (number)	45
				Time (days)	630
Getting electricity (rank)	164	Protecting investors (rank)	79	Cost (% of claim)	21.9
Procedures (number)	6	Extent of disclosure index (0-10)	6		
Time (days)	159	Extent of director liability index (0-10)	6	Resolving insolvency (rank)	59
Cost (% of income per capita)	1,579.0	Ease of shareholder suits index (0-10)	4	Time (years)	2.5
		Strength of investor protection index (0-10)	5.3	Cost (% of estate)	7
				Recovery rate (cents on the dollar)	41.7
		Paying taxes (rank)	164		
		Payments (number per year)	29		
		Time (hours per year)	451		
		Total tax rate (% of profit)	72.0		

Annexe n=° 03

Les indicateurs d'avantages comparatifs révélés

1) L'indicateur d'avantage comparatif révélé 1

Si on appelle V_{ijk} le flux provenant du pays exportateur i destiné au pays importateur j pour le produit k , les sommations sur les différents indices donnent :

$X_{ik} = V_{i.k}$ Exportations du pays i en produit k

$M_{jk} = V_{.jk}$ Importations du pays j en produit k

$W_k = V_{.k}$ Commerce mondial du produit k

Pour un pays i et chaque produit k , on calcule d'abord la part du solde par rapport au Produit Intérieur Brut Y_i , soit en millièmes :

$$y_{ik} = 1000 * \frac{X_{ik} - M_{ik}}{Y_i}$$

Relativement au PIB, la contribution du produit k au solde commercial est définie par :

$$f_{ik} = y_{ik} - g_{ik} * Y_i$$

avec :

$$g_k = \frac{X_k + M_k}{X_r + M_r} \text{ et } y_i = 1000 * \frac{X_i - M_i}{Y_i}$$

En outre, il est nécessaire d'éliminer l'influence des changements qui ne sont pas spécifiques au pays étudié, mais qui résultent de l'évolution du poids des produits sur le plan mondial. En se situant par rapport à une année de référence r, chacun des flux X et M est corrigé pour les autres années n en les multipliant tous par :

$$e_k^n = \frac{W_k^n}{W_k^r} \cdot \frac{W_k^r}{W_k^n}$$

L'indicateur d'avantage comparatif f' est ainsi calculé aux poids mondiaux de l'année de référence r. Pour celle-ci, il coïncide avec la contribution relative f ; pour les autres années n, il s'en distingue d'autant plus que le commerce mondial du produit k tend à s'écarter de la tendance moyenne qui est enregistrée pour l'ensemble des marchandises.

L'avantage comparatif est calculé au niveau le plus fin de la nomenclature sectorielle CHELEM. Les avantages par filière ou par stade sont obtenus par sommation.

2) L'indicateur d'avantage comparatif révélé 2

Les formules sont décrites ci-dessous, appelant V_{ijk} le flux provenant du pays exportateur i, destiné au pays importateur j pour le produit k. Les sommations sur les différents indices donnent :

$X = V_{..}$ Exportations du pays i en produit k

$X_i = V_{i.}$ Exportations du pays i pour le total des biens et services

$M_{jk} = V_{.jk}$ Importations du pays j en produit k

$M_j = V_{.j.}$ Importations du pays j pour le total des biens et services

$W_k = V_{k..}$ Commerce mondial du produit k

$W = V_{...}$ Commerce mondial pour le total des biens et services.

Cet indicateur est exprimé en millièmes du PIB PPA en valeur du pays i, désigné par Y_i . Il dépend de l'écart entre la position par marché sur le produit k et la position globale selon la formule suivante :

$$F_{ik} = 1000 \frac{W_k}{Y_i} \left[\frac{S_{ik}}{100} - \frac{S_i}{100} \right]$$

En outre, il est nécessaire d'éliminer l'influence des changements qui ne sont pas spécifiques au pays étudié, mais résultent de l'évolution du poids des produits sur le plan mondial. En se situant par rapport à une année de référence (r), les flux X et M sont ainsi corrigés pour les autres années (n) en multipliant tout par :

$$\varepsilon_k^{(n)} = \left(\frac{W_k^{(n)}}{W_k^{(l)}} \right) - \left(\frac{W_k^{(n)}}{W_k^{(n)}} \right)$$

L'avantage comparatif révélé est calculé au niveau le plus fin de CHELEM (catégories de produits). L'écart-type des avantages/désavantages par catégorie donne une mesure globale de l'amplitude de la spécialisation. Les avantages/désavantages par filière ou stade sont obtenus par sommation de ceux des catégories.

L'indicateur ainsi défini correspond à une contribution au solde global des biens et services. On a en effet :

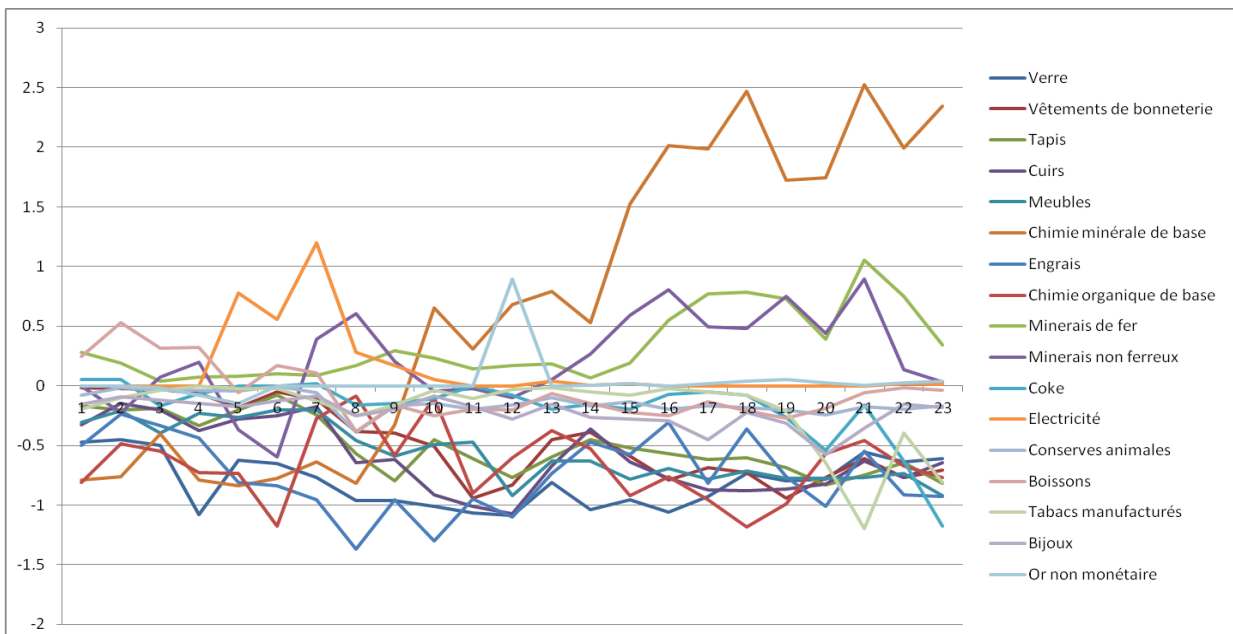
$$F_{ik} = 1000 \frac{W_k}{Y_i} \left[\frac{X_{ik} - M_{ik}}{W_k} - \frac{X_i - M_i}{W_i} \right]$$

$$F_{ik} = \frac{1000}{Y_i} \left[(X_{ik} - M_{ik}) - \frac{W_k}{W_i} (X_i - M_i) \right]$$

Il est donc proche de la définition de l'indicateur d'avantages comparatifs révélés 1. Toutefois, trois différences doivent être notées :

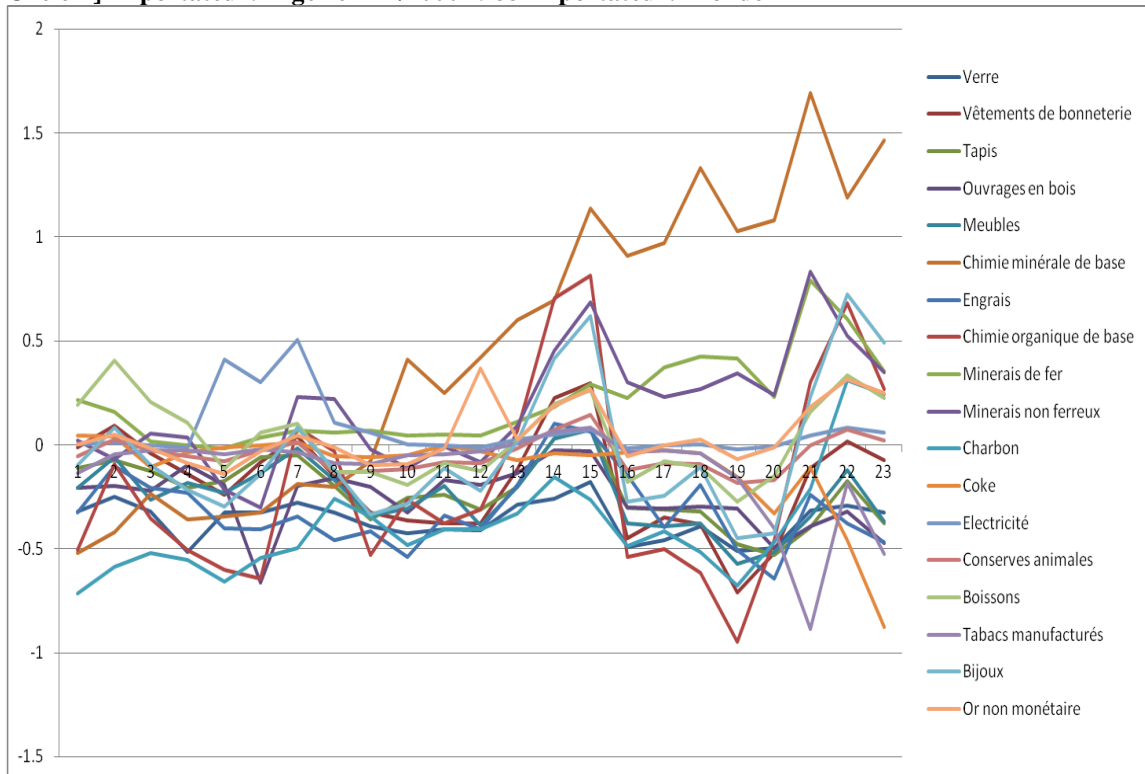
- La pondération est faite ici sur le commerce mondial, et non pas sur les seuls échanges extérieurs du pays.
- Le PIB en dollars courants est exprimé ici aux prix mondiaux, c'est-à-dire à parité de pouvoir d'achat vis-à-vis de l'ensemble du monde, et non pas simplement au taux de change courant.
- Le solde global inclut ici les services au lieu de se limiter au seul commerce des marchandises.

Annexe 04: Avantage comparatif révélé 1 - Produits sélectionnés de 1988 à 2010
[nomenclature Chelem]
[nomenclature Chelem] Exportateur: Algérie PIB/1000 1988 Importateur: Monde

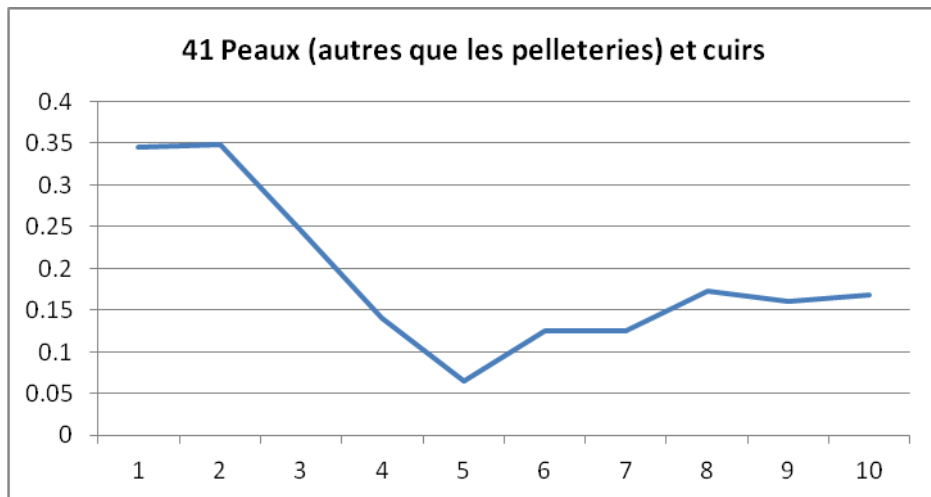


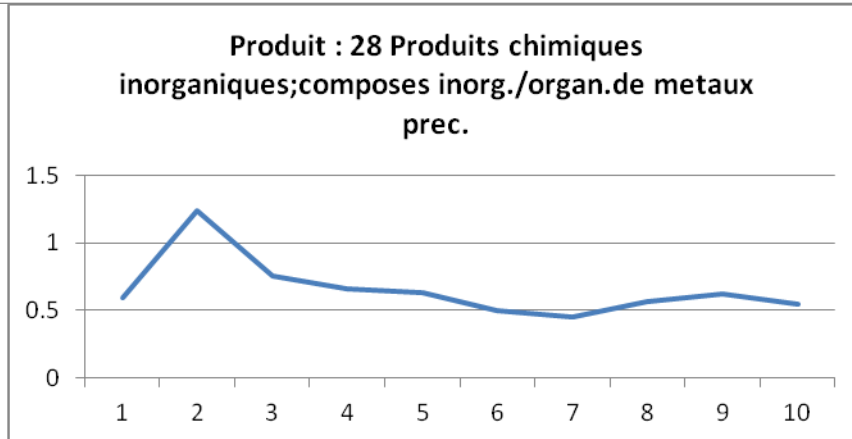
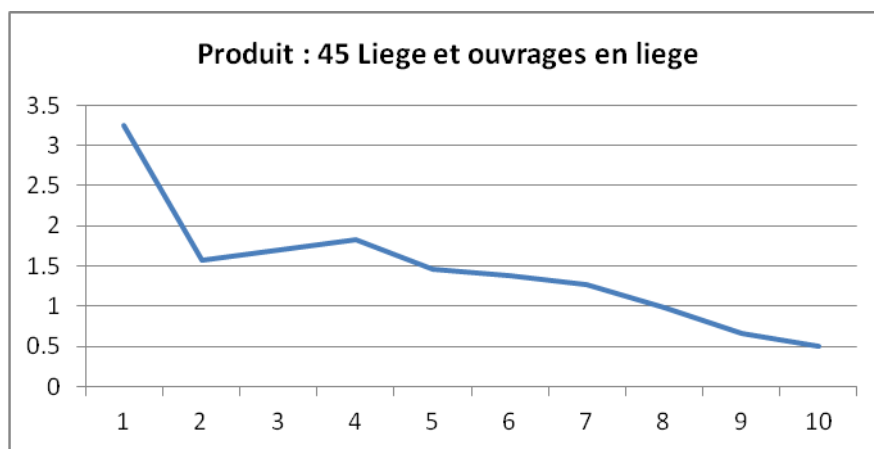
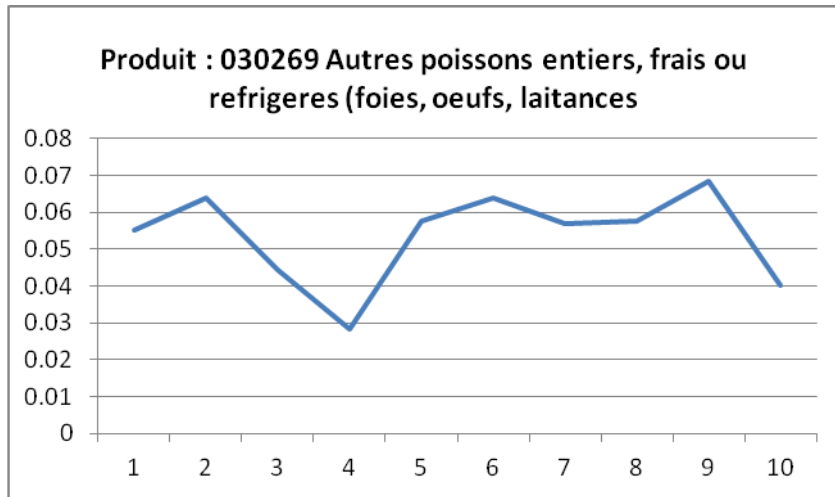
Source : Chelem, CEPII

Annexe 05: Avantage comparatif révélé 2 - Produits sélectionnés de 1988 à 2010 [nomenclature Chelem] Exportateur: Algérie PIB/1000 1988 Importateur: Monde



Source : Chelem, CEPII





ملخص:

تجد الجزائر نفسها اليوم أمام حقيقة مفر منها، تتمثل في فتح حدودها التي طالما أغلقتها وحمتها لعقود طويلة. وفي هذا الإطار فإن الانضمام للمنظمة العالمية للتجارة وكذا الشراكة مع الاتحاد الأوروبي تمثل للجزائر فرصا من جهة، وتحديات وتهديدات من جهة أخرى، فرصا للنمو بانفتاح أسواق جديدة أمامها، على المستوى الجهوي والعالمي، لكن في المقابل خطر البقاء على الهامش وعدم القدرة على المنافسة، خاصة في مجال السلع الصناعية، وذلك بسبب تأخر صناعي و تكنولوجي متراكم.

إن ما يتطلبه اندماج الجزائر في الاقتصاد الجهوي والعالمي، و مواجهة القدوم الحتمي للعولمة يمر عبر بناء اقتصاد تنافسي، يترجمه تحول هيكلي للاقتصاد الوطني، فيما يتعلق بالتبعية لقطاع المحروقات، وتنويع الاقتصاد بناء على المزايا النسبية والزيادة المتواصلة للدخل الفردي. وسنحاول في هذا الإطار، معالجة الإشكالية التالية: في إطار اقتصادي، جهوي وعالمي، ديناميكي: ما هي امكانيات التنافسية للاقتصاد الجزائري؟
الكلمات الأساسية: التنافسية، الميزة النسبية، الاقتصاد الجزائري، الانفتاح، البيئة الاقتصادية الكلية، المنظمة العالمية للتجارة، الطلب العالمي، السوق الدولي.

Résumé

L'Algérie se trouve aujourd'hui devant une réalité d'ouverture des frontières qui ont été protégées pendant des décennies. Le partenariat avec l'Union Européenne, et l'adhésion à l'OMC présentent pour l'Algérie à la fois une opportunité et un défi. Une opportunité de croissance avec la possibilité d'accès à des nouveaux marchés régionaux (ZLE avec EU) et le marché mondial (adhésion à l'OMC), mais également le risque de ne pas avoir la capacité de concurrencer les produits manufacturés notamment à cause d'un retard industriel et technologique accumulés.

L'exigence pour l'Algérie de s'intégrer dans l'économie régionale et mondiale, et de faire face à cet avènement incontournable de la mondialisation, doit passer impérativement par l'instauration d'une économie compétitive, qui se traduit par une transformation structurelle de l'économie algérienne quant à la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures, la diversification de l'économie sur la base des avantages comparatifs, ainsi que l'augmentation continue de PIB par habitant. A cet effet, nous allons traiter la problématique suivante: Dans un cadre économique régional et mondial dynamique. Quelles sont les possibilités de compétitivité de l'économie algérienne ?

Mots clés : Compétitivité, indicateurs de compétitivité, avantage comparatif, commerce international, environnement macroéconomique, Ouverture, Marché international, Demande international, OMC. l'économie algérienne.

Abstract

Algeria is facing a challenge. Indeed, the European Union Association Agreement on one hand and the country incoming joining of the World Trade Organization on the other constitute both a chance and a challenge. This openness is an opportunity because of larger markets but at the same time there are challenges and threats because of Algeria's lack of competitiveness mainly in the manufactured sector.

Algeria needs to develop its competitiveness so as to face its integration into regional and global economy. To this end Algeria has to diversify its economy away from hydrocarbons sector and pay more attention to comparative advantage. This study deals with what are the competitive capabilities of Algerian economy bearing in mind the dynamic regional and world economy.

Key words: Competitiveness, Competitiveness Indicators, Comparative Advantage, International Trade, Macroeconomic Environment, Openness, international Demand, Global Market, Algerian Economy.